



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore



Rives de l'Ain
Pays du Cerdon
Communauté de communes



Diagnostic

Projet Coopératif avec les familles

SOMMAIRE

LA PRESENTATION DU TERRITOIRE DU PROJET

I LES CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE	5
1 PRESENTATION GEOGRAPHIQUE	5
2 PRESENTATION DEMOGRAPHIQUE	6
CROISSANCE DEMOGRAPHIQUE	6
EVOLUTION DE LA POPULATION	6
POPULATION PAR TRANCHE D'AGES	8
TYPOLOGIE FAMILIALE	9
LOGEMENT	11
CATEGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES	11
EMPLOI - CHOMAGE AU SENS DU RECENSEMENT	12
RESSOURCES ET ALLOCATIONS	13
ÉTABLISSEMENTS	13
POSTES DANS LES ETABLISSEMENTS	13
ATTRACTIVITE TOURISTIQUE	14
II PRESENTATION ECONOMIQUE ET ASSOCIATIVE	15
1. LES PROFILS DES COMMUNES	15
2. LES STRUCTURES PRESENTES SUR LA COMMUNAUTE DE COMMUNES :	16
LES SERVICES A LA POPULATION	16
LES EQUIPEMENTS ET SERVICES SCOLAIRES	16
LES EQUIPEMENTS DANS LE DOMAINE DE LA PETITE ENFANCE	17
LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS (SPORTIFS, CULTURELS, ASSOCIATIFS)	19
LES COMMERCES DANS LE DOMAINE DE L'ALIMENTATION	19
ENTREPRISES	20
LE SECTEUR DE LA SANTE ET MEDICO-SOCIAL	20
I. DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES	25
1. REPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGE	25
2. LE LIEU DE RESIDENCE	25
3. LA SITUATION FAMILIALE	27
4. SITUATION DE VIE	29
5. SITUATION PARENTALE	29
6. SITUATION PROFESSIONNELLE	32
7. LA SITUATION ADMINISTRATIVE	35
REGIME DE PROTECTION SOCIALE	35
NIVEAU DE RESSOURCES	37
II. CONDITIONS DE VIE	39
1. LES MODES DE DEPLACEMENT	39
2. DIFFICULTES DE DEPLACEMENTS	42
3. L'ENTOURAGE FAMILIAL ET SOCIAL	43
4. LE SENTIMENT D'ISOLEMENT	45
5. FREQUENTATION DES SERVICES ET EQUIPEMENTS DU TERRITOIRE	47
6. LES VACANCES	54
7. L'ÉTAT DE SANTE	55
8. FREQUENTATION DES SERVICES ET EQUIPEMENTS DU TERRITOIRE AU NIVEAU DES ENFANTS	57
LES ENFANTS ENTRE 0 ET 2 ANS	57
LES ENFANTS ENTRE 3 ET 11 ANS	58
LES ENFANTS ENTRE 12 ET 17 ANS	63

IV. SOUHAITS ET BESOINS	71
1. LE LOGEMENT	71
2. SATISFACTION VIS-A-VIS DES OFFRES D'EQUIPEMENTS ET DISPOSITIFS DE LOISIRS	72
3. INVESTISSEMENT DE LA POPULATION DANS LE PROJET COOPERATIF AVEC LES FAMILLES	80
FOCUS SUR LES JEUNES	81
1. CARACTERISTIQUES SOCIALES	81
2. PARCOURS SCOLAIRE	83
3. INFORMATIONS GENERALES	85
4. POUR FINIR	88

LES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS LOCAUX

LEUR VISION

L'ANALYSE DES PARTENARIATS

LE PLAN D' ACTIONS

FICHE ACTION N° 1-1 - CREER ET DIFFUSER DES OUTILS DE COMMUNICATION

FICHE ACTION N°1-2 - CREER UNE STRUCTURE ITINERANTE ANIMATION DE LA VIE SOCIALE

FICHE ACTION N° 2-1 - FACILITER LES FORMALITES D'INSCRIPTION AU CENTRE DE LOISIRS ET EN MULTI-ACCUEILS

FICHE ACTION N°2-2 - EXPERIMENTER DES ATELIERS PARENTALITE ADOSSES A L'EVENEMENT « SUR UN AIR DE FAMILLES »

FICHE ACTION N°2-3 : PERENNISER LES STRUCTURES EXISTANTES PETITE ENFANCE SUR LE TERRITOIRE.

FICHE ACTION N°3-1 : CREER UN RESEAU PARTENARIAL AUTOUR DE LA SANTE ET DE L'EDUCATION.

FICHE ACTION N°3-2 : DEVELOPPER UN PROJET AUTOUR DE LA MUSIQUE ET LA CULTURE.

FICHE ACTION N°4-1 : DEVELOPPER UN ACCOMPAGNEMENT SPECIFIQUE DES JEUNES SUR LE TERRITOIRE

FICHE ACTION N°4-2 : ENGAGER UNE REFLEXION POUR LE DEVELOPPEMENT DE LA COLOCATION A DESTINATION DES JEUNES

FICHE ACTION N°5-1 : DEFINIR DIFFERENTS SCENARIOS POUR ACCOMPAGNER LA MOBILITE DES HABITANTS

FICHE ACTION N°5-2 : PROPOSER LA MISE EN ŒUVRE D'UN ESPACE ITINERANT D'ACCES AUX DROITS ET AU NUMERIQUE

Entre Mai 2019 et Septembre 2019, la Communauté de communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon, en partenariat avec la CAF et la MSA Ain- Rhône a confié à MSA Services Rhône-Alpes, le soin de réaliser un diagnostic dans le cadre du projet coopératif avec les familles, regroupant une analyse statistique, une étude de besoins qui a pour objectif d'identifier les aspirations et les attentes des familles et jeunes du territoire, et d'analyser leurs besoins et des entretiens auprès des partenaires. Ceci afin d'identifier les atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire.

Cette étude a été réalisée en collaboration avec les 14 communes du territoire.

145 personnes représentant 4% de la population cible âgées de 20 à 49 ans, tirées au sort aléatoirement, ont été questionnées. 22 jeunes fréquentant la mission locale habitant la communauté de communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon ont également été interrogées par le biais d'un questionnaire en ligne, enfin une dizaine d'acteurs locaux ont été rencontrés.

Cette phase de diagnostic a ainsi permis de recueillir le point de vue des familles, des acteurs du territoire et de les sensibiliser à la démarche.

L'élaboration du diagnostic s'est donc appuyée sur une large consultation des acteurs afin d'aboutir à une vision partagée du territoire. Ainsi, au cours de la mission, ont été réalisés :

- 10 entretiens téléphoniques,
- 2 restitutions publiques, l'une en direction des familles, une seconde en direction des partenaires,
- 6 ateliers thématiques avec les acteurs locaux (familles, élus et partenaires),
- 5 réunions techniques,
- 3 réunions de comité de pilotage.

Cette consultation met en exergue un certain nombre d'atouts et de faiblesses. Ainsi, le diagnostic a vocation à produire une photographie du territoire à un instant donné et a abouti à l'élaboration du plan d'actions.

LA PRESENTATION DU TERRITOIRE DU PROJET

L'analyse statistique intègre des données sur les caractéristiques des habitants, autour des grandes thématiques suivantes :

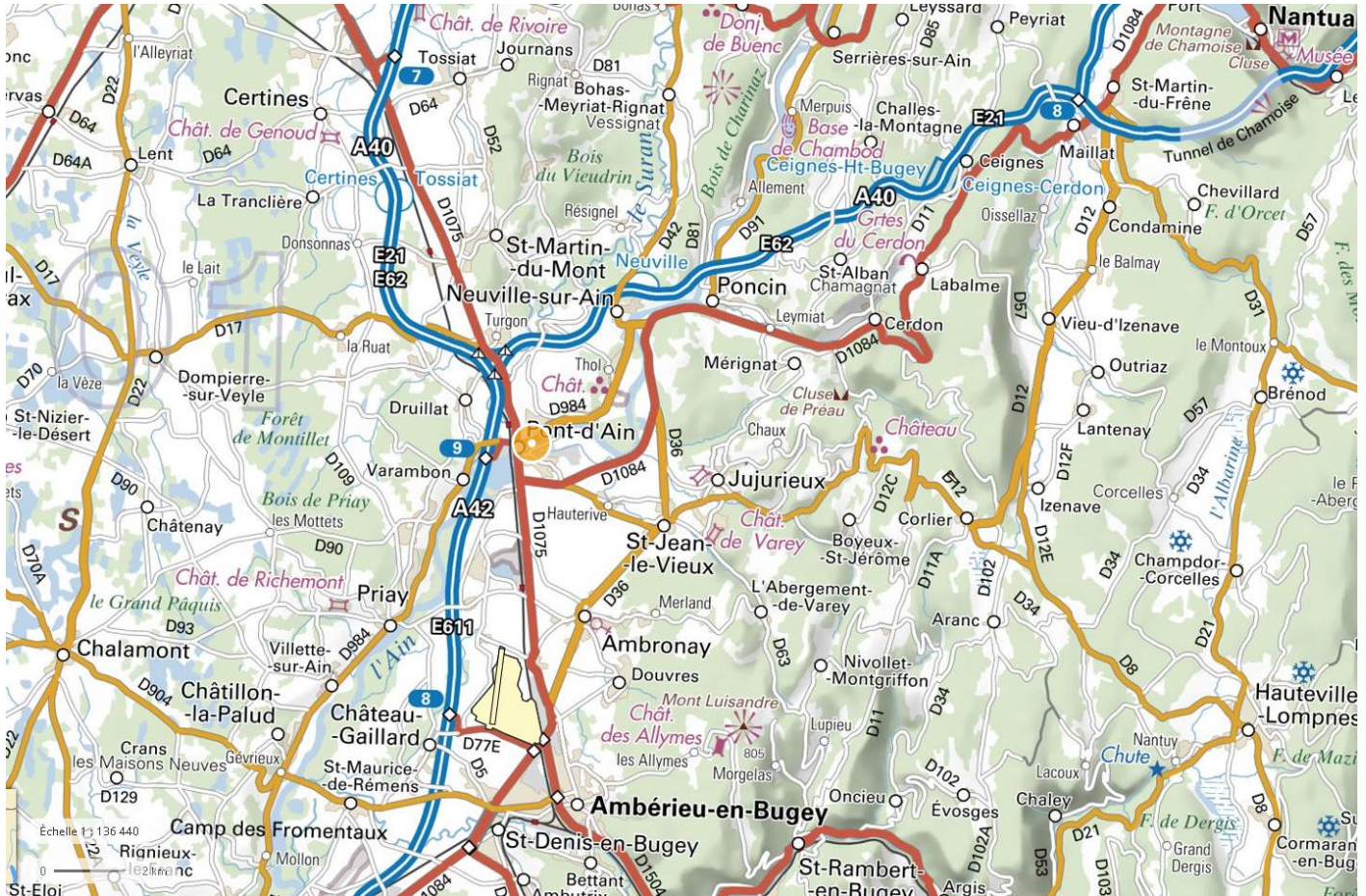
- Données démographiques
- Typologie familiales
- Ressource des familles
- Logement
- Equipements et services
- Vie économique locale
- Emploi et mobilité
- Mouvements pendulaires

I LES CARACTERISTIQUES DU TERRITOIRE

1 Présentation géographique

La communauté de communes Rives de l'Ain – Pays du Cerdon est située au cœur du département de l'Ain, et est un territoire carrefour à l'échelle locale, irrigué par un réseau principal, avec des voies denses de communications, desservi par les autoroutes A40 et A42 et par les départementales 1075 et 1084.

Le réseau ferré départemental et régional est également à proximité ainsi que l'aéroport de Lyon Saint -Exupéry et Genève Cointrin.



La Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon occupe une position stratégique au sein des réseaux d'infrastructures de Rhône-Alpes, qui lui permet de disposer d'une accessibilité optimale vers et depuis les grandes agglomérations départementales (Bourg-en-Bresse, Ambérieu-en-Bugey et Oyonnax) et régionales (Lyon, Genève, Mâcon et Chalon-sur-Saône), dont elle est séparée par des distances-temps relativement courtes.

La commune de Pont-d'Ain est particulièrement marquée par une bonne accessibilité du réseau en cumulant embranchement autoroutier, convergence des routes secondaires et desserte ferrée.

La Communauté de communes Rives de l'Ain-Pays du Cerdon se caractérise ainsi par une proximité des métropoles et au cœur du maillage territorial, une qualité du cadre de vie reconnue. Par contre, l'offre de transport est réduite, les transports collectifs publics routiers sont peu développés et l'offre SNCF centrée sur les horaires de travail. Au carrefour des déplacements professionnels, elle présente un intérêt d'installation pour les familles comme en témoigne une démographie croissante sur l'ensemble des communes mais subit la raréfaction des logements dans la région lyonnaise avec un déplacement du foncier vers ces communes. L'enjeu est de faire coïncider le développement des services et des équipements pour les familles avec l'intégration de cette nouvelle population et de développer les transports collectifs publics.

Chiffres clés :

170,4 km²
2,3% de la superficie de l'Ain
14 communes
14 290 habitants
Nombre de ménages en 2016 : 6 115
+1,3% en 5 ans
3% de la population départementale
7 570 logements, dont 79% de résidences principales
3 494 emplois, dont 2 820 salariés
1,6% des emplois départementaux

Comparateur de territoires, INSEE 2015

2 Présentation démographique

Croissance démographique

La communauté de communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon recense 14 449 habitants en 2016.
Réparti de la façon suivante selon les communes :

Code Insee	Libellé de commune	Population globale
01056	Boyeux-Saint-Jérôme	370
01068	Cerdon	764
01077	Challes-la-Montagne	185
01199	Jujurieux	2192
01200	Labalme	210
01242	Mérignat	124
01273	Neuville-sur-Ain	1645
01303	Poncin	1681
01304	Pont-d'Ain	2801
01314	Priay	1666
01331	Saint-Alban	171
01363	Saint-Jean-le-Vieux	1664
01404	Serrières-sur-Ain	125
01430	Varambon	531
Total		14129

Source : INSEE, RP 2014

Les communes de Jujurieux, Neuville-sur-Ain, Poncin, Pont d'Ain, Priay et Saint-Jean-le-Vieux regroupent chacune entre 1000 et 3000 habitants.

8 communes se situent en dessous de 1 000 habitants avec 124 habitants sur Mérignat, la plus petite commune.

Evolution de la population

Population	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon (200029999)	Ain (01)	France	Auvergne- Rhône-Alpes
Population en 2016	14 449	638 425	66 361 587	7 916 889
Densité de la population (nombre d'habitants au km ²) en 2016	84,8	110,8	104,9	113,6
Superficie (en km ²)	170,4	5 762,4	632 733,9	69 711,1
Variation de la population (taux annuel moyen entre 2011 et 2016, en %)	1,3	1,1	0,4	0,7
dont variation due au solde naturel : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, en %	0,3	0,4	0,4	0,4

dont variation due au solde apparent des entrées sorties : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, en %	1	0,7	0,1	0,3
Nombre de ménages en 2016	6 115	266 866	29 236 888	3 502 191
Naissances domiciliées en 2018	158	7 101	747 060	90 297
Décès domiciliés en 2018	137	5 025	606 756	68 547

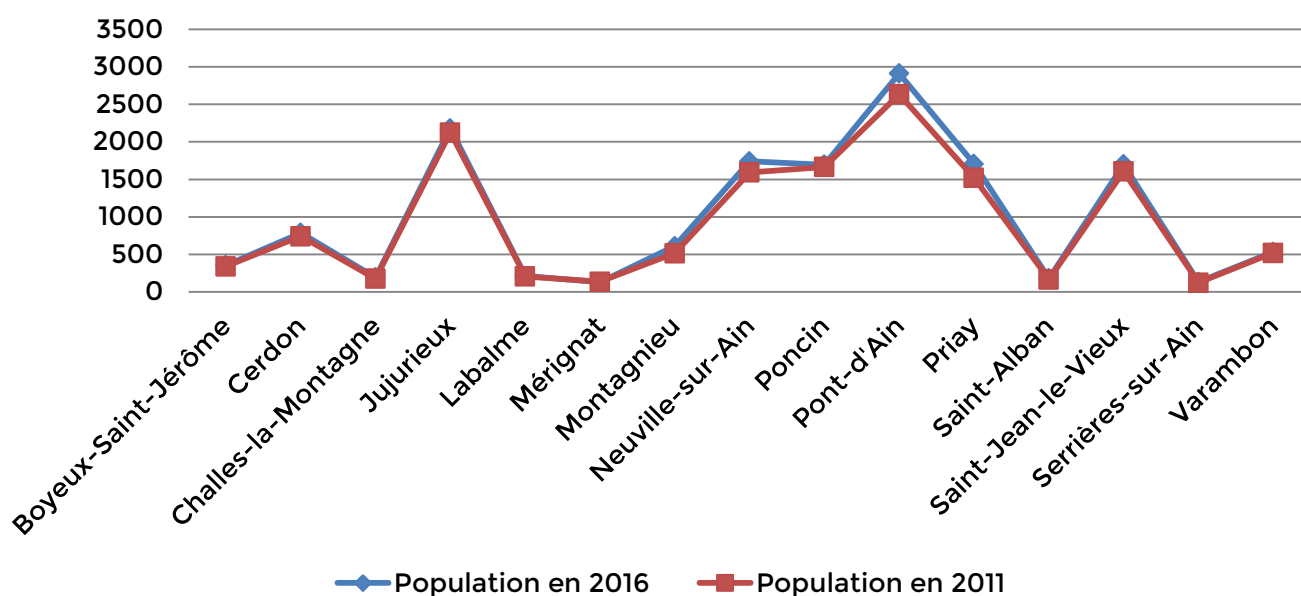
Sources : Insee, RP2011 et RP2016 exploitations principales en géographie au 01/01/2019

Le taux d'évolution annuel de la population entre 2011 et 2016 est bien supérieur au niveau national, régional et départemental.

Ainsi, le territoire se caractérise par une augmentation de la population de plus en plus marquée, dû majoritairement au solde migratoire avec davantage d'entrées que de sorties, le solde naturel est quant à lui inférieur aux variations départementales, nationales et régionales.

La part des ménages sur la communauté de commune est proche de la part dans l'Ain mais en dessous de la part nationale ou régionale.

Evolution de la population par communes (En nombre)



Libellé commune ou ARM	Population en 2011	Population en 2016	Nombre d'habitants	Evolution de la population sur les 5 ans	Evolution annuelle
Boyeux-Saint-Jérôme	339	354	15	4,24%	0,85%
Cerdon	741	785	44	5,61%	1,12%
Challes-la-Montagne	175	193	18	9,33%	1,87%
Jujurieux	2124	2181	57	2,61%	0,52%
Labalme	204	212	8	3,77%	0,75%
Mérignat	134	126	-8	-6,35%	-1,27%
Neuville-sur-Ain	1592	1741	149	8,56%	1,71%
Poncin	1665	1696	31	1,83%	0,37%

Pont-d'Ain	2636	2914	278	9,54%	1,91%
Priay	1521	1707	186	10,90%	2,18%
Saint-Alban	164	179	15	8,38%	1,68%
Saint-Jean-le-Vieux	1606	1699	93	5,47%	1,09%
Serrières-sur-Ain	122	131	9	6,87%	1,37%
Varambon	519	531	12	2,26%	0,45%

La population augmente légèrement entre 2011 et 2016 pour l'ensemble des communes de la communauté de communes Rives de l'Ain - Pays de Cerdon, à l'exception de Mérignat. Cette augmentation est plus marquée sur les communes de Pont d'Ain, Neuville-Sur-Ain et Priay pour les communes de plus de 1 000 habitants avec une évolution de plus de 100 habitants. Plusieurs petites communes se caractérisent par un taux élevé d'évolution compte tenu du nombre d'habitants.

Population par tranche d'âges

	2011	2016	Part de la population 2011	Part de la population 2016
0 à 14 ans	2 855	2 980	21%	21%
15 à 29 ans	1 958	2 119	14%	15%
30 à 44 ans	2 972	2 952	22%	20%
45 à 59 ans	2 639	2 944	19%	20%
60 à 74 ans	1 877	2 133	14%	15%
75 ans ou plus	1 241	1 321	9%	9%
TOTAL	13 542	14 449	100%	100%

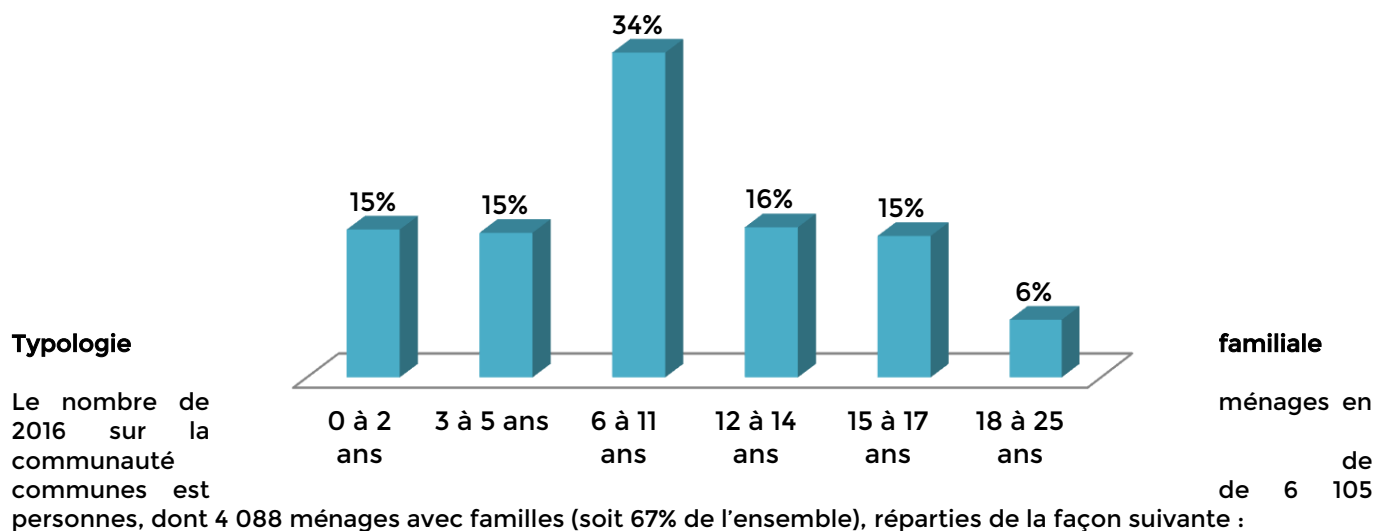
Source : INSEE, RP 2016

La population des personnes de moins de 30 ans augmentent légèrement tandis que la population entre 30 et 44 ans est en baisse et représente ainsi en 2016, 20% de la population totale. La tendance s'inverse ensuite pour les plus de 45 ans en augmentant légèrement, la part des tranches d'âges entres 45 ans et 75 ans gagne ainsi un point supplémentaire.

La population de moins de 14 ans représente 21% de l'ensemble de la population et est ainsi le taux le plus élevé.

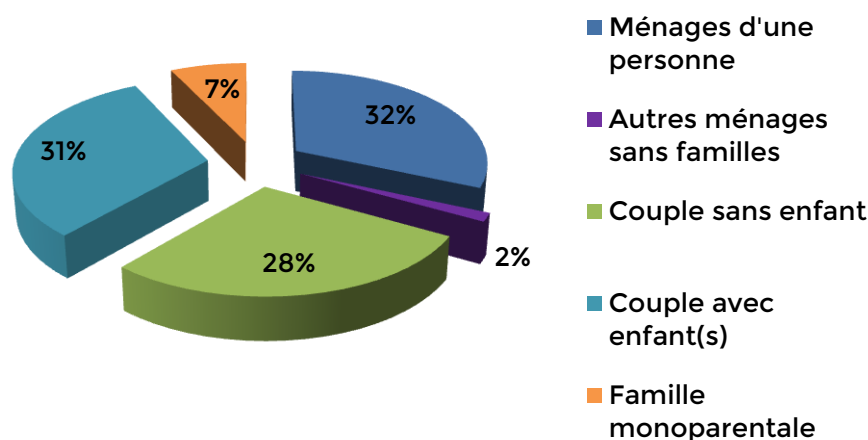
Concernant la part d'enfants sur le territoire de 0 à 24 ans, le territoire se caractérise par une part plus importante d'enfants de moins de 2 ans et de 5 et 6 ans au regard des éléments départementaux et régionaux.

Tranche d'âge des enfants (%)



- 1 732 ménages en couple sans enfant, représentant 28,4% des ménages, part plus élevée que la part nationale de 25,6% en 2014.
- 1 917 ménages en couple avec enfant(s), représentant 31,4% des ménages, part également supérieure à la part nationale de 25,8% en 2014.
- 439 familles monoparentales, représentant 7,2% des ménages, part inférieure à la part nationale de 8,7% en 2014.

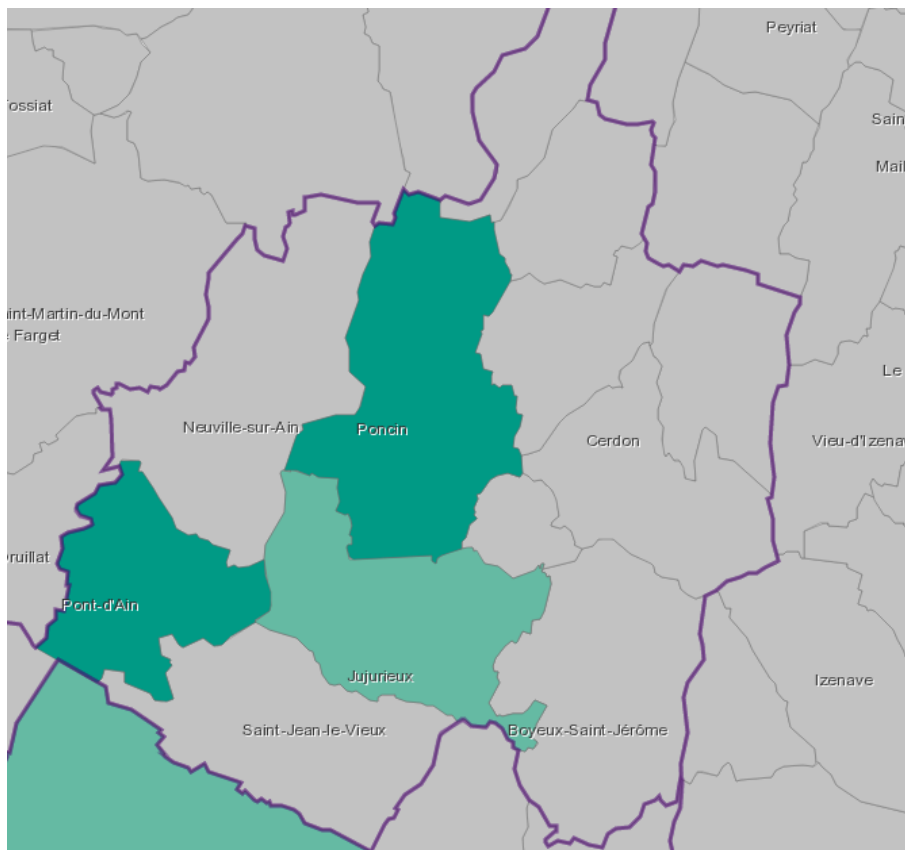
Typologie des ménages (%)



Au regard des données de la CAF et la MSA concernant la petite enfance, la part des familles avec un seul enfant de 0-5 ans (73%) au regard de l'ensemble des familles avec enfants, est supérieure à la part départementale et régionale, cette part s'inverse pour les familles avec 2 ou 3 enfants.

La composition familiale avec 1 parent en emploi et un parent au chômage est plus élevée qu'à l'échelle régionale et départementale au regard du total des familles en couple. Par ailleurs, la part de familles avec enfants dont le couple travaille est supérieure à la part départementale et régionale. Cependant, la part de familles monoparentales avec enfants de moins de 5 ans, chômeurs est également supérieure à la part départementale et régionale.

Concernant les familles avec des enfants de moins de 2 ans, la typologie en couple 1 chômeur ou inactif et un emploi est plus importante au sein de la communauté de communes qu'à l'échelle départementale ou régionale.



Observatoire départemental de l'accueil de la petite enfance - Ain

Le taux de monoparentalité des moins de 3 ans est de plus de 20% sur les communes de Pont d'Ain et Poncin.

La communauté de communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon est un territoire attractif avec une démographie dynamique, qui se caractérise par :

- ✓ Une croissance annuelle, due au solde migratoire positif ;
- ✓ Plus de 21% de la population a moins de 14 ans ;
- ✓ Plus de familles avec un seul enfant de 0-5 ans que dans le département

Logement

Logement	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon (200029999)	Ain (01)	France (1)	Auvergne-Rhône-Alpes (84)
Nombre total de logements en 2016	7656	308491	35535026	4392426
Part des résidences principales en 2016, en %	79,9	86,5	82,3	79,7
Part des résidences secondaires (y compris les logements occasionnels) en 2016, en %	8,5	5,6	9,6	11,8
Part des logements vacants en 2016, en %	11,7	7,9	8,1	8,5
Part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2016, en %	69,6	62,5	57,6	58,8

Source : Insee, RP2016 exploitation principale en géographie au 01/01/2019

La part des résidences principales en 2016 est inférieure à la part nationale et à la part départementale mais a toutefois augmenté entre 2011 et 2016, avec près du tiers des résidences construites avant 1919. Les constructions datent ensuite de 1971 à 1990. Majoritairement les logements sont des maisons (82,2%). Entre 2011 et 2016, les résidences principales et les logements vacants ont augmentés contre les résidences secondaires.

La part des logements vacants en 2016 est supérieure à la part nationale et au niveau départemental. Des variations de loyers sont observées au sein de l'intercommunalité. Ce taux de logements vacants a conduit à la mise en œuvre d'une étude par SOLIHA sur les logements et met en avant la nécessité de rénover une partie du bâti dans le centre des communes principales.

L'habitat individuel et les propriétés sont surreprésentés, avec une part des ménages propriétaires de leur résidence principale en 2016 supérieure au taux dans l'Ain.

50 logements sont recensés sur le marché locatif et 54 logements réhabilités pour les propriétaires occupants dans le cadre de l'OPAH 2015. Le taux de consommation de crédit est le plus fort au niveau départemental et a ainsi conduit à l'élaboration d'une étude pré-opérationnelle pour OPAH 2018.

Enfin, 400 logements neufs ont été construits ces dernières années.

Sous l'influence de la métropole lyonnaise, en proximité de Bourg en Bresse et d'Ambérieu-en-Bugey, le parc de logement du territoire est très inégalitaire suivant les communes de la CCRAPC :

- ✓ Une croissance du parc (construction neuve et transformations) ;
- ✓ Un taux de vacance (11.7%) élevé et peu de résidences secondaires (8.5%) au regard du niveau régional mais plus marqué que dans l'Ain

Catégories socio-professionnelles

Au regard des données INSEE, la communauté de communes se caractérise par un pourcentage plus élevée d'ouvriers et d'employés, en représentant plus de 20% des catégories socioprofessionnelles ; Les professions intermédiaires sont ensuite la 3^{ème} catégorie la plus représentée.

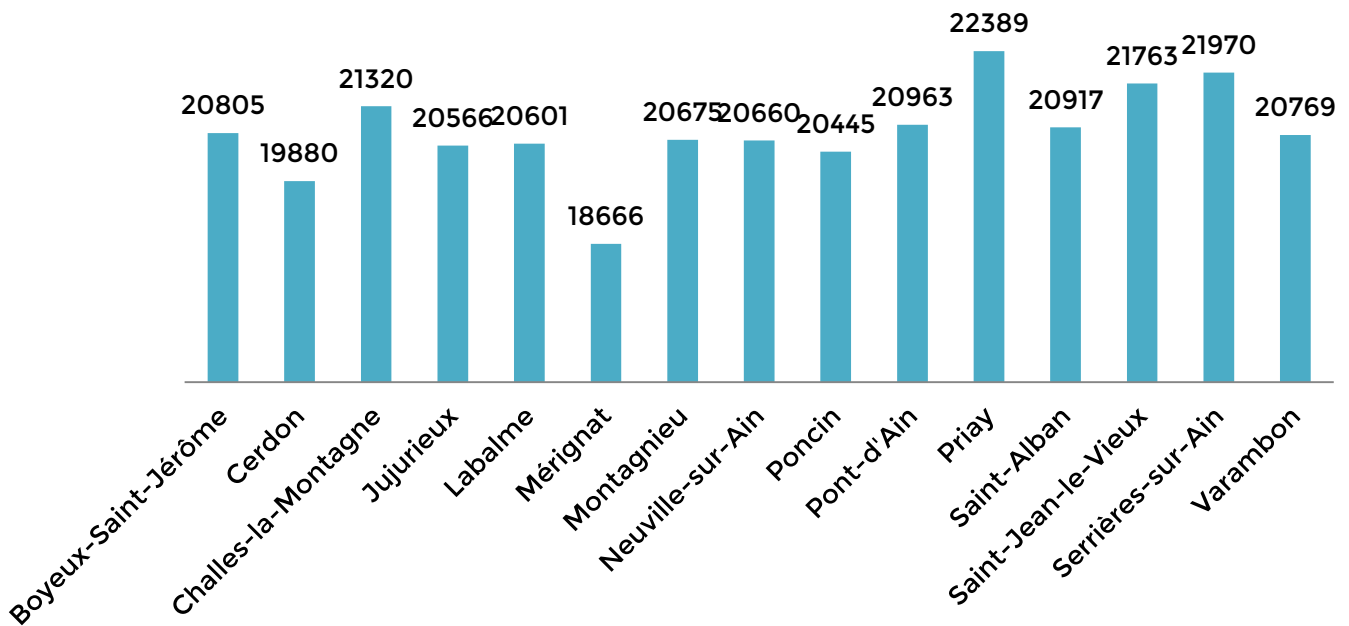
Pour près de 80% des actifs de plus de 15 ans ayant un emploi, travaillent dans une commune autre que la commune de résidence, ce taux a augmenté entre 2011 et 2016. A 85% la voiture, le camion ou la fourgonnette sont utilisés pour se rendre au travail en 2016.

Revenus

Revenus	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon (200029999)	Ain (01)	Auvergne-Rhône-Alpes (84)
Nombre de ménages fiscaux en 2016	5 884	253 423	3 338 422
Part des ménages fiscaux imposés en 2016, en %	50,5	53,8	52,6
Médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2016, en euros	20 961	22 272	21 478
Taux de pauvreté en 2016, en %	9,9	10,7	12,7

La part des ménages fiscaux imposés en 2016 est inférieure à la part départementale et régionale.

Médiane du niveau vie en 2016



La médiane du revenu disponible par unité de consommation en 2016 est également inférieure à la médiane départementale et régionale. Les communes de Challes-la-Montagne, Priay et Serrières-sur-Ain se caractérisent par un revenu médian par unité de consommation plus proche de la médiane régionale et de l'Ain, que les communes de Cerdon, Mérignat qui se situent en dessous des 20 000 euros.

Enfin, le taux de pauvreté en 2016 est inférieur au taux départemental et régional.

Emploi - Chômage au sens du recensement

	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon (200029999)	Ain (01)	France (1)	Auvergne-Rhône-Alpes (84)
Emploi - Chômage au sens du recensement				
Emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2016	3477	218946	26343023	3187186
dont part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2016, en %	81,2	86,7	86,8	86,1
Variation de l'emploi total au lieu de travail : taux annuel moyen entre 2011 et 2016, en %	-0,6	0,3	0	0,2
Taux d'activité des 15 à 64 ans en 2016	79,3	77,7	73,8	75,1
Taux de chômage des 15 à 64 ans en 2016	11,1	10,6	14,1	12,1

Sources : Insee, RP2011 et RP2016 exploitations principales en géographie au 01/01/2019

L'emploi total (salarié et non salarié) au lieu de travail en 2016 est de 3 477 sur la communauté de communes Rives de L'Ain - Pays de Cerdon, dont la part de l'emploi salarié au lieu de travail en 2016 est inférieure à la part nationale, régionale et départementale.

La variation de l'emploi total au lieu de travail (taux annuel moyen entre 2011 et 2016) est négative sur la communauté de communes, contre une variation positive à l'échelle départementale, régionale et nationale.

Le taux d'activité des 15 à 64 ans en 2016 est à l'inverse supérieur au taux d'activité national, régional et au niveau départemental.

Le taux de chômage des 15 à 64 ans en 2016 est au deçà du taux départemental, mais reste en dessous du taux régional et national.

Ressources et allocations

Concernant les données sur les allocataires, le territoire se caractérise par une présence plus importante d'allocataires concernant l'aide au logement en accession, et dans le parc privé.

Concernant les allocations familiales, la part d'allocataires avec la prestation entretien et enfance est plus marquée qu'à l'échelle départementale et régionale.

La part d'allocataires RSA est plus importante que dans l'Ain mais moins marquée qu'à l'échelle régionale.

Concernant le nombre de personnes concernées par les allocations, le territoire se rapproche des éléments départementaux et régionaux.

La part d'allocataires RSA en couple sans enfants, en couple avec 4 et plus d'enfants est plus importante qu'à l'échelle départementale et régionale.

Les familles monoparentales bénéficiaires du RSA avec enfants représentent également une part importante au regard des données départementales et régionales, notamment avec 1 ou 2 enfants.

Établissements

Établissements	CC Rives de l'Ain - Pays du Cerdon (200029999)	Ain (01)	France (1)	Auvergne-Rhône-Alpes (84)
Nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2015	1 209	52 453	6 561 892	811 966
Part de l'agriculture, en %	9,1	6,4	6	5,2
Part de l'industrie, en %	7,9	7,5	5,3	6,1
Part de la construction, en %	12,9	11,7	10,1	10,5
Part du commerce, transports et services divers, en %	55,8	60,5	64,8	63,2
dont commerce et réparation automobile, en %	16,9	17,3	16,2	15,9
Part de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale, en %	14,3	14	13,8	15,1
Part des établissements de 1 à 9 salariés, en %	20,1	24,2	23,1	22,9
Part des établissements de 10 salariés ou plus, en %	5	6,5	5,8	6

Source : Insee, CLAP (connaissance locale de l'appareil productif) en géographie au 01/01/2019

Le nombre d'établissements actifs au 31 décembre 2015 dans la Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays de Cerdon est de 1 209 structures, dont une part plus importante que dans le niveau départemental, régional et national sur le secteur de l'agriculture, de l'industrie et de la construction. La construction a connu une croissance importante (19%). La part est dans la moyenne concernant le commerce et la réparation automobile, l'administration publique, enseignement, santé et action sociale. La part des établissements de 1 à plus de 10 salariés est inférieure aux éléments nationaux, régionaux et départementaux. Enfin, on observe une concentration de l'agriculture et l'augmentation des pertes d'emploi (2,7%)

Le secteur d'activité industrielle est dominant (36%). La Communauté de communes est ainsi baignée par la tradition industrielle, une classe populaire dominante et quelques grosses entreprises (Ligne Roset, Tiflex, Groupe Floriot).

Le territoire se caractérise également par un taux d'activité de 78% et un taux de création d'entreprise important (16%) avec la création d'une dynamique entrepreneuriale. Pour autant le taux de concentration de l'emploi est à la baisse, avec une diminution des effectifs salariés.

Postes dans les établissements

Concernant les postes dans les établissements, la part de l'agriculture est supérieure à la part nationale (1,2% contre 1,1%), c'est également le cas pour la part de l'industrie et de la construction supérieure au regard de la part nationale (30,6% contre 13,9% et 17,4% contre 6% respectivement).

A l'inverse, la part du commerce, transports, services est inférieure à la part nationale (26,8% contre 46,5%) et de l'administration publique, enseignement, santé et action sociale est inférieure à la part nationale (24% contre 32,5%).

La communauté de communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon présente :

- ✓ Une médiane du revenu inférieure
- ✓ Un taux activité important mais une évolution négative d'emplois salariés depuis 5 ans
- ✓ Une forte proportion d'ouvriers et d'employés
- ✓ Une activité plus importante dans le secteur de l'agriculture, l'industrie et la construction
- ✓ Un taux de chômage dans la moyenne mais trois profils fragiles identifiés : - 25 ans, + 50 ans et parents isolés

Attractivité touristique

La communauté de communes se caractérise enfin par un environnement naturel préservé, avec des sites naturels remarquables (paysage et rivière de l'Ain) et des richesses patrimoines et culturelles (label « Vignoble et découverte »), ainsi que des sites touristiques bien identifiés. (Grotte de Cerdon (46 000 visiteurs en 2017), musée de soierie (Plus de 10 000 entrées en 2017)) et une réouverture prévue de la cuivrerie de Cerdon (projet départemental inscrit au CPIER)

Un partenariat est en place entre la communauté de communes avec le Département, propriétaire des collections du musée des soieries. Un Contrat de Plan Interrégional Etat-Régions (CPIER) Massif du Jura du développement du Musée des Soieries Bonnet existe. Ain tourisme (création et amélioration de produits touristiques) accompagne le développement du musée.

La CCRAPC a été identifiée dans le territoire « Pays du Cerdon » dans le cadre du Livre blanc du tourisme de l'Ain 2016-2021, et a été intégrée dans la carte touristique du Département des dix visites incontournables.

L'Office de Tourisme propose 3 points d'accueil et a accueilli 4 460 visiteurs en 2017 et sur les sites touristiques. Il propose des visites guidées, des produits packagés, des publications pour le public.

Enfin, 300 km de sentiers de randonnée balisés sont répertoriés et entretenus en partenariat avec le comité départemental de randonnée pédestre.

Le site joui également de la proximité du festival international de musique baroque (Ambronay).

Les enjeux du territoire identifiés par le projet de territoire :

- ✓ Accroissement démographique important en 8 ans
- ✓ Une population modeste et potentiellement fragile
- ✓ Une présence forte de familles monoparentales
- ✓ Un isolement
- ✓ Une déperdition des services de proximité
- ✓ Une mobilité restreinte (peu ou pas existante)
- ✓ Une concentration de l'agriculture de plus en plus prégnante
- ✓ Une disponibilité foncière limitée pour les zones économies et industrielles.

II PRESENTATION ECONOMIQUE ET ASSOCIATIVE

Le diagnostic prospectif OPAH mené en 2017 propose une fiche d'identité sur chacune des 14 communes. Ce diagnostic met en avant des différences entre les communes concernant leur attractivité et leur dynamique, éléments ressortant également des entretiens avec les partenaires et des questionnaires.

1. Les profils des communes

Ainsi les communes se découpent en deux grandes catégories :

- Les communes proches des axes autoroutiers permettant une activité professionnelle dans les grands pôles d'activités tout en bénéficiant d'installations scolaires de proximité.
- Les communes attractives mais pouvant rencontrer des difficultés pour le développement des équipements et services, et avec une population déjà bien installée dans la commune.

Communes	Population	Logements	Projets et remarques
Boyeux-Saint Jérôme	Une attractivité importante et un solde naturel et migratoire positif	Un parc de logement limité et ancien	
Cerdon	Un solde naturel négatif Un renouvellement urbain spécifique	Un parc social et des constructions neuves	
Challes La Montagne	Une attractivité limitée Démographie décroissante	Un parc social mais des vacances	
Jujurieux	Une attractivité importante Démographie en forte croissance Une population majoritairement seule et âgée	Un parc de logement à loyer modéré actif Une offre insuffisante	Un projet de cœur de ville en cours (commerce, logements, projet écosphère)
Labalme	Une démographie croissante Des ménages essentiellement actifs avec des enfants	Un parc de logement à loyer modéré entretenu Un parc de logement PO dégradé	Un projet de bâtiment pour accueillir la nouvelle école (1 classe primaire)
Mérignat	Une démographie croissante Des ménages majoritairement sans enfants	Un parc logement social faible, Un parc de logement majoritairement dégradé,	
Neuville sur Ain	Une démographie croissante Un solde naturel, Des ménages locatifs jeunes avec ou sans enfants, et des ménages propriétaires modestes	Un parc social existant Une offre faible	
Poncin	Une démographie croissante et un solde naturel comme migratoire positif,	Un parc social et un projet de lotissement en attente. Une demande forte, parc ancien prioritaire.	
Saint Alban	Une démographie croissante Des installations importantes	PO jeunes et actifs	
Pont d'Ain	Démographie croissante	Logements sociaux présents PO âgées Des freins à la résorption du vacant	Projet d'un groupe scolaire en étude,

Priay	Démographie croissante Attractivité professionnelle du fait de la proximité avec Ambérieu (base aérienne)	Jeunes ménages avec enfants sur le parc locatif - lotissement en travaux	Problématiques possibles concernant le stationnement et la circulation sur Priay Des équipements insuffisants. Des commerces ont été fermés en 2017 sur Priay.
Saint Jean Le Vieux	Démographie croissante Un solde naturel et des arrivées de jeunes ménages avec enfants	Existence de logements sociaux Des limites dans les constructions neuves Un parc dégradé	Des projets à l'étude Projet éventuel en équipement scolaire
Serrières sur Ain	Démographie croissante avec un solde migratoire positif	Une offre forte et insuffisante (ménages actifs avec enfants majoritairement) Peu de locatif, des résidences secondaires,	
Varambon -	Démographie croissante	10 logements sociaux en projet	Développement de la population limité (circulation et encombrement)

2. Les Structures présentes sur la communauté de communes :

Les services à la population

Une Maison de Services Au Public est ouverte depuis 2016 sur Poncin.

Un projet éducatif de territoire est identifié depuis 2013 avec les orientations suivantes définies en 2016 :

- L'accueil du public maternel,
- La communication,
- La parentalité.

La CCRAPC a été identifié comme territoire témoin dans le bilan départemental 2016.

Les actions du territoire ont été intégrées dans le Schéma Départemental des Actions Educatives et des Services aux Familles (S.D.A.E.S.F.) "Naître, grandir et s'épanouir dans l'Ain" (2015-2020), avec notamment la mise en avant de la manifestation « sur un air de familles » 2017.

En juillet 2017, un programme Annuel de Soutien aux Actions Educatives (P.A.S.A.E.) a fait l'objet d'une convention avec la DDCS, et un contrat enfance jeunesse existe avec la CAF et la MSA.

Les équipements et services scolaires

⇒ Le groupe scolaire de Jujurieux (Maternel et primaire)	⇒ Un équipement scolaire (10 classes), primaire sur Priay	⇒ Un équipement scolaire (8 classes maternelles)
⇒ Un équipement scolaire sur Boyeux-Saint Jérôme	⇒ Un équipement scolaire (14 classes) sur Pont d'Ain,	⇒ Un équipement scolaire (8 classes maternelles et primaires) sur Saint Jean Le Vieux
⇒ Un équipement scolaire sur Poncin	⇒ 3 classes sur Cerdon	⇒ Un équipement scolaire (7 classes) sur Neuville sur Ain
	⇒ Le collège de Pont d'Ain	⇒ Le collège de Poncin

Un contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité au sein des deux collèges de Poncin et Pont d'Ain, en partenariat avec l'Education Nationale, la CAF, l'UDAF et la Fédération de lutte contre l'illettrisme depuis 2017 est en place.

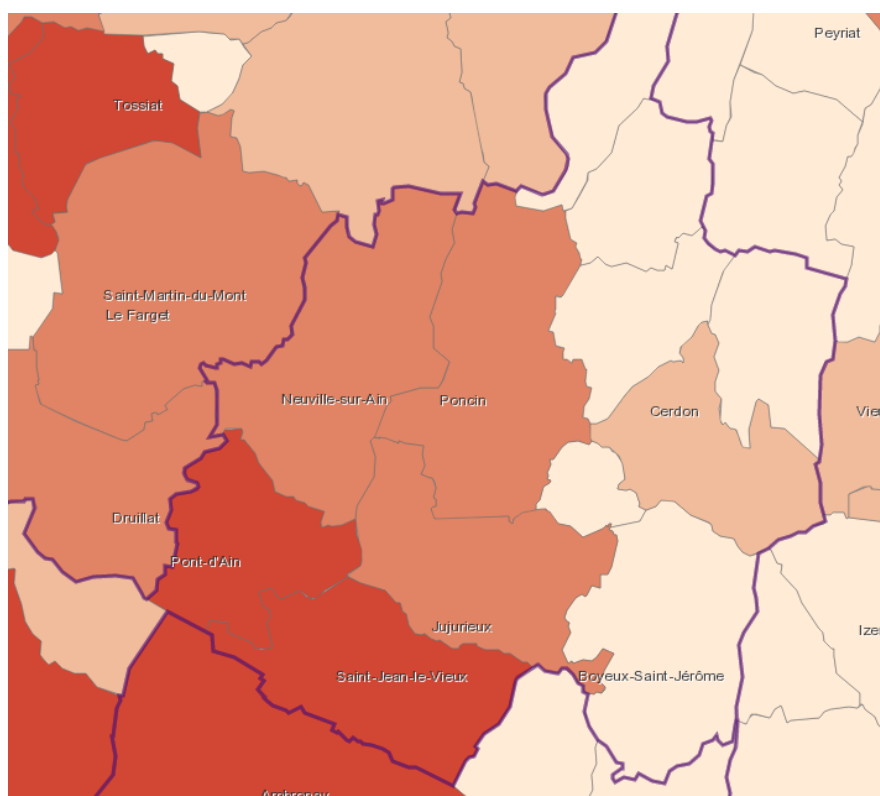
Une convention avec le département pour un poste d'intervenant musical en milieu scolaire financé jusqu'en 2017 dans le cadre du Schéma Départemental de Développement des Enseignements Artistiques (S.D.D.E.A.) existait. Depuis, des interventions dans les écoles primaires ont été mis en place avec deux intervenantes musicales.

Un soutien au financement des transports USEP est mis en place.
 Une banque de matériels sportifs est mise à disposition pour toutes les écoles.

Les équipements dans le domaine de la petite enfance

⇒ Une crèche sur Pont d'Ain	⇒ Une crèche sur Poncin	⇒ Des assistantes maternelles	⇒ Une crèche sur Saint Jean Le Vieux
-----------------------------	-------------------------	-------------------------------	--------------------------------------

Trois multi-accueils (64 berceaux) (Pont d'Ain, Poncin et Saint Jean Le Vieux) et un Relais Parents Assistantes Maternelles (RPAM) existe sur la communauté de communes.

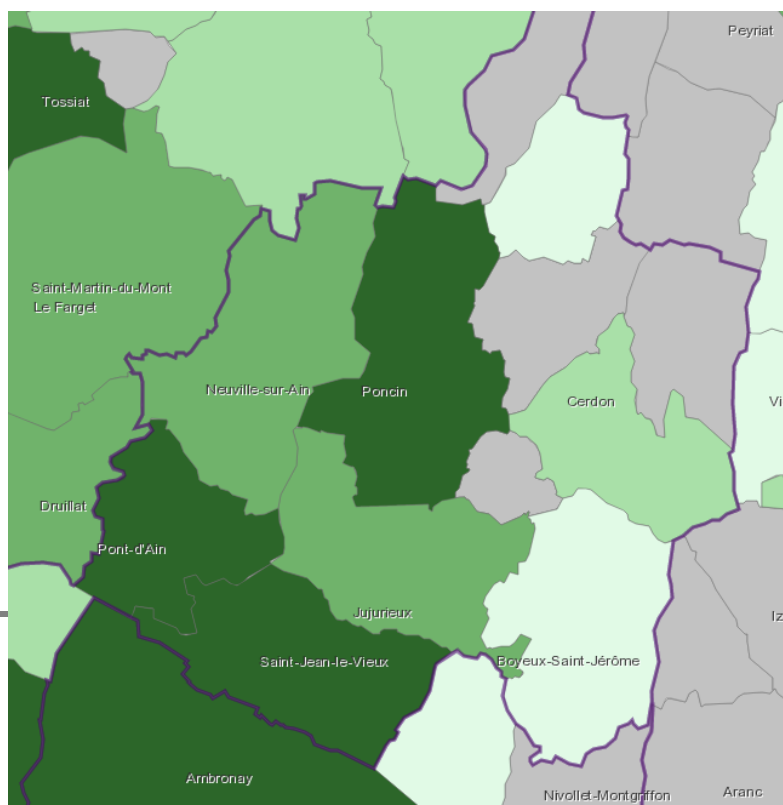


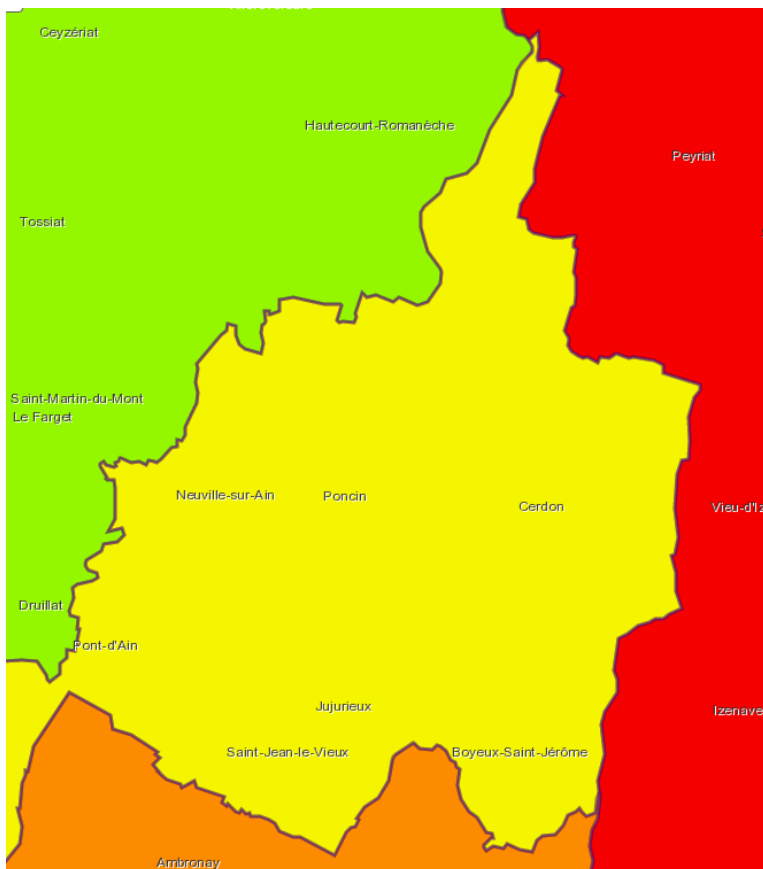
Le nombre de places assistants maternels par commune est plus important sur Pont d'Ain et Saint-Jean-Le-Vieux avec 51 à 100 places. Neuville-sur-Ain, Poncin et Jujurieux, disposent quant à eux de 26 à 50 places.

Le taux d'assistant maternel de 55 ans et plus est plus marqué sur la commune de Saint Jean Le Vieux, avec 25 à 50% des assistants maternels ayant plus de 55 ans.

L'observatoire de la petite enfance identifie 2 Relais assistants maternels, l'un sur Pont d'Ain et l'autre sur Saint Jean Le Vieux.

Concernant le nombre de places d'EAJE EPCI 2019 identifiés, les places d'accueil par commune sont plus importantes (entre 51 et 100 places sur les 3 communes disposant des multi-accueils





Le taux de couverture du territoire de la Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays de Cerdon est de 70 à 80%. (71,06%)

Hors, pour répondre aux besoins d'un territoire, la Commission départementale de l'accueil des jeunes enfants (CDAJE) estime le taux de couverture satisfaisant à partir de 80%.

- PONT-D'AIN : 92,65%
- NEUVILLE-SUR-AIN : 41,67%
- SAINT-JEAN-LE-VIEUX : 96,67%
- JUJURIEUX : 41,25%
- BOYEUX-SAINT-JEROME : 42,86%
- CERDON : 27,27%
- SAINT-ALBAN : 37,50%
- PONCIN : 155,66%
- VARAMBON : 47,83%
- CHALLES-LA-MONTAGNE : 57,14%

Le taux de couverture réel du besoin d'accueil régulier des moins de 3 ans est de 77%. Le nombre d'enfants de moins de 3 ans dont les parents travaillent est estimé à 458 pour 501 enfants de moins de 3 ans.

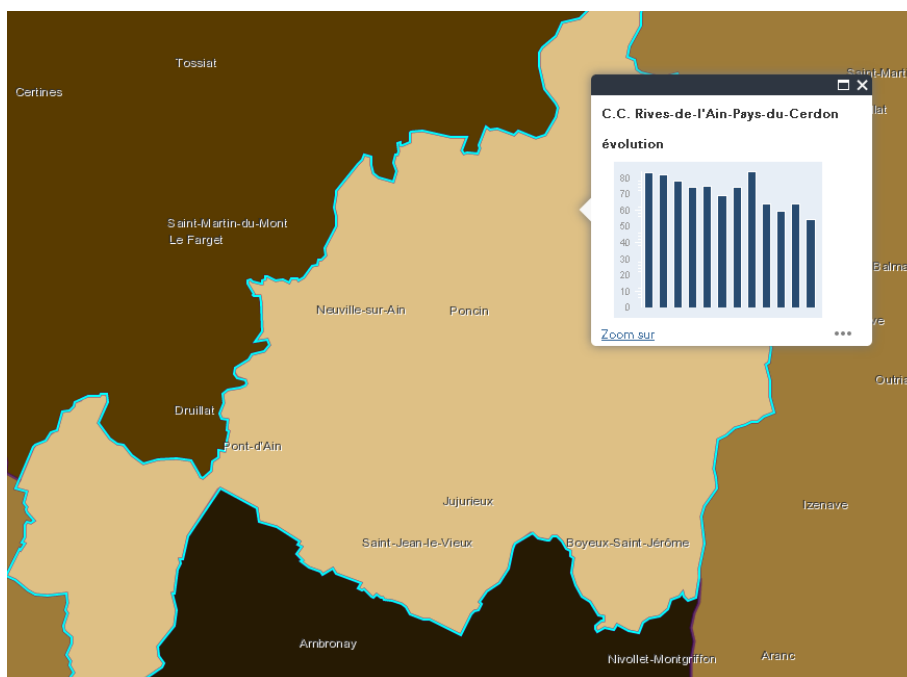
Les équipements de Loisirs (sportifs, culturels, associatifs)

⇒ Un centre de loisir sur Jujurieux	⇒ Un centre de loisirs sur Pont d'Ain	⇒ 10 accueils de loisirs périscolaires	⇒ Une buvette associative ⇒ Une bibliothèque
-------------------------------------	---------------------------------------	--	---

Deux accueils de loisirs pour les 3-11 ans sont présents ainsi que dix accueils de loisirs périscolaires (1 191 enfants), des ateliers d'initiations (1 350 inscriptions) ont été mis en place dès la première année de la réforme des rythmes éducatifs.

Concernant les jeunes, 12-15 ans, un accueil de loisirs jeune existe. Par ailleurs, la mission locale d'Ambérieu-en-Bugey réalise des permanences pour les jeunes de la communauté de communes.

Concernant les offres d'accueil des 3-5 ans, Le nombre de places en périscolaire chez les assistants maternels pour la communauté de communes, est estimé entre 0 et 50 places et avec une évolution à la baisse.



43 associations sont recensées à Pont d'Ain, au total c'est 225 associations identifiées sur la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon.

Les commerces dans le domaine de l'alimentation

⇒ Un dépôt de pain, des boulangeries	⇒ Une épicerie,	⇒ Des bars et une guinguette
⇒ Deux boucheries	⇒ Des restaurants	⇒ Un hôtel restaurant

Autres commerces :

⇒ Un coiffeur	⇒ Un fleuriste	⇒ Un tabac presse
⇒ 4 commerces de beauté	⇒ Un office de tourisme	

Entreprises

⇒ Activité viticole importante	⇒ Brasseur	⇒ Entreprise Floriot
⇒ SOCATRA	⇒ SARL Renardat-fache	⇒ TIFLEX
⇒ STIB	⇒ Intermarché	⇒ Transports Rousset
⇒ Reydellet	⇒ Transports Mancuso	⇒ Artisans
Entreprises Michaud	SOFRAGRAINS	Styl'Monde thermoformage
Ligne Roset	Perraud	VICAT

L'aménagement des espaces d'activités a fait partie des gros projets menés par la communauté de communes afin d'accompagner le dynamisme des entreprises sur ce secteur.

Ainsi, 4 écosphères accueillent des entreprises :

- la plateforme logistique (Point d'Ain) 50 emplois, 12 cellules de 6 000 M2, un accueil à terme de 300 salariés,
- l'espace innovation de 50 hectares entre point d'Ain et Saint Jean le Vieux (industrielles, services et logistiques) projet lancé en 2017 et lancement des travaux en 2019 sur 20 hectares.
- 2 espaces d'activités économiques (St Jean le lieux et jujurieux) pour l'artisanat.

La CCRAPC a été identifiée comme acteur stratégique du SCOT BUCOPA (porte d'entrée nord), du fait de son orientation vers Bourg en Bresse et vers le pôle Oyomax (plastergie).

Le secteur de la santé et médico-social

Les professionnels de santé sont présents sur la communauté de communes à travers une maison de Santé pluri professionnelle sur Pont d' Ain regroupant ainsi :

- Médecins,
- Infirmiers,
- Masseurs-Kinésithérapeutes

4 pôles médicaux existent sur les communes de Poncin et Pont d'Ain, Saint Jean Le Vieux.

⇒ Médecin : 20	⇒ Dentistes : 9	⇒ Pharmacie : (
⇒ Infirmiers : 25	⇒ Service d'aide à domicile : 1	⇒ 3 ostéopathes
⇒ kinésithérapeutes : 8	⇒ 4 orthophonistes,	⇒ Psychologue : 3

Aucun pédiatre ni gynécologue n'est présent sur ce secteur, le plus proche est Ambronay. Une infirmière scolaire travaille avec les écoles.

Des professionnels du social sont disponibles à proximité à travers le Point Accueil Solidarité sur Pont d'Ain. La PMI est également présente sur Pont d'Ain. Par ailleurs, un Centre de planification et d'éducation familiale (CPEF) existe sur Ambérieu-en-Bugey et Bourg en Bresse. Les CPEF sont des lieux d'écoute, d'information (santé, sexualité, contraception, problème conjugaux et familiaux) et de consultations médicales.

Concernant les structures médico-sociales, la Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays de Cerdon regroupe :

- 2 EHPAD sur Cerdon, et Pont d'Ain
- 2 résidences autonomes sur Saint Jean le Vieux (MARPA) et Priay
- Un portage de repas à domicile pour les personnes âgées : 114 bénéficiaires en 2016 pour 13 091 repas servis. Le service s'est étendu aux week-end et jours fériés depuis janvier 2017.
- Un service à domicile et un SSIAD
- Un Projet CLIC en 2019 a été envisagé sur la CCRAP, mais le choix a été de maintenir un accueil de 1er niveau sans prestations individuelles

La communauté de Communes étant au carrefour de villes plus importantes (Ambérieu et Bourg en Bresse), les services se voient délocaliser vers ces villes, nécessitant ainsi pour les personnes un moyen de transport pour s'y rendre.

Le centre hospitalier le plus proche se trouve Sur Ambérieu (Hôpital privé d'Ambérieu) et sur Nantua (Hôpital hospitalier du Haut Bugey)

Divers

Déchets : Un collecte des emballages par apport volontaire aux petites communes et existence de 3 déchetteries intercommunales (Jujurieux, Poncin et Pont d'Ain)

Voirie : Réseau à 65% renouvelé depuis 17 ans

Les opportunités sur le territoire :

- ✓ L'essor démographique du territoire et son accès aux services et aux soins
- ✓ L'existence de bâtiments et d'équipements publics (communes et communauté) qui nécessitent des mises aux normes (accessibilité, ...)
- ✓ La nécessité d'adapter ces infrastructures et équipements à cette évolution de la population

En parallèle, lors des diagnostics précédents, dans le domaine économique et touristique, plusieurs thématiques avaient été jugées comme prioritaires :

- le développement économique,
- l'attractivité touristique,
- « s'installer durablement »,
- l'innovation sociale,
- le marqueur identitaire du territoire,

5 groupes de travail avaient ainsi identifiés les potentialités et lacunes du territoire :

POTENTIALITES	LACUNES
Des actions sociales intercommunautaires efficaces (petite enfance, jeunesse, personnes âgées) 3 EHPAD 1 SAD ADAPA 1 MSP (Poncin) 225 associations culturelles et sportives	Locaux petits, inadaptés et fréquentations limitées (vigilance sur Périscolaire) Baisse fréquentation ALSH (au moment collège) Publics peu ou pas touchés Services de proximité en déperdition (petits commerces, MSP, postes, trésorerie) Population modeste et potentiellement fragile (CSP) et écart de revenus Fragilités en matière de fécondité, concentration des familles monoparentales et nombreuses
Dynamique depuis 2011 de réhabilitation des logements et revitalisation des bourgs centres (104 logements)	Pression foncière, taux de vacance, limite de l'offre locative, parc de logements vieillissant, déperdition de commerces de proximité,
Tradition industrielle, potentielle en dynamique entrepreneuriale et projets d'extension ou création d'espaces d'activité (Ecosphères)	Taux de chômage (11%) et un public fragile, des pertes d'emploi, des mouvements pendulaires, baisse du taux de concentration (60% en 2010) Manque de foncier pour le développement des entreprises locales, ni offre immobilier pour l'installation des entreprises, limite des transports en commun et du haut débit
Des sites, un produit unique le vin de cerdon actuellement reconnu, une qualité paysagère et un territoire accessible Existence d'un livre blanc du département (thématiques de destination, axe de la CCRAPC vers la culture et oenotourisme, parc des oiseaux, numérique, pays du cerdon)	Pas d'identité marquée Restriction dans l'offre touristique (restauration, hébergements avec 83% une offre de lit en camping, services et transports en commun) Une forte saisonnalité et peu d'offres portées par des hébergeurs
Echangeur autoroutier pont d'Ain	Transport collectifs peu développés, utilisation principale de la voiture, gare peu desservie (Pont d'Ain), accès haut débit partiel

Les axes de progression déjà identifiés touchent ainsi :

- Le maintien et le développement de la qualité des services existants
- La réponse aux besoins de services et notamment l'insertion des jeunes et parents isolés
- L'anticipation vis-à-vis de la désertification médicale
- L'équilibre du territoire en termes d'habitat
- Le parcours résidentiel des jeunes, ménages modeste, et seniors au plus proches des services offerts localement
- Le maintien à domicile des personnes âgées
- La lutte contre la vacance des logements
- L'accès aux commerces de proximité
- La création des conditions propices au maintien et au développement des entreprises locales, de l'implantation des entreprises extérieures et favorables à la création d'emplois
- La possibilité d'offrir un avenir aux jeunes issus du territoire
- Le développement, l'appropriation et le partage du tourisme culture / patrimoine/œnotourisme
- La concentration des investissements touristiques, partenaires pour des séjours
- Faciliter l'accès aux activités et aux sites
- L'implantation d'opérateurs touristiques, démarche d'accueil et d'information, s'appuyer sur les sites relais
- Le développement d'une offre de mobilité notamment vers les publics fragiles
- L'encouragement du covoiturage
- Le développement d'une responsabilité éducative qui soit collective et partagée sur le territoire
- La création de lien avec les familles notamment parents isolés et / ou en difficultés
- Le développement de démarches d'insertion par l'activité économique

L'ETUDE DE BESOINS

Les personnes enquêtées ont été choisies de manière aléatoire sur les listes électorales des 14 communes du territoire de l'enquête. 13 communes ont ainsi participé à l'enquête auprès de la population : Cerdon, Challes-la-Montagne, Jujurieux, Labalme, Mérignat, Neuville-sur-Ain, Poncin, Pont-D'ain, Priay, Saint-Alban, Saint-Jean-Le-Vieux, Serrières-Sur-Ain, et Varambon.

Population cible

L'objectif prioritaire a été d'interroger les tranches d'âge des 20 à 49 ans, premiers concernés par les services et équipements en direction des familles. Au sens du recensement de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (INSEE), cette population cible était de 5 319 personnes en 2014 sur la communauté de communes Rives de l'Ain- Pays de Cerdon.

Méthode d'enquête

L'enquête a été réalisée par des habitants bénévoles des communes. Elle s'est déroulée sous forme d'entretiens individuels au domicile de la personne à l'aide d'une grille d'enquête élaborée au préalable. Les résultats ont été recueillis de manière anonyme, avec la seule référence de l'enquêteur figurant sur le questionnaire.

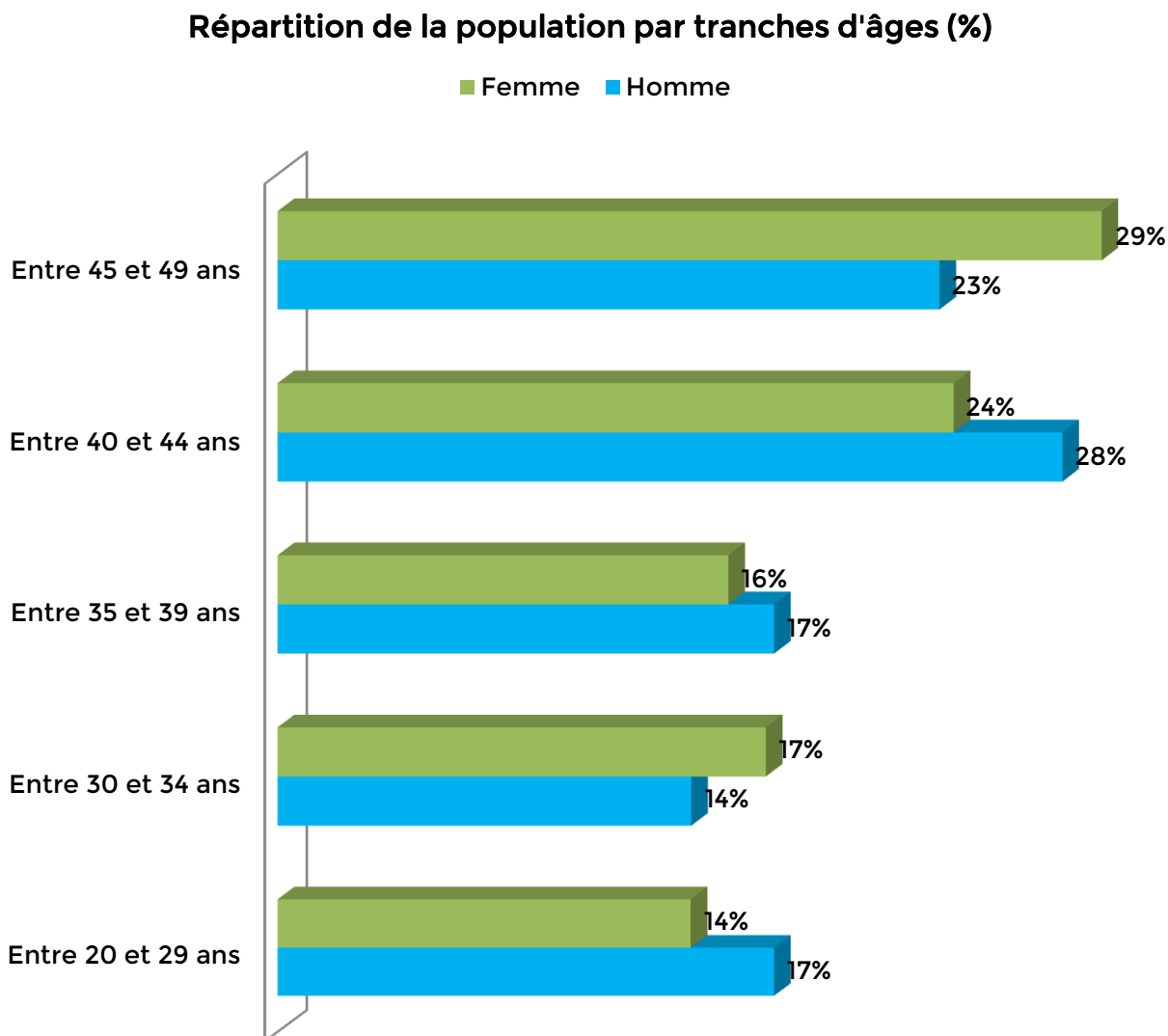
L'enquête a été réalisée par plus de 20 personnes bénévoles des communes partenaires.

Cette étude s'articule en trois axes principaux qui permettent d'analyser les besoins des familles sur la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon :

- Caractéristiques sociodémographiques et conditions de vie
- Vie quotidienne et cohésion sociale
- Les Attentes et besoins

I. DONNÉES SOCIODÉMOGRAPHIQUES

1. Répartition par tranches d'âge

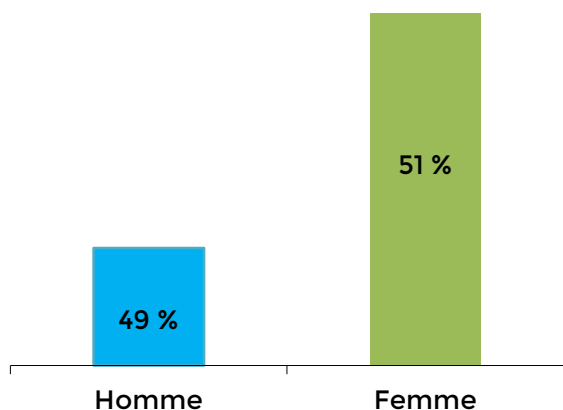


Concernant l'échantillon, on constate que les plus de 40 ans représentent plus de 50% de l'échantillon, avec une répartition 45-49 ans plus marquée entre les hommes et les femmes dans la tranche d'âge 45-49 ans.

A l'inverse, les personnes entre 20 et 35 ans représentent un tiers de la population interrogée.

On constate que l'écart hommes/femmes s'inverse sur la tranche d'âge 40-44 ans et 20-29 ans avec une représentation plus marquée des hommes.

Répartition par sexe (%)



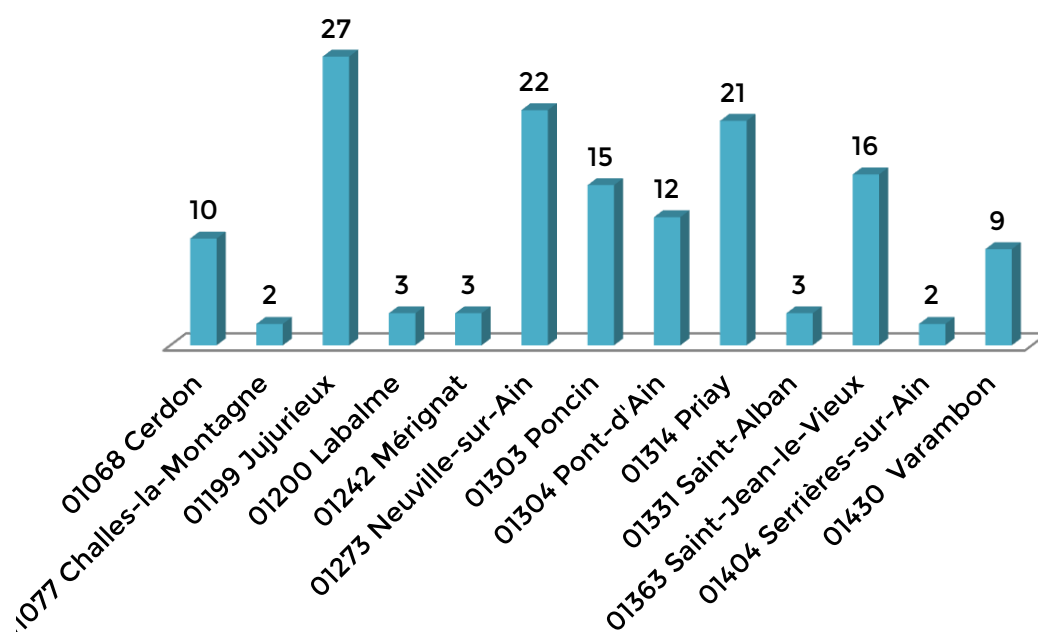
2. Répartition par sexe

Parmi les personnes interrogées, on notera une majorité de femmes, 76 femmes contre 69 pour les hommes.

Bien que cet écart soit faible, ce constat correspond à la tendance nationale.

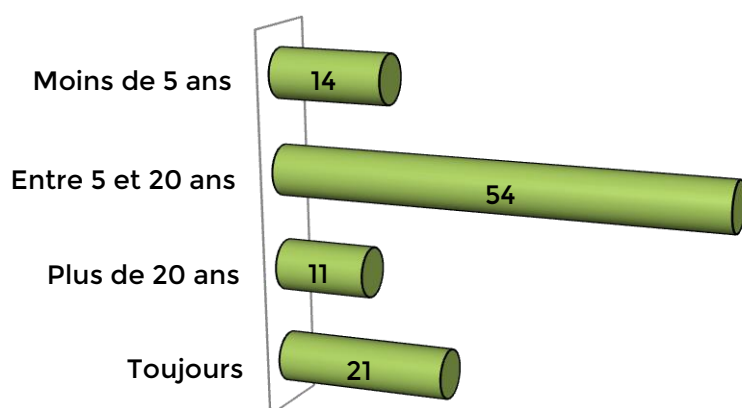
Le nombre d'enquêtés le plus élevé se situe sur Jujurieux avec 27 questionnaires, soit 20% du panel loin devant le second : Neuville sur Ain avec 22 questionnaires, et Priay avec 21 questionnaires puis Saint-Jean-Le-Vieux et Poncin respectivement avec 16 et 15 questionnaires.

Nombre de questionnaire par communes



3. Le lieu de résidence

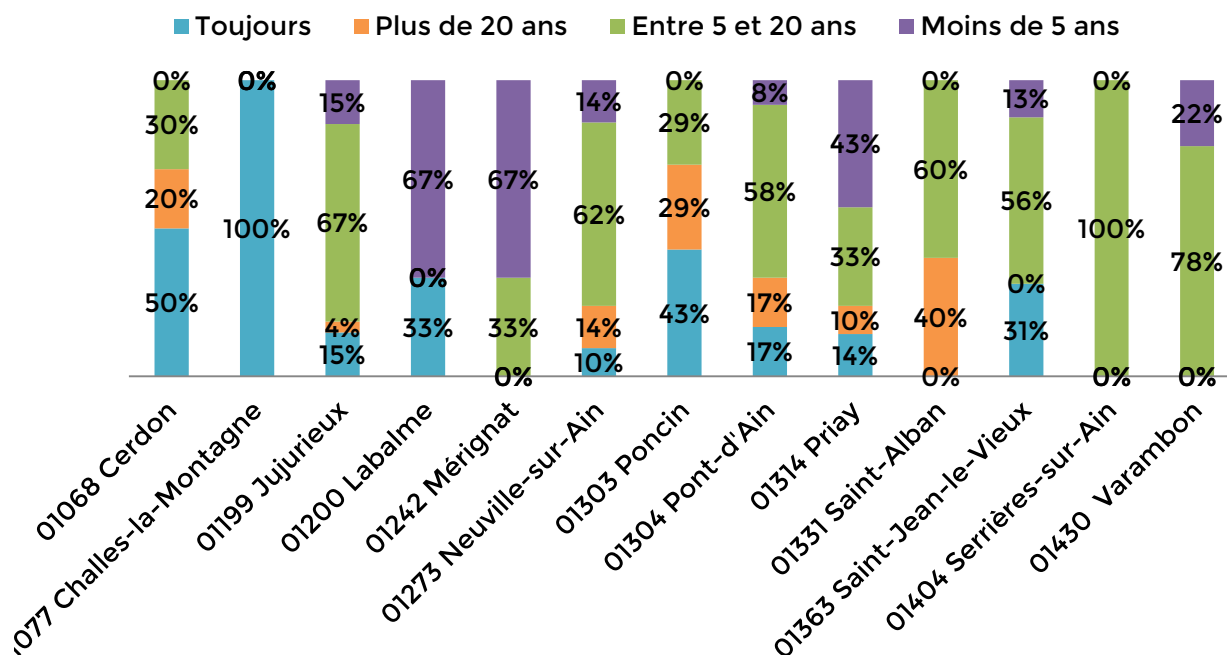
Ancienneté dans la commune de résidence (%)



Plus de la moitié des personnes interrogées vivent dans la commune depuis 5 ans et en dessous de 20 ans. 20% des personnes vivent depuis toujours dans la commune, soit respectivement 74 personnes et 28 personnes.

Ces chiffres sont le signe d'une sédentarité dans les communes. Saint-Jean-le-vieux, Poncin et Cerdon se caractérisent par un nombre de personnes vivant depuis toujours dans la commune plus important que sur les autres communes.

Ancienneté en fonction de la commune (%)



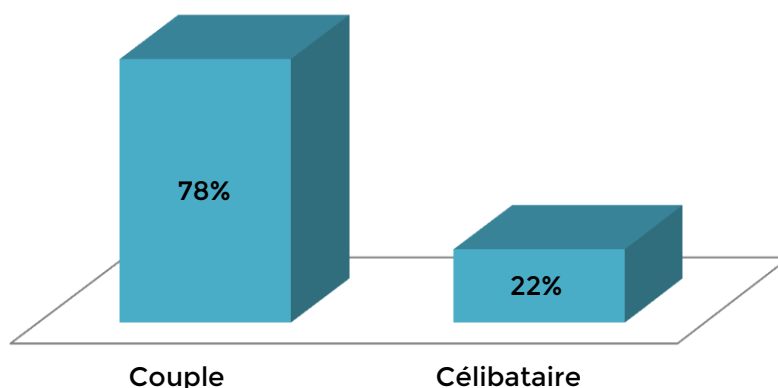
La population nouvellement installée est plus présente sur les communes de Labalme, Mérignat et Priay, et la population installée entre 5 et 30 ans sur Varambon, Serrières sur Ain, Saint-Alban, Neuville sur Ain et Jujurieux.

A l'inverse les communes de Challes la montagne, Cerdon et Poncin, se caractérisent par une ancienneté bien plus importante avec des personnes présentes depuis toujours sur la commune.

3. La situation familiale

Situation matrimoniale

Situation administrative (%)

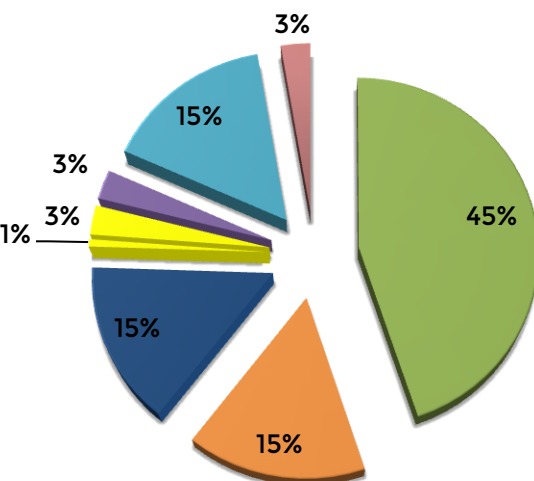
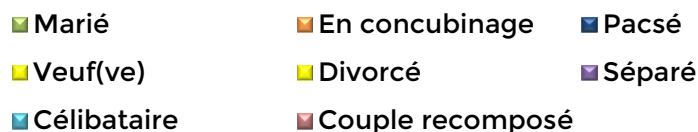


115 personnes interrogées sont en couple (78%). Cela représente ainsi plus des deux tiers de l'échantillon contre 22% de célibataires, soit 32 personnes.

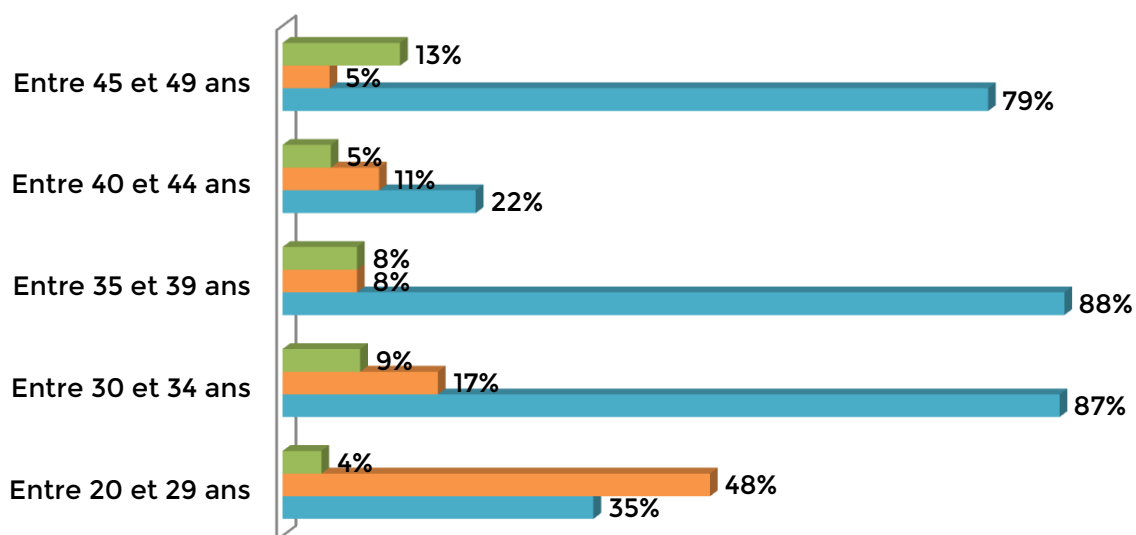
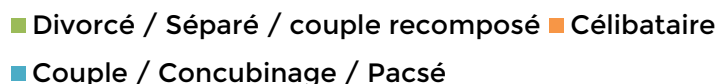
Parmi les personnes interrogées, ceux en couple sont majoritairement mariés. 45% des personnes sont en concubinage ou pacsé.

Les couples recomposés représentent une faible part des répondants avec 4 personnes. Parmi les 32 personnes vivant seules, 8 personnes sont divorcées ou séparées, et 23 personnes sont célibataires. Une personne est veuve.

Situation familiale (%)



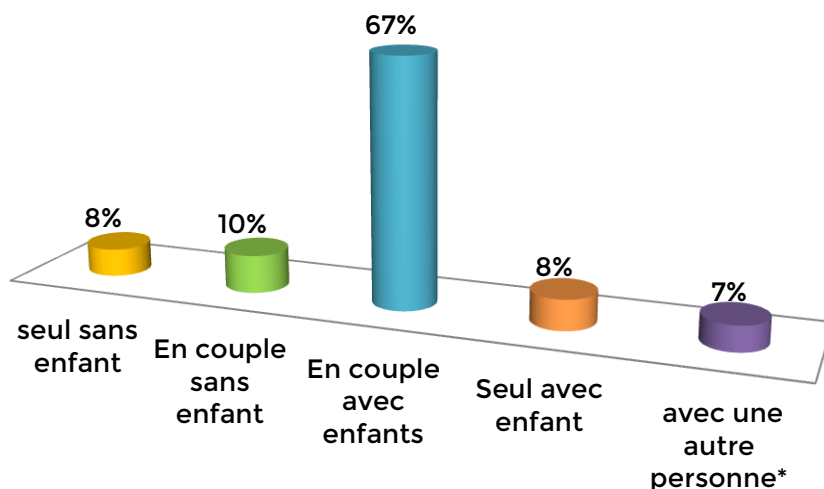
Situation matrimoniale selon l'âge (%)



En toute logique, le nombre de personnes vivant en couple augmente avec l'âge des personnes passant ainsi d'une proportion supérieure à 80% à partir de 30 ans, alors que cela représente moins de la moitié des personnes parmi les 20 - 29 ans. La proportion de personnes divorcés, séparés ou recomposés augmente également avec l'âge. A l'inverse, la proportion de célibataire diminue avec l'âge.

4. Situation de vie

Conditions de vie (%)



Concernant la composition du foyer, la majorité des répondants vit en couple avec des enfants (67%), soit 97 personnes. Entre 10 et 15 personnes vivent seules sans enfant, en couple sans enfant, seul avec enfant ou avec une autre personne. Dans ce dernier cas, les personnes vivant avec une autre personne sont principalement des jeunes vivant chez leur parent. (Entre 20 et 29 ans).

Concernant les personnes seules, l'enquête révèle que 15% des personnes vivent seules (23 personnes), dont un tiers des personnes sont des familles monoparentales. Ce dernier chiffre n'est pas négligeable dans la prise en compte des personnes dites « fragiles ». Ces personnes sont majoritairement des femmes, (8 femmes/ 11 personnes) ayant entre 32 ans et 47 ans, avec une moyenne de 42 ans.

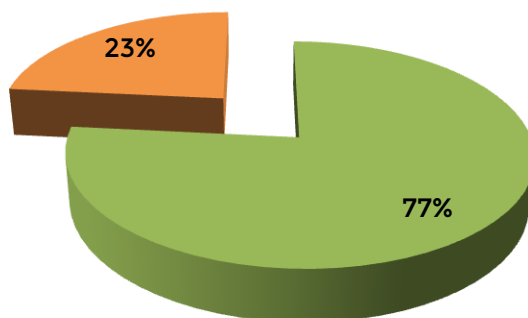
A l'inverse, les personnes seuls sans enfant sont majoritairement des hommes (9 hommes/ 11 personnes), ayant une moyenne d'âge de 42 ans.

5. Situation parentale

On dénombre 231 enfants présents au total dont 202 enfants identifiés dans les foyers des personnes interrogées. 10 enfants sont identifiés hors foyers.

Les enfants (%)

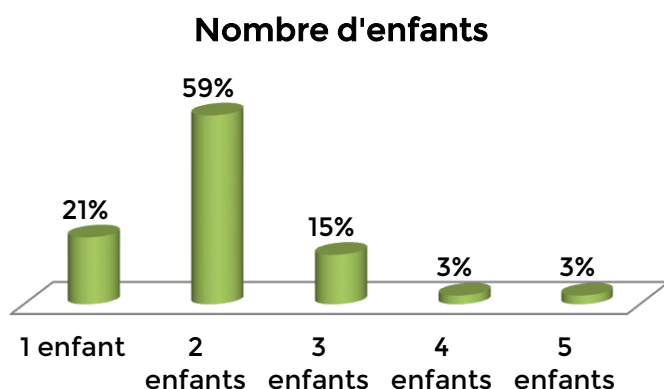
■ OUI ■ NON



110 personnes ont déclaré avoir des enfants sur les 145 individus, soit 77% des répondants. Aucune personne n'a déclaré d'enfants à naître.

Au total, 35 personnes n'ont pas d'enfants, soit 23% des participants à l'enquête.

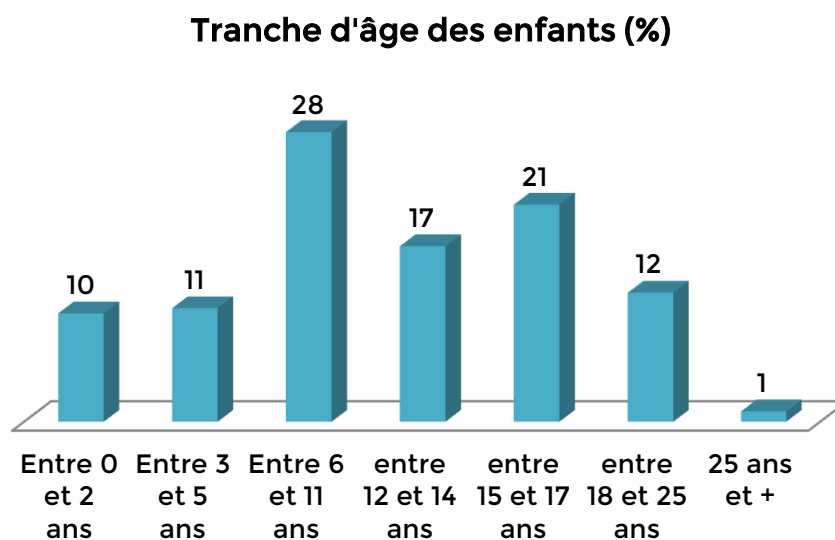
La fréquence la plus importante est de 2 enfants (58% des enquêtés ayant répondu avoir des enfants). Suivent les fréquences de 1 enfant (21%) et 3 enfants (15%).



Répartition du nombre d'enfants		
1 enfant	23	21%
2 enfants	65	59%
3 enfants	17	15%
4 enfants	3	3%
5 enfants	3	3%

Concernant les 202 enfants déclarés dans le foyer, 5 familles sont identifiées comme familles recomposées, ayant en charge entre 3 et 5 enfants.

Parmi ces enfants dont la tranche d'âge est identifiée et présents dans le foyer, l'âge se répartit de la manière suivante :

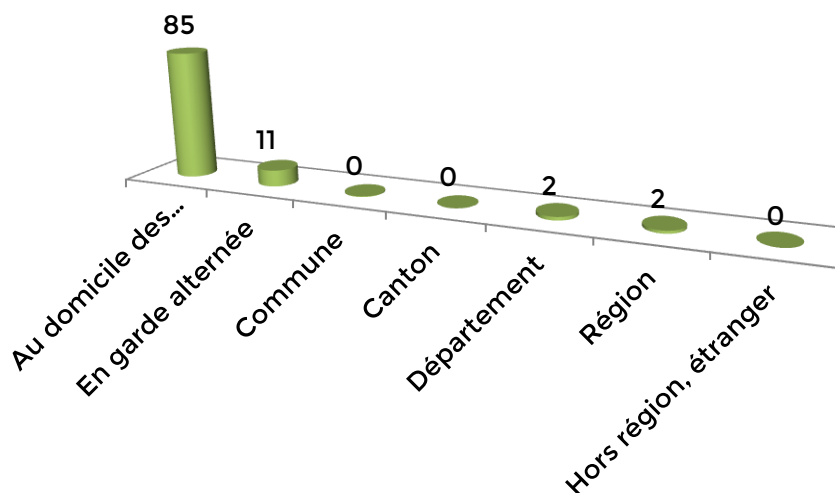


Ainsi, majoritairement les enfants déclarés se situent dans la tranche d'âge 6-11 ans pour 28% des enfants, vient en seconde position, les enfants entre 15 et 17 ans pour 21% puis les 12-14 ans pour 17% des enfants. L'âge de 17 enfants n'a pas pu être confirmé.

Ces pourcentages sont proches des chiffres CAF et MSA concernant les effectifs par âge sur la communauté de communes, avec un pourcentage plus élevé d'enfants entre 6 et 11 ans, représentant 1/3 de l'ensemble des enfants. Les 12-17 ans, représentant un autre tiers, et moins du tiers pour les enfants de 0 à 5 ans.

Concernant les enfants qui vivent avec leurs parents, nous recensons un total de 188 enfants pour 99 individus, soit une moyenne de 1,89 enfant par personnes interrogées.

Proximité géographique des enfants (% réponses cumulées)

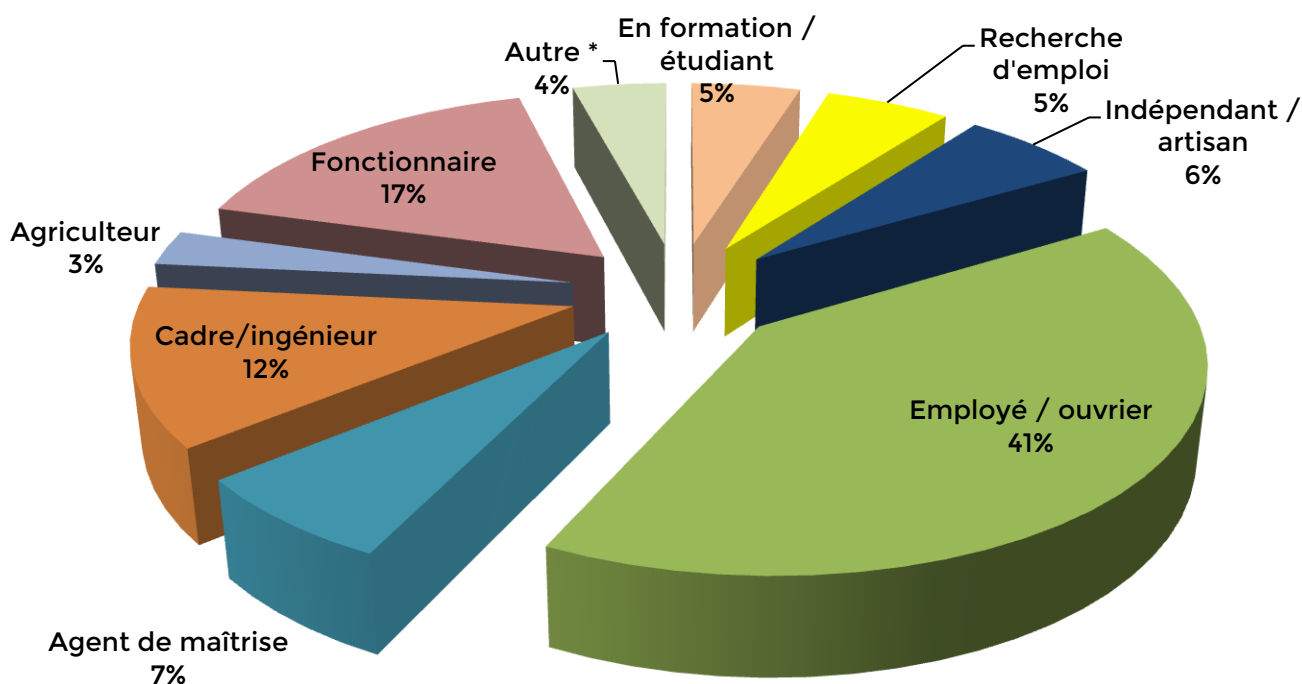


85% des enfants vivent au domicile de leurs parents. 11% des enfants sont en garde alternée, soit 24 enfants pour les 13 personnes concernées. Les enfants ne vivant plus au domicile sont peu nombreux et situés sur la commune, le département ou en région pour les 10 enfants concernés. Cela témoigne donc d'une mobilité peu importante. Ainsi, parmi les 67 enfants déclarés ayant entre 15 et plus de 25 ans, majoritairement, ils sont encore au domicile des parents.

Répartition des enfants	Enfants de 15-17 ans	Enfants de 18-25 ans
Vivant chez la personne	80,95%	80,00%
Total	62,69%	37,31%

6. Situation professionnelle

Situation professionnelle des personnes (%)

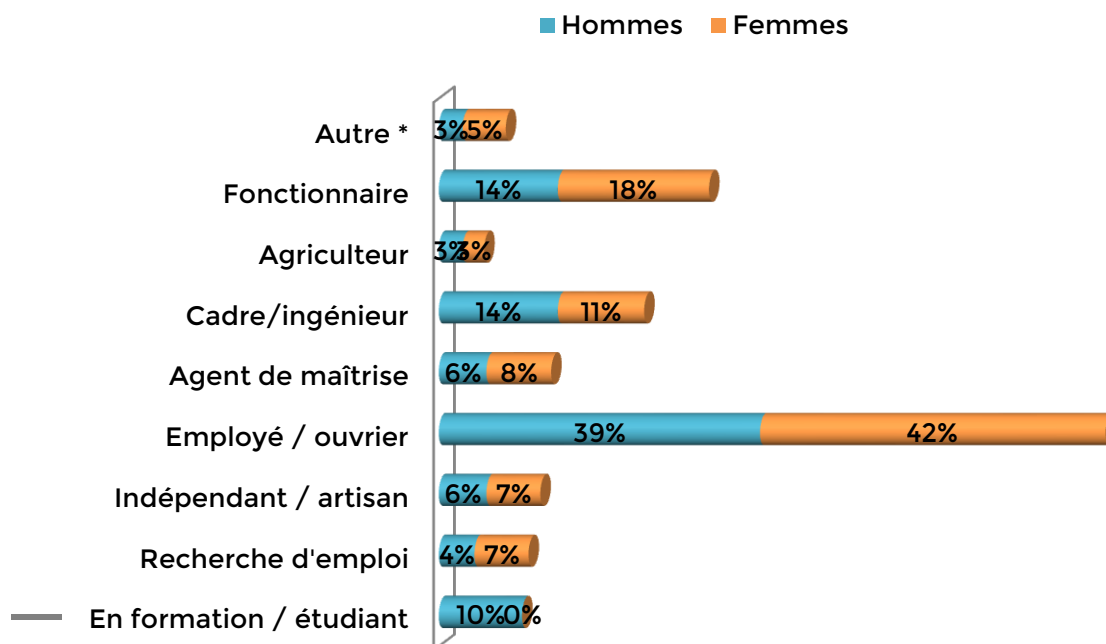


La plupart des personnes exerce actuellement une activité professionnelle. Pour près de la moitié des enquêtés, la catégorie socioprofessionnelle est celle d'employé / ouvrier, avec 59 personnes, vient loin derrière les personnes fonctionnaires et cadre / ingénieur. Ces éléments sont comparables aux données INSEE concernant les catégories socio-professionnelles.

**Invalidité, mère au foyer, assimilé fonctionnaire, militaire*

Les hommes et femmes appartiennent à des catégories socioprofessionnelles avec quelques différences. Les femmes sont davantage concentrées dans la catégorie des employés et des fonctionnaires. Elles sont davantage en recherche d'emploi également. Les personnes en formation ou étudiants sont uniquement des hommes.

Catégorie socioprofessionnelle selon le sexe (%)

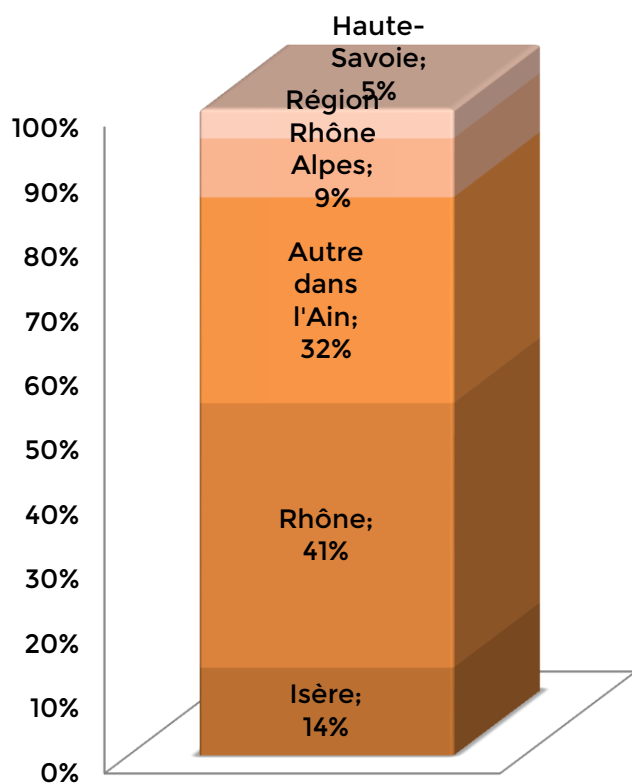


Lieu de travail de la personne (%)

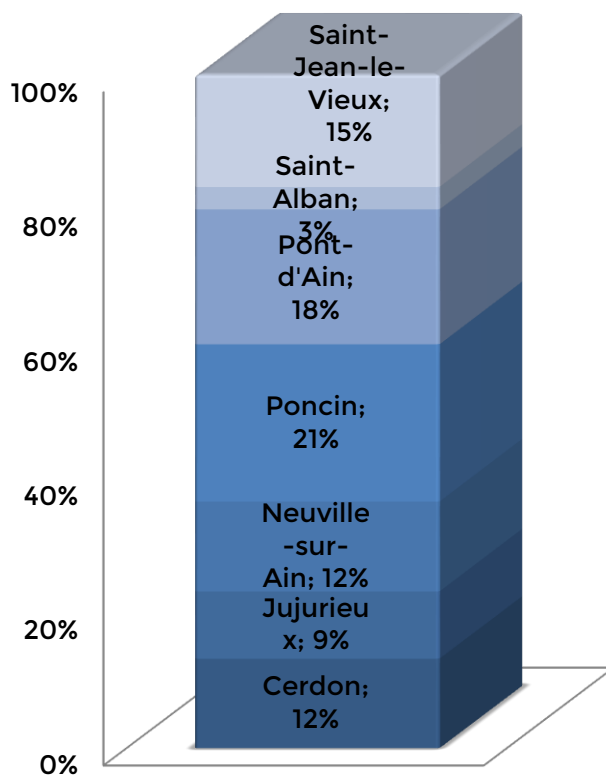


Concernant les 124 personnes ayant un emploi, majoritairement les personnes travaillent pour plus du tiers sur la CCRAPC (27%) et la communauté de commune plaine de l'Ain, soit 36 et 34 personnes.

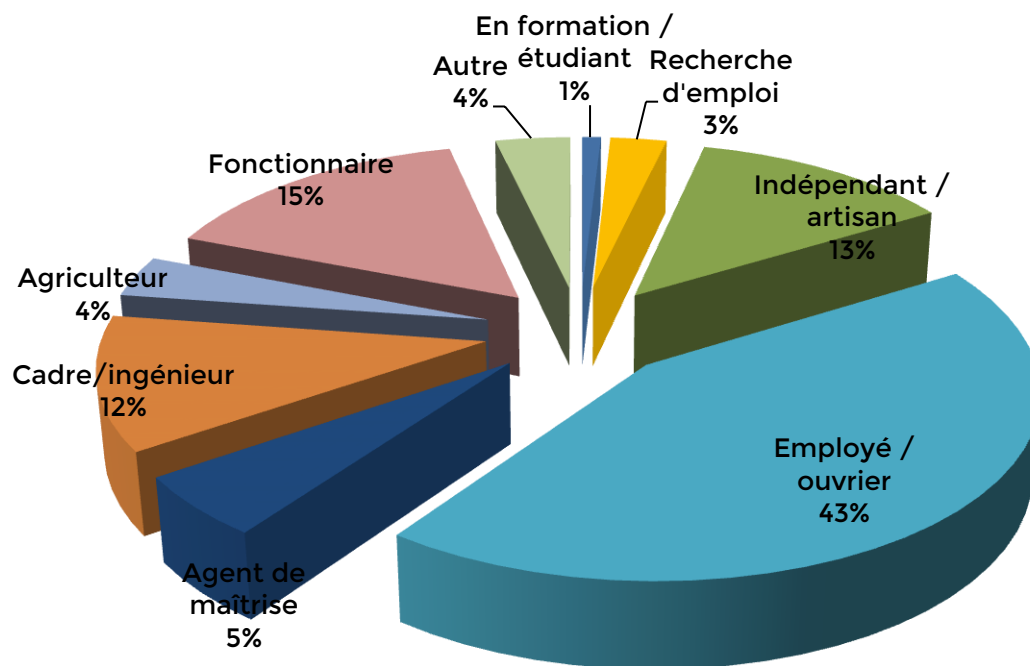
Autres lieux de travail (%)



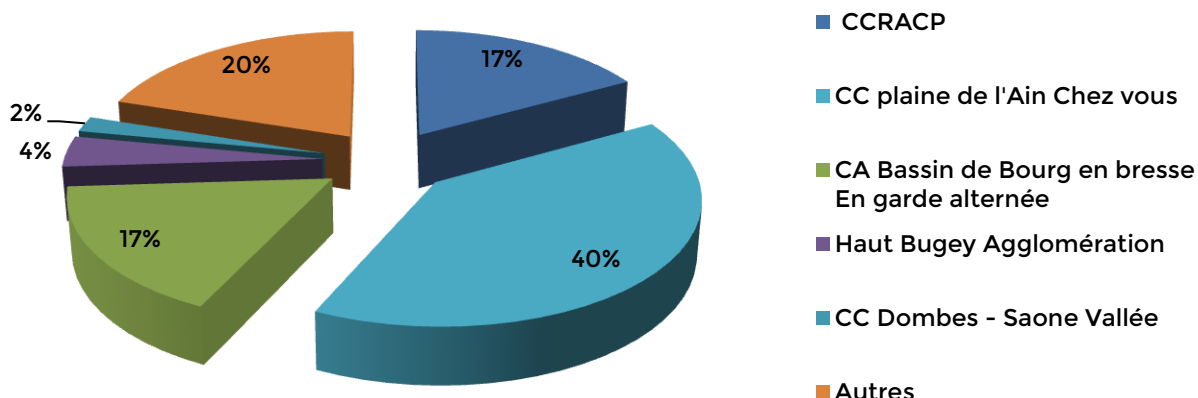
Lieux de travail dans la CCRAPC (%)



Catégorie socioprofessionnelle des conjoints (%)

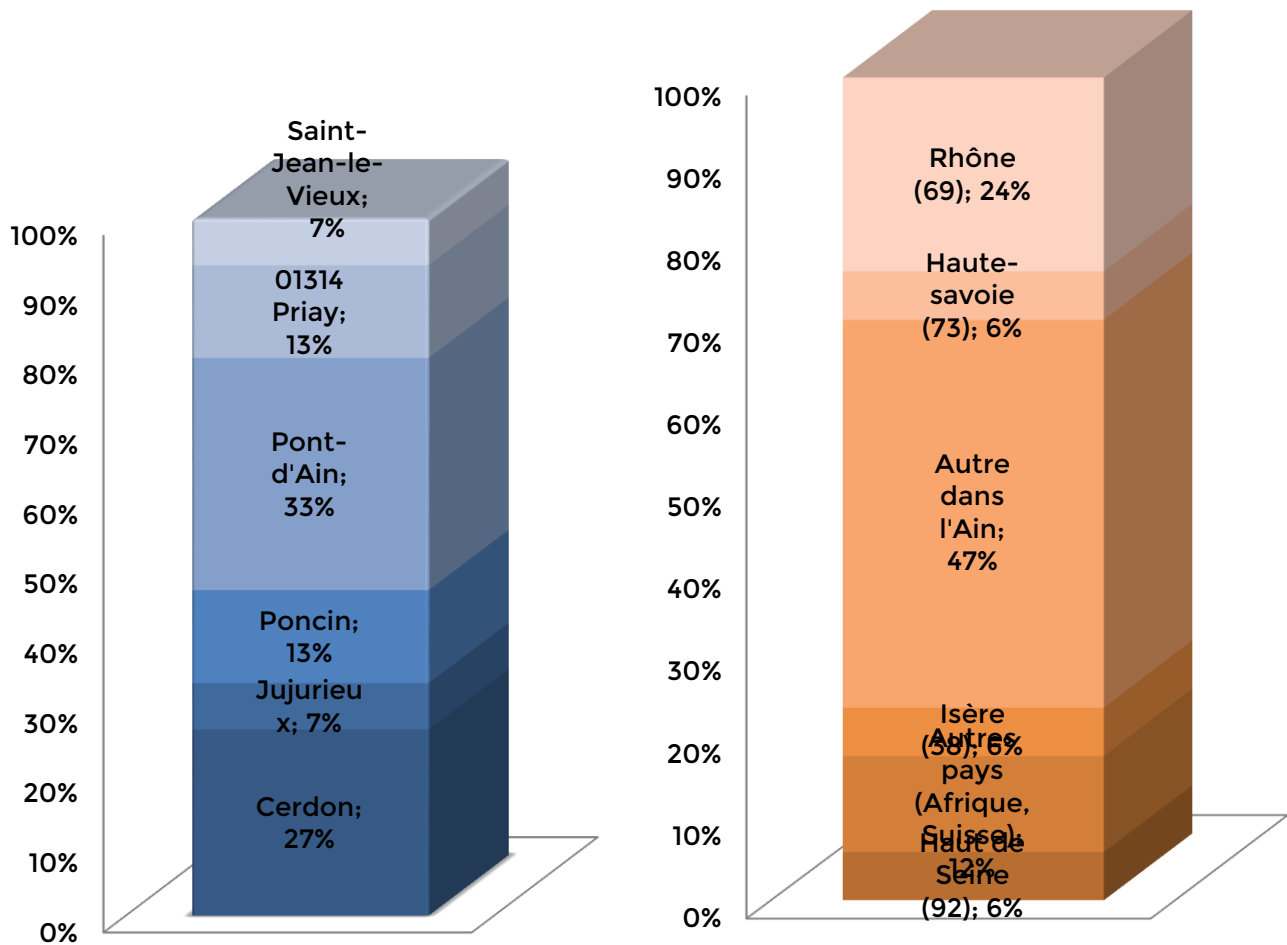


Lieu de travail du conjoint (%)



Autres lieux de travail (%)

Lieu de travail dans la CCRAPC (%)



7. La situation administrative

Régime de protection sociale

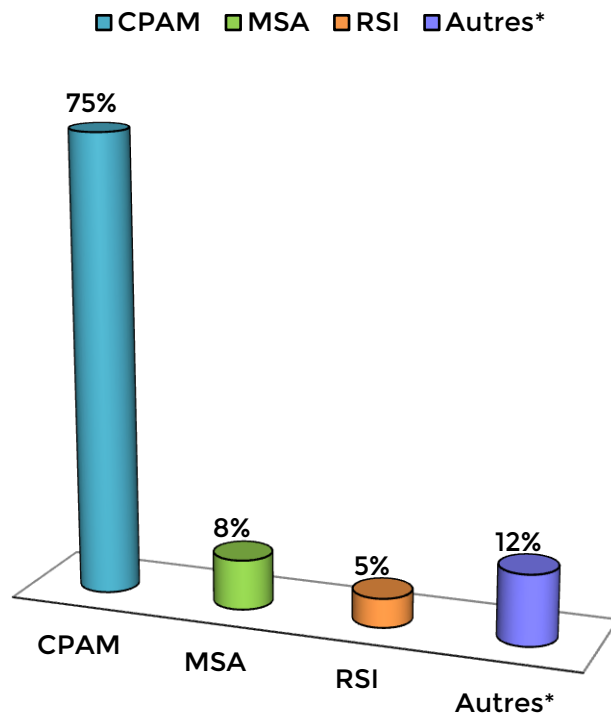
En matière de soins, on constate que la majorité des personnes enquêtées relève à 75% du régime général d'assurance maladie, soit 109 personnes, 8% relèvent du régime agricole (12 personnes) et 5% soit 7 personnes du RSI.

Enfin, 17 personnes relèvent d'autres régimes, avec une majorité de personnes relevant d'autres régimes.

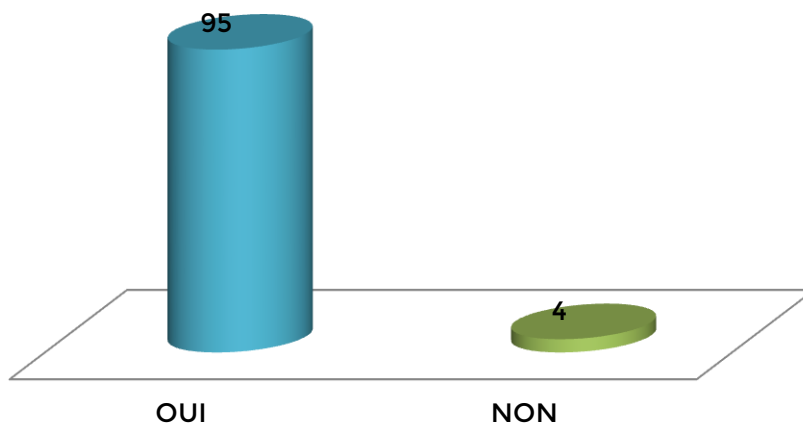
138 personnes bénéficient d'une complémentaire santé. Ce qui suppose une solvabilité dans les dépenses de soins.

**MNH, MGEN, CPR, CNMSS, étudiant, SNCF, CRPCEN, caisse prévoyance, NMSS, CAMIEG*

Régime d'Assurance Maladie



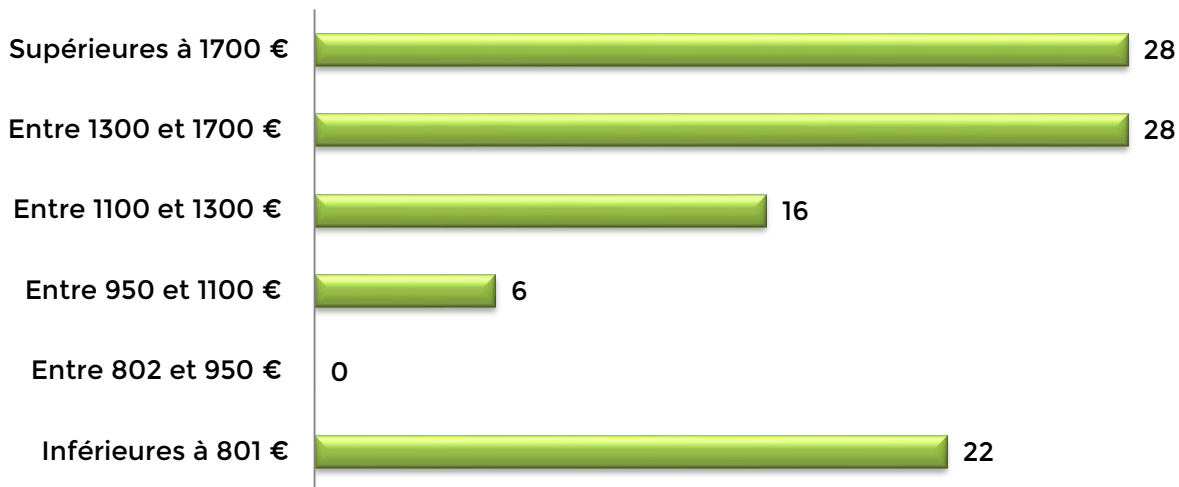
Existence d'une complémentaire santé (%)



Niveau de ressources

- *D'une personne seule (22% des personnes)*

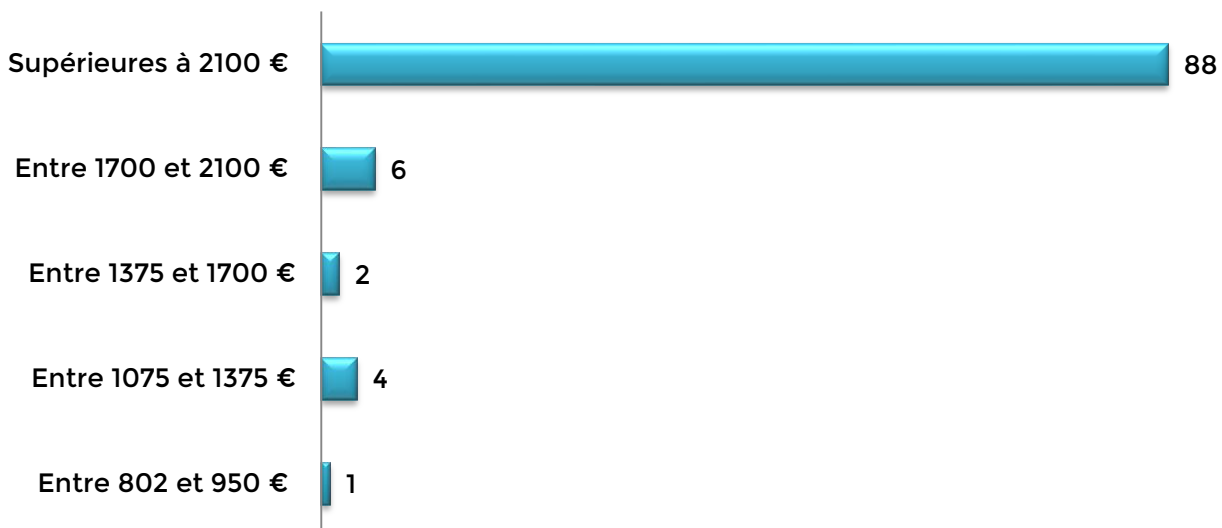
Ressources personnes seules (%)



Ainsi, parmi les personnes vivant seules et ayant répondu, soit 32 personnes, 44% ont un revenu mensuel inférieur à 1 300 €, dont 22% soit 7 personnes ont un revenu inférieur à 801 €. Parmi les 56% de personnes seules ayant un revenu mensuel supérieur à 1 300 €, 28% disposent de plus de 1 700 €.

- *D'un couple (78% des personnes)*

Ressources des couples (%)



Parmi les personnes vivant en couple et ayant répondu (soit 108 personnes), la majorité dispose de revenus mensuels supérieurs à 2 100 € (88 %), soit 95 personnes.

Ainsi, les revenus des personnes se situent principalement dans la dernière tranche, avec des ressources supérieures à 1 700 euros pour 95% des répondants.

	Inférieures à 801 €	Entre 802 et 1300 €	Entre 1375 et 1700 €	Supérieures à 1700 €
Entre 20 et 29 ans	22%	30%	4%	22%
Entre 30 et 34 ans	4%	4%	17%	83%
Entre 35 et 39 ans	4%	8%	4%	79%
Entre 40 et 44 ans	0%	3%	8%	89%
Entre 45 et 49 ans	0%	3%	5%	89%

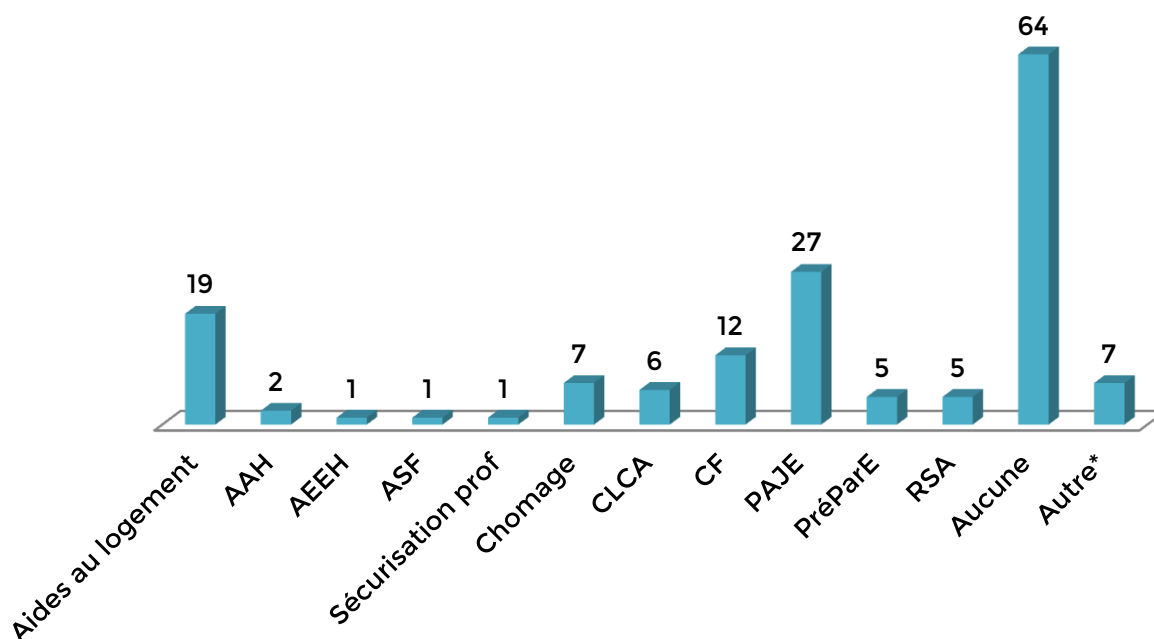
La répartition des tranches de revenus selon l'âge nous apprend que les personnes seules les plus jeunes disposent de revenus, pour plus de la moitié inférieur à 1300 euros.

Le revenu augmente avec l'âge avec une proportion de 79% puis de 89% à partir de 35 ans, puis de 40 ans.

Concernant la tranche de revenus inférieure ou correspondante au plafond des minima sociaux (inférieur à 868, 20 euros pour une personne seule et inférieur à 1 347 euros par mois pour deux personnes sans ressources en 2019), cela concerne respectivement 7 personnes seules (dont 5 jeunes) et 5 personnes en couple.

On peut noter que le taux de sans réponse, préservé par l'anonymat du questionnaire s'avère peu élevé. Son impact est donc limité sur les résultats produits. Toutefois, il convient de garder à l'esprit que les données recueillies sont strictement déclaratives et donne à observer comme tel.

Allocations reçues dans les 12 derniers mois (% réponses cumulées)



Parmi les 121 personnes ayant répondu, 64% des individus ne bénéficient d'aucune allocation. Pour 27% des répondants, soit 22 personnes l'aide concerne l'allocation de base PAJE liée à la naissance de l'enfant intégrant 4

aides principales (l'allocation de base, la prime à la naissance, et le complément du libre choix de mode de garde (CMG). Ces allocations sont soumises à des conditions de ressources.

Le Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PréParE), et l'ancienne aide intitulée complément de libre choix d'activité (CLCA) est également intégré dans ces aides et correspond au congé parental. Il concerne ainsi au total 9 personnes.

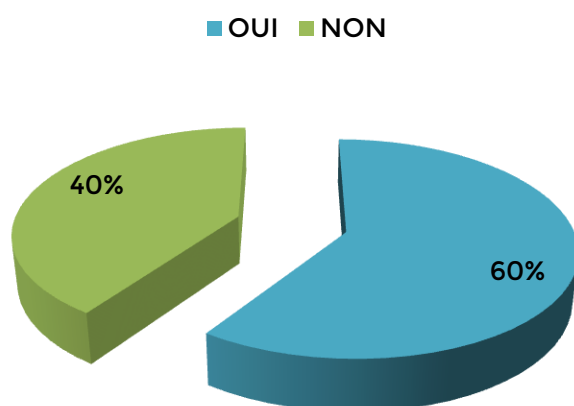
Vient ensuite en 3^{ème} position, l'aide au logement, qui concerne 16 personnes.

Le chômage concerne 6 personnes et le RSA, 4 personnes, dans le domaine de l'emploi.

Concernant les aides autres citées par les personnes, on retrouve la prime d'activité pour 4 personnes, la rente d'invalidité par une personne, une ARE (vacataire), et 1 supplément éducation nationale et une allocation à la rentrée scolaire.

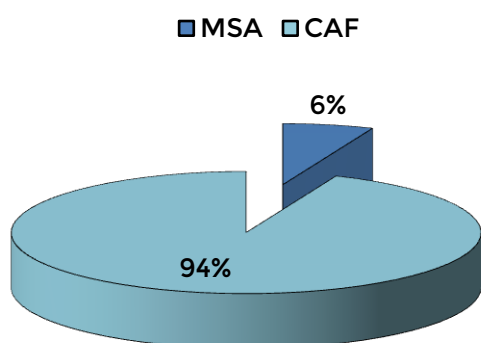
A la marge, des personnes bénéficient d'aides liées au handicap (AAH et AEEH). Une personne indique bénéficier de l'allocation de soutien familial, et une autre de l'allocation de sécurisation professionnelle.

Bénéficiaires de l'allocation familiale (%)



60% des répondants, soit 84 personnes bénéficient de l'allocation familiale.

Caisse concernée par le versement de l'allocation (%)

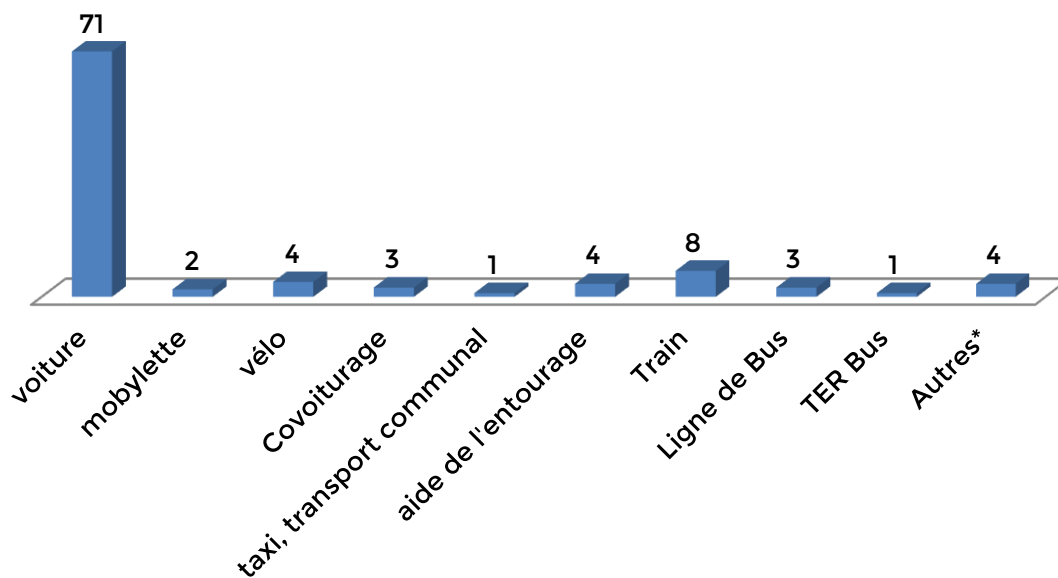


Sur ces 84 personnes, 94% reçoivent des allocations de la Caisse d'Allocation Familiale et 6% de la Mutualité Sociale Agricole, soit 5 personnes.

II. CONDITIONS DE VIE

1. Les modes de déplacement

Moyens de transport utilisés (%) Réponses cumulées



Le mode de transport privilégié est la voiture pour 140 des personnes interrogées soit 71%. Par ailleurs, 9 personnes bénéficient d'une aide de l'entourage pour se déplacer et 5 personnes indiquent faire du covoiturage. Ainsi, la voiture est largement plébiscitée.

Les deux roues (mobylette, motos (autres) et vélo) sont des moyens de locomotion cités par 17 personnes.

Du fait du caractère rural du territoire, le transport en commun reste peu développé (23 personnes réparties entre les transports en commun (TER bus pour 2 personnes, les lignes de bus pour 5 personnes, le train pour 14 personnes, enfin 2 personnes citent le taxi et transports communaux).

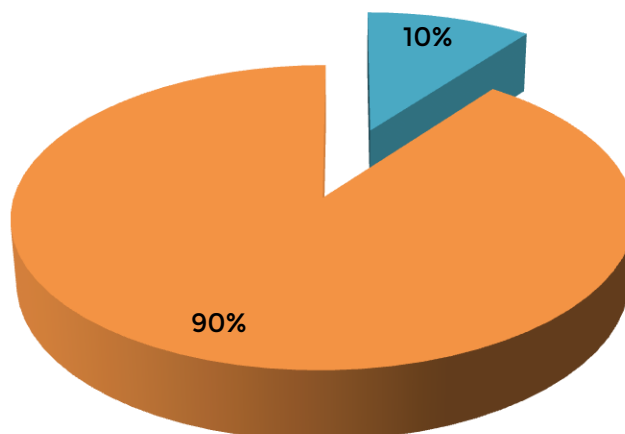
Au final, l'utilisation d'un moyen de transport autonome (vélo/bicyclette et voiture) concerne la majorité des enquêtés, (84%)

1 personne indique se déplacer à pied.

On notera, que 4 personnes déclarent ne disposer d'aucun moyen de transport, (vélo, mobylette, voiture), ces personnes ont majoritairement un profil jeune.

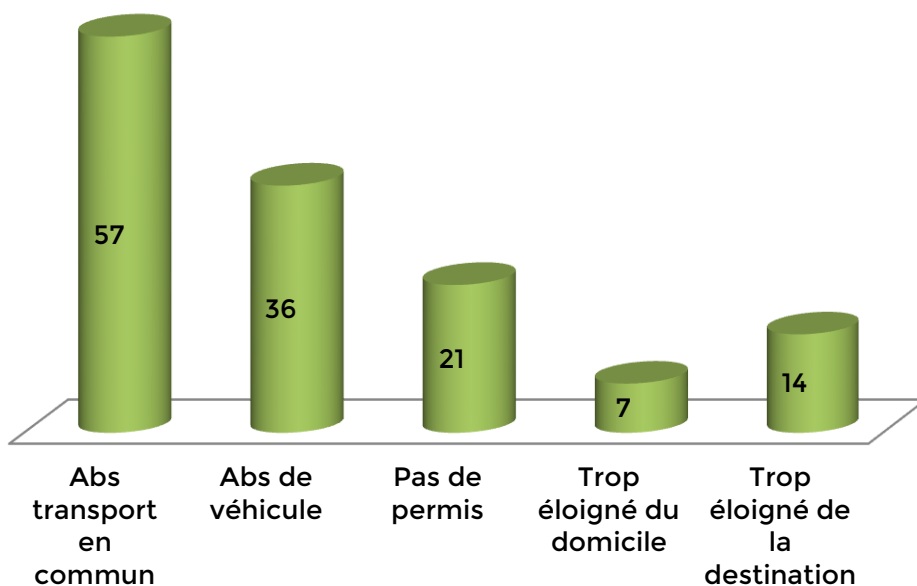
Difficultés de déplacements en dehors de la commune (%)

■ OUI ■ NON



14 personnes indiquent ressentir des difficultés de déplacements hors de la commune, et dans le périmètre de la Communauté de communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon, soit 10% des répondants.

Types de difficultés rencontrées (%) (Réponses cumulées)

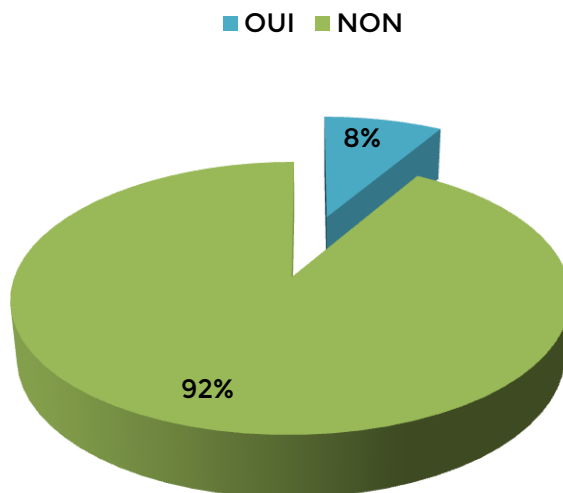


Les autres difficultés rencontrées évoquées par 3 personnes concernent l'état des routes, les horaires bus et enfin les ralentissements ou bouchons. (Notamment le Nœud des îles).

L'absence de transport en commun est majoritairement mise en avant par 8 personnes rencontrant des difficultés de déplacement en dehors de la commune. L'absence de véhicule est citée par 5 personnes.

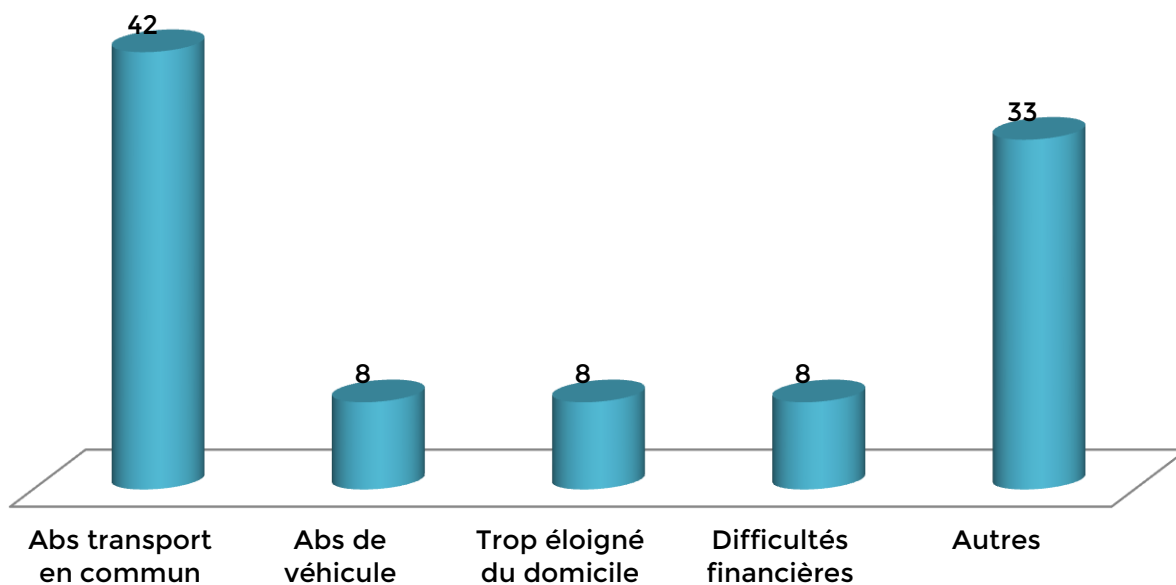
2. Difficultés de déplacements Domicile - Travail

Difficultés de déplacements Domicile - travail



12 personnes évoquent des difficultés dans le cadre de leurs déplacements entre le domicile et le travail, soit 8% des répondants.

Types de difficultés rencontrées (% réponses cumulées)



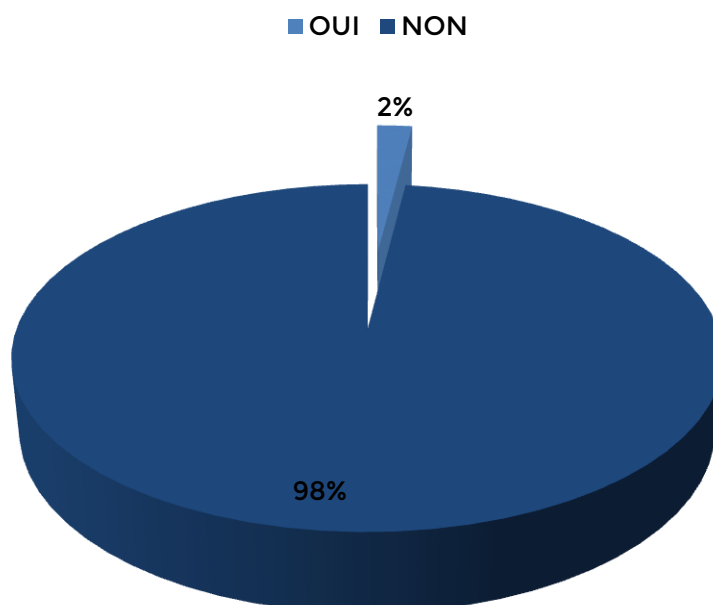
Près de la moitié des personnes évoquent l'absence de transport en commun. Les autres difficultés évoquées concernent :

- L'absence de covoiturage pour un grand trajet
- L'état des routes
- La circulation sur le carrefour et le pont de Pont d'Ain

Plusieurs commentaires ramènent à l'absence de transport en commun et donc du manque de choix dans le type de déplacement ;

- L'impossibilité de recourir un autre mode de transport que la voiture (train + transports en commun inexistant)
- L'accès à la gare d'Ambérieu-en-Bugey pour le train pour Lyon
- Une seule voiture dans le ménage
- Retard SNCF / Bouchons

Difficultés de déplacements domicile - lieu de garde d'enfant (%)



Seul 2 personnes sur les 99 personnes concernées (ayant des jeunes enfants) rencontrent des difficultés dans les trajets domicile - lieu de garde d'enfant. Ces personnes évoquent le manque de transport en commun, et pour une personne le fait de ne pas avoir de permis.

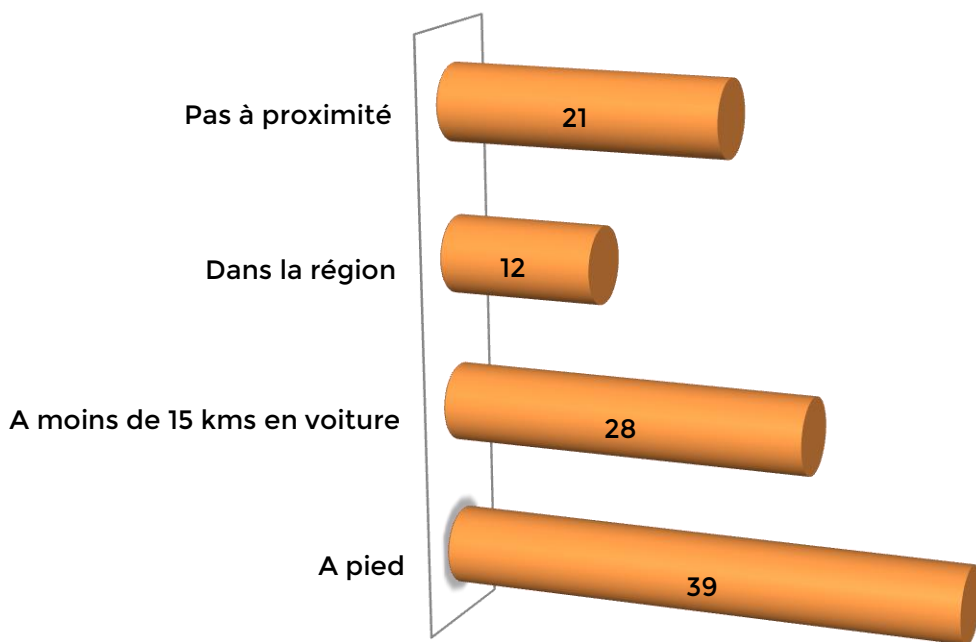
3. L'entourage familial et social

La famille

39% des personnes déclarent avoir au moins une personne de leur famille vivant à proximité à pied de chez elles, soit 53 personnes. 39 personnes (28%) vivent à moins de 15 km en voiture d'un membre de leur famille.

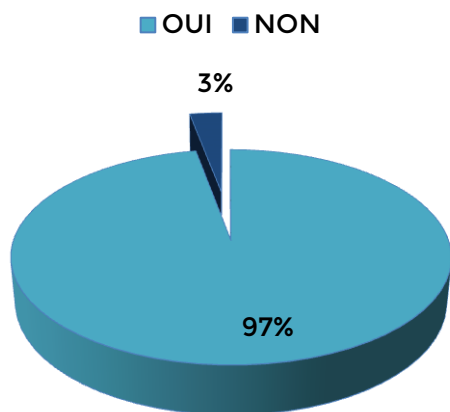
Cependant, 22% des personnes enquêtées (30 personnes) sont plus isolées du fait de l'éloignement de leur famille.

Proximité de la famille (%)

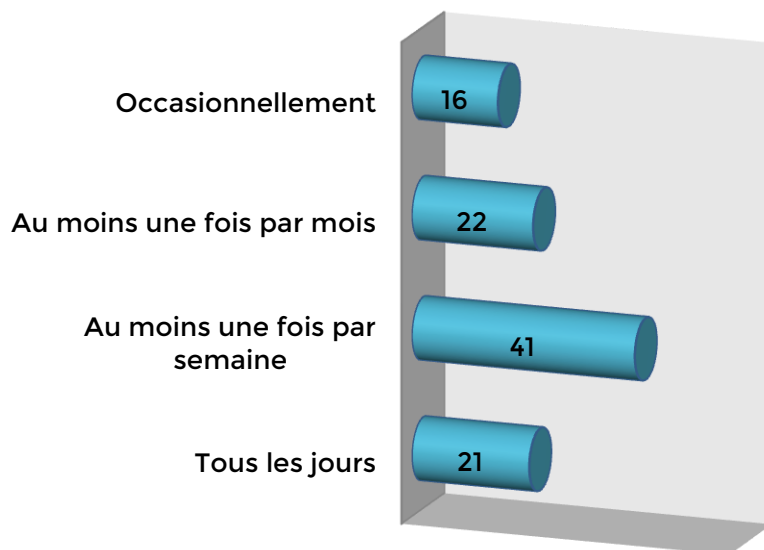


Fréquence des contacts avec la famille

Contacts avec la famille (%)



Fréquence des contacts (%)



Seul 4 personnes ont indiqué n'avoir aucun contact avec leur famille. Ainsi, 97% des répondants, soit 133 personnes ont des contacts avec au moins un membre de leur famille.

Parmi les personnes ayant des contacts familiaux, elles sont 41%, soit 57 personnes, à rencontrer régulièrement leur famille (au moins 1 fois par semaine).

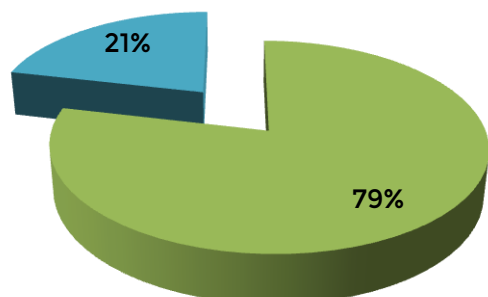
Elles sont toutefois 16% (soit 22 personnes) à n'avoir de contact avec leur famille de façon occasionnelle.

Le risque d'isolement familial est donc présent pour une partie de la population enquêtée.

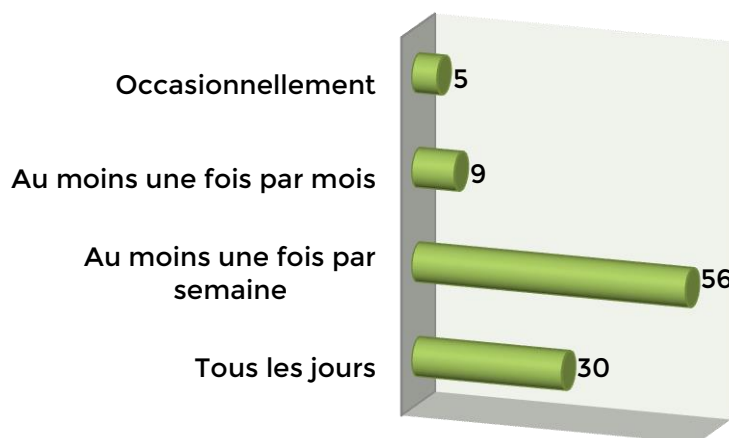
Les voisins

Contact amical (%)

■ OUI ■ NON



Fréquence des contacts (%)



114 personnes ont indiqué avoir des contacts avec leurs voisins, soit plus des deux tiers, 31 personnes n'ont pas de contact.

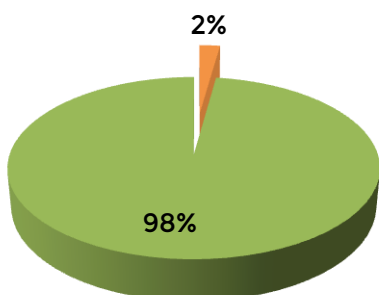
Parmi les personnes échangeant avec leurs voisins, plus de la moitié, soit 61 personnes, ont un contact une fois par semaine et 28%, soit 30 personnes ont un contact tous les jours.

4. Le sentiment d'isolement

Isolement social

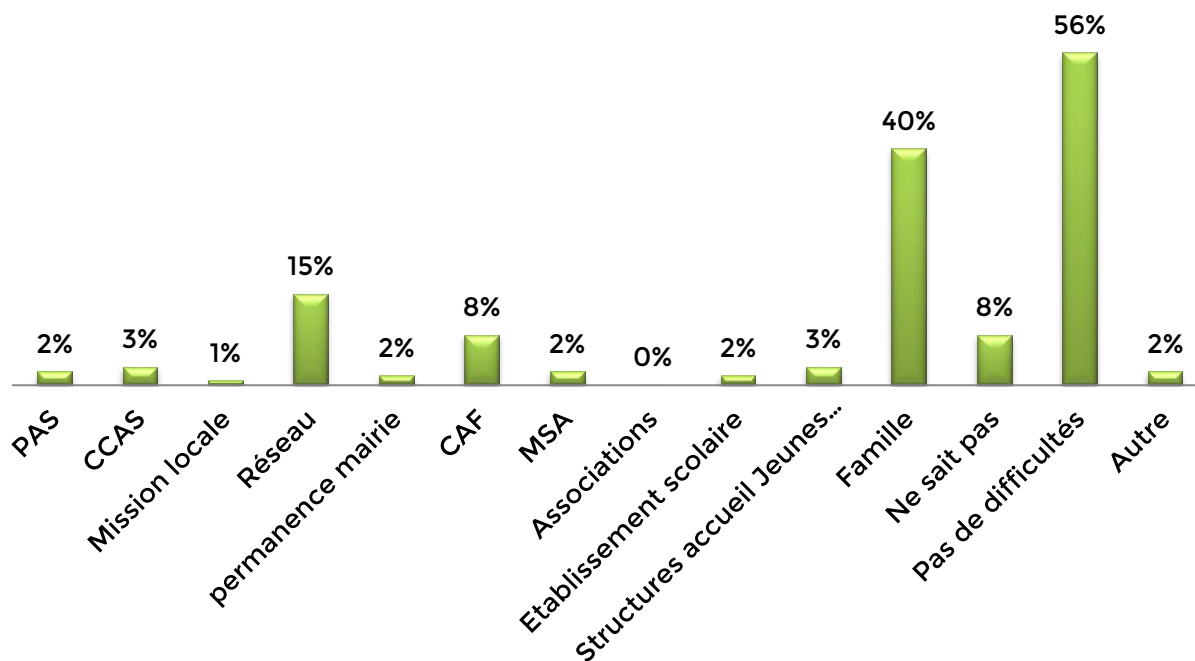
Sentiment d'isolement social (%)

■ OUI ■ NON



Seul 2% des personnes enquêtées avouent se sentir isolées, soit 3 personnes

Le contact en cas de difficultés sociales (% réponses cumulées)

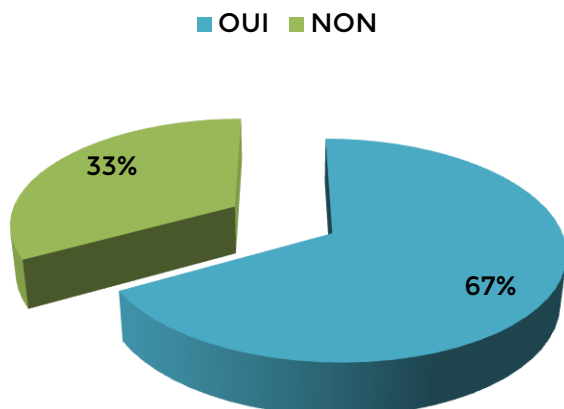


Majoritairement, les personnes interrogées indiquent ne pas rencontrer de difficultés pour plus de la moitié des répondants, soit 73 personnes. En cas de difficultés sociales, les personnes s'adresseraient majoritairement à leur famille pour 40% soit 52 personnes. Cela démontre l'importance de la solidarité familiale pour plus du tiers des répondants.

Dans une moindre mesure, les personnes citent se tourner vers leur réseau amical (15%), vers la CAF pour 8%. (Respectivement 20 personnes et 11 personnes). Toutefois 8%, soit 11 personnes ne savent pas vers quel organisme se tourner en cas de difficultés.

5. Fréquentation des services et équipements du territoire

Fréquentation des équipements (%)

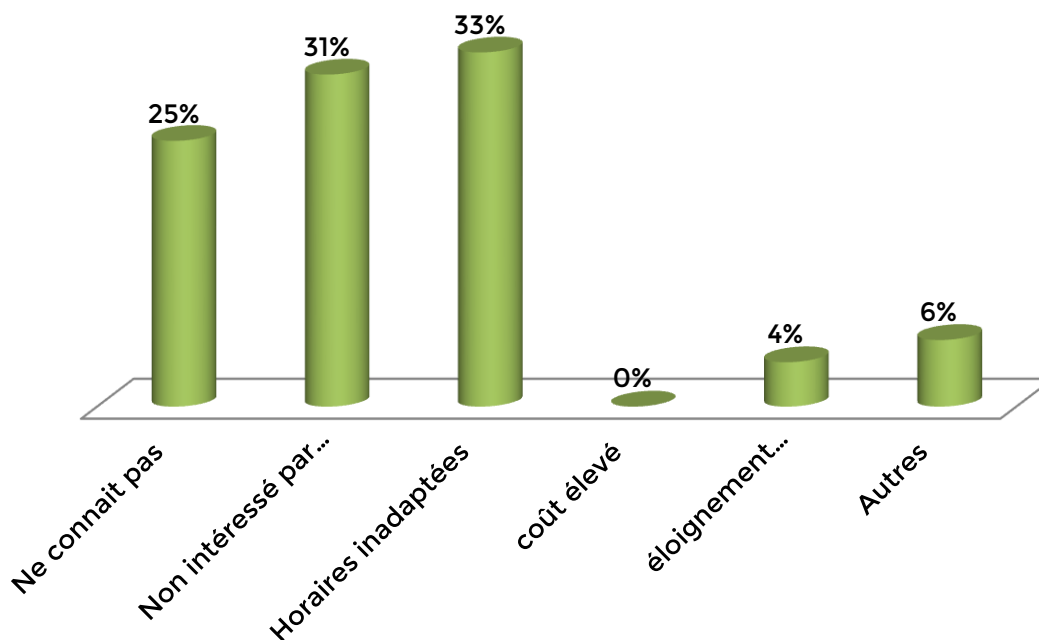


97 personnes fréquentent des équipements, soit 67% des répondants.

Elles sont toutefois, 33% soit 48 personnes à ne pas fréquenter d'équipements dans la CCRAPC.

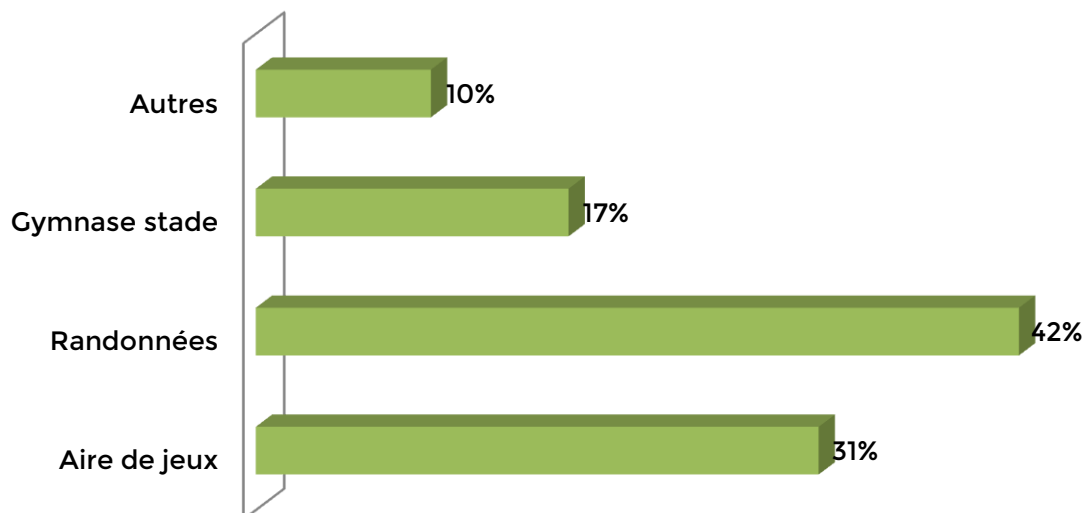
Parmi les 48 personnes ayant indiqué ne pas fréquenter d'équipements, les raisons évoquées sont les suivantes :

Raisons de non fréquentation des équipements (% réponses cumulées)



16 personnes indiquent que la non fréquentation est dû aux horaires inadaptés et à la méconnaissance des équipements existants, pour 12 personnes. 15 personnes indiquent ne pas avoir d'intérêt ou de besoins de fréquenter des équipements sur la commune. Enfin, 11 personnes évoquent 2 autres raisons : le manque de temps et les habitudes prises sur d'autres lieux (Ambérieu en Bugey), et le fait de ne pas avoir de besoins liés à l'âge des enfants ou des répondants étudiants (jeunes de 20 - 25 ans).

Fréquentation des équipements de loisirs (%)

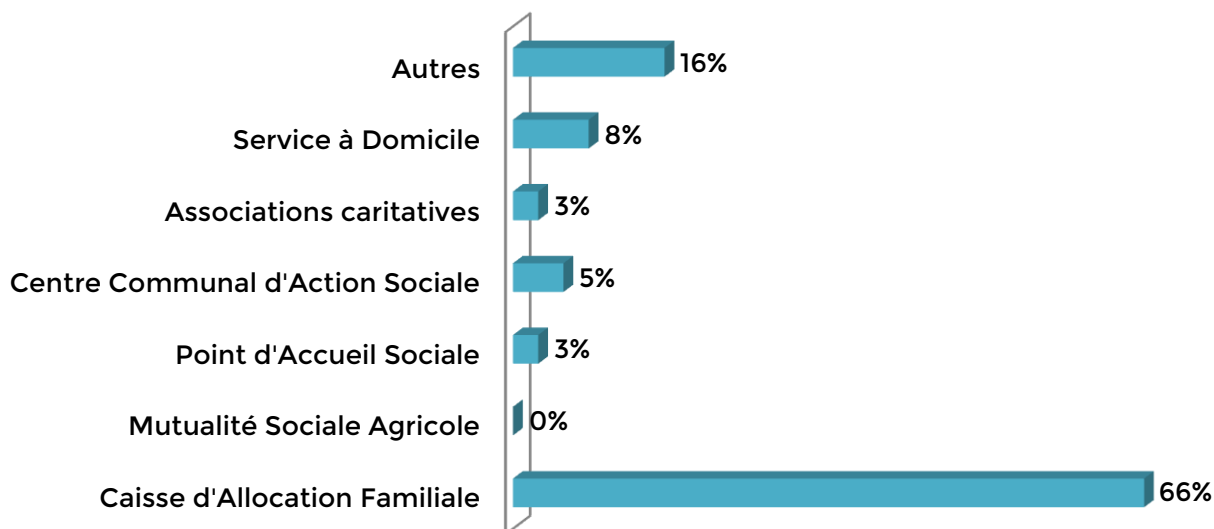


Parmi les 145 réponses, majoritairement, les personnes fréquentent les chemins de randonnées, (soit 61 personnes) vient ensuite pour plus du tiers des répondant l'aire de jeux pour 41 personnes.

25 personnes indiquent fréquenter le gymnase ou stade.

Les autres équipements cités par 14 personnes sont : Le parcours sportif Varambon, les salles municipales, la déchetterie, la base loisirs Chambod (hors CCRAPC), city park et skatepark et le terrain de foot.

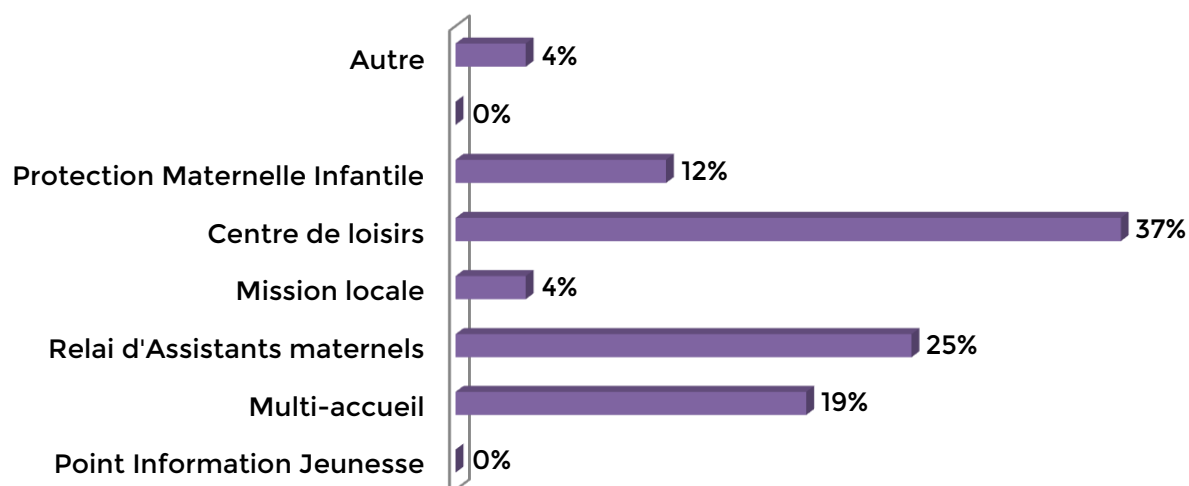
Fréquentation des équipements d'action sociale (%)



Concernant les équipements dans le domaine de l'action sociale, le taux de réponse est très faible, puisque le taux de réponse globale est de 26%, soit 38 réponses. Sur ces réponses, est cité majoritairement la fréquentation de la Caisse d'Allocation Familiale pour 25 personnes, soit 17% des répondants. A la marge, est citée par 1 à 3 personnes, la fréquentation d'un service à domicile, le CCAS ou le point d'accueil social.

Les autres équipements cités sont le représentant du personnel, la commune et le collège de Pont d'Ain.

Fréquentation des équipements petite enfance, enfance - jeunesse (%)

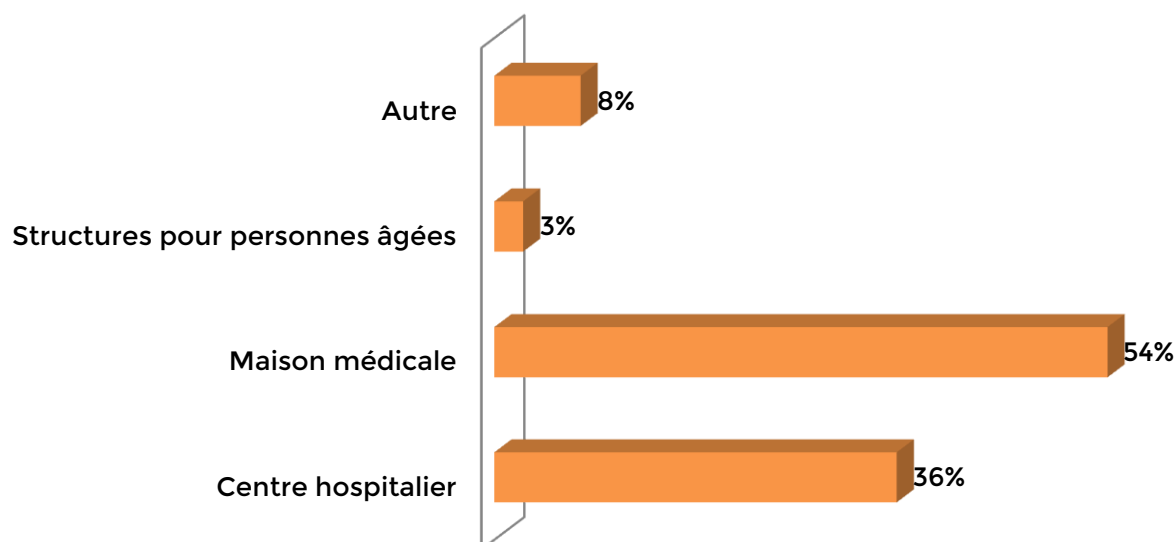


Concernant les familles ayant des jeunes enfants, représentant 98 personnes, majoritairement 37% indiquent fréquenter le centre de loisirs. Vient en seconde position le relai d'assistants maternels pour 25% et le multi-accueil pour 19% des répondants.

Aucune personne n'est concernée par la fréquentation du SESSAD et du Point information jeunesse. Une personne indique fréquenter l'ITEP pour un enfant en situation de handicap.

Deux personnes indiquent fréquenter les centre de loisirs hors communauté de communes rives de l'Ain Pays de Cerdon. Est également cité dans autre, la fréquentation des associations à l'école de danse et de chant.

Fréquentation des équipements de santé et médico-social (%)

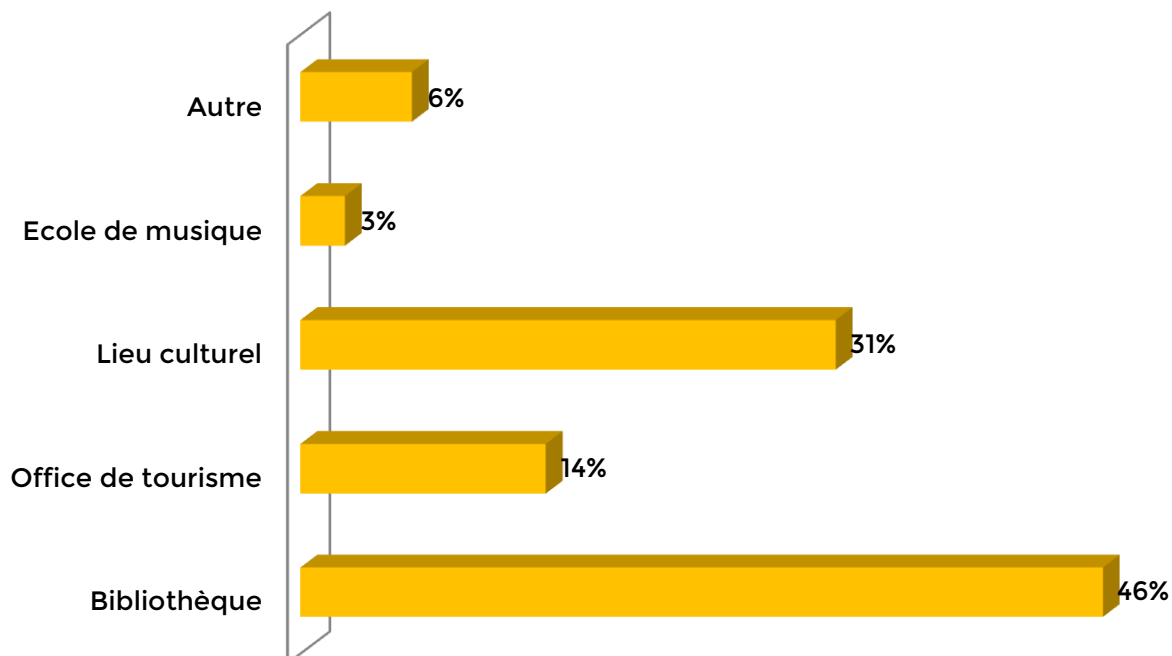


Concernant les 118 réponses apportées sur la fréquentation des équipements de santé et médico-social, est cité pour plus de la moitié la maison médicale, et pour plus du tiers le centre hospitalier, soit respectivement 64 personnes et 42 personnes.

Concernant la dizaine de personnes ayant cité d'autres lieux, est indiqué la pharmacie, le médecin, le kinésithérapeute, dentiste, ostéopathe, infirmier, les urgences.

Les centres hospitaliers d'Ambérieu en Bugey et Fleyriat sont cités. Par ailleurs, l'HFME de Lyon et le CAMS de Bourg en Bresse sont indiqués.

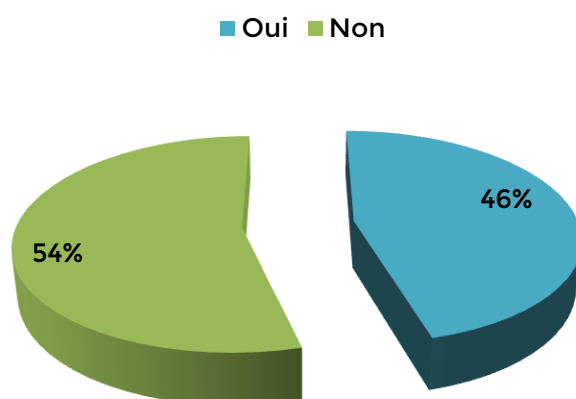
Fréquentation des équipements culturels (%)



La bibliothèque est majoritairement fréquentée par les familles, soit 46% des répondants, soit 36 personnes. (78 réponses au total, sur les 145), les lieux culturels sont fréquentés par 24 personnes.

Les autres fréquentations concernent le club de lecture de l'école, l'association de jeux de plateau, le festival et les expositions, la boîte à lecture et enfin l'abbaye d'Ambrenay.

Fréquentation des associations (%)



Moins de la moitié des répondants indique fréquenter des associations, soit 65 personnes.

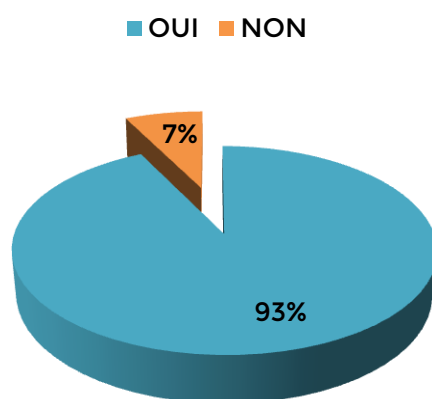
La liste des associations citée :

Nom des associations	Personnes
Associations sportives	
Club de basket	5
Association foot	4
Association sportives et de danses (ASS Poncin)	4
Tennis (dont club)	3
ASS Bouliste et la boule du four	3
Club de moto (Union moto cycliste de l'Ain, Truck Tial)	3
Autres associations sportives (USNP Rugby Nantua, Aviron, randonnée, club d'escalade, association du foyer rural des Rives de l'Ain, Les Foulées des Carrons, Club Course d'Orientation d'Ambérieu)	7
Associations de musique (Ensemble Harmonique Jujurieux Neuville sur Ain, école de musique, Harmonie de Cerdon)	4
Associations dans le domaine de l'enfance	
Les P'tits loups	1
Sou des Ecoles	11
FCPE du collège de Poncin	1
Associations jeunesse	
Conscrits, Amicale ou club des jeunes Amicale des classes en 1 et 6 de Neuville sur Ain Amicale de Fromente, MJC Ambérieu	5
Associations animation	
Comité des fêtes, Fête de quartier Neuville le haut, Comité d'animation, Association Socio-culturelle Calas La Montagne GAM Groupement d'Animation de Merignat Association "Culture et Loisirs" Neuville-sur-Ain La Fabrique sur le Revermont	17
Association de jeux de plateau KAZOK, Association de jeux (Ambronay), jeu des écoles	3
ECOMusée - Les vieux clous	3
Autres associations	
Amicale des pompiers, JSP des Bords de l'Ain	4
Souffle 2 Gazelles (caritatif)	1
La Clic à Balme (échanges locaux, réseaux d'échanges dans la ville de Labalme)	1

BCM (Bugey Coraterie Médiévale)	1
AMAP (consommation locale)	1
FRAPNA (protection de la nature)	1
Alec01 (Bourg-en-Bresse) L'Agence Locale de l'Énergie et du Climat de l'Ain ACERPA (Ambérieu) Association Citoyenne pour les Energies Renouvelables de la Plaine de l'Ain	1

110 personnes sont concernées par des activités en famille. (Avec enfants), ainsi parmi ces réponses, 101 personnes indiquent fréquenter des équipements.

Fréquentation des équipements pour les familles (%)

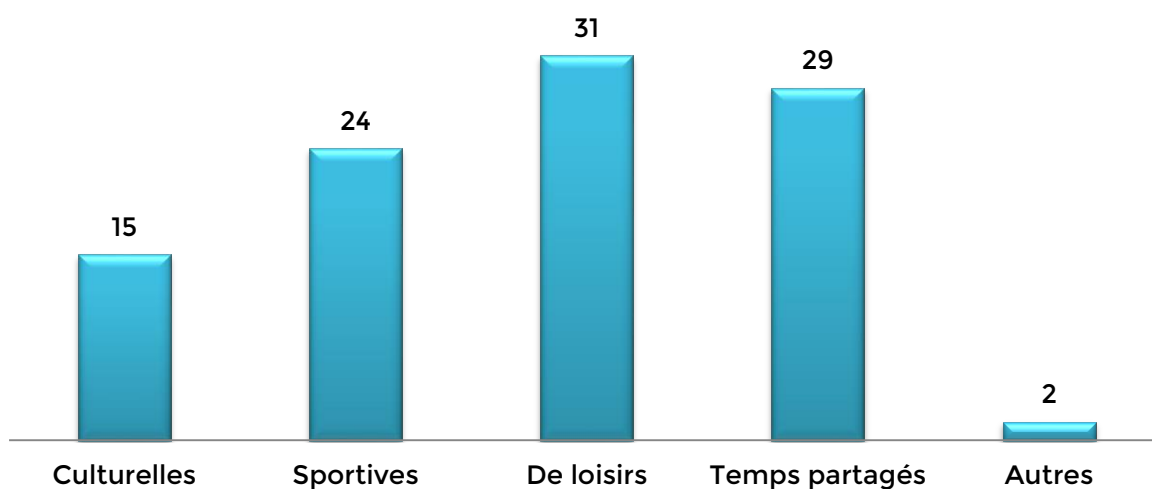


8 personnes ont précisé les raisons de non fréquentation des équipements.

Au total, 266 réponses sont recensées.

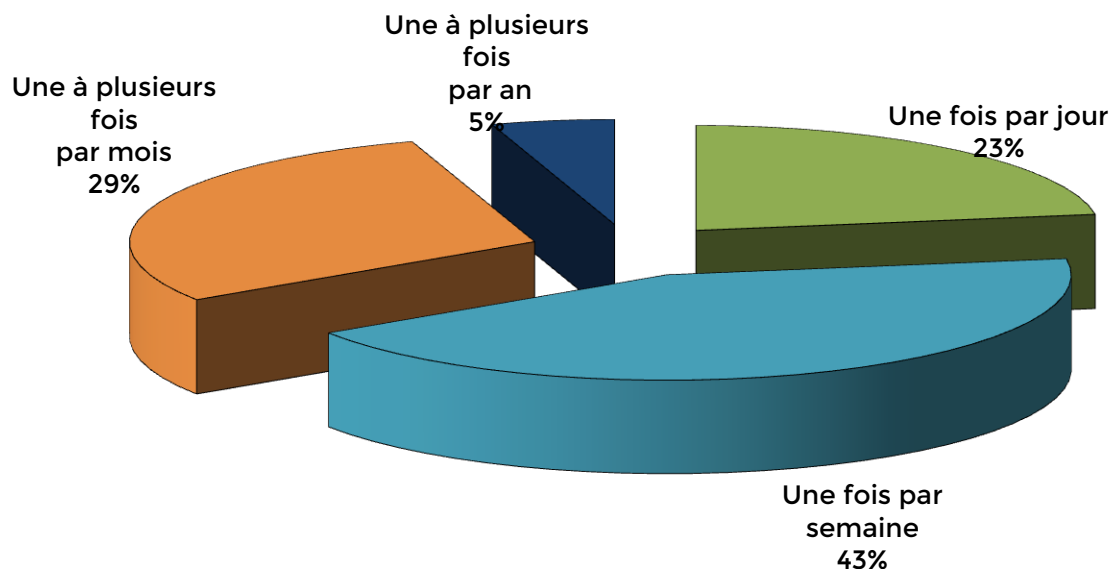
Concernant les 7 personnes ayant indiqué ne pas fréquenter d'équipements en familles, la raison principale évoquée pour 6 d'entre eux est le manque de temps. Le manque de moyen de locomotion est l'une des raisons pour 2 personnes.

Le type d'activités pratiquées en famille (% Réponses cumulées)



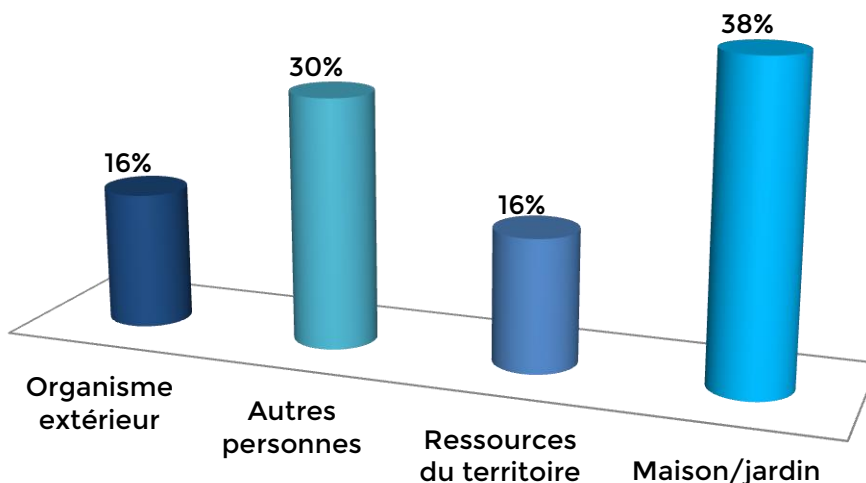
31% des répondants pratiquent des activités de loisirs, soit un total de 63 personnes. En seconde position, est cité les temps partagés pour 29% des répondants puis les activités sportives pour 24% soit 63 personnes, enfin 15%, soit 40 personnes effectuent des activités sportives.

Fréquence des activités (%)



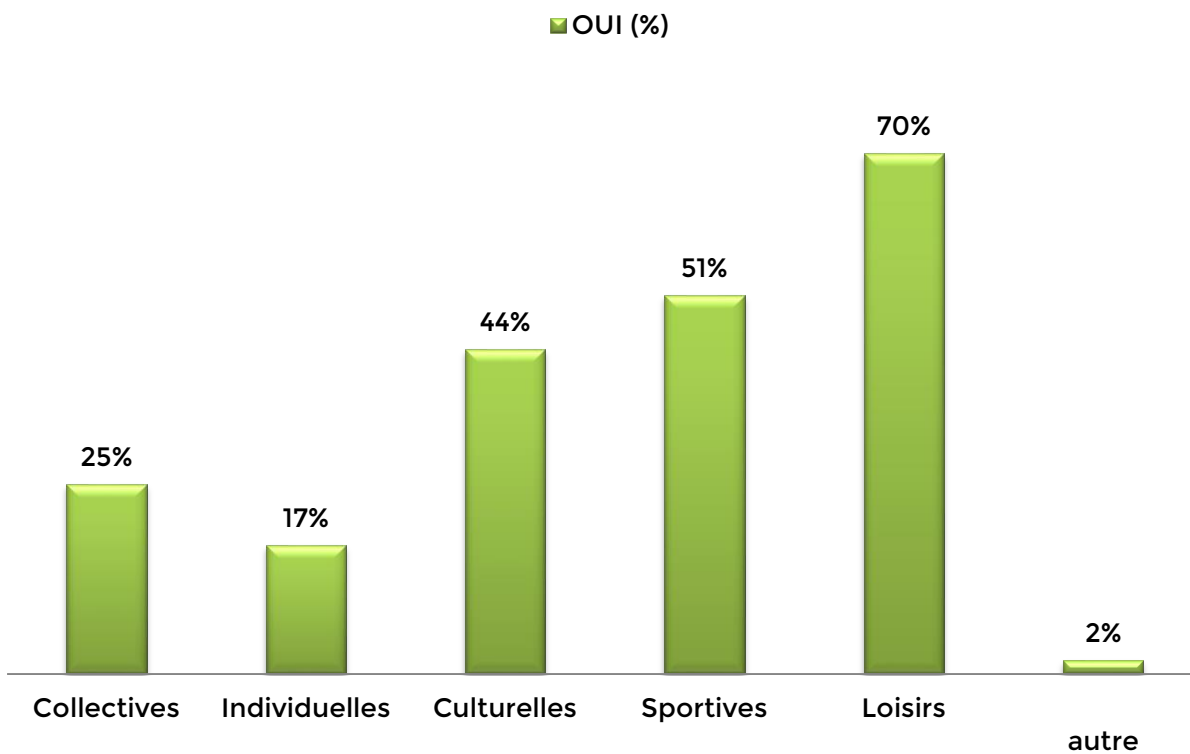
Parmi les 102 personnes ayant indiqué pratiquer des activités en familles, pour près de la moitié des répondants, la fréquence est d'une fois par semaine, et pour quasiment un tiers des répondants une à plusieurs fois par mois. Ainsi, dans une moindre mesure, des activités sont pratiquées une fois par jour pour 23% des répondants et 5% pratiquent dans l'année.

Lieu de pratique des activités (% réponses cumulées)



Les répondants indiquent pratiquer chez eux et avec d'autres personnes. Les organismes et les ressources du territoire sont peu exploités en famille.

Intérêt pour les types d'activités familiales (% Réponses cumulées)



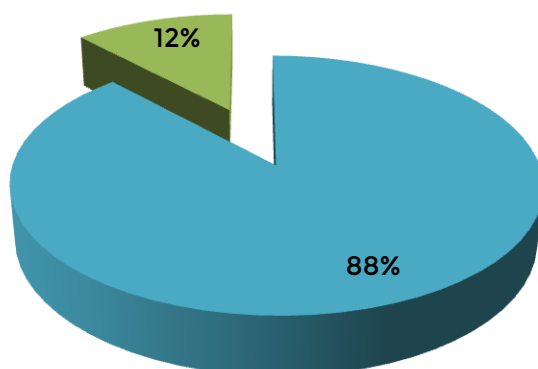
Plus des 2/3 des personnes ont des activités de loisirs (70% soit 77 personnes), près de la moitié sont intéressés par des activités sportives. Dans une moindre mesure, les activités culturelles sont citées.

Près d'un tiers des répondants souhaite des activités collectives.

Pour plus de la moitié des répondants, l'intérêt est plus présent pour des activités de loisirs.

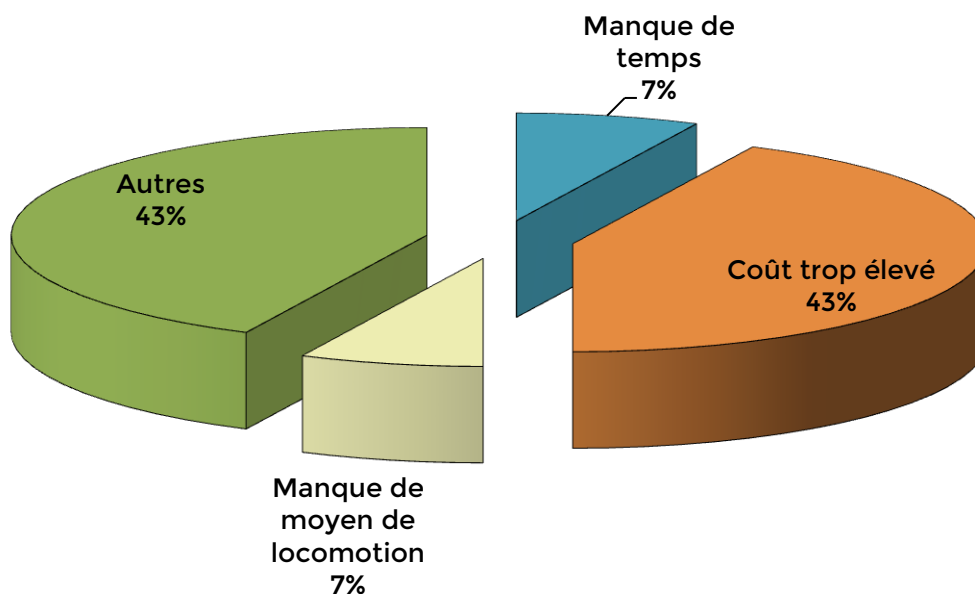
6. Les vacances

Vacances en famille (%)



96 personnes indiquent disposer de vacances en famille. Ce sont toutefois 13 familles qui indiquent ne pas partir en vacances en famille.

Motifs évoqués (%)

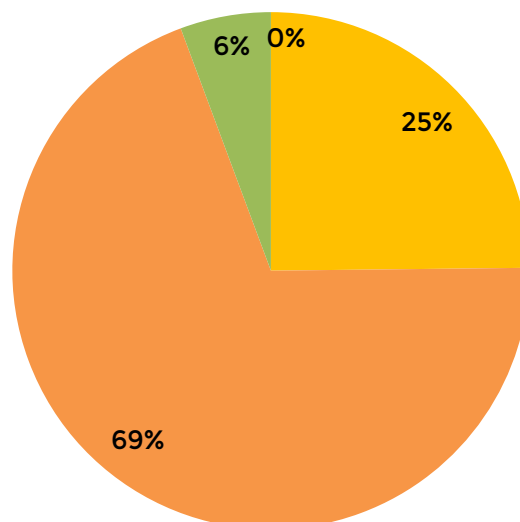


6 personnes évoquent le coût trop élevé d'un départ en vacances en famille. Les autres raisons évoquées sont : l'âge des enfants (trop jeune ou à l'inverse enfant indépendant), le fait d'avoir des vacances en décalées ou encore le paiement des études.

7. L'état de santé

Appréciation de son état de santé actuel (%)

■ Très bonne ■ Plutôt bonne ■ Plutôt mauvaise ■ Très mauvaise

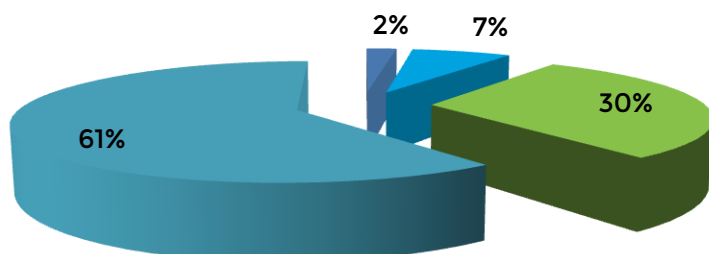


Sur 141 questionnaires complétés, 98 personnes considèrent être en plutôt bonne santé, et 35 personnes en très bonne santé.

Toutefois, 8 personnes estiment, quant à elles, avoir une mauvaise santé.

Fréquence de visite chez le médecin traitant (%)

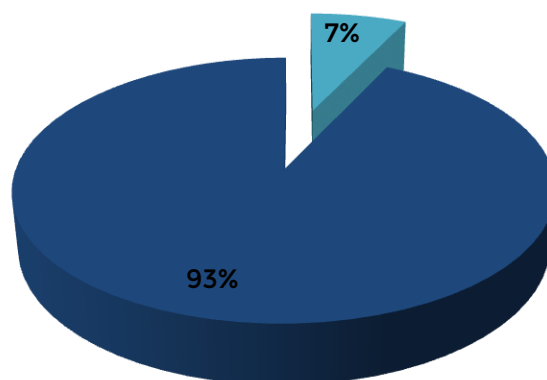
- Plusieurs fois par mois
- Une fois par mois
- Moins d'une fois par mois
- Rarement



61% des personnes interviewées consultent leur médecin traitant une fois par an ou moins. 30% consultent moins d'une fois par mois. Cela correspond au ressenti de l'état de santé.

Réalisation d'un bilan de santé gratuit dans les 2 ans (%)

- OUI
- NON

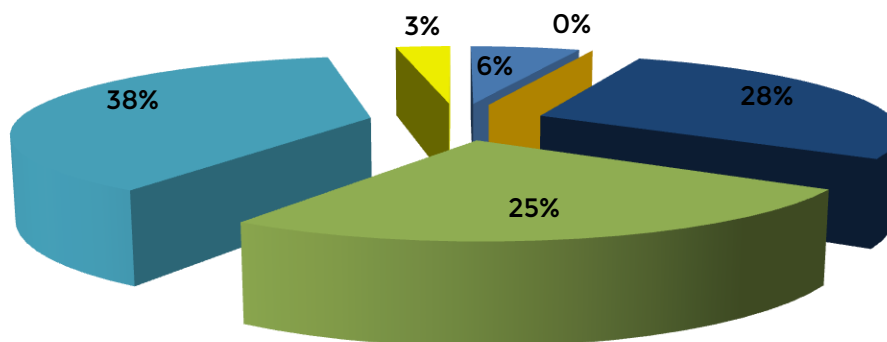


10 personnes ont réalisé un bilan de santé gratuit dans les 2 ans.

Parmi les 132 personnes n'ayant pas réalisé de bilan de santé gratuit, les raisons évoquées sont :

Raisons évoquées de non réalisation d'un bilan de santé (% Réponses cumulées)

- Par manque de temps
- Pas de moyens de transport
- Suivi par médecin traitant
- Pas le besoin
- Méconnaissance de son existence
- Autre*



50 personnes sur les 132 interviewés indiquent méconnaître son existence, un quart des personnes évoquent un suivi par le médecin traitant ou n'en ressentent pas le besoin. A la marge, le manque de temps est évoqué pour 6% des personnes interrogées.

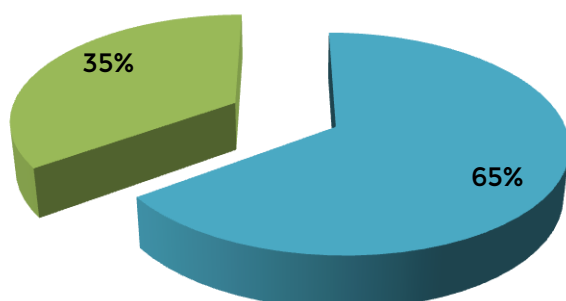
8. Fréquentation des services et équipements du territoire au niveau des enfants

Les enfants entre 0 et 2 ans

20 répondants sont concernés.

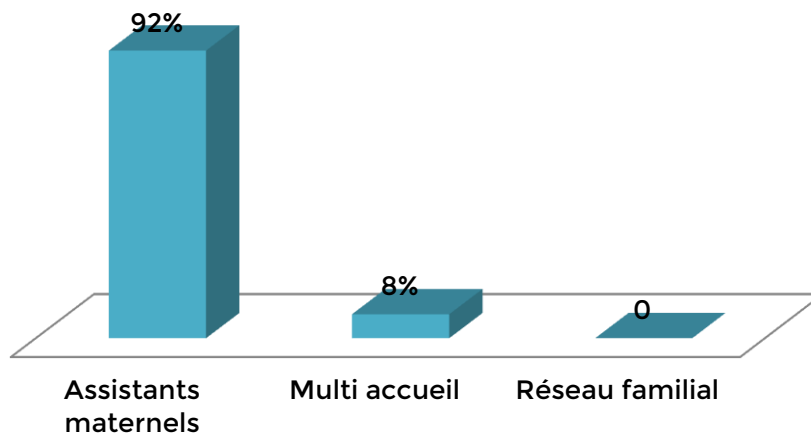
L'utilisation du mode de garde (%)

- OUI
- NON



Près de 2/3 des répondants utilisent un mode de garde pour leurs enfants. Majoritairement parmi les enquêtés concernés, le mode de garde utilisé correspond aux assistants maternels.

Mode de garde utilisé (%)



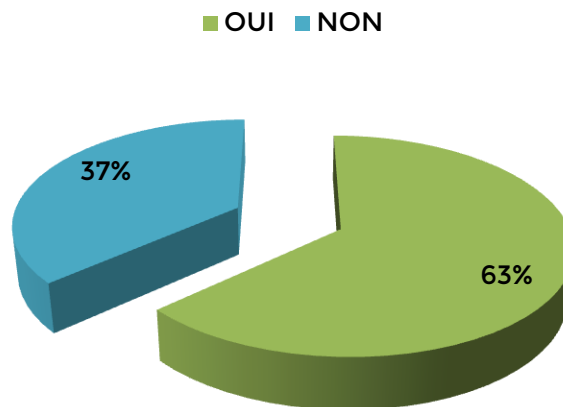
Concernant les 7 personnes ayant indiqué ne pas recourir à un mode de garde, seule une personne indique ne pas connaître les services de garde existants sur le territoire.

Les enfants entre 3 et 11 ans

Le mode de garde utilisé

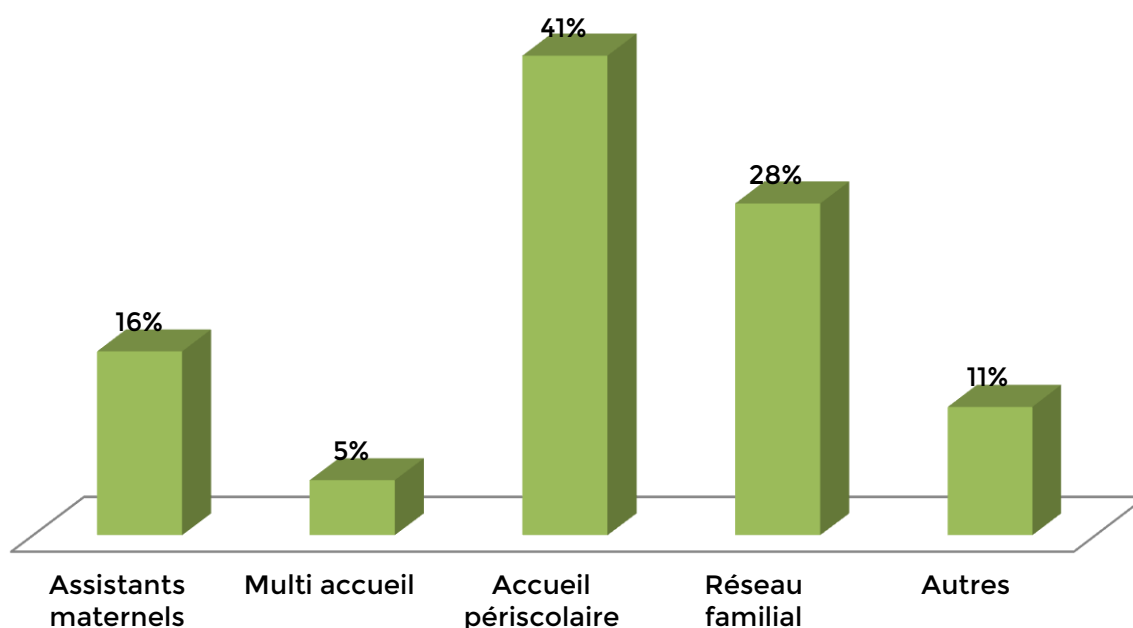
Plus de 40% des enquêtés ont des enfants entre 3 et 11 ans, soit 60 personnes dont 7 personnes ont 2 à 3 enfants dans ces âges.

L'utilisation du mode de garde (%)



La proportion concernant l'utilisation d'un mode de garde est identique à la tranche d'âge 0-2 ans. Ainsi, plus des 2/3 des personnes concernées utilisent un mode de garde.

Mode de garde utilisé (% - Réponses cumulées)



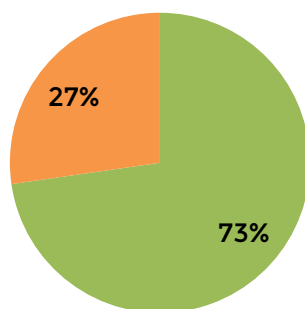
Majoritairement, pour près de la moitié des répondants, l'accueil périscolaire est utilisé. En seconde position, les personnes indiquent recourir au réseau familial pour 28%. Enfin les assistants maternels sont cités à 16%.

Concernant les autres modes de gardes, est cité, l'assistant maternel à domicile ou baby-sitting, l'implication du réseau amical ou des voisins ou encore le centre de loisirs.

Concernant les 37% n'utilisant pas de modes de garde, soit 22 personnes concernées, 27% indiquent ne pas connaître les services existants, soit 6 personnes.

Connaissance des services de garde d'enfants (%)

■ OUI ■ NON

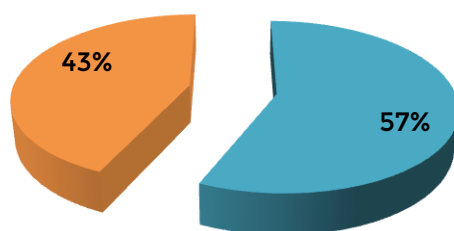


La pratique d'activités de loisirs

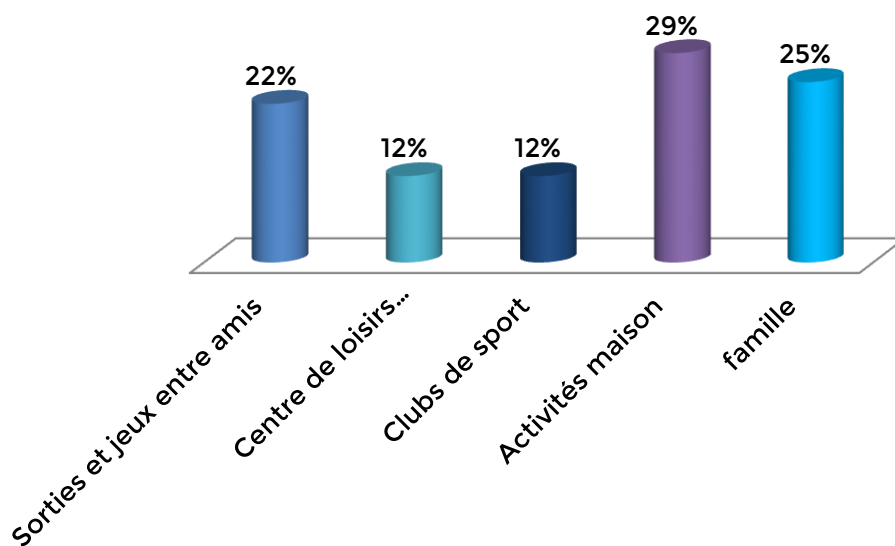
Plus de la moitié des répondants, soit 34 personnes sur les 60 interviewés concernés indiquent que leurs enfants pratiquent des activités pendant les vacances scolaires, contre 26 personnes.

La pratique d'activités pendant les vacances scolaires (%)

■ OUI ■ NON

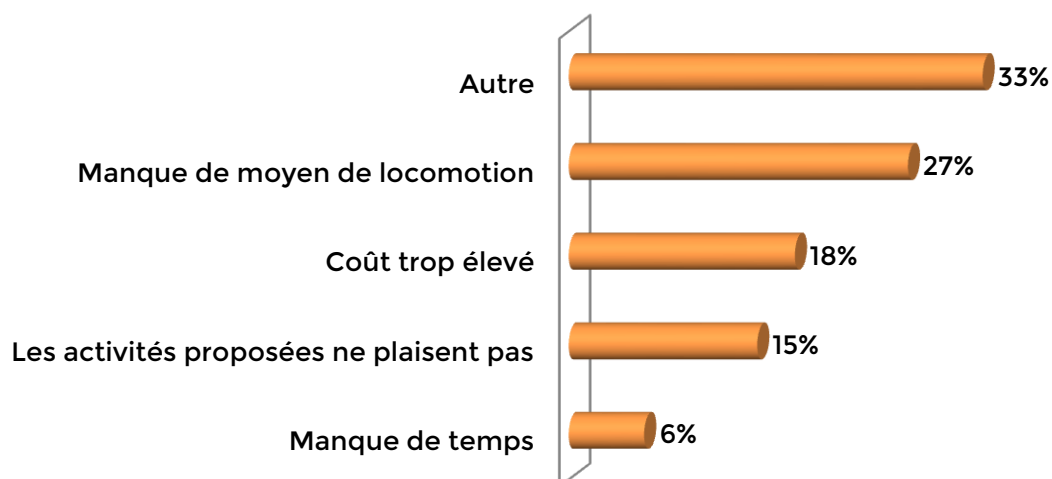


Les activités pratiquées pendant les vacances (% - Réponses cumulées)



Concernant les activités pratiquées, les activités à la maison sont citées pour 29% des répondants, puis un quart des répondants indiquent les activités familiales et les sorties et jeux entre amis. Dans une moindre mesure, soit pour respectivement 12% des personnes ayant indiqué des activités chez leurs enfants, les centres de loisirs, associations, centres sociaux et clubs de sport sont cités.

Raisons de non pratique d'activités (%)

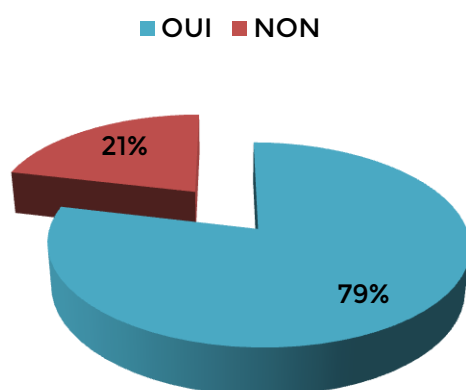


Concernant les 26 personnes ayant indiqué que leurs enfants ne pratiquent pas d'activités pendant les vacances scolaires, les raisons évoquées sont diverses :

- L'âge de l'enfant ou le souhait de l'enfant de ne pas avoir d'activités
- Les vacances dans la famille ou les mêmes vacances que les parents
- Les places limitées
- Un choix personnel

Concernant les autres raisons évoquées, plus du quart des personnes évoquent le manque de moyens et de locomotion. Dans une moindre mesure, est indiqué le coût trop élevé ou le fait que les activités ne plaisent pas.

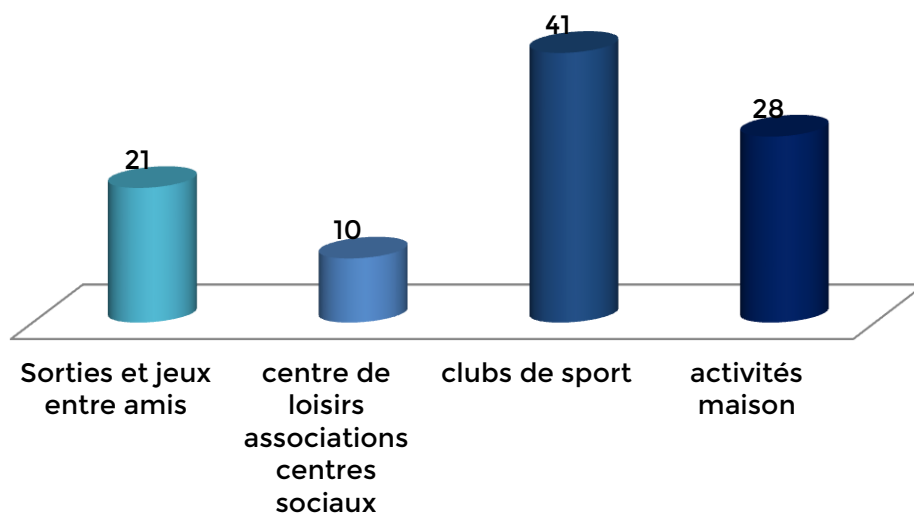
La pratique d'activités pendant les périodes scolaires (%)



48 personnes indiquent que leurs enfants pratiquent des activités pendant les périodes scolaires. 29 personnes indiquent que leurs enfants pratiquent des activités scolaires en dehors et pendant les périodes scolaires.

Ainsi, 5 personnes indiquent une pratique d'activités uniquement aux vacances scolaires, et 19 personnes indiquent une pratique d'activités uniquement pendant les périodes scolaires.

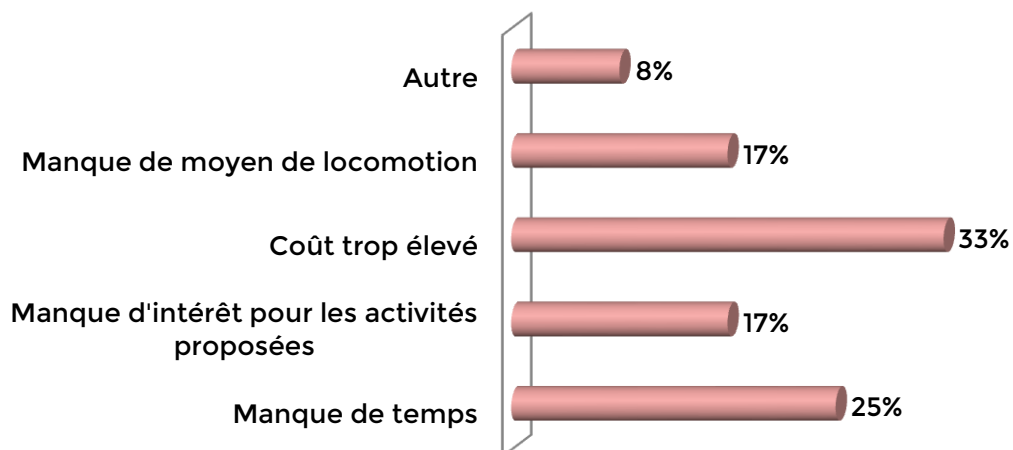
Les activités pratiquées pendant les périodes scolaires (% - Réponses cumulées)



Majoritairement, pendant les périodes scolaires, les enfants pratiquent des activités en clubs de sport pour 41% soit 42 interviewés. Les activités à la maison et les sorties et jeux entre amis restent majoritaires pour un quart des personnes concernées.

Concernant les 21% indiquant que les enfants ne pratiquent pas d'activités. Il ressort majoritairement le coût trop élevé des activités. Toutefois, ces éléments sont à relativiser compte tenu d'un nombre de répondants limités, cumulant l'existence d'enfants de ces âges, et la non pratique d'activités.

Raisons de non pratique d'activités (%)

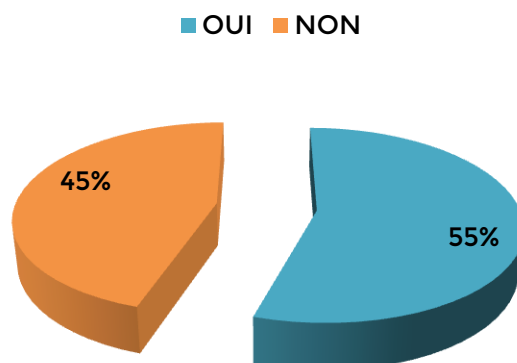


Les enfants entre 12 et 17 ans

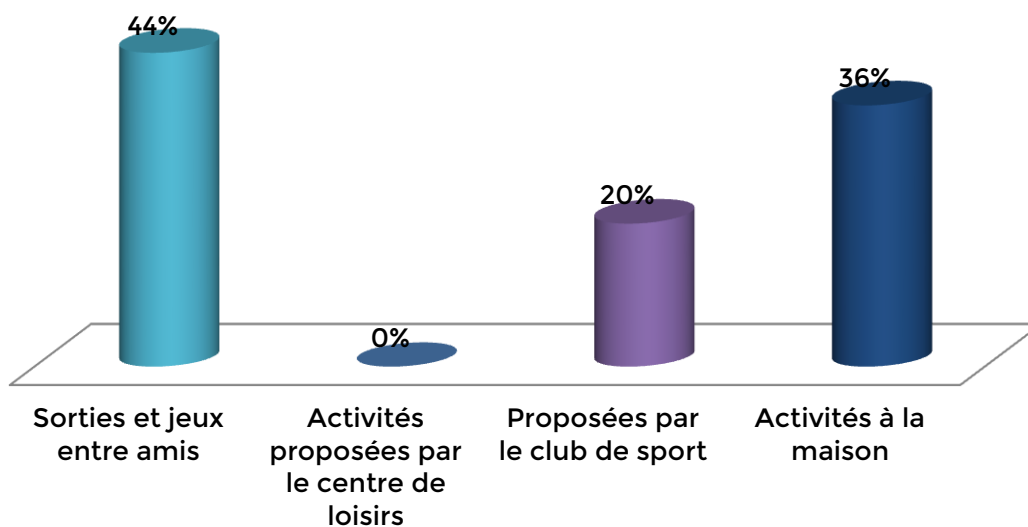
La pratique d'activités de loisirs

Plus de la moitié des répondants, soit 28 personnes sur les 54 interviewés concernés indiquent que leurs enfants pratiquent des activités pendant les vacances scolaires, contre 26 personnes.

La pratique d'activités pendant les vacances scolaires (%)

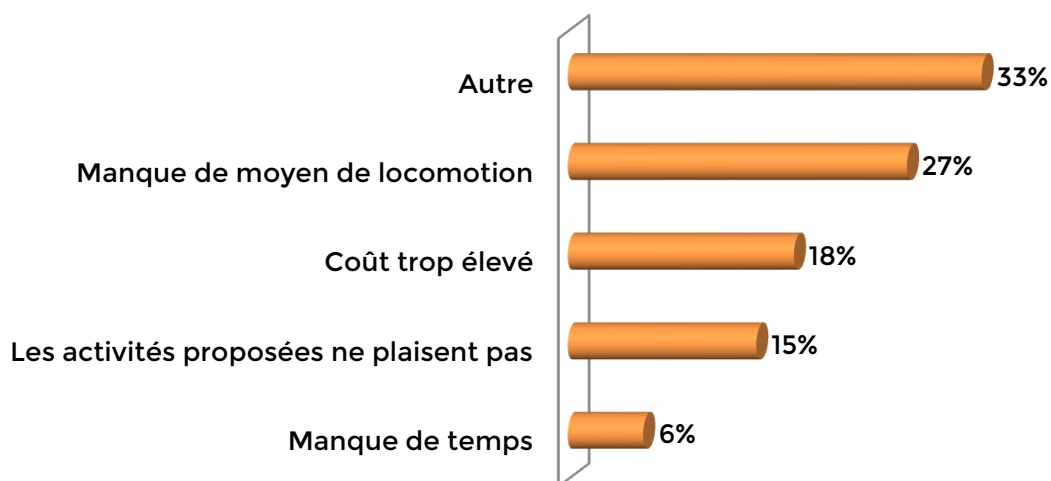


Les activités pratiquées pendant les vacances (% - Réponses cumulées)



Concernant les activités pratiquées, quasiment la moitié des personnes indiquent que leurs enfants pratiquent des sorties et jeux entre amis, les activités à la maison sont citées pour 36% des répondants, puis près d'un quart des répondants indiquent les activités proposées par le club de sport.

Raisons de non pratique d'activités (%)

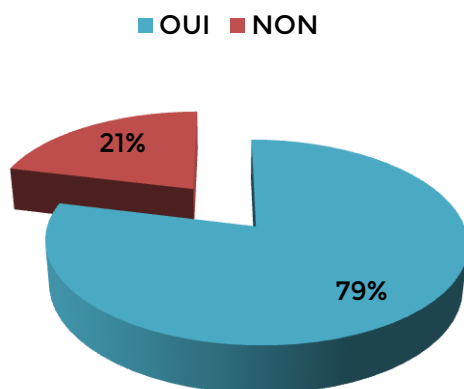


Concernant les 23 personnes ayant indiqué que leurs enfants ne pratiquent pas d'activités pendant les vacances scolaires, les raisons évoquées sont diverses :

- La raison évoquée pour 6 personnes est le manque d'envie et d'intérêt du jeune, (temps libre dédié au repos, au travail scolaire, à internet par exemple)
- Pour 3 personnes, est évoqué les vacances hors du domicile, soit chez les grands-parents, chez le papa ou départ en vacances en famille.

Le manque de moyen de locomotion est ensuite l'une des raisons évoquées par les personnes. Dans une moindre mesure est évoquée le coût trop élevé, l'intérêt pour les activités proposées.

La pratique d'activités pendant les périodes scolaires (%)

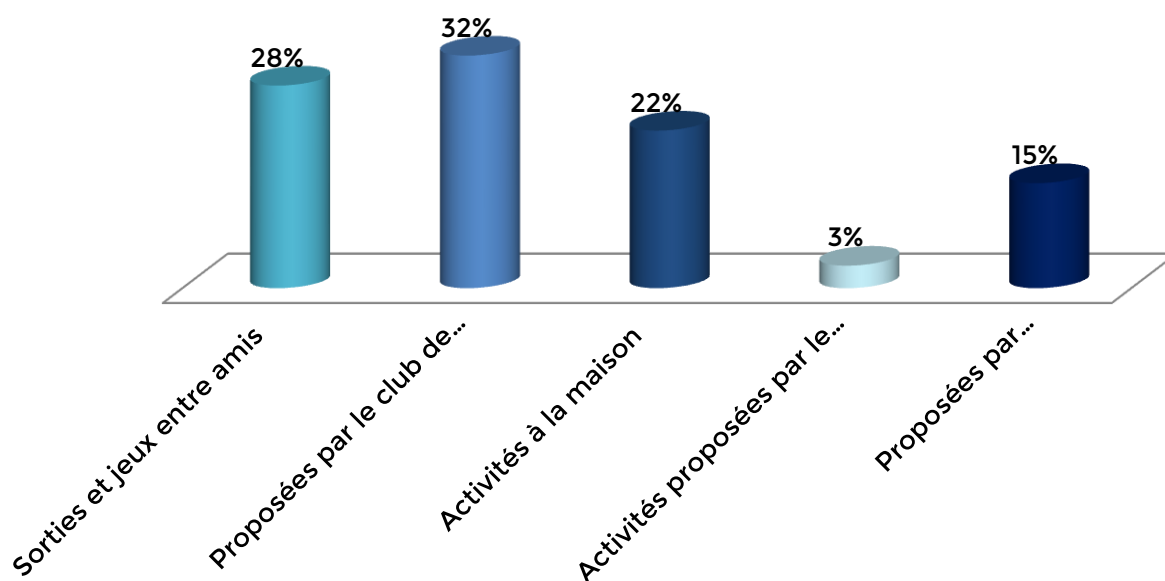


Concernant la pratique d'activités pendant la période scolaire, la proportion est identique que pour les tranches d'âges 3- 11 ans.

Ainsi, 41 personnes indiquent que leurs enfants pratiquent des activités pendant les périodes scolaires.

23 personnes indiquent que leurs enfants pratiquent à la fois des activités scolaires en dehors et pendant les périodes scolaires.

Les activités pratiquées pendant les périodes scolaires (% - Réponses cumulées)



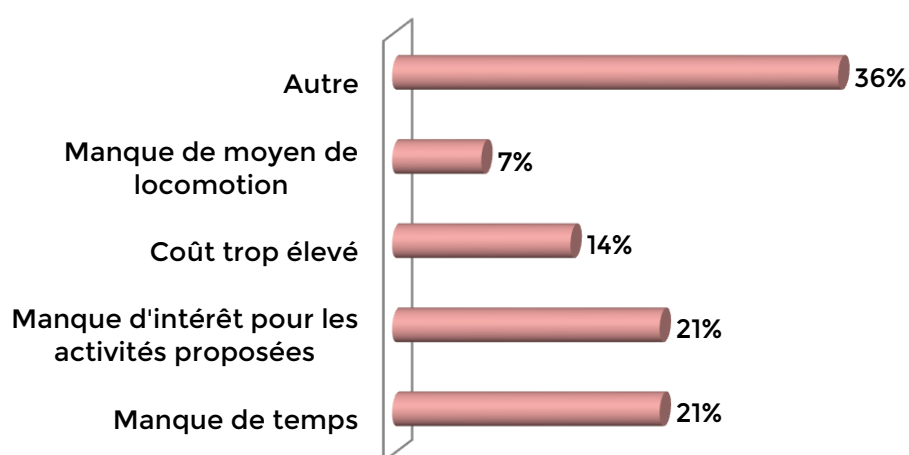
Majoritairement, pendant les périodes scolaires, les enfants pratiquent des activités en clubs de sport pour 32% soit 31 interviewés. Les sorties et jeux entre amis, à plus du quart des personnes, pratiquent ces activités. 22% pratiquent des activités à la maison, puis 15% ont indiqué pratiquer des activités au sein d'établissements scolaires.

Concernant les 21% indiquant que les enfants ne pratiquent pas d'activités. Il ressort majoritairement d'autres raisons que ceux proposés :

- L'envie
- L'absence pendant la période scolaire
- L'absence d'un centre ados.

Toutefois, ces éléments sont à relativiser compte tenu d'un nombre de répondants limités, cumulant l'existence d'enfants de ces âges, et la non pratique d'activités.

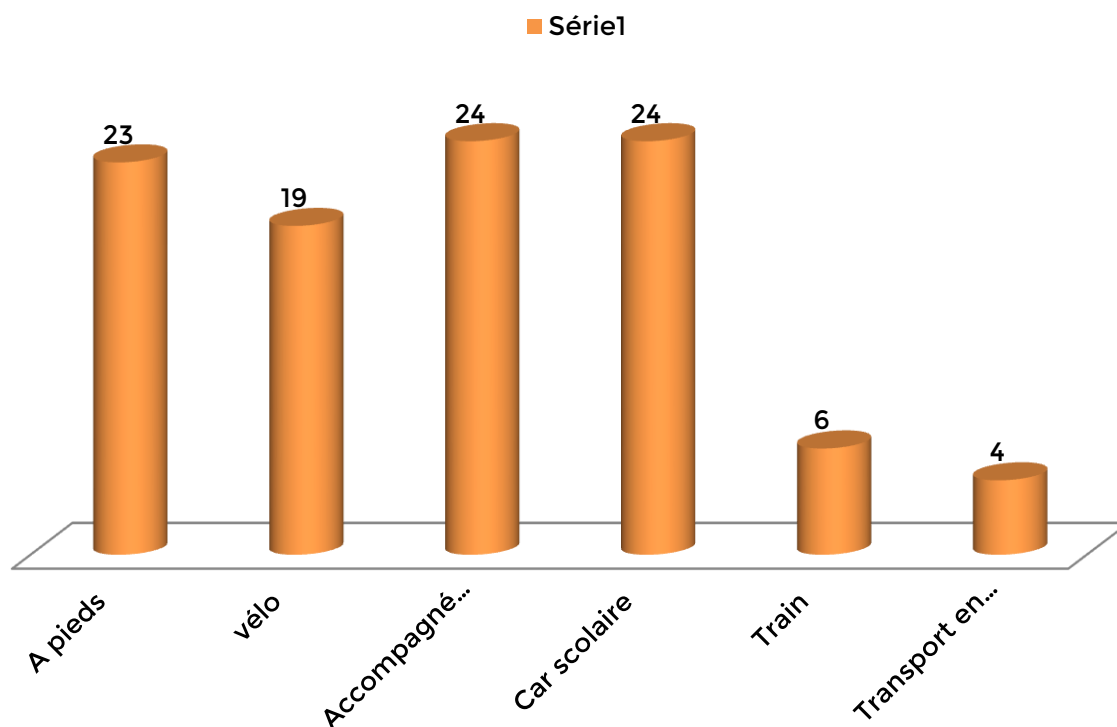
Raisons de non pratique d'activités (%)



Concernant les 3 jeunes n'allant pas à l'école parmi les enfants indiqués par les parents ayant un âge entre 12 et 17 ans, 2 travaillent et un jeune est en réorientation.

Concernant les moyens de transport utilisés par ces jeunes, majoritairement les jeunes sont véhiculés par leurs parents ou avec leurs parents pour 24% et en car scolaire, soit 39 personnes sur les 52 retours. Les déplacements s'effectuent également soit à pieds pour 23% soit 37 personnes ou en vélo pour 19% soit 31 personnes. Dans une moindre mesure, les personnes se déplacent en train ou en bus.

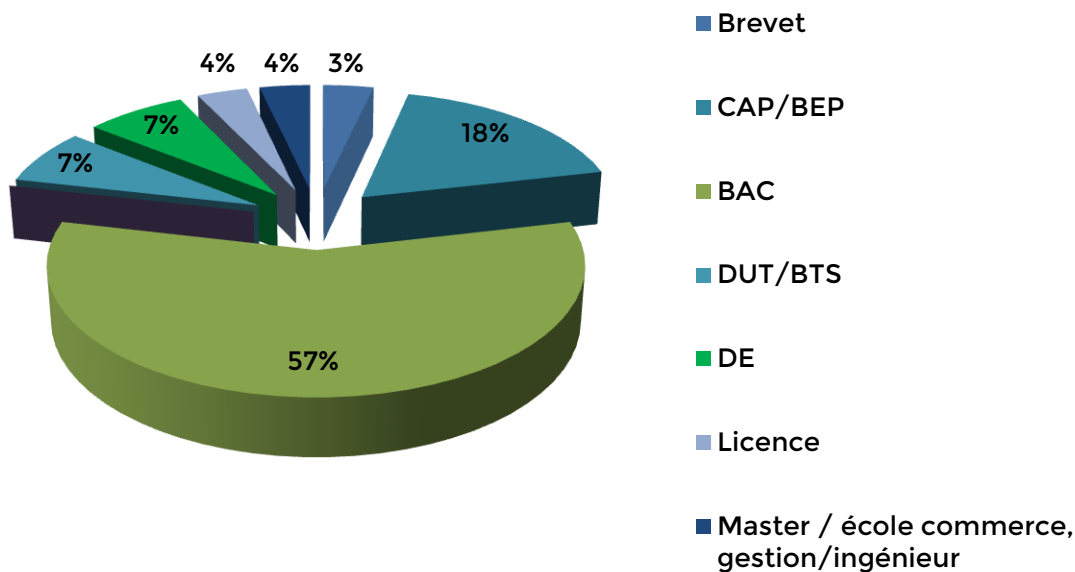
Moyens de transports utilisés (% - Réponses cumulées)



Les enfants entre 18 ans et plus de 25 ans

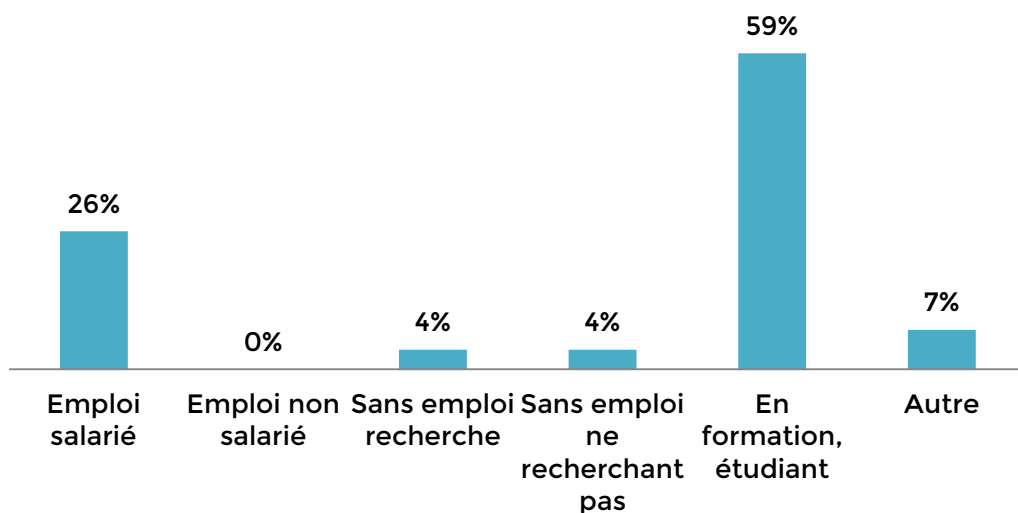
24 parents sont concernés pour 28 enfants de la tranche d'âge 18 à plus de 25 ans.

Dernier diplôme obtenu (%)



Majoritairement, ces jeunes disposent du baccalauréat (général, professionnel ou technique) pour plus de la moitié des jeunes. En seconde position, pour plus du quart des personnes, le niveau des jeunes est CAP/BEP.

Situation professionnelle des jeunes (%)



Plus de la moitié des jeunes sont en formation ou étudiant, soit 16 personnes sur les 28 enfants. Vient en seconde position l'emploi salarié pour 7 jeunes.

Parmi les autres situations professionnelles citées par les personnes, est indiqué une double situation professionnelle en étant salarié et viticulteur. Une personne a également indiqué que le jeune est en formation tout en travaillant l'été.

Seul un jeune est dans la situation sans emploi et en recherche et sans emploi, n'en recherchant pas, en précisant toutefois que la recherche d'emploi est conditionnée à l'obtention du permis.

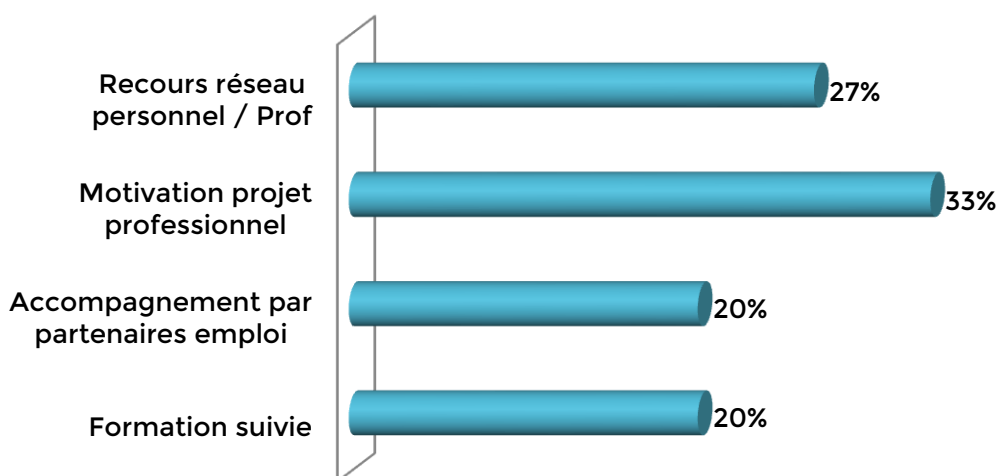
Concernant les jeunes n'occupant pas un emploi actuellement, la moitié a occupé un emploi précédemment. Le nombre de répondants est à relativiser puisque 11 personnes uniquement ont répondu à la question, les jeunes en formation n'étant pas considéré ou très rarement en recherche d'emploi. Sur ces répondants, 7 personnes ont indiqué que leur enfant ne souhaite pas être accompagné dans la recherche d'emploi, une personne sollicite une aide pour son enfant.

Une autre personne non concernée, a toutefois indiqué l'aide qui pouvait être apportée dans la recherche d'emploi : Aide pour rédiger CV, lettres de motivation, aide pour entraînement aux entretiens à l'embauche...

Concernant les organismes pouvant accompagner dans la recherche d'emploi, Pôle emploi et la mission locale sont indiqués pour 1 et 2 personnes. 3 personnes ont répondu un autre organisme mais sans apporter de précisions.

Concernant les personnes ayant indiqué que leur enfant travaille, aucun n'a rencontré de difficultés lors de sa recherche d'emploi (soit 10 personnes).

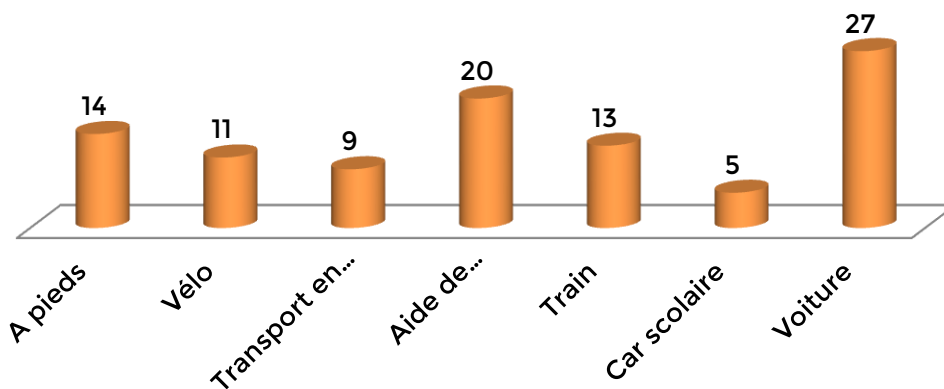
Facilitateur de l'entrée ou du retour dans l'emploi (% - Réponses cumulées)



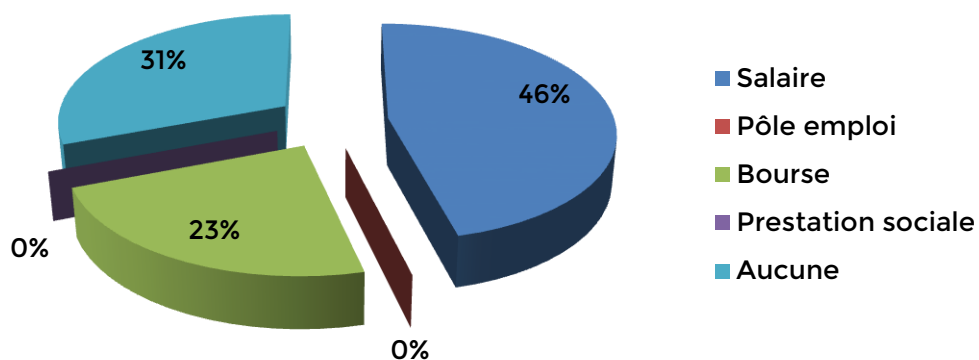
33% des répondants soit 10 personnes ont indiqué que la motivation dans son projet professionnel du jeune facilite l'entrée en emploi, 8 personnes citent également le recours au réseau personnel et professionnel.

Concernant les moyens de transport utilisés par ces jeunes, majoritairement les jeunes se déplacent en voiture à 27% soit 15 personnes, en seconde position, les jeunes sont véhiculés par leurs parents ou avec leurs parents pour 20% soit 22 personnes. Le train est à pieds ou en vélo sont les moyens suivants.

Moyens de transports utilisés (% - Réponses cumulées)



Type de ressources perçues (%)

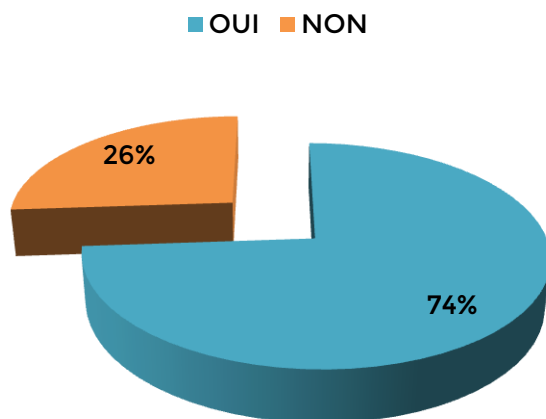


12 personnes ont déclaré la perception d'un salaire, soit près de la moitié des répondants, ensuite 8 personnes ont indiqué l'inexistence de ressources, de ces jeunes.

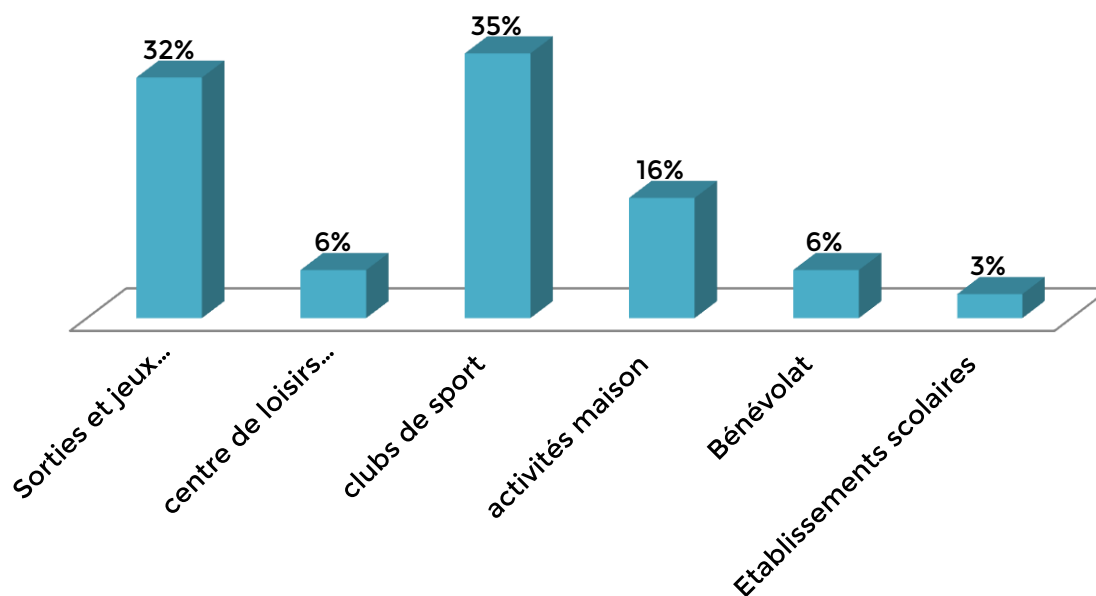
La pratique d'activités de loisirs

Plus de la moitié des répondants, soit 17 personnes sur les 24 interviewés concernés indiquent que leurs enfants pratiquent des activités pendant les vacances scolaires, contre 6 personnes.

La pratique d'activités (%)



Les activités pratiquées (% - Réponses cumulées)



Concernant le type d'activités, 35% soit 11 personnes indiquent pratiquer des activités au sein des clubs de sport, est cité pour 10 personnes les sorties et jeux entre amis puis les activités à la maison pour 5 personnes.

Concernant les 6 personnes indiquant la non pratique d'activités, les raisons évoquées sont variables : 3 personnes indiquent le manque de temps, et 2 personnes le manque d'intérêt pour les activités proposées.

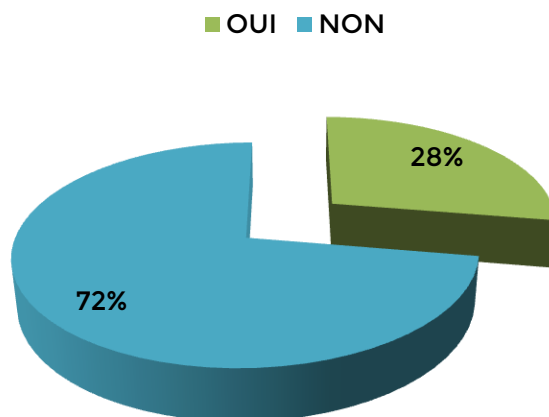
IV. SOUHAITS ET BESOINS

1. Le logement

Souhaits de déménagement

Peu d'enquêtés ont émis le souhait de quitter leur logement actuel : 40 personnes soit 28% de l'échantillon.

Intention de déménagement (%)

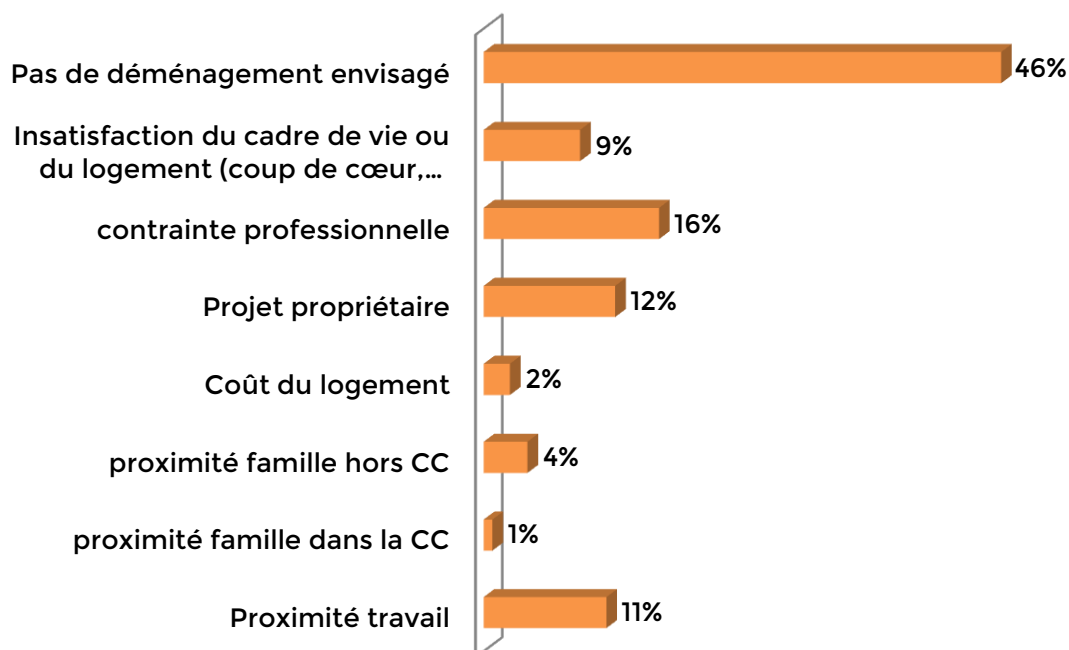


Sur ces 40 personnes ayant l'intention de déménager, 26 personnes considèrent que ce déménagement est réalisable.

Elles ont ainsi indiqué que le déménagement est possible et le feront en majorité dans les 2 à 5 ans (13 personnes). 8 personnes envisagent ce déménagement dans l'année, et enfin 4 personnes dans les 5 à 10 ans.

46% des personnes, n'envisagent pas de déménager soit 59 personnes. Les raisons évoquées pour 14 à 20 personnes sont la contrainte pour raisons professionnelles, un projet propriétaire, ou encore la proximité avec le travail. Très peu de personnes évoquent un éventuel déménagement pour raison familiale. L'insatisfaction pouvant conduire à un déménagement est liée principalement au type du logement (taille trop grande ou trop petite par rapport aux besoins).

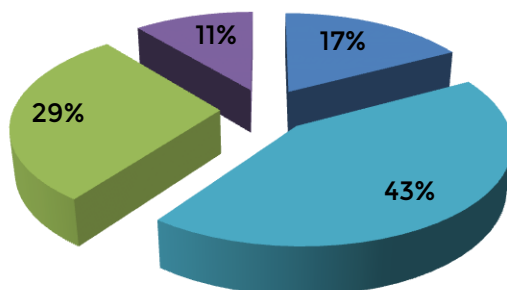
Les raisons d'un éventuel déménagement (%)



2. Satisfaction vis-à-vis des offres d'équipements et dispositifs de loisirs

Satisfaction vis à vis de l'offre en équipements et dispositifs de loisirs (%)

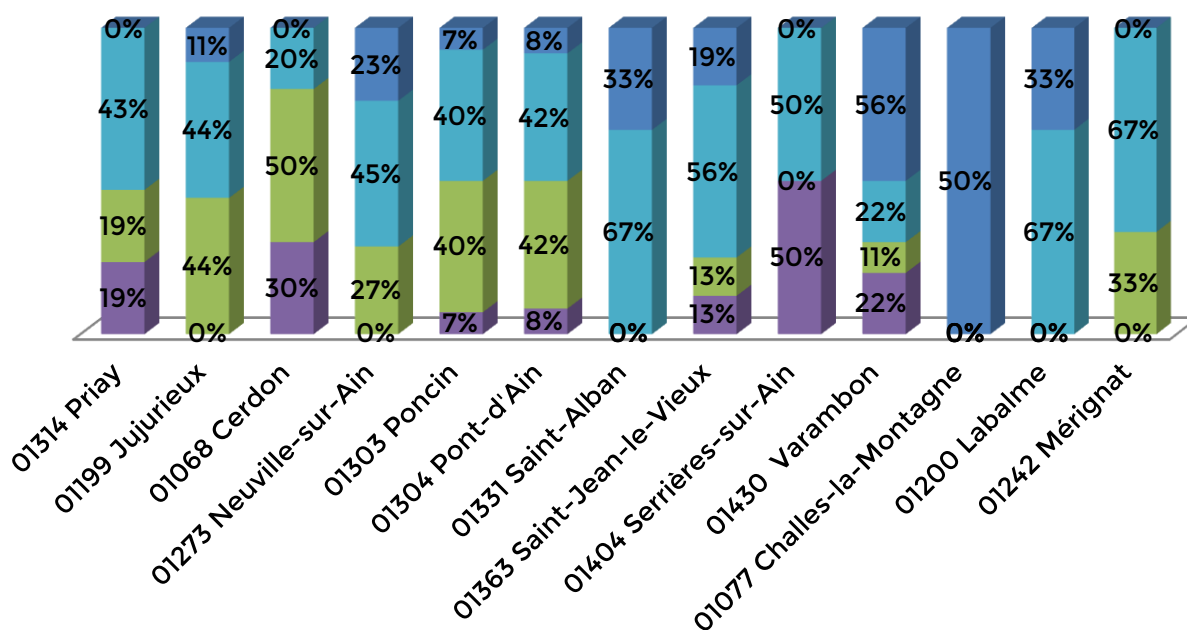
■ Satisfait ■ Plutôt satisfait ■ Plutôt insuffisant ■ Insuffisant



Majoritairement, à 43% des répondants, soit 62 personnes sont plutôt satisfaites des équipements et dispositifs de loisirs. Toutefois, 40% des interrogés considèrent l'offre en équipements et dispositifs de loisirs plutôt insuffisant ou insuffisant. 2 personnes ont apporté des précisions par rapport à cette insuffisance : le manque d'équipements pour les jeunes, et la nécessité de se déplacer de 30Km pour bénéficier de toutes les offres.

Niveau de satisfaction (%)

■ Insuffisant ■ Plutôt insuffisant ■ Plutôt satisfait ■ Satisfait

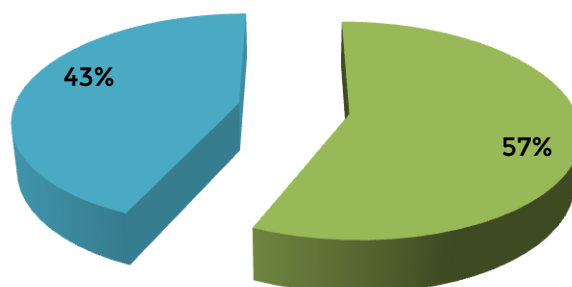


	Nombre de questionnaires	Insuffisant	Plutôt insuffisant	Plutôt satisfait	Satisfait
01314 Priay	21	19%	19%	43%	0%
01199 Jujurieux	27	0%	44%	44%	11%
01068 Cerdon	10	30%	50%	20%	0%
01273 Neuville-sur-Ain	22	0%	27%	45%	23%
01303 Poncin	15	7%	40%	40%	7%
01304 Pont-d'Ain	12	8%	42%	42%	8%
01331 Saint-Alban	3	0%	0%	67%	33%
01363 Saint-Jean-le-Vieux	16	13%	13%	56%	19%
01404 Serrières-sur-Ain	2	50%	0%	50%	0%
01430 Varambon	9	22%	11%	22%	56%
01077 Challes-la-Montagne	2	0%	0%	0%	50%
01200 Labalme	3	0%	0%	67%	33%
01242 Mérignat	3	0%	33%	67%	0%

Proportionnellement au nombre de questionnaires réceptionnés par commune, on remarque une insatisfaction plus marquée sur Cerdon, sur Poncin, Pont-d'Ain. A l'inverse la satisfaction est plus importante sur Varambon, Saint Alban, et Saint Jean le Vieux.

Accès suffisant à l'information (%)

■ OUI ■ NON

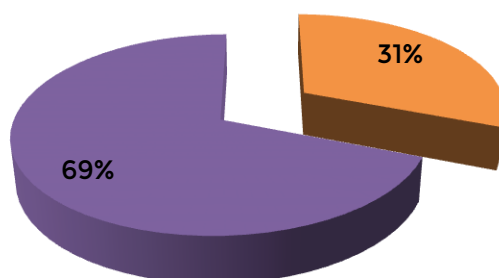


Plus de la moitié des répondants considèrent disposer d'un accès suffisant à l'information, soit 82 personnes.

Toutefois 63 personnes pensent ne pas avoir assez d'informations concernant les équipements, l'aide à l'emploi, ou encore les services proposés.

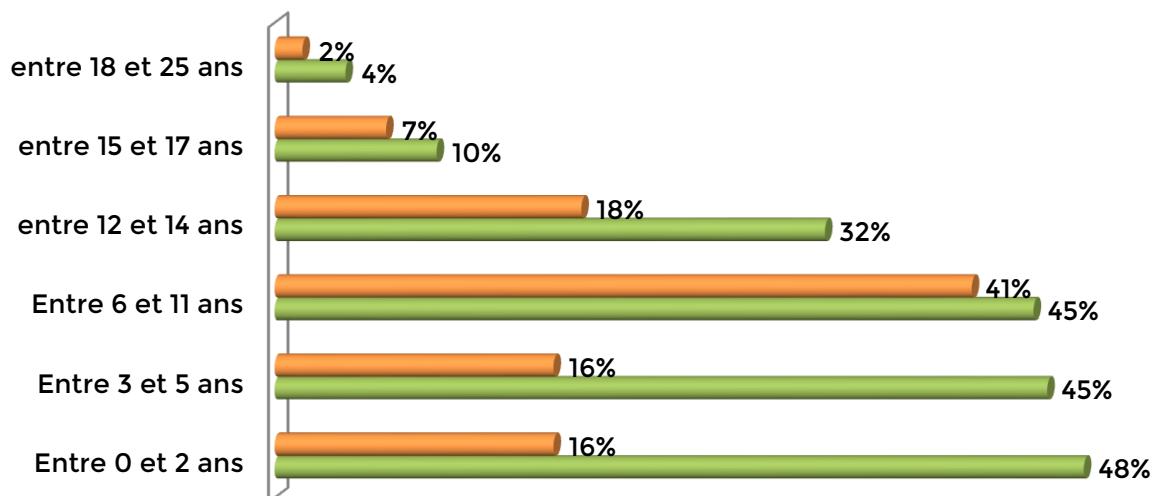
Souhait de bénéficier d'activités réservées aux parents (%)

■ OUI ■ NON



Répartition par âge des enfants des parents intéressés par des activités dédiées (%)

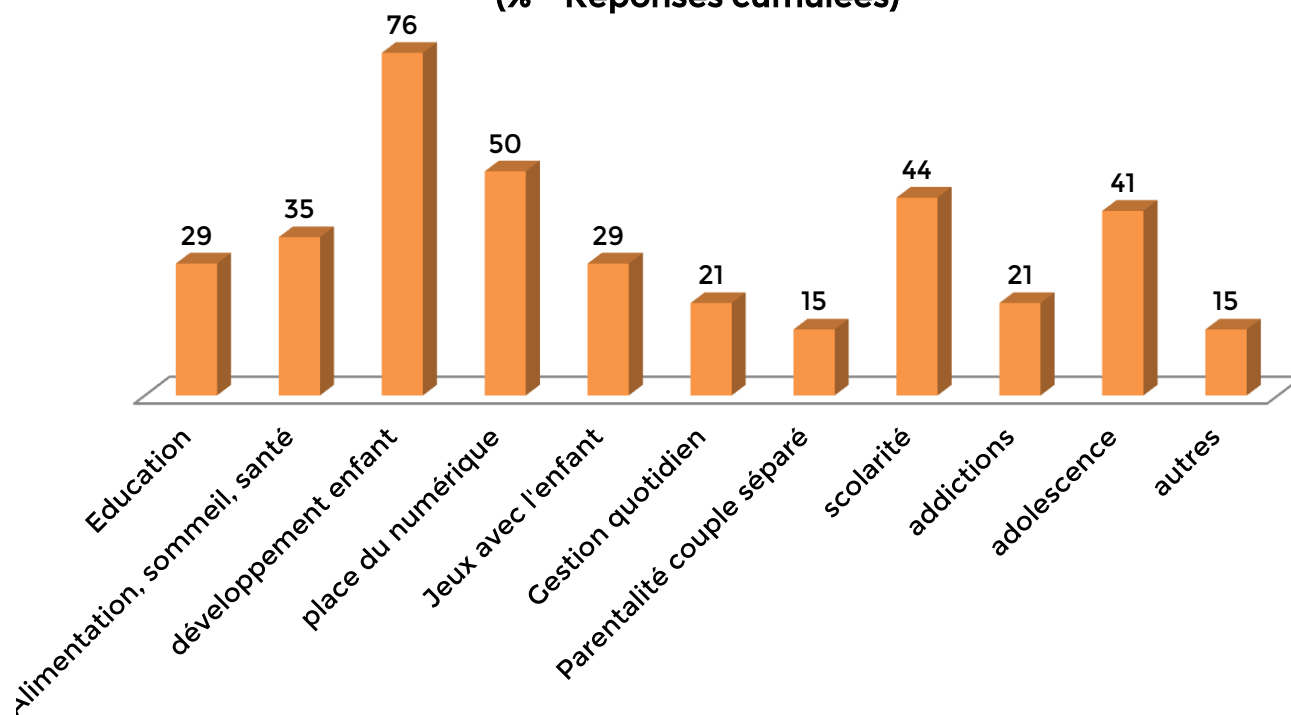
■ Souhait de bénéficier d'activités pour parents
■ Souhait de bénéficier d'activités proportionnellement à la catégorie



Aussi bien en nombre de parents intéressés par des activités que proportionnellement à leur catégorie d'âge des enfants, les parents des enfants de 6-11 ans sont pour la moitié des interviewés concernés, intéressés pour le développement d'activités.

Au regard des parents ayant des enfants de 0-2 ans et 3-5 ans, ils sont également majoritairement intéressés par des activités dédiés pour près de la moitié des personnes concernées mais représentent peu de répondants. Le taux baisse ensuite pour les parents d'enfants au-delà de 12 ans.

Les thématiques d'activités réservées aux parents (% - Réponses cumulées)



Concernant les thématiques qui intéresseraient les parents, il ressort majoritairement, pour 76% des répondants le développement de l'enfant, ensuite pour la moitié des personnes, une attente est exprimée concernant la place du numérique. La scolarité et l'adolescence sont des thèmes intéressant plus du tiers des répondants.

Dans les autres propositions de thématiques, le sport est indiqué par 3 personnes, notamment au niveau de la piscine ou d'un club parents / enfants type randonnées pour des balades organisées.

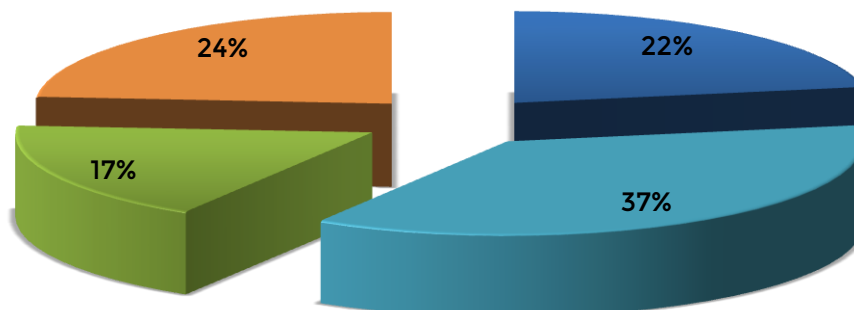
Une proposition apparaît concernant le soutien scolaire et « apprendre à apprendre »

Concernant les acteurs préconisés par les répondants comme les plus indiqués pour organiser ces activités, il ressort majoritairement le déploiement par des professionnels spécialisés et par la communauté de communes. Puis les personnes indiquent la mairie, vient ensuite les associations.

Déploiement des activités par les acteurs :	Nombre de répondants	Remarques
Professionnels	6	Professionnels de la santé, psychologues et professionnels des médecines parallèles, professionnels de l'enfance, pédiatre, pédopsychiatre...
La Communauté de communes	6	Sous réserve d'une bonne diffusion de l'information
La mairie / la commune	5	
PDR / ne sais pas	5	
Associations	4	Association spécialisée pour gérer l'adolescence, LPO (Ligue de Protection des oiseaux active dans l'Ain ?)
Education nationale / Académie scolaire	2	
Amélioration du système accueil et structure de l'école du Blanchon.	1	
Office de tourisme	1	
Lieu spécifique type centre social	1	En dehors de l'école ou du collège
Des clubs de sport	1	
Les parents expérimentés	1	

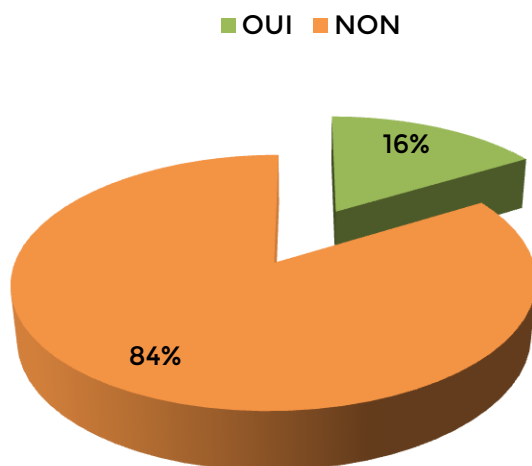
Type de formats des activités (%)

- Echanges entre parents
- Echange avec des professionnels
- consultation individuelle avec des professionnels
- conférence, débats, groupe avec professionnels



L'échange avec les professionnels est plus largement souhaité par 37% des parents souhaitant la mise en œuvre d'activités, et correspond aux types de personnes attendues pour intervenir. Est cité pour un quart des personnes la mise en œuvre de conférence, débats ou groupe, ou encore les échanges entre parents. Une personne propose la mise en œuvre de café-parents.

Connaissance d'activités pour les parents existantes sur le territoire (%)



Activités citées	Nombre de personnes
Gym, Yoga, Zumba, sport gymnastique Poncin	6
Sur un air de famille	4
Randonnée, Sentiers découvertes, Marché Nordique	4
Sports (Joute neuvilloise, foot, Tir à l'arc, boules)	4
Débats/ conférences (au sein du collège, par l'éducation Nationale à Poncin)	3
Divers = Carte, Club informatique, Chant	3
Foulée des Carrons, Raid féminin,	2
RAM	1
PDR	2

Concernant les 23 personnes indiquant connaître des activités pour les parents sur le territoire, il ressort en majorité les activités sportives par 4 à 6 personnes, et sur un air de famille.

Une personne évoque des débats ou conférences qui ont eu lieu. D'autres activités de loisirs sont citées. Enfin, une personne cite le relai d'assistants maternels.

3. Les services et équipements inexistantes sur le territoire, qui seraient à développer :

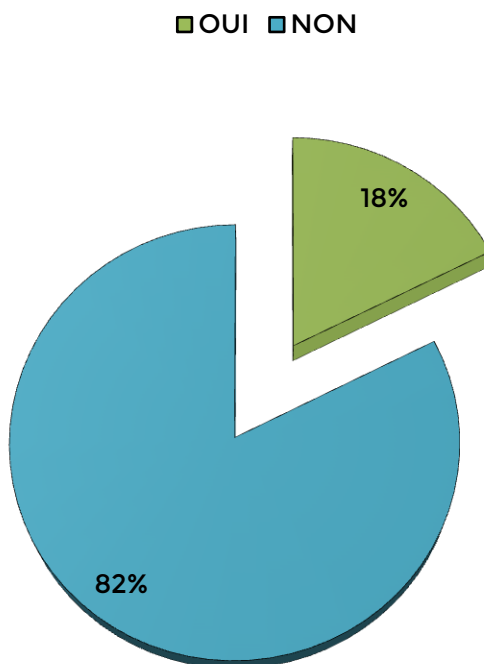
72 personnes ont fait des propositions regroupées dans le tableau suivant :

Equipements et services	Personnes
<ul style="list-style-type: none"> <u>Dans le domaine du transport</u> 	
Développement de services de bus / de lignes de transports en commun Transports pour aller aux activités sur d'autres communes. Des transports en commun, fréquents permettant à mes enfants de faire des activités où je ne peux les conduire, étant au travail.	6
Arrêt de bus sur Neuville en haut (vers Ambérieu, Lycée), ligne de bus Hauteville	3
Amélioration des trajets en cars scolaires Mise en place d'un moyen de transport entre Varambon et Pont d'Ain pour les enfants scolarisés en maternelle. Car scolaire - 3m pour se rendre au collège ou aménagement de passages piétons trop insuffisant	2
Développement des pistes cyclables (entre les villages, entre Saint Jean le Vieux et Ambronay) pour circuler avec plus de sécurité et encourager son utilisation.	4
Développement du Covoiturage et de l'auto-partage Equivalent de Blablacar sur la Communauté de communes Mutualisation transports	2
Auto-partage - Bornes de recharge VE - Plate-forme de location courte durée de vélos types Vélov ou Rubis Bourg	1
Plus de contrôle au niveau de la Police (vitesse ligne droite de Thol)	1
<ul style="list-style-type: none"> <u>Dans le domaine culturel</u> 	
Création d'une salle des fêtes sur la commune, sur Neuville sur Ain, éloignée de la place	2
Création de lieux d'accueil culturels et développement de l'offre Petits lieux culturels (café, librairie...) Lieu d'accueil et d'activités. Exemple : Centre social	2
Offre culturelle peut encore être développée.	1
Initiation à l'informatique	1
<ul style="list-style-type: none"> <u>Dans le domaine Enfance / Jeunesse</u> 	
Aire de jeux pour enfants et tous petits (Sur le Hameau, sur Hauterive, Un espace de jeux type "parc" pour enfants	10
Lieux de rencontre et conviviaux Rencontres parents / enfants et entre parents Lieux de rencontre parents-enfants Café-parents - Un espace d'accueil pour parents et enfants avec des animations (massages bébé, allaitement, partage etc.)	5
Lieux d'accueil pour les adolescents Aides : recherche d'emploi, lieux de rencontre, échanges aides Service d'accueil pour les adolescents, type planning familial Espaces dédiés aux jeunes MJC, Maison Intergénérationnelle	5
Centre de loisirs ouvert tout l'été. Centre aéré ouvert au mois d'août !	2
Apprentissage de la musique à tarifs raisonnables. Cours de musique différents de ce qui est proposé	2
Parc pour adolescents et parents.	2
Petite section à l'école de Varambon	1

Salle de jeux vidéo interactive accessible à la population.	1
Aide aux devoirs (tous niveaux)	1
Restaurant avec garderie	1
<ul style="list-style-type: none"> <u>Dans le domaine des sports</u> 	
Création de Salle de sports, Equipements sportifs de qualité Pas assez d'espaces sportifs (gymnase, skatepark, etc.)	4
Gymnase	3
Accès aux piscines, Piscine municipale de Jujurieux, lieu de natation utilisation de la piscine, accès à la piscine	5
Un mur d'escalade	2
Création d'un skate Park pour les adolescents	1
Terrain de basket	1
City Stade	1
Développement d'activités pour adultes Plus d'activités sportives pour adultes (dances de salon, fitness...) Différents cours de gymnastique (G-R)	2
Loisirs	2
<ul style="list-style-type: none"> <u>Dans le domaine du commerce</u> 	
Distributeur de billets	4
Petits commerces, épicerie de proximité voire ambulante, Supérette	6
Dépôt de pain	1
Pharmacie Saint Jean-le-Vieux	1
Installation d'entreprises	1
Une recyclerie	1
<ul style="list-style-type: none"> <u>Equipements et technologie</u> 	
La fibre	2
Disposer d'un meilleur réseau portable dans les hameaux de Neuville fils en sous-sol (téléphone et autres)	2
L'assainissement	1
<ul style="list-style-type: none"> <u>La communication</u> 	
Informations sur les activités et sur les services	2
Une meilleure communication : site complet, page Facebook à jour, newsletter	1
Plus d'attraction sur la commune ou communauté de communes,	1
<ul style="list-style-type: none"> <u>Remarques générales</u> 	
Il y a de bonnes choses, des efforts sont faits.	1
Trouve très suffisant les équipements et services proposés.	1

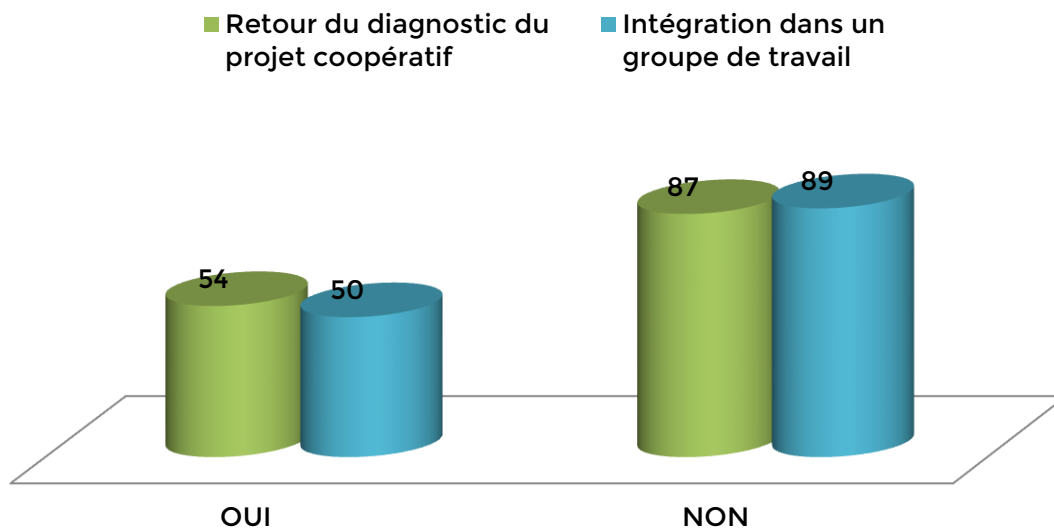
4. Investissement de la population dans le projet coopératif avec les familles

Investissement dans la mise en oeuvre du projet coopératif avec les familles (%)



24 personnes sont prêtes à s'investir dans l'avenir sur le projet coopératif avec les familles. 112 personnes ne le souhaitent pas, plusieurs personnes ont évoqué le manque de temps.

Restitution et travaux du diagnostic du projet coopératif



Une cinquantaine de personnes serait intéressées pour être recontacté dans le cadre de la restitution de l'enquête de besoins et du diagnostic et s'intégrer dans des groupes de travail, contre près de 80 personnes non intéressées.

FOCUS SUR L'INSERTION DES JEUNES

Chiffres clés de la Mission locale (CA Décembre 2018)

Public potentiel : 21%
Niveau de précarité : 4%
Jeunes accompagnés : 28%
717 jeunes reçus en 1er accueil dont accueil de 191 CCRAPC en 2018
2 029 en contact
1 613 en accompagnement
227 en accompagnement PACEA
100 Jeunes GJ
392 entreprises en contact

Questionnaire auprès des jeunes fréquentant la mission locale

Ce questionnaire a été administré par la mission locale à destination des 16-25 ans, accueillis ou grâce aux contacts déjà existants avec ces jeunes (par mail). Il est anonyme, et a été rempli en ligne.

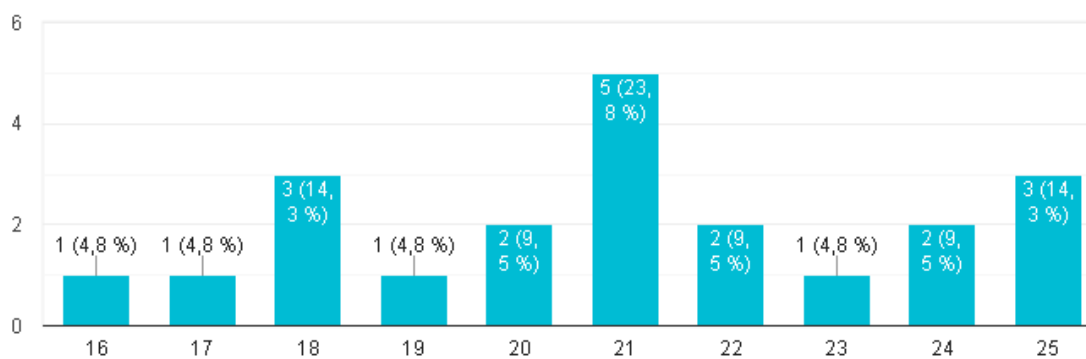
Il a donc pour objectif d'améliorer l'accompagnement des jeunes en recherche d'emploi dans le cadre de la mise en œuvre du projet coopératif avec les familles sur la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays de Cerdon. Son administration s'est tenue du 20 septembre au 18 octobre 2019.

Il regroupe 22 réponses.

1. Caractéristiques sociales

a. Votre âge :

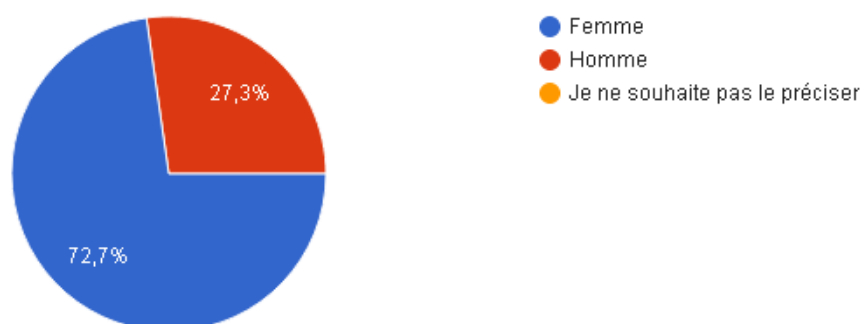
21 réponses



L'âge des répondants était majoritairement de 21 ans mais couvre l'ensemble du public de la mission locale, de 16 à 25 ans.

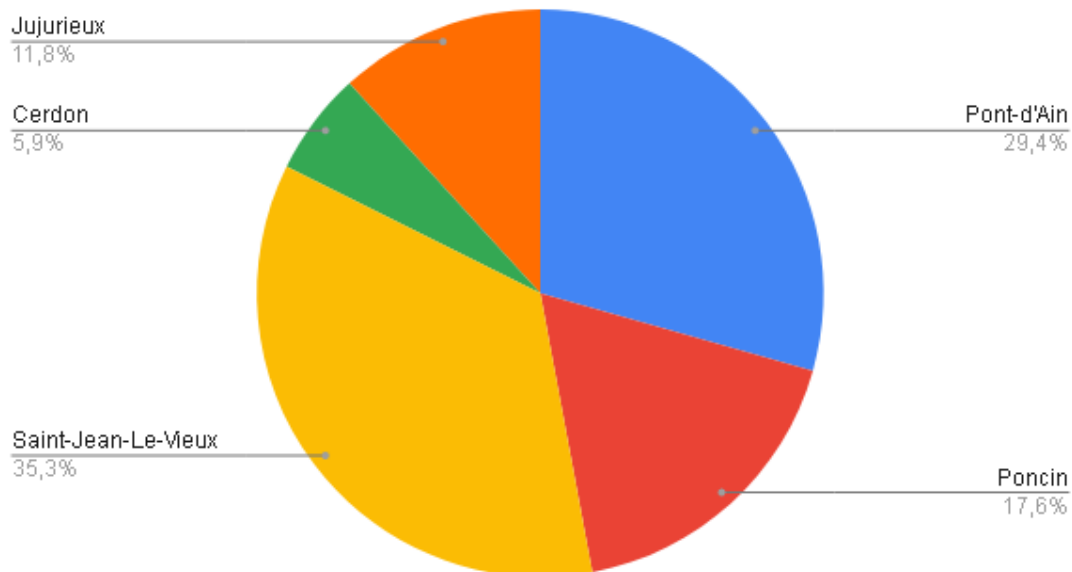
b. Votre sexe

22 réponses



Les femmes ont davantage répondu au questionnaire, alors que les statistiques de la mission locale indiquent que leur public est majoritairement constitué d'hommes.

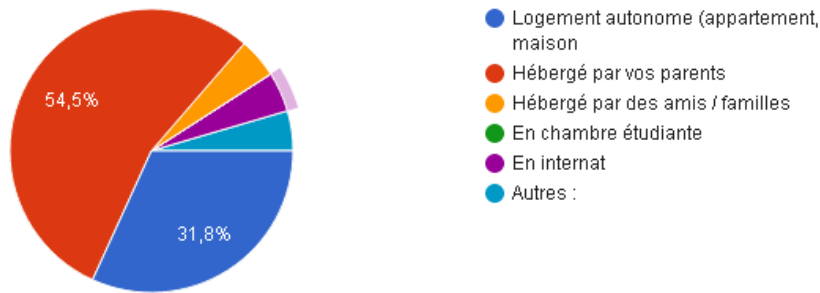
Votre commune d'habitation :



Majoritairement les répondants proviennent de Pont d'Ain et Saint Jean Le Vieux.

d. Vous vivez :

22 réponses

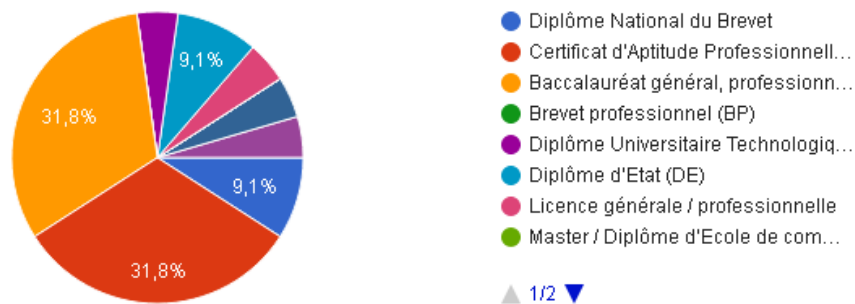


Les jeunes sont majoritairement hébergés chez leurs parents pour plus de la moitié. Un tiers des répondants sont en logement autonome.

2. Parcours scolaire

a. Votre dernier diplôme :

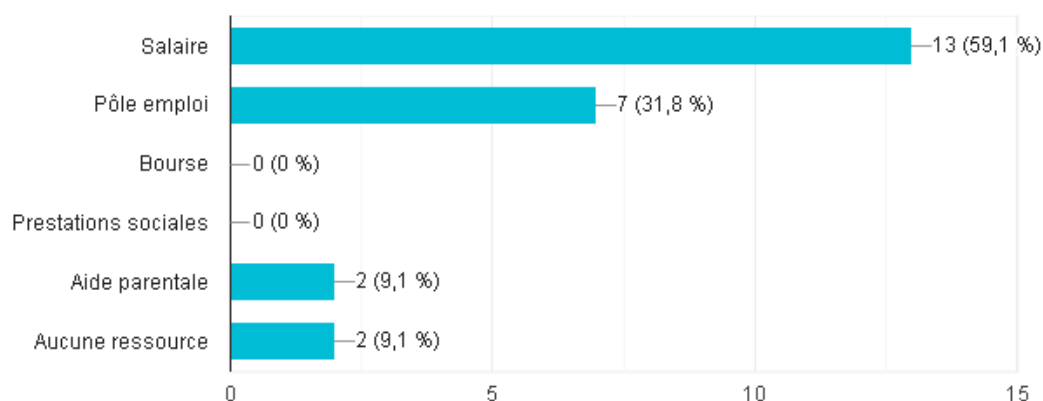
22 réponses



Majoritairement, pour un tiers des répondants, soit 7 personnes, le dernier diplôme est soit un CAP / BEP soit le Baccalauréat. Cette tendance ressort également de l'enquête auprès de la population.

b. Vos ressources actuelles (Plusieurs réponses possible)

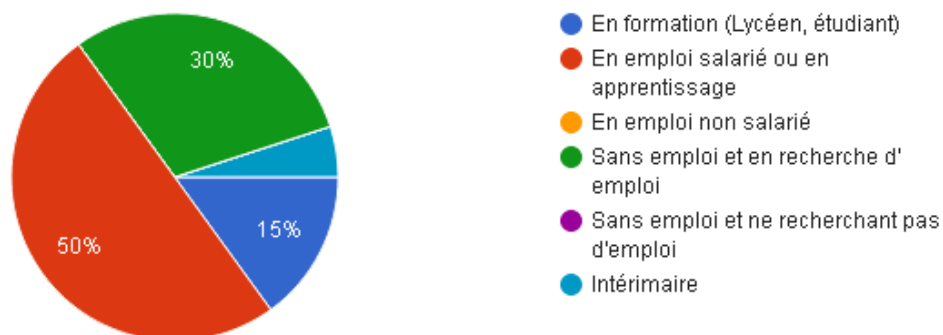
22 réponses



Majoritairement, les jeunes déclarent disposer d'un salaire en termes de ressource.

c. Votre situation professionnelle :

20 réponses

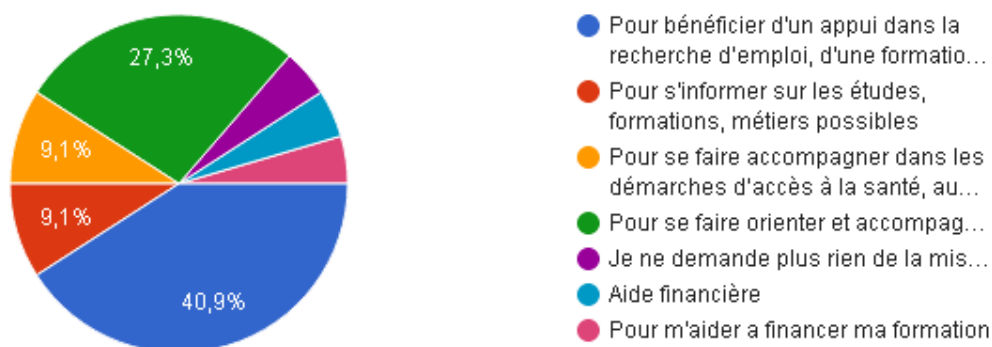


La moitié des répondants, soit 10 personnes sont ainsi dans l'emploi ou en apprentissage. Toutefois 30% des personnes sont sans emploi et en recherche d'emploi.

3. Informations générales

a. Pourquoi sollicitez-vous la mission locale ?

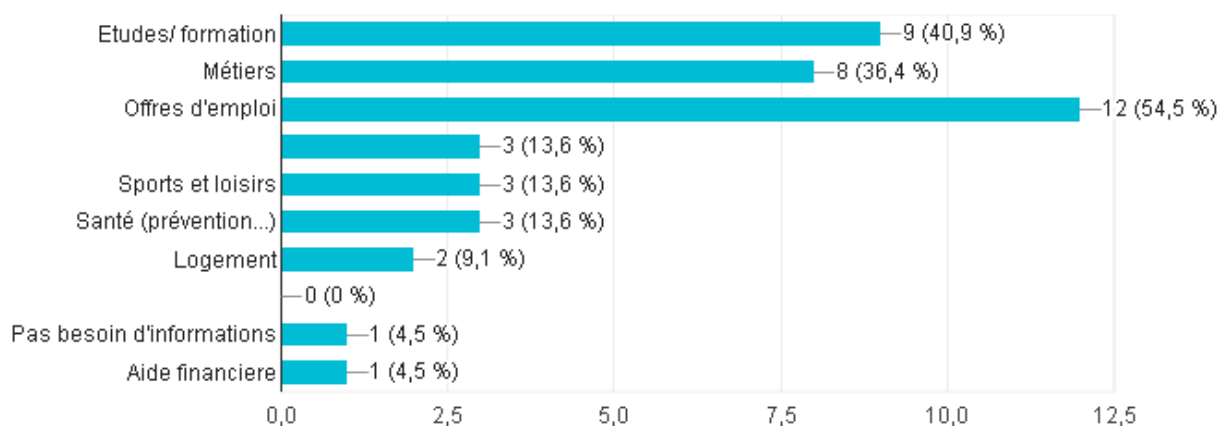
22 réponses



La sollicitation des jeunes auprès de la mission locale pour 9 personnes a pour objectif de bénéficier d'un appui dans la recherche d'un emploi, d'une formation ou de métiers possibles. La seconde raison évoquée est de se faire orienter et accompagner dans leur parcours personnalisé vers l'emploi.

b. En général, de quel type d'informations avez-vous besoin ? (3 réponses possibles)

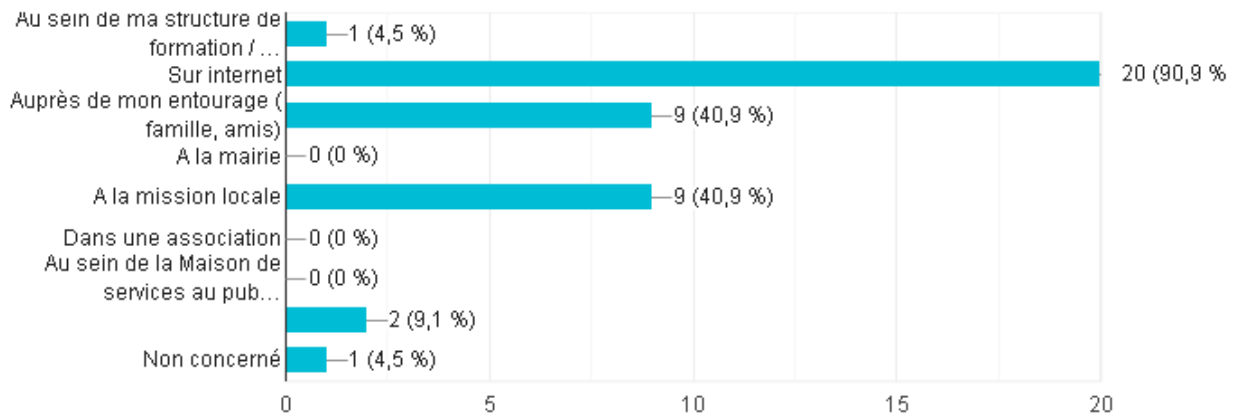
22 réponses



Le type d'information principale recherchée correspond aux offres d'emploi, ensuite les attentes sont en termes d'études et de formations, puis sur les métiers existants. Dans une moindre mesure, les informations concernent la vie pratique, les sports et loisirs et la santé.

c. En général, où cherchez-vous ces informations ? (3 réponses possibles)

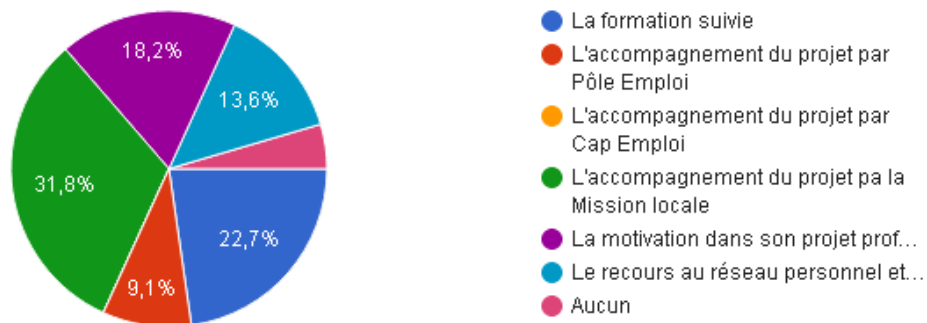
22 réponses



20 personnes sur les 22 répondants recherchent les informations majoritairement sur internet. La moitié des répondants sollicitent leur entourage et font appel à la mission locale pour la recherche d'information.

d. Selon vous, qu'est-ce qui peut faciliter votre future entrée dans l'emploi ou votre retour à l'emploi ?

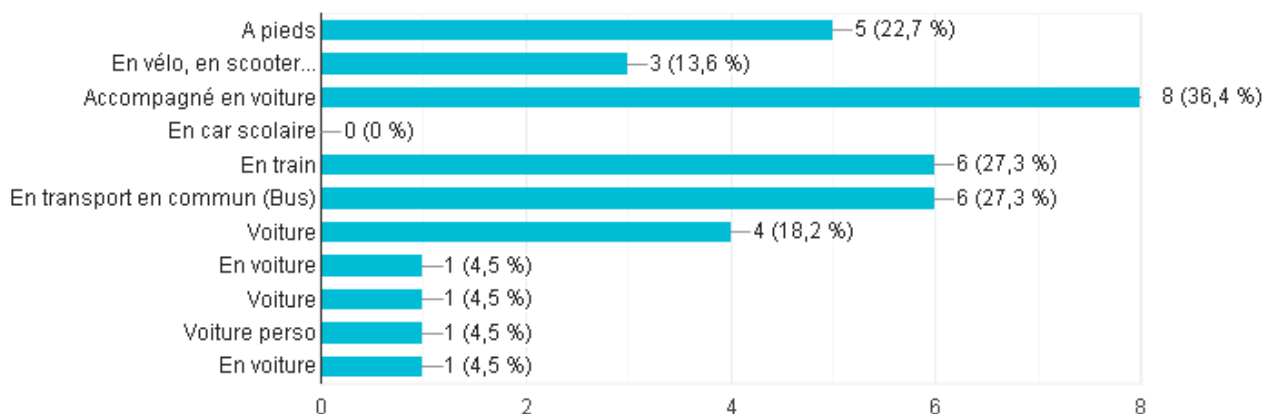
22 réponses



7 personnes considèrent que l'accompagnement du projet par la mission locale facilite la future entrée ou le retour dans l'emploi. 5 personnes citent ensuite la formation suivie. La motivation et le recours au réseau personnel et professionnel sont bien moins identifiés alors que le questionnaire avec les familles, rempli par les parents, faisaient ressortir l'importance de ces 2 derniers items.

a. Comment vous déplacez-vous ? (Plusieurs réponses possible)

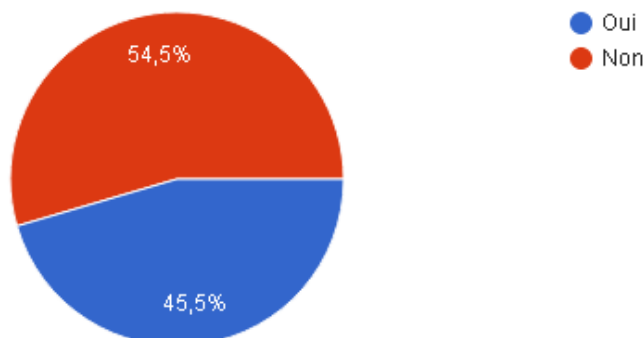
22 réponses



Les déplacements se réalisent majoritairement en voiture, et accompagnés. Ensuite les personnes se déplacent pour un tiers en train et en transport en commun.

b. Rencontrez-vous des difficultés dans vos déplacements ?

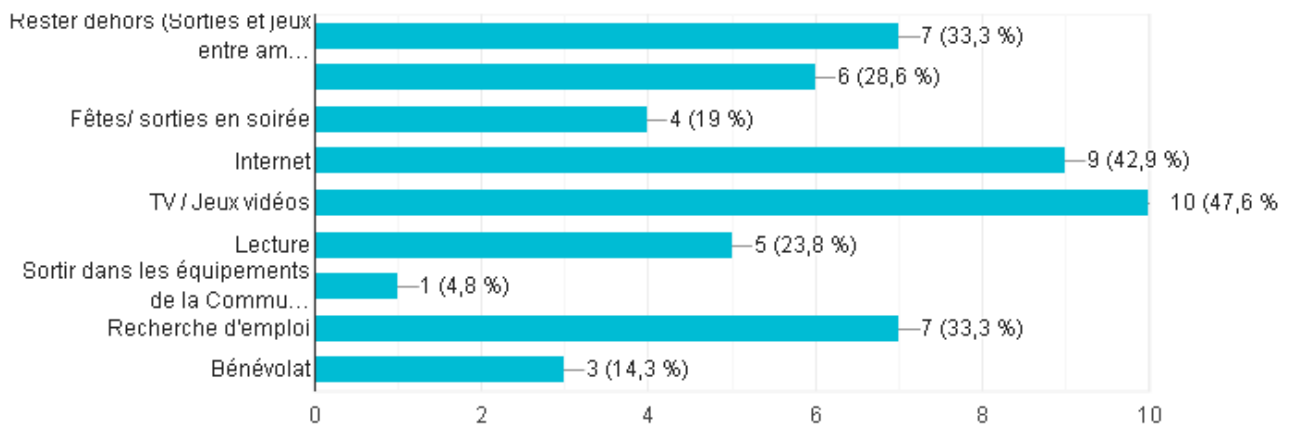
22 réponses



Près de la moitié indique rencontrer des difficultés dans les déplacements, soit 10 personnes.

c. Que faites-vous pendant votre temps libre ? (Plusieurs réponses possibles)

21 réponses

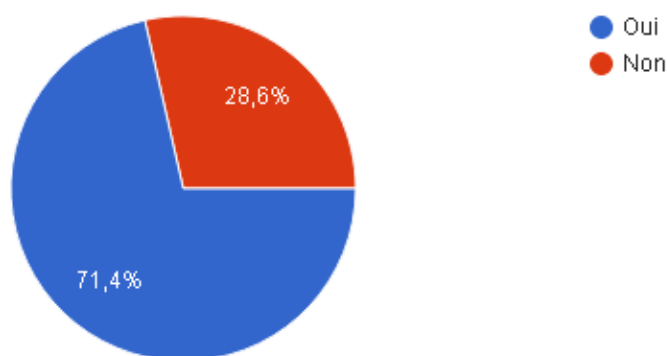


Majoritairement, les jeunes déclarent regarder la télévision ou jouer à des jeux vidéo pour 10 personnes. 9 personnes indiquent utiliser internet. Vient ensuite les sorties et la recherche d'emploi comme activités pendant le temps libre.

5. Pour finir

a. Pensez-vous que suffisamment d'activités sont proposées pour les 16 - 25 ans ?

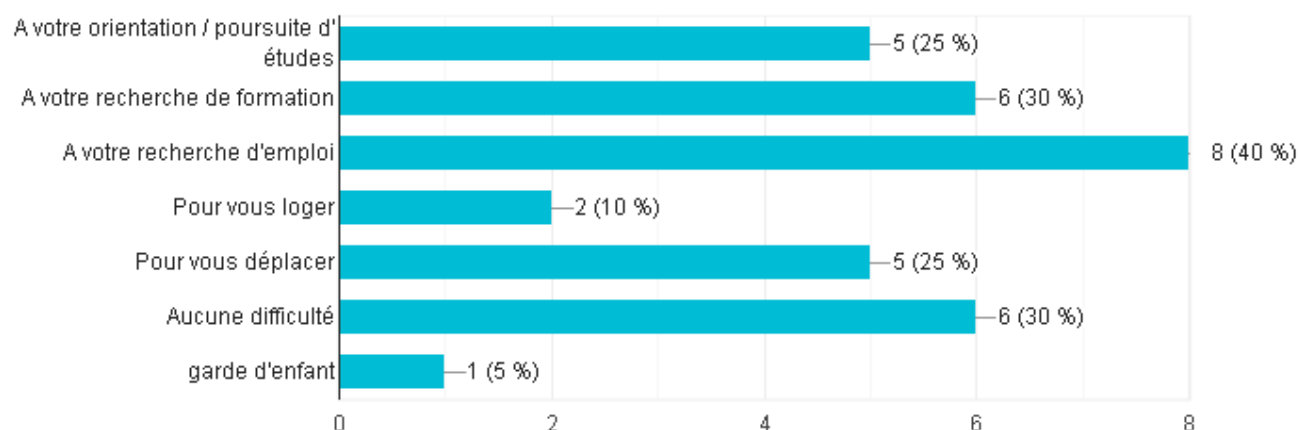
21 réponses



Les deux tiers des jeunes de 16-25 ans indiquent disposer de suffisamment d'activités.

b. Rencontrez-vous ou avez-vous rencontré des difficultés par rapport :

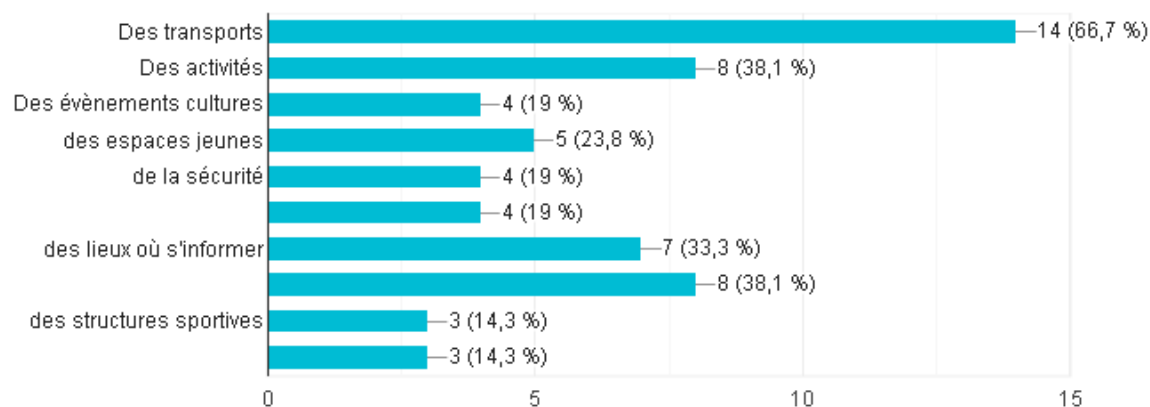
20 réponses



La recherche d'un emploi fait partie des difficultés majoritairement rencontrée par les jeunes pour 8 personnes. 6 personnes indiquent ne rencontrer aucune difficulté et 6 personnes présentent des difficultés dans la recherche de formation.

c. D'après vous, qu'est ce qui manque le plus aux jeunes sur votre commune, ou sur la communauté de communes (3 réponses possibles)

21 réponses



Les manques constatés touchent au transport pour 14 personnes, puis dans les activités au sein de leur commune ou communauté de communes. Pour 7 personnes, un manque existe sur les lieux où s'informer et les lieux où demander des conseils.

Dans une moindre mesure, les jeunes trouvent qu'il manque un espace jeune, de la sécurité, ou des instances pour donner son avis.

Commentaires

« Je me plais beaucoup en tant que Coach à Ambérieu en Bugey au foot, c'est autre chose que de jouer, mais le manque de jouer est là. Dommage qu'il n'y est pas d'équipe féminine...

La mission locale m'a beaucoup aidé pour mes démarches, recherche d'emploi, logement, nourriture etc.

J'ai été très bien suivi par la conseillère que j'avais à l'époque où je venais à la mission locale.

J'ai beaucoup de difficulté à naviguer et c'est très mauvais à l'avenir »

LES ENTRETIENS AVEC LES ACTEURS LOCAUX

Le point de vue des acteurs du territoire a été recensé par le biais d'entretiens semi-directifs ou lors de rendez-vous téléphonique, en recherchant un panel différent de professionnels et de structures présents sur le territoire de la CCRAPC.

La liste des partenaires interrogés englobe ainsi :

- Les services à la population à travers les assistantes sociales de la MSA et la CAF, la chargée d'appui au logement de la CAF,
- Des partenaires institutionnels à travers l'observatoire de la petite enfance du département et la déléguée en charge du droit des femmes à la DDCS,
- L'école primaire de Priay, le collège de Pont d'Ain et le RASED,
- Une structure de la petite enfance, à travers le Relai d'assistants maternels,
- Un représentant des professionnels de santé avec la Maison médicale de Pont d'Ain,
- Un acteur de l'insertion professionnelle avec la mission locale,
- Un acteur de la communauté de communes actif dans le domaine culturel,
- Une structure d'aide à domicile à travers l'ADAPA.

Synthèse de leur vision

Les partenaires ont détaillé leurs missions conduisant ainsi à identifier un certain nombre d'actions et de services en places au sein de la structure. Des éléments de connaissance et des évolutions observées de la population ont permis de ressortir des différences entre les communes.

La diversité dans la composition des ménages génère une diversité de besoins en services à la population ou d'accompagnements spécifiques. Afin de maintenir un certain niveau de qualité de vie au sein du territoire, l'enjeu est d'apporter une réponse adaptée à la diversité des besoins des ménages.

Malgré une situation plutôt favorable par rapport à ce qui peut être constaté au niveau du département et de la région, la monoparentalité peut constituer un facteur de précarité potentielle et nécessite en particulier une réponse appropriée en mode de garde des enfants afin de permettre une insertion professionnelle des parents.

Ainsi, une attention particulière doit être accordée aux services d'accueil des enfants et des jeunes, en particulier dans les communes présentant des taux élevés de familles monoparentales.

L'offre d'accueil collectif du territoire de la CCRAPC est conséquente et de qualité. De plus, elle donne aux familles des possibilités assez étendues en termes d'horaires, facilitant ainsi l'exercice d'une activité professionnelle. Il persiste quelques demandes spécifiques de la part des familles pour des horaires atypiques notamment, mais dans des proportions très faibles. De plus, l'offre d'accueil individuel peut apporter une réponse supplémentaire.

Par contre, les structures Petite Enfance subissent l'augmentation du nombre d'enfants et un accès des familles plus compliquées aux services, au niveau du relai d'assistant maternel comme des centres loisirs, du fait de l'augmentation des besoins de la population. Finalement, ces structures sont aujourd'hui victimes de leurs succès et de l'arrivée d'une population nouvelle.

Ainsi, à moyen terme, va se poser la question de l'évolution de l'offre d'accueil collectif Petite Enfance au regard des évolutions démographiques et des modes d'utilisation des services par les familles.

Le Relais d'Assistants Maternels constitue un outil de dynamique clé dans l'offre d'accueil Petite Enfance. Il se caractérise par une très forte fréquentation de la part des assistants maternels du territoire. Il permet enfin de disposer d'une bonne visibilité des problématiques des assistants maternels mais également des familles. Ce lieu est également parfois le premier lieu d'accueil et de présentation des services pour les familles récemment installées.

Suite aux échanges avec les partenaires, deux enjeux émergent : une meilleure information des familles sur les soutiens à la fonction parentale qui peuvent être mobilisés, et le déploiement d'une offre de services de soutien à la parentalité afin de permettre une continuité de l'accompagnement des familles tout au long de la vie de l'enfant.

Les acteurs du territoire s'accordent à dire que le territoire est globalement bien pourvu en matière de services relatifs à l'action sociale, mais que les problématiques relèvent davantage de l'accès aux services, c'est-à-dire de la mobilité interne et externe au territoire, et de la transversalité entre les services.

L'analyse des partenariats

Si des micro-partenariats sont mis en œuvre de manière ponctuelle dans le cadre d'un projet précis, les collaborations plus approfondies dans le cadre de projets à plus long terme restent rares. Or, des partenariats durables ne peuvent que contribuer à accroître la qualité de l'offre Enfance et Jeunesse et permettre une continuité dans le parcours des enfants et de leurs familles.

D'après les acteurs du territoire, les familles sont demandeuses de lien social, de rencontres informelles leur permettant d'échanger, et notamment sur le versant culturel et ludique. Ainsi, à l'occasion de l'évènement « Sur un Air de famille », les familles se mobilisent et sont présentes.

Enfin, d'après les acteurs du territoire, les rencontres entre professionnels manquent cruellement. Les partenaires se connaissent peu ou mal et si des micro-partenariats existent (avec les associations locales, la maison de retraite, les structures de Petite Enfance...), cela reste très restreint. Or, pour accompagner ou conseiller de manière efficace les familles, les enfants et adolescents, les informer, permettre le passage de relais entre professionnels, cette connaissance mutuelle est absolument indispensable.

L'enjeu d'une collaboration et d'une réflexion commune des différents acteurs en associant autant que possible les jeunes et les familles est essentiel pour approfondir ce point. Plus largement, compte tenu de la multitude d'acteurs et de structures, les familles font part d'une certaine méconnaissance de l'offre existante. De plus, les professionnels déclarent un déficit d'information mutuel. Ainsi, afin d'optimiser l'utilisation des services par les familles et les enfants, un travail d'information et de communication apparaît nécessaire.

D'après certains acteurs, le territoire compte une multitude d'associations et de structures intervenant dans la vie sociale mais sans qu'une cohérence soit recherchée. Chaque structure fonctionne de manière isolée, autonome, selon ses propres logiques et sans rechercher la mutualisation et/ou la mise en œuvre de projets communs.

En annexe, la synthèse des entretiens avec les acteurs permet de relever les différences observées au niveau des territoires et de déceler des pistes de réflexion et propositions, dans le cadre du plan d'actions du projet coopératif avec les familles.

PLAN D' ACTIONS

AXE 1 : Accompagner le développement social local et favoriser l'information sur les services de la CCRAPC

Objectif opérationnel	Intitulé de l'action	Calendrier	Pilote de l'action	Partenaires
Travailler sur la visibilité de la communauté de communes.	Créer des outils de communication sur les services de la CCRAPC (livret d'accueil par thématiques, affichage sur les panneaux des communes, renvoi vers le site).	Echéances sur 2020 Avril 2020 : Création de la commission d'élus Entre Mai et Juin 2020 : Création du livret d'accueil (fiche par thématiques), création d'un affichage sur panneau et recensement des aires de jeux.	Pilotage par une commission d'élus de la CCRAPC.	Participation de chacune des communes, Implication de l'ensemble des services de la CCRAPC, Des représentants des familles.
Mutualiser les actions entre les services et les associations sur le territoire de la communauté de communes CCRAPC.	Créer une structure d'animation sociale, lieu ressource, dédié et bien identifié facilitant l'accueil des familles.	Démarrage en 2020 pour une ouverture envisagée sur 2022.	CCRAPC.	Créer un groupe de travail ouvert à tous, rechercher une adhésion d'un représentant par commune, Commission des élus + des familles.

AXE 2 : Maintenir et optimiser les services des structures Petite Enfance existantes

Objectif opérationnel	Intitulé de l'action	Calendrier	Pilote de l'action	Partenaires
Favoriser l'accès aux services de la CCRAPC.	Faciliter les formalités d'inscription au centre de loisirs CCRAPC en développant une inscription en ligne (organiser les modalités d'inscription, définir les priorités).	Echéance sur 2020.	Coordinatrices de la CCRAPC.	Centres de loisirs Informatique.
Dynamiser les actions et activités en direction des parents et leurs enfants de 0 à 11 ans. Renforcer les actions spécifiques liées à la parentalité.	S'appuyer sur l'évènement « sur un air de familles », vitrine pour proposer d'autres actions et expérimenter des ateliers parentalités. Développer des propositions de café - parents de sensibilisation, Développer un vivier de professionnels sur les activités.	Expérimentation sur 2021, définir le programme « sur un air de familles » en intégrant des propositions d'ateliers sur 2021 Déploiement sur 2022 : Recenser les propositions d'activités Identifier des partenaires Recenser les lieux Mettre en place une organisation avec les services techniques des communes.	CCRAPC.	COFIL de partenaires « Sur un air de famille » Groupe mixte intégrant à la fois les parents, et les professionnels. Evolution vers un COFIL permanent intégrant professionnels, habitants, associations, élus, prestataires.
Développer les services du relai assistants maternels de la communauté de communes CCRAPC.	Renforcer les ressources humaines et mutualiser les moyens entre les structures petite enfance de la CCRAPC.	2020	CCRAPC.	

AXE 3 : Favoriser les liens familiaux et accompagner les parents dans leur rôle

Objectif opérationnel	Intitulé de l'action	Calendrier	Pilote de l'action	Partenaires
Sensibiliser et développer des actions de prévention santé des enfants.	Créer un réseau partenarial autour de la santé et de l'éducation en référence au PRE (Programme de Réussite Educative).	Initiation de l'action en 2021	Collège, MSA (à confirmer),	Envisager l'intégration de la CPAM Groupe de partenaires professionnels : CAF, Collège, CCRAPC.
Renforcer la vie culturelle.	Développer le projet les rives de l'Ain autour de la musique et le culturel.	Projet 2020 - 2021 Cf Fiche projet CCRAPC.	CCRAPC	Ecole,

AXE 4 : Développer un accompagnement spécifique des jeunes sur le territoire

Objectif opérationnel	Intitulé de l'action	Calendrier	Pilote de l'action	Partenaires
Accompagner l'intégration des jeunes dans la société, Faciliter leur orientation professionnelle et prévenir les ruptures de parcours.	Identifier une structure d'accueil, lieu de ressources et d'orientation. Cette structure serait labellisée « Information Jeunesse ». Créer un poste d'animateur avec une double casquette : préventeur et animation du réseau.	2022.	CCRAPC.	DDCS, Partenariat mission locale, maison des ados Bourg en Bresse, associations de jeunes existantes CLAS.
Sensibiliser et développer des actions liées à la santé des adolescents.	Développer des actions de prévention au collège sur le temps méridien. Proposer une permanence planning familial et une maison des adolescents.	Déploiement en 2022.	CCRAPC Animateur jeune.	Collège et écoles, Communes, associations de jeunes. conseil départemental, maison des adolescents.
Limiter les enjeux de déplacement en développant la cohérence, la pertinence et l'efficacité des actions avec les partenaires du territoire.	Engager une réflexion pour le développement de la colocation.	Expérimentation sur 2022.	Mission locale.	Bailleurs, CAF, MSA Représentants habitants, services à domicile. ADIL SOLIHA

AXE 5 : La mobilité et l'accès aux droits des habitants

Objectif opérationnel	Intitulé de l'action	Calendrier	Pilote de l'action	Partenaires
Accompagner la mobilité des habitants.	Définir différents scénarios pour accompagner la mobilité des habitants. Organiser et tester un échange de services entre entreprise d'insertion, associations, jeunes et communes pour financer le permis et proposer des trajets ou du prêt de matériel. Accompagner le développement d'un cheminement doux.	2022.	CCRAPC en lien avec les partenaires.	Entreprise d'insertion, associations, mission locale, communes.
Faciliter l'orientation et l'accès aux services et aux droits.	Proposer la mise en œuvre d'ateliers itinérants en direction des familles et des jeunes, en s'appuyant sur le bus itinérant mobile développé pour l'office de tourisme.	2022.	Réflexion conjointe à organiser entre office de tourisme, MSAP de Poncin et CCRAPC.	Assistants sociaux MSA CAF Département, office de tourisme, MSAP.

Fiche Action N° 1-1 – Créer et diffuser des outils de communication

Action : Créer et diffuser un livret d'accueil recensant les services et structures gérées par la CCRAPC.	Année de mise en œuvre : 2020. Action : 2020 - 2021
Echelles d'intervention : CCRAPC	Public ciblé : Par thématique et par service : Jeunes enfants, petite enfance, jeunesse et adultes.
Constats : <ul style="list-style-type: none"> • Une demande d'information des familles sur les services de la CCRAPC lors d'un choix de mode de garde • Une méconnaissance des modalités de garde chez les parents d'enfants de 3-6 ans • Une méconnaissance d'activités pour les parents sur le territoire relevée par l'enquête 	
Objectifs généraux : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser la connaissance des services et valoriser les actions et services sur la CCRAPC • Répondre aux besoins des nouvelles populations (offre sociale, sportive, culturelle,...) sur l'ensemble du territoire Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les services et structures : public, missions, contacts • Améliorer la visibilité des actions de la CCRAPC 	Moyens mis en œuvre : Ressources mobilisées (internes et externes) : Humains : <ul style="list-style-type: none"> • Création d'une commission d'élus issus de chacune des communes • Interne: salariés + bénévoles : Implication de l'ensemble des services de la CCRAPC • Externe : les entreprises en lien avec le domaine de la communication graphique, PQR... • Partenaires : Participation de chacune des communes • Des représentants des familles Matériels : <ul style="list-style-type: none"> • Outils et logiciels informatiques adaptés Financiers : <ul style="list-style-type: none"> • Financement de la communication par la CCRAPC (prestataire pour les outils - impression)
Contenu : <ul style="list-style-type: none"> • Créer le livret d'accueil par fiches thématiques et le panneau • Diffuser le document par les communes, dans les lieux d'accueil en direction des habitants (intégrer une carte de la CCRAPC et les services) • Informer sur les panneaux des communes et aire de jeux, • Elaborer et actualiser les informations sur les panneaux, 	Echéanciers : <ul style="list-style-type: none"> • Avril 2020 : Création de la commission réunissant les élus, en recherchant une représentation de l'ensemble des communes • Mai - Juin 2020 : Créations des fiches - Livret d'accueil • Juin 2020 : Recensement des aires de jeux prioritairement et création d'un panneau (identifier les lieux de passage : terrain de tennis, école, commerce) -

<ul style="list-style-type: none"> Définir un « flash » pour renvoyer sur le site internet sur les services à la population 		<ul style="list-style-type: none"> A partir de l'été 2020 : Rôle d'actualisation de la commission, et de veille de l'information,
<p>Résultats attendus : Mieux répondre aux besoins de l'information par : Elaboration d'une plaquette, Elaboration d'un panneau affiché dans les aires de jeux, Diffusion régulière et efficace de l'information : couverture du territoire, Reconnaissance de la structure dans son domaine d'activité & ses missions.</p>	<p>Indicateur d'évaluation : Nombre d'outils créés Nombre de lieux d'affichage Enquête pour détermination de l'impact de la communication sur le territoire et les habitants</p>	<p>Budget prévisionnel :</p>

Fiche Action N°1-2 – Créer une structure itinérante animation de la vie sociale

<p>Action : Proposer une structure dédiée, gérée par la CCRAPC, d'animation de la vie sociale. Lieu « multifacette » d'accueil privilégié pour les familles et les jeunes et bien identifié sur le territoire, Créer des lieux d'animation et de services itinérants, disséminés sur le territoire</p>	<p>Année de mise en œuvre : 2020 Action : 2020 - 2023</p>
<p>Echelles d'intervention : CCRAPC</p>	<p>Public ciblé : Familles en difficulté et jeunes, globalement l'ensemble des familles.</p>
<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un enjeu d'interconnaissance, de mutualisation et de rencontres souhaitées par les partenaires et avec les élus du territoire. • Une demande d'espaces dédiés pour les jeunes. • Un délitement du lien familial avec l'installation d'une population nouvelle sans liens sur le territoire, du fait des contraintes de logements et d'accès au travail 	
<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Être un lieu privilégié de passage et d'écoute • Offrir un service d'information, accessible à tous • Favoriser le vivre ensemble et les liens inter et intra-familiaux • Développer l'autonomie des parents et renforcer leur rôle dans les temps de loisirs • Consolider le groupe de partenaires existants <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer un espace d'animation sociale bien identifié • Déployer un espace d'accueil convivial, itinérant, et bien identifié, sur l'ensemble du territoire pour développer les liens sociaux, les rencontres et échanges entre habitants • Créer un espace d'écoute, de parole et de ressource dans une perspective de favoriser, conforter, soutenir la relation parent/enfant, • Entamer une prospection d'acteurs en vue d'une co-construction d'actions portées par le CCRAPC • Développer des activités sur le territoire, • Favoriser la mise en synergie des outils de développement du tissu associatif. 	<p>Moyens mis en œuvre :</p> <p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interne: salariés + bénévoles CCRAPC • Externe : CAF et MSA, PAS, le public, les futurs usagers, les partenaires etc ... Création d'un groupe d'habitant qui deviendra à terme porteur du centre social. <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement du lieu, bureaux, et recrutements <p>Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement et ressources humaines
<p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recenser les élus et habitants ressources sur chacune des communes et désigner un référent 	<p>Echéanciers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mars 2020 : création d'un groupe de travail (commission élus et familles) spécifique sur cette action

<ul style="list-style-type: none"> • Construire la démarche avec les familles, les élus et rechercher une mobilisation des habitants pour cette action, • S'appuyer sur les associations existantes pour mutualiser les services, • Construire un inventaire des locaux disponibles dans chacune des communes pour envisager la faisabilité de l'itinérance des services, • Définir le projet social de la structure de l'animation de la vie sociale (espace de vie sociale) en s'appuyant sur les axes du diagnostic du projet coopératif avec les familles, • Identifier le futur lieu de cet espace, mutualiser les moyens avec le CCRAPC et réfléchir à l'itinérance des actions, • Rechercher des financements, • Point ressource informations des différents domaines de la famille, l'enfance, l'adolescence. 		<ul style="list-style-type: none"> • Fin 2020 : Rédiger le projet et demander l'agrément auprès de la CAF • 2021 : Identifier un lieu central puis dans un second temps itinérant (avec une recherche d'implication des communes)
<p>Résultats attendus : Appropriation de cet espace par les associations, les communes, par les parents comme outil d'expression et d'échanges, Être au cœur de l'information pour les Familles & les Habitants, Permettre aux parents d'être force de proposition.</p>	<p>Indicateur d'évaluation : Tableau de bord de mesure de la fréquentation Nombre de passage Nombre d'accompagnements de familles / jeunes Temps de bilan avec les familles Temps de bilan avec les salariés et les partenaires</p>	<p>Budget prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disponibilité d'une enveloppe MSA sur 2020 • Disponibilité d'une enveloppe CAF, dans le cadre d'une demande d'agrément Espace de vie sociale • Aide au financement sur l'information jeunesse (mobilisation fond état / région)

Fiche Action N° 2-1 - Faciliter les formalités d'inscription au centre de loisirs et en multi-accueils

Action : Faciliter les formalités d'inscription au centre de loisirs CCRAPC en développant une inscription en ligne.		Année de mise en œuvre : 2020 Action : 2020 - 2021
Echelles d'intervention : CCRAPC		Public ciblé : Parents et Enfants fréquentant les centres de loisirs et les multi-accueils.
Constats : <ul style="list-style-type: none"> • Des difficultés d'inscriptions auprès des communes, et une liste d'attente pour l'inscription aux centres de loisirs, • Une question de disponibilité des familles avec au moins l'un des parents travaillant à distance du domicile, • Une adaptation des activités aux contraintes et aux situations familiales diverses. 		
Objectifs généraux : <ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès aux services de la CCRAPC Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> • Améliorer la visibilité des actions de la CCRAPC 	Moyens mis en œuvre : Ressources mobilisées (internes et externes) : Humains : <ul style="list-style-type: none"> • Interne: salariés + bénévoles • Externe : Informatique Matériels : <ul style="list-style-type: none"> • Outils et logiciels informatiques adaptés Financiers : <ul style="list-style-type: none"> • Financement du portail web 	
Contenu : <ul style="list-style-type: none"> • Définir les modalités pour organiser des inscriptions en ligne au centre de loisirs de la CCRAPC • Proposer une première inscription sur place en structure, puis organiser une procédure en ligne • Définir les priorités d'accès des personnes sur le web, en direct 		Echéanciers : <ul style="list-style-type: none"> • Année 2020
Résultats attendus : Elaboration du portail web correspondant Expérimentation sur la première année	Indicateur d'évaluation : Nombre d'utilisateurs du service en ligne	Budget prévisionnel :

Fiche Action N°2-2 – Expérimenter des ateliers parentalité adossés à l'évènement « Sur un air de familles »

<p>Action : S'appuyer sur l'évènement « Sur un air de familles », pour expérimenter des ateliers parentalités : Organisation de temps de rencontre à thème autour des questions éducatives.</p>	<p>Année de mise en œuvre : 2021 Action : 2021-2023</p>
<p>Echelles d'intervention : CCRAPC</p>	<p>Public ciblé : Parents ou futurs parents, usagers, ou souhaitant intégrer une activité, jeunes enfants, enfants,</p>
<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Action pionnière du CCRAPC avec « Sur un air de familles » • Un bon retour des activités périscolaires, des équipements scolaires et une présence d'ateliers de motricité, d'actions collectives en direction des parents, ciblant la petite enfance proposés par différents acteurs (RAM, CAF, associations) • Le souhait d'un développement d'activités pour les parents d'enfants de 0 à 11 ans avec pour thématique principale le développement de l'enfant, une intervention et un échange avec des professionnels et une organisation par la communauté de communes 	
<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rendre plus lisible par les acteurs du territoire les actions liées à la parentalité, • Dynamiser les actions et activités en direction des parents et leurs enfants de 0 à 11 ans. • Développer un vivier de professionnels sur des actions de prévention et de sensibilisation. <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier et créer un réseau des interventions de professionnels en lien avec les partenaires sur le territoire • Favoriser des temps d'échanges ouverts avec les salariés ou des bénévoles formés • Répondre aux besoins par des rencontres et des échanges • Organiser des temps de rencontre à thème autour des questions éducatives : séances organisées à partir des questionnements et préoccupations des parents. • Soutenir le parent dans son rôle éducatif • Impulser un lien de solidarité entre parents • Accompagner les parents • Structurer des espaces d'accueil à destination des parents • Développer des activités intergénérationnelles 	<p>Moyens mis en œuvre :</p> <p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interne : conseillère en économie sociale et familiale, animateurs socioculturels, équipe de direction • Passerelle avec les actions enfance du territoire • Communication et orientation par les partenaires • Engagement des élus des communes souhaité • Externe : psychologue, intervenants extérieurs spécialisés selon les thèmes évoqués, services de la ville, associations, PMI <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du temps et de l'espace des structures existantes • Engagement des communes pour mutualiser le service technique, • Informatique / bureautique, Internet, matériel audio/vidéo • Matériel spécifique lié à la thématique • Radio locale • Salles de réunions <p>Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers attribués au secteur d'activité • Aides et subventions sollicitées le cas échéant

<p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'appuyer sur l'évènement « Sur un air de familles » pour expérimenter des ateliers parentalité itinérants : « Sur un air de familles vient à vous ». • Instaurer une continuité dans la communication sur un air de famille avec des ateliers réguliers, itinérants en sollicitant les partenaires et les professionnels • Définir un vivier de professionnels pouvant intervenir selon les thématiques et activités • Recenser les espaces possibles d'accueil des ateliers (par exemple, une cuisine collective pour l'atelier alimentation) 		<p>Echéanciers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2020 : Elargissement du COPIL des partenaires « sur un air de familles », en intégrant une représentation des familles (choix thématique, structuration des besoins, construction des ateliers) Professionnels, habitants, associations, élus, prestataires • Juin - Septembre 2020 : Identifier les besoins • 2021 : Construction des séances ludiques à expérimenter (support jeu) • Construction du calendrier des ateliers sur 2021 en s'appuyant sur l'évènement « sur un air de familles » de juin 2021
<p>Résultats attendus : Développement d'ateliers portés par la CCRAPC en s'appuyant sur le réseau des partenaires et associatif. Diminution du sentiment d'isolement des familles Confiance des parents en leurs compétences Des liens parents - enfants renforcés</p>	<p>Indicateur d'évaluation : Fréquentation Nombre de rencontres formelles autour de thématiques Implication des parents dans l'action (impact et effets repérés) Bilan annuel avec les partenaires</p>	<p>Budget prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité d'un accompagnement via le dispositif REAAP (appel à projet)

Fiche action n°2-3 : Pérenniser les structures existantes Petite Enfance sur le territoire.

<p>Action : Maintenir les services existants sur le territoire, renforcer l'existant et mutualiser les moyens en fonction des évolutions des besoins des familles.</p>	<p>Année de mise en œuvre : 2020 Action : 2020-2021</p>
<p>Echelles d'intervention : CCRAPC</p>	<p>Public ciblé : jeunes enfants, enfants, Familles</p>
<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 60 à 65% des personnes concernées utilisent un mode de garde • Majoritairement, les familles ont recours à l'assistant maternel pour les 0-2 ans puis l'accueil périscolaire • Une avancée en âge des assistants maternels et une offre de garde inégalement distribuée sur le territoire. <p>Une demande d'information des familles sur les services de la CCRAPC lors d'un choix de mode de garde. Le RAM est un service de référence de l'accueil individuel, tant pour les parents que pour les professionnels sur le territoire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un bon retour des activités périscolaires, des équipements scolaires et une présence d'ateliers de motricité, d'actions collectives en direction des parents, ciblant la petite enfance proposés par différents acteurs (RAM, CAF, associations) 	
<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • renforcer l'accompagnement des familles avec un positionnement central du Ram en « guichet unique d'information » et le traitement des demandes d'accueil des familles • promouvoir l'activité des assistants maternels en améliorant leur employabilité • Maintenir et accompagner le développement des activités au sein des centres de loisirs et en multi-accueil du territoire <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre les dynamiques engagées au sein de ces structures et valoriser l'existant, • Offrir un accompagnement « personnalisé » aux familles dans leur parcours de recherche • Centraliser les demandes d'accueil à l'échelle du territoire • Mettre en relation l'offre et la demande. familles en difficultés et faciliter l'accompagnement, 	<p>Moyens mis en œuvre :</p> <p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interne : Salariés et bénévoles CCRAPC RAM, centres de loisirs et multi-accueils • Externe : Familles, communes <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Informatique / bureautique, Internet, matériel audio/vidéo • Salles <p>Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers attribués au secteur d'activité • Aides et subventions sollicitées le cas échéant
<p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réaliser une évaluation et un bilan des activités du RAM, des centre de loisirs et multi-accueil afin de valoriser l'existant et les ressources, • Présenter les solutions existantes sur le territoire collectives et individuelles • Mettre en avant le dynamisme de ces services auprès de la population, • Poursuivre cette dynamique, mutualiser des moyens le cas échéant et 	<p>Echéanciers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2020

accompagner les projets développés au sein de ces structures, <ul style="list-style-type: none"> • Assurer une coordination et impulsion d'un travail en réseau avec les acteurs locaux du territoire • Créer des postes : un poste de CEFS - référente famille, mutualisée avec le RAM, afin d'accueillir dans ce lieu les • 		
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Implication constructive dans le projet, 	Indicateur d'évaluation : Fréquentation Bilan annuel avec les partenaires	Budget prévisionnel : <ul style="list-style-type: none"> •

Fiche action n°3-1 : Créer un réseau partenarial autour de la santé et de l'éducation.

<p>Action 1 : S'appuyer sur le dispositif PRE (Programme de Réussite Educative) pour organiser le partenariat sur le territoire en direction des enfants et jeunes en fragilité : Cellule de repérage des situations individuelles.</p>	<p>Année de mise en œuvre : 2020 Action : 2020 - 2022</p>
<p>Echelles d'intervention : CCRAPC</p>	<p>Public ciblé : Enfants et jeunes en fragilité</p>
<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Demande des partenaires que le CCRAPC soit fédérateur des acteurs du territoire dans le cadre de ses actions d'accompagnement des familles et sur la thématique de la parentalité • Un besoin de structuration du réseau d'acteurs autour de ce projet • Un besoin de coordination jeunesse à l'échelle intercommunale qui permettrait de pallier aux difficultés d'insertion des jeunes et de soutenir les initiatives des jeunes (problématique de mobilisation des jeunes dans leur parcours professionnel), • Des manques concernant la médecine scolaire et l'orientation vers la médecine préventive psychiatrique • Une population éloignée des loisirs et espaces culturels pour des raisons économiques et de mobilité 	
<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer une cellule de repérage des situations individuelles pour mieux accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours de vie auprès des différents partenaires • Se rencontrer entre partenaires pour se connaître, se coordonner et développer des projets collectifs de prévention santé • Développer une approche globale des difficultés rencontrées par les enfants • Placer la famille au centre de l'action et amener les différents acteurs du champ éducatif à coopérer. <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Impulser une dynamique partenariale pour une action cohérente et complémentaire • Identifier les difficultés de l'enfant, définir un diagnostic de la situation • Proposer un parcours éducatif adapté • Assurer le suivi et l'évolution de l'enfant, en proposant des aides dans différents domaines (scolaire, social, sanitaire, culturel, sportif) en accord avec les familles. 	<p>Moyens mis en œuvre : Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interne : coordinatrices, animateur, équipe de direction • Externe : Portage commun collègue et mission locale, Assistants sociaux Département, MSA, CPAM écoles, Collèges, RASED, psychologue, maisons de santé, associations, PMI, • Mobilisation des familles <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Salles de réunions <p>Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers attribués au secteur d'activité • Aides et subventions sollicitées le cas échéant
<p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les acteurs du réseau partenarial : Partenariat élargi à tous les acteurs locaux dans le cadre de la politique éducative. • Ressortir les besoins, permettre aux acteurs éducatifs, médico-sociaux et santé de mieux se connaître • Mettre en place l'équipe de soutien pluridisciplinaire et en mesure d'intervenir sur 	<p>Echéanciers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2020 : Construction du cadre d'intervention et du réseau. • 2021 : Identification de situations et élaboration de diagnostics partagés. • 2022 : Définition de parcours individuels,

<p>la conception et l'accompagnement de parcours de réussite individualisés pour enfants, adolescents et familles,</p> <ul style="list-style-type: none"> • Définir le cadre de l'action, les modalités de diagnostic, le calendrier et les échanges, • Organiser la coordination et le référent de parcours • Identifier quelques situations d'enfants fragilisés, pouvant entrer dans le cadre de ce dispositif • Définir le programme d'actions et construire les parcours personnalisé et sa programmation. 	<p>programmation des actions.</p>	
<p>Résultats attendus : Fonctionnement du dispositif, au travers le maillage des professionnels Identification et proposition de 3 à 5 parcours à échéance 2022</p>	<p>Outils d'évaluation : Nombre de partenaires impliquées Nombre de diagnostics réalisés et nombre d'enfants suivis Nombre de parcours construits Bilan annuel</p>	<p>Budget prévisionnel :</p>

Fiche action n°3-2 : Développer un projet autour de la musique et la culture.

Action : Cf Fiche projet		Année de mise en œuvre : 2020 Action : 2020-2021
Echelles d'intervention : CCRAPC		Public ciblé : jeunes enfants, enfants,
Constats : <ul style="list-style-type: none"> • Une demande de développement d'activités de loisirs, sportives et culturelles relevée par l'enquête • Un souhait de développement d'actions culturelles et musicales évoquées par des partenaires, vecteur de liens sociaux • 		
Objectifs généraux : <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'accès aux loisirs et à la culture, au sport Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> • 	Moyens mis en œuvre : Ressources mobilisées (internes et externes) : Humains : <ul style="list-style-type: none"> • Interne : Salariés et bénévoles CCRAPC • Externe : Matériels : <ul style="list-style-type: none"> • Informatique / bureautique, Internet, matériel audio/vidéo • Salles Financiers : <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers attribués au secteur d'activité • Aides et subventions sollicitées le cas échéant 	
Contenu :		Echéanciers : <ul style="list-style-type: none"> •
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Implication constructive dans le projet, 	Indicateur d'évaluation : Fréquentation Bilan annuel avec les partenaires	Budget prévisionnel : <ul style="list-style-type: none"> •

Fiche action n°4-1 : Développer un accompagnement spécifique des jeunes sur le territoire

<p>Action : Identifier une structure d'accueil, lieu de ressources et d'orientation (au sein du futur centre social) des jeunes et labelliser une fonction « information jeunesse » en lien avec la création de la structure itinérante animation de la vie sociale Créer un poste d'animateur avec une double casquette : préventeur et animation du réseau. Développer des actions de prévention au collège sur le temps méridien</p>	<p>Année de mise en œuvre : 2021 Lancement de la réflexion sur 2020 avec lien action 1-3</p>
<p>Echelles d'intervention : CCRAPC</p>	<p>Public ciblé : Jeunes</p>
<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un besoin de coordination jeunesse à l'échelle intercommunale qui permettrait de pallier aux difficultés d'insertion des jeunes et de soutenir les initiatives des jeunes (problématique de mobilisation des jeunes dans leur parcours professionnel), • Une demande d'espaces dédiés pour les jeunes. • Un travail reconnu de la mission locale jeune, une mise en œuvre de la garantie jeune sur le territoire, un pass'région peu utilisé, un accueil jeune testé mais qui a périclité • Des jeunes qui pratiquent majoritairement des activités d'intérieur seuls (internet, TV, jeux vidéos) et peu intéressés par le développement d'activités spécifiques • Un manque constaté dans le domaine des transports, des activités et des lieux pour demander des conseils par les jeunes de la mission locale. Des informations souhaitées pour les jeunes (proche de l'emploi) sur les offres d'emploi, la recherche d'internet, l'orientation (métiers et formations) • Un enjeu de prévention santé enfance / jeunesse évoqué par les partenaires 	
<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accueillir tous les jeunes sans distinction et délivrer une information objective et personnalisée • Accompagner l'intégration des jeunes dans la société, • Faciliter leur orientation professionnelle et prévenir les ruptures de parcours, <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fédérer les jeunes dans une dynamique collective • Proposer des projets à destination des jeunes pour les accompagner dans leur prise d'autonomie, • Offrir gratuitement des conditions matérielles, des modalités d'information et de services adaptés aux besoins des jeunes • Accompagner les jeunes dans l'orientation, l'accompagnement et l'information vers la vie active • Veiller à intégrer les parents dans l'accompagnement à l'autonomie des jeunes • Développer des activités éducatives, culturelles & ludiques pour jeunes ne pouvant y accéder dans leur milieu familial 	<p>Moyens mis en œuvre :</p> <p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interne : Salariés et bénévoles, animateur • Externe : DDCS, Mission locale, maison des ados de Bourg en Bresse, conseil départemental, associations de jeunes existantes pour identifier des représentants jeunes, MSA, CLAS. Tous les partenaires sensibles à ces actions (assurances, médecins, gendarmerie, pompiers, associations...) et pouvant intervenir de manière ponctuelle suivant la thématique à traiter ou le domaine d'expertise <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Financement du lieu, bureaux, et recrutements • Informatique / bureautique, Internet, matériel audio/vidéo • Salles - espace numérique <p>Financiers :</p>

<ul style="list-style-type: none"> • Dispenser une information de manière professionnelle par des personnels formés à cet effet, • Organiser les activités en cohérence et en collaboration avec les chefs d'établissement et les enseignants • 	<ul style="list-style-type: none"> • Budget de fonctionnement et ressources humaines • Aides et subventions sollicitées le cas échéant • Engager des partenariats 	
<p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créer et identifier un lieu ressources informations et orientation des différents domaines de l'adolescence au sein du centre social qui serait labellisé « Information jeunesse » • Se rapprocher des associations de jeunes existantes mais non identifiées • Identifier les lieux de regroupement des jeunes sur le territoire pour faire la démarche d'aller vers eux. • Construire une plateforme numérique pour se renseigner (1er accueil) • Définir un espace réunion, service public, espace carte multiservices pour les jeunes 16-25 ans, avec aide au déplacement • Proposer une nouvelle ressource humaine, un animateur ayant une approche prévention et une connaissance de la méthodologie du projet collectif. • Proposer des informations jeunesse (orientation, accompagnement sur les démarches administratives) • Organiser des actions de prévention sur le temps de midi et deux au collège, par l'animateur • Organisation d'actions de prévention des conduites à risques sur des thématiques différentes (prévention routière, habitudes alimentaires, conduites addictives, santé, délinquance / déviance) • Engager une réflexion avec le département pour permettre une permanence planning familial • Expérimenter le dispositif Avenir en soi de redynamisation dans le parcours de vie et professionnel (Public à partir de 18 ans. Démarche de groupe 10 - 12 personnes.) 	<p>Echéanciers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2021 : Définir le partenariat CCRAPC et Mission locale • Identifier le lieu ressources en lien avec la réflexion centre social • Déposer le dossier pour le label « information jeunesse » • Recruter une ressource humaine supplémentaire : animateur • Organiser le travail et les moyens humains de cette nouvelle activité 	
<p>Résultats attendus :</p> <p>Appropriation de cet espace par les jeunes comme outil d'information, d'expression et d'échanges</p> <p>Permettre aux jeunes d'être force de proposition</p> <p>Accompagner l'insertion et l'orientation professionnelle des jeunes</p> <p>Sensibiliser le public aux conduites à risques</p> <p>Amener à une prise de conscience</p> <p>Provoquer un changement des comportements et habitudes de vie</p>	<p>Indicateur d'évaluation :</p> <p>Fréquentation</p> <p>Nombre de rencontres</p> <p>Implication des jeunes dans l'action (impact et effets repérés)</p> <p>Bilan annuel avec les partenaires</p>	<p>Budget prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Possibilité de mobiliser des financements par le biais de la MSA, sur l'appel à projets « Sites habitat » de la CCMSA.

Fiche action n°4-2 : Engager une réflexion pour le développement de la colocation à destination des jeunes

Action : Réfléchir à un dispositif pour proposer des logements à disposition des jeunes apprentis	Année de mise en œuvre : 2022
Echelles d'intervention : CCRAPC	Public ciblé : Jeunes et notamment les jeunes apprentis
Constats : <ul style="list-style-type: none"> • Un nombre de jeunes importants au domicile de leurs parents, • Une problématique de déplacement avec une organisation des transports compliquée. Des jeunes peu mobiles et des difficultés de passage du permis. • Un enjeu d'accès aux droits et d'accès numérique pour éviter les ruptures de parcours et les situations d'éloignement, Refus de mobilité au-delà de Bourg-en Bresse pour les jeunes en sortie de collège ou souhaitent revenir après la formation. • Une difficulté de mobilité plus marquée dans la population défavorisée, avec une question du coût, et des problématiques financières qui se surajoutent (internat, aide) pour une frange de la population fragilisée. • Un accès aux entreprises à développer 	
Objectifs généraux : <ul style="list-style-type: none"> • Limiter les enjeux de déplacement en développant la cohérence, la pertinence, et l'efficacité des actions avec les partenaires du territoire • Favoriser l'insertion professionnelle des jeunes • Faciliter leur intégration dans la société Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> • Socialiser le jeune • Rompre l'isolement, construire ou maintenir le lien social, et développer les liens intergénérationnels • Mettre en commun de ressources matérielles 	Moyens mis en œuvre : Ressources mobilisées (internes et externes) : Humains : <ul style="list-style-type: none"> • Interne : Salariés et bénévoles CCRAPC • Externe : Mission locale, l'ensemble des partenaires soucieux de cette thématique, Bailleurs, CAF, MSA, représentants des habitants, acteurs économiques, Etude co-portée CAF de l'Ain et ADIL sur la décohabitation des jeunes. Matériels : <ul style="list-style-type: none"> • Informatique / bureautique, Internet, matériel audio/vidéo • Salles de réunion • Outil numérique de mise en relation colocataire / propriétaire Financiers : <ul style="list-style-type: none"> • Moyens financiers attribués au secteur d'activité • Aides et subventions sollicitées le cas échéant
Contenu : <ul style="list-style-type: none"> • Créer un groupe de travail avec pilotage de la mission locale réunissant l'ensemble des partenaires et notamment les bailleurs, les particuliers et les acteurs économiques • Partager l'expérience menée sur la CCPA par la MLJ, à mutualiser avec les acteurs économiques • Identifier les pistes possibles en colocation, logement 	Echéanciers : <ul style="list-style-type: none"> • 2022 : Constitution du groupe de travail • Création d'un observatoire de l'offre et la demande • Identification et expérimentation sur quelques situations rencontrées par des jeunes avec un impact sur l'insertion professionnelle

<p>intergénérationnel, autre format</p> <ul style="list-style-type: none"> • Repérer l'offre et la demande possible • Travailler avec les habitants sur la possibilité de louer des chambres, • Accompagner et structurer sa mise en œuvre par le centre social, • Expérimenter la mise en relation propriétaire / locataire / colocataire • Organiser les outils d'échanges • Travailler les fondamentaux pour vivre en colocation/ accompagner la prise d'autonomie / phase de préparation en amont pour accompagner la décohabitation 		
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortie de l'isolement • Insertion socioprofessionnelle par accès à l'autonomie et la mobilité géographique 	<p>Indicateur d'évaluation :</p> <p>Nombre de partenaires engagés Création d'une solution de partage Nombre de personnes aidées</p>	<p>Budget prévisionnel :</p> <ul style="list-style-type: none"> •

Fiche action n°5-1 : Définir différents scénarios pour accompagner la mobilité des habitants

<p>Action : Réfléchir à différentes solutions pour faciliter la mobilité des personnes (Exemple : un permis pour la mobilité, mise à disposition de 2 roues ou de voiture, covoiturage, développement des modes doux) et expérimenter une solution d'aide à la mobilité.</p>	<p>Année de mise en œuvre : 2022</p>
<p>Echelles d'intervention : Dans et hors CCRAPC</p>	<p>Public ciblé : Adultes & jeunes en situation d'insertion sur orientation, prescription</p>
<p>Constats :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des problématiques de mobilités récurrentes avec des publics plus concernés (Familles monoparentales, jeunes) et d'accès aux droits • Près de 10% des répondants à l'enquête déclarent rencontrer des difficultés de déplacement • La raison principale évoquée : Le manque de transport en commun et de voiture dans le ménage • Plus de la moitié des jeunes de la mission locale rencontrent des difficultés de déplacement demandes exprimées (13%) • Les demandes de l'enquête aux familles concernent l'accès aux transports notamment sur le développement des pistes cyclables et le développement du Covoiturage et de l'auto-partage. 	
<p>Objectifs généraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagner la mobilité des habitants • Limiter les enjeux de déplacement en développant la cohérence, la pertinence et l'efficacité des actions avec les partenaires du territoire, <p>Objectifs opérationnels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Engager des propositions dans le développement d'un cheminement doux avec le département, au regard des plans existants, • Accompagner les personnes dans l'apprentissage du code de la route ou dans l'inscription à l'auto-école • Se donner un atout supplémentaire pour favoriser l'insertion et l'autonomie • Tester la mise à disposition un véhicule 2 roues pouvant aller jusqu'à l'acquisition de ce dernier (cession) 	<p>Moyens mis en œuvre :</p> <p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interne : Salariés et bénévoles CCRAPC • Externe : Conseil départemental, entreprise d'insertion, communes, Mission Locale & Association (tuning, caritatives)... <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Parc de véhicules 2 roues & matériel de sécurité, atelier & matériel de maintenance & entretien • <p>Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Subvention du Conseil département • Subventions associations et fondations de manière ponctuelle
<p>Contenu :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Elaborer différentes propositions d'aide à la mobilité à partir des propositions émises dans les ateliers (Exemple achat de scooter avec prêt) • Par le biais de l'entreprise d'insertion, former les jeunes au permis et développer un service de transport partagé. • Permettre l'accès à l'autonomie de déplacement, par la mise à disposition d'un véhicule 2 roues pour des déplacements personnels, se rendre à un entretien, un emploi, un stage, une formation, en 	<p>Echéanciers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2023 : Amorcer la réflexion et élaborer différentes propositions à travers la constitution d'un groupe de travail.

<p>associant la mission locale, l'association de Tuning. OU</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposer la mise à disposition de véhicules retapés, pour se rendre à un entretien, une formation, débiter un emploi...à partir d'un garage solidaire via une association de tuning • Identifier les possibilités de création de pistes cyclables à partir des plans existants, • Proposer un système de trajet partagé, à partir de l'aire de covoiturage de Pont d'Ain pour Ambérieu ou un système de bus pour les jeunes sur des sorties le samedi par exemple. • Envisager le recours à une start up spécialiste de la mobilité via une application pour mettre en relation offre et demande. • Accompagnement dans la prise de responsabilité civique & citoyenne (engagement sur caution & mensualités, respect du code, sensibilisation aux règles de sécurité pour soi & autrui) 		
<p>Résultats attendus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortir de l'isolement • Insertion socioprofessionnelle par accès à l'autonomie et la mobilité géographique 	<p>Indicateur d'évaluation :</p> <p>Nombre de scénarios proposés Nombre de partenaires engagés Création d'une solution de partage Nombre de personnes accompagnées</p>	<p>Budget prévisionnel :</p>

Fiche action n°5-2 : Proposer la mise en œuvre d'un espace itinérant d'accès aux droits et au numérique

Action : Créer un espace itinérant d'accès aux droits pour les habitants en s'appuyant sur le bus itinérant mobile développé pour l'office de tourisme	Année de mise en œuvre : 2023
Echelles d'intervention : CCRAPC	Public ciblé : Familles, jeunes et seniors, notamment en situation d'isolement
Constats : <ul style="list-style-type: none"> • Multiplication des démarches administratives qui fait renoncer au droit, et problématique de l'accompagnement et d'accès au numérique • Existence d'une Maison de service au public à Poncin, avec un espace numérique, mais un accompagnement limité • Une disparition progressive des services de proximité et un enjeu de proximité de l'information sur le territoire et d'accès aux droits, qui se révèle par : <ul style="list-style-type: none"> • Un enjeu d'information et d'accès aux services de proximité en cas de difficulté ressorti par l'enquête (8% des personnes interrogées déclarent ne pas savoir vers qui se tourner en cas de difficultés) • Méconnaissance de l'existence de la prime d'activité, peu de bénéficiaires identifiés dans l'enquête au regard des revenus • Des difficultés d'ouverture et d'accès aux droits, avec des permanences amenées à se déplacer sur Ambérieu, une contrainte d'autonomie, de prise de rendez-vous, d'horaires, de délais et de mobilité pour des familles • Une inquiétude des partenaires vis-à-vis de la disparition progressive des services d'aide à la population et de perte de relations entre les partenaires qui fonctionnaient bien à ce jour 	
Objectifs généraux : <ul style="list-style-type: none"> • Faciliter l'orientation et l'accès aux services et aux droits, • Limiter les enjeux de déplacement en développant la cohérence, la pertinence et l'efficacité des actions avec les partenaires du territoire, • Développer des activités sur le territoire de la CCRAPC et rechercher l'itinérance des actions. Objectifs opérationnels : <ul style="list-style-type: none"> • Développer des espaces pour aller vers les personnes et faciliter l'accès et l'ouverture des droits • Communiquer sur ce lieu itinérant à disposition pour un accueil individualisé et accessible facilement • Identifier les services proposés au sein du bus et identifier la ressource humaine pour accompagner 	Moyens mis en œuvre : <p>Ressources mobilisées (internes et externes) :</p> <p>Humains :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Interne : Salariés et bénévoles CCRAPC • Externe : Office de tourisme, MSAP de Poncin, Communes, Assistants sociaux CAF, MSA, PAS <p>Matériels :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bus itinérant, matériel numérique <p>Financiers :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fonds européens • Aides et subventions sollicitées le cas échéant
Contenu : <ul style="list-style-type: none"> • Envisager l'utilisation du bus tourisme dans le cadre d'une action d'accès aux droits • Organiser le déplacement sur l'ensemble des communes de ce bureau mobile avec un objectif d'accompagnement dans les démarches 	Echéanciers : <ul style="list-style-type: none"> • 2023

<ul style="list-style-type: none"> • Amorcer la réflexion de la transformation de la MSAP de Poncin dans le cadre du cahier des charges France services • Mutualiser l'accompagnement entre les assistants sociaux présents sur le territoire, assurer une permanence 		
Résultats attendus : <ul style="list-style-type: none"> • Sortie de l'isolement • Faciliter l'utilisation des outils numériques dans le cadre de la constitution de dossiers d'ouverture aux droits • Proposer un service de proximité accessible à tous 	Indicateur d'évaluation : <ul style="list-style-type: none"> Nombre de personnes accompagnées Nombre de communes desservies et de passages du bus effectués Organisation du planning Nombre de dossiers ouverts ou mis à jour 	Budget prévisionnel :

ANNEXES

MATRICE SWOT

SOLUTIONS PROPOSEES EN 2017 EN REPONSES AUX POINTS D'APPUI ET DE VIGILANCE ET ENJEUX IDENTIFIES DANS LE CADRE DES GROUPES DE TRAVAIL

AFFICHE DE LA REUNION PUBLIQUE DE LANCEMENT DU DIAGNOSTIC

DEROULE DE LA REUNION DE LANCEMENT 26 JUIN 2020

QUESTIONNAIRE VIERGE TRANSMIS AUX FAMILLES

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 26 JUIN A 18H30

COMMENTAIRES DES PERSONNES INTERROGEES

GRILLE D'ENTRETIEN AUPRES DES PARTENAIRES

LISTE DES PARTENAIRES

SYNTHESE DES ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES

RESTITUTION DU DIAGNOSTIC DU PROJET COOPERATIF AVEC LES FAMILLES

PROPOSITIONS DES 4 ATELIERS DE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES ET LES PARTENAIRES (16 NOVEMBRE 2019 ET 2 DECEMBRE 2019)

MATRICE SWOT

FORCES

- Un développement des communes en matière démographique avec des arrivées de familles
- Répondre aux besoins des nouvelles populations (offre sociale, sportive, culturelle,...) sur l'ensemble du territoire ;
- Une Communauté de Communes au carrefour de grandes villes
- Des équipements enfance / petites enfances
- Un environnement préservé et Recherché.

FAIBLESSES

- La revitalisation des bourgs-centres
- Des enjeux de mobilité importants
- Des marges de progression dans la fréquentation des transports en commun
- Un mode doux peu utilisé à développer
- Des bâtiments et équipements publics nécessitant des mises en conformité (performance énergétique, ...) ;
- Une demande forte de développement de parc pour les enfants
- Une demande d'activités sportives et culturelles accessibles et pour tous
- Des équipements sportifs jugés insuffisants et des dégradations.

OPPORTUNITE

- Répondre aux besoins de déplacements des habitants et actifs du territoire, en connexion avec les territoires voisins
- Une forte demande de logements
- Un accompagnement dans le développement urbain et des équipements des communes
- Le développement économique dans et autour de la Communauté de Communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon
- Un schéma d'aménagement cyclable à prévoir
- Des demandes fortes en matière d'équipements et de services à la population.

MENACES

- Eviter un territoire « dortoir » sans équipements, ni activités.

SOLUTIONS PROPOSEES EN 2017 EN REPONSES AUX POINTS D'APPUI ET DE VIGILANCE ET ENJEUX IDENTIFIES DANS LE CADRE DES GROUPES DE TRAVAIL

Projets	Etat d'avancement
<p>Construction d'un pôle petite enfance (saint jean le vieux) - bâtiment mutualisé pour le multi-accueil, périscolaire maternel, ateliers d'initiation, ateliers parents - enfants, extension multi-accueil de 10 places</p> <p>Mise en place d'une crèche VIP (CAF - vocation d'insertion professionnelle)</p> <p>Construction d'un bâtiment éco-exemplaire (école, salle polyvalente, bibliothèque (Labalme sur cerdon) 2 salles de classe, salle polyvalente, bibliothèque</p>	<p>Lancement des travaux en 2018 - ouverture en 2019 - investissement - partenariat CAF, PMI, pôle emploi et mission locale</p> <p>Lancement des travaux en 2018 - ouverture en 2020 - investissement - partenariat Fib 01, ONF, pôle bois cormaranche en bugéy</p>
<p>Mise en place de bâtiments modulables pour le périscolaire de l'école élémentaire (Priay) - 3 bâtiments</p> <p>Sécurisation des bâtiments accueillant des enfants (pôle enfance jeunesse pont d'Ain et accueil de loisirs Jujurieux)</p>	<p>2018 - investissement</p> <p>2018 - investissement</p>
<p>My trajectoire : accès à la formation et l'emploi de jeunes adultes et mères isolées (identification des freins à l'insertion et apporter les solutions innovantes : espace ressources, parcours d'insertion et « roadshow,)</p> <p>Aide financement permis de conduire</p> <p>Création d'une structure insertion par l'activité économique ACI (Atelier Chantier d'Insertion)</p>	<p>2018 par les membres du comité d'accompagnement (Mission locale, pôle emploi, groupe d'entrepreneurs, ambassadeurs locaux)</p> <p>2017 - porté par entreprise d'insertion des jeunes et adultes de l'Ain - suivi par le comité : DIRECCTE, Département, région, pôle emploi, mission locale jeunes, les brigades vertes, France active financement</p>
<p>Création d'une Maison de santé pluridisciplinaire (MSP) Poncin pour 20 professionnels du secteur médico-social et ADAPA (Constitution d'une association début 2017)</p>	<p>projet de santé ARS en attente d'agrément projet immobilier par SEM 2018 pour ouverture 2020</p>
<p>Sécurisation et rénovation déchetteries intercommunales</p>	<p>2018 - 2021 - Investissement</p>
<p>Elaboration d'un projet structurant « habitat communautaire »</p> <p>Réhabilitation des logements vacants en priorisant les bourgs centres (OPAH)</p> <p>Rénovation de 42 logements (logements locatifs conventionnés), création d'un groupement d'entreprises locales du bâtiment</p> <p>OPAH lutte contre la précarité énergétique en améliorant la performance énergétique des bâtiments (69 logements pour des travaux d'amélioration thermique - total de 153 avec logements vacants, habitat indigne et adaptation autonomie</p>	<p>2018 - Investissement - comité d'accompagnement regroupant SCOT BUCOPA, département, promoteurs privés, SEMCODA , DYNACITE, CAF, DDCS, AMALIA</p> <p>2018 - Lancement OPAH - Investissement Suivi par les membres du comité d'accompagnement SCOT BUCOPA, département, HELIANTHE, Groupement d'entrepreneurs, ambassadeurs locaux, SOLIHA, CAPEB 01</p> <p>2018 - comité avec groupement d'entrepreneurs, ambassadeurs locaux, département, SOLIHA Ain, ALEC 01, fédération bâtiment, CAPEB 01, CMA 01, CCI</p>
<p>Réhabilitation bâtiment RDC commercial (Jujurieux)</p> <p>Commerces de proximité en centre bourg, et itinérants</p>	<p>Acquisition 2018 - Investissement - comité d'accompagnement avec CCI, DIRECCTE, CMA</p>
<p>Aménagement place de la Mairie et place du Champ de Foire (Pont d'Ain (cf OPAH ?)</p> <p>Opération immobilière pour des locaux commerciaux et habitat collectif,</p>	<p>2018 - Investissement</p>

aménagements piétonniers, Requalification champ de foire Pont d'Ain	
Aménagement chemin du port et hameau de la madeleine (Varambon) Espace conviviale bord de la rivière Ain, aménagement voie douce	2018 - Investissement - livraison 2019
Projet Ecosphères - offre globale à destination des entreprises avec un guichet unique Aménagement écosphère innovation	2018 - 2019 - Comité d'accompagnement Mission économique de l'Ain, groupement d'entrepreneurs, ambassadeurs locaux 2018 - 2019 - livraison 2020 Comité d'accompagnement Mission économique de l'Ain, groupement d'entrepreneurs, ambassadeurs locaux, descours et cabaud, PRD, PWC, KPMG, MEDEF, Mecabourg, banques EDF
Aménagement écosphère (Jujurieux) - espace d'activités artisanales	2018 - 2019 - investissement Mission économique de l'Ain, artisans locaux
Création charte graphique tourisme et plan marketing Signalétique touristique Schéma d'accueil et diffusion de l'information touristique Création aires et bornes camping-car Innovation marketing de l'offre / hébergeur Mise en avant rivière et vallée de l'Ain	2018 - Investissement - outils support 2018 - 2019 - Analyse et mise en place 2019 - investissement 2018 - comité d'accompagnement : Ain tourisme, camping de Poncin, hôtel restaurant Labalme, propriétaire Trévoux, résidences les 2 rives, investisseur projet d'hôtel 2017 - programme site remarquable « Haute vallée de l'Ain » et AAP - membres réunissant fédération de chasse 01, fédération de pêche, syndicat des eaux, EDF Agence, associations pleine nature
Développement des solutions de déplacement pour tous (carte, projet garage solidaire, plan de communication) Création aire de covoiturage de 49 places + borne recharge véhicules électriques (échangeur autoroutier de pont d'Ain)	2018 - comité d'accompagnement Département, ADAP, transport de l'Ain, plaine de l'Ain, concessionnaire automobile ou cycle, bureau d'étude AINTEGRA, RHONALPIA, entreprise d'insertion, l'esquimaude, garage solidaire de Tossiat, SCOT 2018 - Investissement, département et APRR
Evènement annuel « Sur un air de famille » parentalité et relation familiale ludique, ouverte en juin	Juin chaque année - Membres du comité parents - écoles - associations

PROJET COOPÉRATIF AVEC LES FAMILLES



Mercredi 26 Juin 2019 - 18h30
Salle des fêtes de Pont d'Ain

RÉUNION PUBLIQUE DE PRÉSENTATION

Mobiliser les habitants dans le projet, de la réflexion à la mise en œuvre des actions, pour développer des réponses adaptées et pour valoriser les solidarités existantes et les soutenir.

POUR CONSTRUIRE
ENSEMBLE
L'AVENIR DE
NOTRE TERRITOIRE

POUR CONTRIBUER
AUX REFLEXIONS
ET ATELIERS
THÉMATIQUES

POUR PARTAGER
DES PROJETS

POUR IMAGINER
NOTRE LIEU DE VIE

POUR NOUS
RENCONTRER ET
ECHANGER

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
RIVES DE L'AIN PAYS
DU CERDON

Place de l'hôtel de ville
01640 JUJURIEUX
www.ain-cerdon.fr
04 74 37 13 32



MSA Services
appartient au
groupe MSA



PROJET COOPERATIF AVEC LES FAMILLES
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RIVES DE L'AIN PAYS DU CERDON

Réunion de lancement d'une enquête publique auprès des familles

Mercredi 26 juin à 18h30

Logos: MSA (santé, famille, retraite, services), Rives de l'Ain Pays du Cerdon (Communauté de communes), ALLOCATIONS FAMILIALES Caf de l'Ain, and MSA SERVICES.

Row of icons: factory, globe, gift, shield, person, car, people, heart, house, and MSA SERVICES logo.

18h30 - Discours

La Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain et la Mutualité Sociale et Agricole Ain-Rhône apportent un soutien technique et financier pour les services petite enfance, enfance et jeunesse de la communauté de communes. Conscients de la forte volonté politique en matière de services à la population, des démarches innovantes déjà existantes sur notre territoire, la CAF et la MSA ont proposé la mise en place d'un projet coopératif avec les familles pour une durée de 4 ans.

- « Partager la connaissance globale du territoire et la synthétiser par un seul diagnostic reprenant l'ensemble des compétences »
- « Permettre une meilleure cohérence sur notre territoire »
- « Mobiliser les associations, les familles et les habitants dans le projet, de la réflexion à la mise en œuvre des actions pour développer des réponses adaptées et pour valoriser les solidarités existantes et les soutenir. »

Diapositive 2



Présentation par la Caf (Franck Paris)

Diapo 1 : Le Projet Coopératif : Qu'est-ce que c'est ?

Le Projet Coop. C'est une démarche innovante et volontariste réunissant la Caf, la MSA. Elle est proposée à la CCRAPC, dans le prolongement à la fois des actions et services déjà accompagnés par la Caf et la MSA (RAM, CDL, EAJE, ...) et du projet de territoire de la CCRAPC.

Ce premier projet coopératif nous engage à accompagner la CCRAPC jusqu'en 2022 dans le développement d'actions en direction des familles.

Les objectifs du Projet coopératif sont :

- Lutter contre les inégalités dans l'accès au service,
- De créer du lien social et développer citoyenneté,
- À terme impulser des projets rassemblant les forces de chacun.

Les champs d'intervention du projet coopératif peuvent être (à titre d'exemple) :

- La petite enfance : accueil collectif et individuel
- L'enfance : la jeunesse autour des loisirs, de l'autonomie des jeunes vers la vie active
- La Parentalité : lieu d'échange, action de soutien et d'information
- La santé : bilan de santé, action de prévention, ...
- L'accès aux droits : poste info en libre accès, accompagnement, ...
- La mobilité, ...



Présentation par la MSA (Joëlle Morandat, administratrice MSA résidant sur le territoire).

Diapo 2 : Le Projet Coopératif : Comment participer ?

Afin d'être au plus près de la réalité du territoire, nous (MSA CAF et CCRAPC) avons souhaité intégrer une participation inédite des habitants, des familles et de tous les acteurs locaux (association professionnels, ...)
Cette participation débute aujourd'hui avec la présentation publique.




Demain, vous pourriez être :

- enquêteurs bénévoles pour rencontrer les familles du territoire,
- une famille enquêtée
- un participant lors de la restitution de l'enquête en novembre.
- et enfin, un acteur d'un des ateliers thématiques qui sera mis en œuvre à l'issue de l'étude de besoin.

PROJET COOPERATIF AVEC LES FAMILLES

Proposer une démarche partenariale s'appuyant sur :

- Un diagnostic exhaustif de l'existant,
- Une analyse partagée des besoins,
- Une réflexion sur les perspectives à donner à partir de la compréhension de l'impact et la couverture des actions.



Présentation du déroulé de l'enquête

La Communauté de commune Les Rives de l'Ain porte cette réflexion sur le territoire C'est ainsi un engagement fort porté par un partenariat dynamique et complémentaire d'acteurs au service du dynamisme local.

L'objectif est ainsi de :

- Construire ensemble l'avenir de notre territoire
- Contribuer aux réflexions et déployer des ateliers thématiques adaptés
- Partager des projets
- Imaginer notre lieu de vie
- Rencontrer et échanger

Aussi, avec l'appui de MSA Services Rhône-Alpes, Association spécialisée dans l'ingénierie de projet de mettre en place une enquête qui porte sur les besoins des personnes des 14 communes de la communauté de communes En conséquence, une étude a été engagée afin de mieux identifier et répondre aux besoins de la population.

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les familles ce qu'ils font, comment ils vivent et ce qu'ils souhaitent pour améliorer leur quotidien.

Il est aussi prévu par ce biais de connaître les besoins, notamment pour permettre aux communes et à leurs partenaires de créer ou d'améliorer les services pour que les familles puissent rester et mieux vivre dans nos villages.

Sera étudié en parallèle l'environnement social et des services actuel, et notamment l'offre proposé sur le territoire.

PROJET COOPERATIF AVEC LES FAMILLES

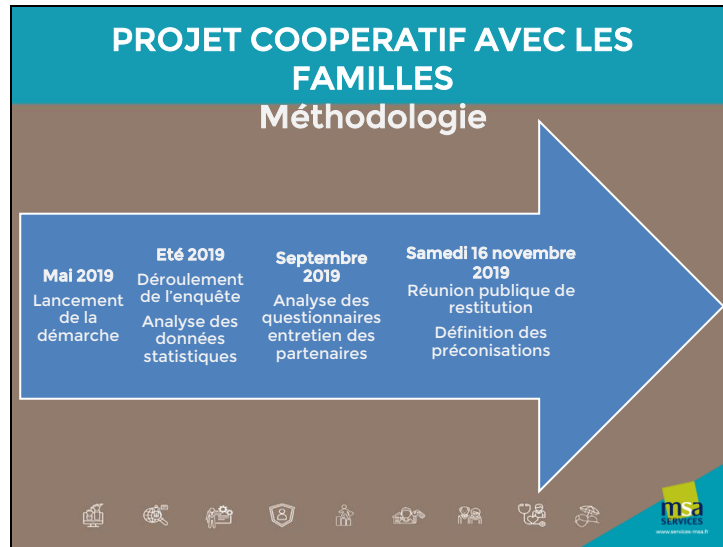
Comment se structure la démarche de diagnostic ?

Par l'étude des caractéristiques démographiques et sociales du territoire
A travers l'état des lieux de l'offre existante (offre de service, partenaires, infrastructures, etc.)
En identifiant les besoins globaux et spécifiques de la population du territoire
En définissant les moyens mobilisés et les instances de partenariat existantes
Et ainsi, définir l'écart entre le besoin et l'offre de service existante

msa SERVICES

Par l'étude des caractéristiques démographiques et sociales du territoire
A travers l'état des lieux de l'offre existante (offre de service, partenaires, infrastructures, etc.)
En identifiant les besoins globaux et spécifiques de la population du territoire
En définissant les moyens mobilisés et les instances de partenariat existantes
Et ainsi, définir l'écart entre le besoin et l'offre de service existante

Diapositive 6



1 - recueil des données statistiques et des informations nécessaires à l'enquête

2 - Synthèse des données et diagnostics existants

Réalisation de l'enquête auprès de la population

Prise de contact avec les partenaires

3 - Réception des questionnaires

Entretiens semi-directifs avec les partenaires

4 - Présentation des résultats

et axes de priorisation

Lancement des groupes de travail

Ce travail ne pourra se faire sans la participation active des familles et le regard de l'ensemble des parties prenantes sur les questions de la famille, l'enfance et la jeunesse avec des entrées thématiques variées. (Mobilité, fragilités sociales, insertion sociale et professionnelle, logement, services et modes de garde, activités de loisirs, formation,...).

Ce diagnostic est l'occasion d'identifier les leviers pour ajuster au mieux l'offre aux besoins.

PROJET COOPERATIF AVEC LES FAMILLES

Focus sur l'étude de besoin

The slide features a central image of a hand using a pink marker to check off a list of boxes. Below this image is a horizontal row of ten icons representing various social and community services: a house, a magnifying glass, a gift, a shield, a person, a car, a person with a backpack, a person with a heart, a person with a speech bubble, and a person with a speech bubble. In the bottom right corner, there is a logo for 'msa SERVICES' with the website 'www.msa.fr' below it.

Objectifs

Connaître la population du territoire, ce qu'elles font, comment elles vivent et ce qu'elles souhaitent pour améliorer leur quotidien,

Identifier les particularités sur chaque territoire, avec un regard particulier sur l'isolement, les contraintes financières, les mobilités et l'adaptation dans le logement,

Permettre d'identifier et d'interroger des personnes potentiellement vulnérables et actuellement non accessibles car méconnaissent ou n'accèdent pas aux services et structures du territoire.

Connaître les besoins, notamment pour permettre aux communes et à leurs partenaires d'adapter leurs propositions en conséquence.



Méthodologie :

Conception

Définition du territoire en fonction d'un bassin de vie et la volonté des communes à participer (engagement moral et mise à disposition de moyens humains) : la communauté des communes

Choix du critère d'âge des personnes qui seront enquêtées en se basant sur les données INSEE

Elaboration

Signature de la clause de confidentialité entre MSA Services et les communes du territoire de l'étude,

Transmission par les communes des listes électorales civilité ou sexe, nom, prénoms, date de naissance adresse,

Détermination de l'échantillon définitif

Tirage au sort aléatoire pratiqué pour chaque commune en fonction de la proportion d'hommes et de femmes, attribution d'un numéro d'ordre aléatoire affecté à chaque personne.

Personnes habitant au sein de leur domicile.

Communication

La communauté de communes, informent leurs administrés de la mise en place d'une enquête pour connaître les besoins L'information se faire :

Par cette réunion publique de lancement

Par la diffusion d'informations

Les enquêteurs bénévoles du territoire sont formés, 20 à 25 enquêteurs (8 à 10 questionnaires/enquêteur),

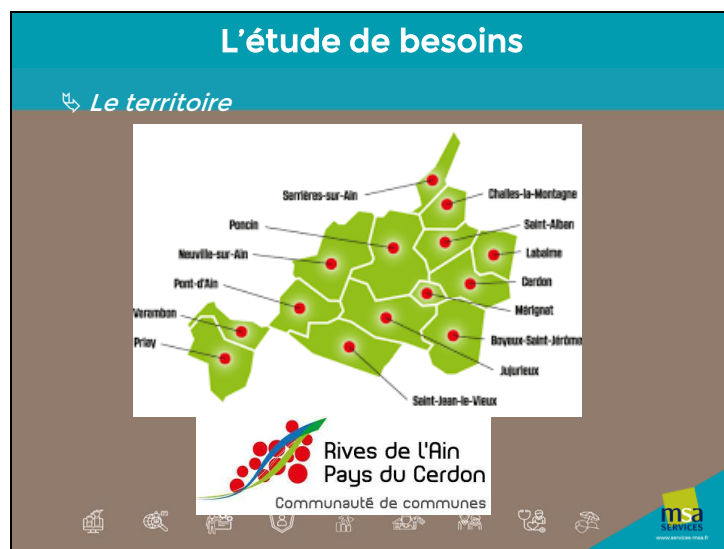
Réalisation

Entretien individuel anonyme et non obligatoire, d'environ une heure

Une soixantaine de questions abordant diverses thématiques : Des informations administratives, la situation familiale et professionnelle, l'utilisation des équipements et services pour vous mais également en famille et vos enfants par âge, les aides financières et vos ressources, votre vie sociale, les services prévention santé, ou encore les besoins et perspectives.

Questions principalement fermées, rapide à remplir

Informations aux personnes : susceptible d'être interrogé(e) dans les prochaines semaines par une personne bénévole qui se rendra à votre domicile après avoir pris, un rendez-vous. Il va de soi que vous n'êtes pas obligés de participer à cette enquête. Les renseignements demandés par l'enquêteur sont confidentiels. Par ailleurs ce questionnaire est anonyme c'est-à-dire qu'il ne mentionne pas votre nom.






Un territoire :

14 communes mobilisées :

- Boyeux Saint Jérôme
- Cerdon
- Challes La Montagne
- Jujurieux
- Labalme
- Mérignat
- Neuville sur Ain
- Poincin
- Point d'Ain
- Priay
- Saint Alban
- Saint Jean Le Vieux
- Serrières sur Ain
- Varambon

L'organisation de l'enquête

- L'enquête de besoins s'adressera à la population présente sur les 14 communes.
- Elle se déroulera du 8 Juillet au 30 aout 2019.
- Ces personnes seront tirées au sort à partir des listes électorales de chaque commune.
- Ciblage de la population potentiellement la plus concernée par ce projet coopératif avec les familles : 20 - 49 ans.
- **Au total 213 personnes, soit 4% de la population concernées interrogées**



Un échantillon :

20 à 49 ans

Total de 5 319 habitants sur la population cible 20 - 49 ans sur la communauté de communes




213 questionnaires, au maximum 43 enquêtées sur pont d'Ain et un minimum de 2 habitants sur Mérignat et Serrières sur Ain

Au regard des éléments INSEE sur la population de chaque communes, un total de 111 hommes enquêtés et 104 femmes.

Une restitution auprès de l'ensemble de la population et des partenaires le 16 novembre 2019

Le rôle des enquêteurs-bénévoles

- Entre 25 et 30 enquêteurs-bénévoles
- Se faire connaître à l'issue de cette réunion
- Se présenter le 5 juillet pour la formation d'1/2 journée (Matin - 9h30 à 12h ou Après-midi - 13h30 à 16h)
- La liste des enquêtés sera remise lors de la formation avec les questionnaires vierges
- Enquête conduite pendant l'été et jusqu'en septembre 2019
- Signer un document de confidentialité des données



Focus sur le rôle des "enquêteurs - bénévoles" (pour mettre en évidence la spécificité de la méthodologie de l'enquête et les éléments d'informations clés: date de la formation, ...)

30 enquêteurs estimés au total sont nécessaire, cela représente entre 1 et 5 enquêteurs attendus par commune.

Chaque enquêteur aura en charge l'administration de 8 questionnaires en moyenne

La répartition aura lieu lors de la formation, ou par le biais du référent par commune

Etude du guide de l'enquêteur, du questionnaire et répartition de la liste des enquêtés par commune, selon les connaissances, lieu, organisation pratiques

Insister sur les attentes vis-à-vis des enquêteurs bénévoles

Disposer de volontaires en nombre suffisant

(Fiche avec coordonnées / communes)

libelle de commune	enquetes 20-50 ans			Nb enquêteurs
	Global	Hommes	Femmes	
Boyeux-Saint-Jérôme	5	2	3	1
Cerdon	12	7	6	2
Challes-la-Montagne	3	2	2	1
Jujurieux	33	17	16	4
Labalme	4	2	1	1
Merignat	2	1	1	1
Neuville-sur-Ain	25	13	12	3
Poncin	24	12	12	3
Pont-d'Ain	43	22	20	5
Priay	26	13	13	3
Saint-Alban	3	2	2	1
Saint-Jean-le-Vieux	24	13	12	3
Serrières-sur-Ain	2	1	1	1
Varambon	7	4	3	1
Total	213	111	104	30

Fiche à disposition des enquêteurs par communes à remplir

Plus de enquêteurs, mieux c'est...

Un référent par commune pour transmettre les questionnaires à MSA Services

Déroulé sur 2 mois,

L'entretien va durer entre 15 minutes à 1h selon la situation familiale de la personne,

Une information auprès des administrés sera réalisée par la communauté de commune début juillet. Une fois l'information réalisée, l'enquêteur prend contact avec la personne pour fixer la date de rendez-vous. L'enquêteur a toute latitude pour organiser ces enquêtes à sa convenance, en respectant les consignes du guide et du questionnaire.

Une fois les questionnaires remplis ils sont à transmettre à la commune de référence pour un envoi groupé par commune (entre 5 et 40 questionnaires à la fois) pour une saisie au fur et à mesure dans l'été.

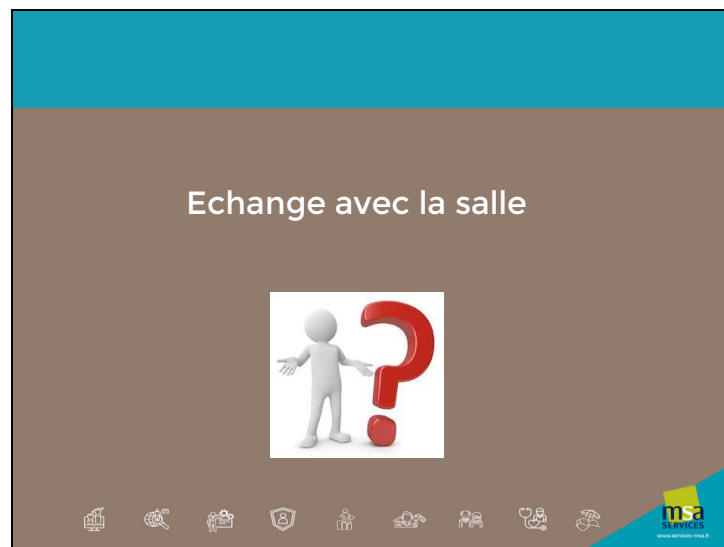
Diapositive 13

Calendrier de l'enquête de besoin auprès de la population

	Mal	Jun	Juillet	Aout	Septembre	Octobre	Novembre
Réunion publique auprès de la population de lancement de l'étude		26					
Démarches administratives (Listes électorales, clauses confidentialité, tirage au sort)			Avant le 1 ^{er} juillet				
Formation des enquêteurs (Présentation du guide, Liste enquêtés, remise des questionnaires et confidentialité)			5				
Remplissage des questionnaires			A partir de la formation		Date limite au 31 aout (en fonction des CP des enquêtés)		
Traitement et analyse des questionnaires							
Rédaction de l'étude							
Restitution au comité technique et au comité de pilotage						15	5
Réunion publique de restitution du diagnostic à la population							Le 16 novembre 2019

Retour des questionnaires adaptable en fonction des congés des enquêteurs et bénévoles. Mais la nécessité de recevoir régulièrement dans l'été des questionnaires afin d'assurer la saisie et l'exploitation en septembre.

Diapositive 14



QUESTIONNAIRE VIERGE TRANSMIS AUX FAMILLES

N° Questionnaire : |_|_|_|_|_|_| (Ne pas enseigner)

QUESTIONNAIRE

Nom et prénom de l'enquêteur : _____

Commune de l'enquêteur: _____

Coordonnées téléphoniques l'enquêteur : _____

1. Caractéristiques du mode de vie de la personne

a. Informations administratives

Q1 A remplir, sans poser la question à la personne enquêtée :

Sexe : MASCULIN FEMININ

Q2 Quelle est votre année de naissance ? |_|_|_|_|_|_|_|

(La réponse est à mettre en chiffre)

Q3 Commune de résidence (N° INSEE) |_|_|_|_|_|_|_|_|_|

(A remplir sans poser la question à la personne enquêtée, la réponse est à mettre en chiffre uniquement. Les codes des communes de l'INSEE sont fournis par MSA Services Rhône-Alpes. Ils sont différents des codes postaux.)

Q4 Vous habitez dans la commune depuis :

- Toujours
- Plus de 20 ans
- Entre 5 et 20 ans
- Moins de 5 ans

Q5 Quelle est votre situation familiale :

(Ne prendre en compte qu'une seule situation : l'actuelle)

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Marié(e), | <input type="checkbox"/> Divorcé(e) |
| <input type="checkbox"/> En concubinage | <input type="checkbox"/> Séparé(e) |
| <input type="checkbox"/> Pacsé(e) | <input type="checkbox"/> Célibataire |
| <input type="checkbox"/> Veuf(ve) | <input type="checkbox"/> Couple recomposé |

Q6 Vous vivez :

(Plusieurs réponses sont possibles. La personne peut vivre avec ses enfants chez une autre personne, par exemple)

- Seul(e) sans enfant
- En couple sans enfant
- En couple avec enfant(s)
- Seul(e) avec enfant(s)
- Avec une autre personne

Q6-1 Nombre d'enfants dans le foyer : |_|_|

Q7 Avez-vous des enfants ?

(Il s'agit des enfants présents dans votre foyer et de vos enfants hors foyer)

- Oui Combien ? |_|_|
- Non **[Aller à Q8]**
- Enfant à naître au cours de la
prochaine année

Q7-1 Quel est l'âge des enfants du foyer ?

- Entre 0 et 2 ans
- Entre 3 et 5 ans
- Entre 6 et 11 ans
- Entre 12 et 14 ans
- Entre 15 et 17 ans
- Entre 18 et 25 ans
- 25 ans et +

Q7-2 Combien résident :

(Plusieurs réponses possibles. Le résultat doit correspondre aux enfants déclarés à la Q7)

- | | Nombre |
|--|--------|
| <input type="checkbox"/> Chez vous | _ _ |
| <input type="checkbox"/> En garde alternée | _ _ |
| <input type="checkbox"/> A proximité de chez vous, dans la même commune | _ _ |
| <input type="checkbox"/> A proximité de chez vous, sur une commune du canton | _ _ |
| <input type="checkbox"/> Plus loin, dans le département | _ _ |
| <input type="checkbox"/> Plus loin, dans la région | _ _ |
| <input type="checkbox"/> Plus loin, hors région ou à l'étranger | _ _ |

Q8 Votre profil :

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> En formation / étudiant | <input type="checkbox"/> Sur la Communauté de communes de la plaine de l'Ain |
| <input type="checkbox"/> A la recherche d'un emploi | <input type="checkbox"/> Sur la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse |
| <input type="checkbox"/> Travailleur indépendant / Artisan | <input type="checkbox"/> Sur Haut-Bugey Agglomération |
| <input type="checkbox"/> Employé / ouvrier | <input type="checkbox"/> Sur le communauté de communes Dombes-Saône Vallée |
| <input type="checkbox"/> Agent de maîtrise | <input type="checkbox"/> Autre, à préciser :

----- |
| <input type="checkbox"/> Cadre / Ingénieur | |
| <input type="checkbox"/> Retraité | |
| <input type="checkbox"/> Agriculteur | |
| <input type="checkbox"/> Fonctionnaire | |
| <input type="checkbox"/> Autre (préciser) | |

Q8-1 Si vous occupez un emploi, quel est votre lieu de travail : (code INSEE dans le cas où votre lieu de travail se situe dans la communauté de communes)

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

Q9 Si vous vivez en couple, quelle est la situation professionnelle de votre conjoint :

- En formation / étudiant
- A la recherche d'un emploi
- Travailleur indépendant / Artisan
- Employé / ouvrier

- Agent de maîtrise
- Cadre / Ingénieur
- Retraité
- Agriculteur
- Fonctionnaire
- Autre (préciser)

Q9-1 Si votre conjoint est présent dans le foyer et exerce un emploi, quel est son lieu de travail : (code INSEE dans le cas où le lieu de travail se situe dans la communauté de communes)

|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|

- Sur la Communauté de communes de la plaine de l'Ain
 - Sur la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse
 - Sur Haut-Bugey Agglomération
 - Sur la communauté de communes Dombes-Saône Vallée
 - Autre, à préciser :
-
-

b. Aides financières pour des prestations familiales, sociales et de santé

Q10 Quel régime rembourse vos soins ?

(Il s'agit du régime principal donc il ne peut y avoir qu'une seule réponse.)

- Régime général (CPAM - Caisse Primaire d'Assurance Maladie)
- Régime agricole (MSA - Mutualité Sociale Agricole)
- Sécurité Sociale des Indépendants (SSI ex RSI)
- Autre, à préciser : _____

Q11 Avez-vous une complémentaire santé ?

(Cette question comprend la Couverture Maladie Universelle (CMU). Pour cocher "oui", la personne doit avoir impérativement l'assurance maladie.)

- Oui
- Non

Q12 Pouvez-vous me dire, approximativement, le montant de vos ressources mensuelles ? (hors allocations)

Une seule de ces deux questions doit être renseignée. Cela doit être en accord avec la situation matrimoniale que la personne a déclarée en Q6. Si la personne vit en couple, elle doit déclarer les revenus du couple, même si les deux personnes font des déclarations de revenus séparément.

Q12-1 Si vous vivez seul(e), elles sont :

- Inférieures à 801 €
- Comprises entre 802 € et 950 €
- Comprises entre 950 € et 1 100 €
- Comprises entre 1 100 € et 1 300 €
- Comprises entre 1 300 € à 1 700 €
- Supérieures à 1 700 €

Q12-2 Si vous vivez en couple, elles sont :

- Inférieures à 801 €
- Comprises entre 802 € et 1 075 €
- Comprises entre 1 075 € et 1 375 €
- Comprises entre 1 375 € et 1 700 €
- Comprises entre 1 700 € et 2 100 €
- Supérieures à 2 100 €

Q13 Avez-vous reçu, dans les 12 derniers mois, des allocations parmi les propositions suivantes ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Aides au logement (APL, ALS, ALF)
- Allocation adulte handicapé (AAH)
- Allocation de solidarité aux personnes âgées (ASPA)
- Allocation de solidarité spécifique (ASS)
- Allocation de soutien familial (ASF)
- Allocation de sécurisation professionnelle

- Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH)
- Allocation supplémentaire d'invalidité (ASI)
- Allocations chômage (ARE)
- Complément de libre choix d'activité (CLCA)
- Complément de ressources adulte handicapé
- Complément familial (CF)
- Majoration pour vie autonome (MVA)
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Prestation d'accueil du jeune enfant (PAJE) - Allocation de base
- Prestation partagée d'éducation de l'enfant (PreParE)
- Prime forfaitaire mensuelle pour la reprise d'activité
- Revenu de solidarité active (RSA)
- Aucune
- Autre, à préciser : _____

Q13-1 Etes-vous bénéficiaire de l'allocation familiale ?

- Oui
- Non [Aller à Q14]

Q13-2 Si vous recevez des allocations, de quelle caisse dépendez-vous ?

- MSA (Mutualité Sociale Agricole)
- CAF (Caisse d'Allocation Familiale)
- Autre, à préciser : _____

C. Vie sociale de la personne

Q14 Quels sont les moyens de transport que vous utilisez habituellement ?

(Plusieurs réponses possibles)

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Voiture, voiturette (voiture sans permis) | <input type="checkbox"/> Véhiculé par la famille, les proches ou voisins |
| <input type="checkbox"/> Mobylette, scooter... | <input type="checkbox"/> Train |
| <input type="checkbox"/> Vélo | <input type="checkbox"/> Ligne de Bus |
| <input type="checkbox"/> Covoiturage | <input type="checkbox"/> TER Bus |
| <input type="checkbox"/> Taxi | <input type="checkbox"/> Autres, à préciser : _____. |

Q15 Rencontrez- vous des difficultés dans vos déplacements en dehors de la commune ?

(Dans le périmètre de la communauté de commune des Rives de l'Ain Pays de Cerdon)

- Oui
- Non [Aller à Q16]

Q15-1 Si oui, lesquelles ?

- Absence de transport en commun
- Absence de véhicule à disposition
- Ne possède pas le permis
- Transport trop éloigné du domicile

- Transport trop éloigné de ma destination
- Difficultés financières
- L'appréhension
- Autre, à préciser : _____

Q16 Rencontrez- vous des difficultés dans vos déplacements Domicile - Travail ?

- Oui
- Non [Aller à Q17]

Q16-1 Si oui, lesquelles ? (à préciser)

Q17 Si vous avez des enfants, rencontrez- vous des difficultés dans vos déplacements Domicile - Lieu de garde enfant ?

(Cela doit être en accord avec la situation familiale que la personne a déclarée en Q6.)

- Oui
- Non [Aller à Q18]

Q17-1 Si oui, lesquelles ? (à préciser)

Q18 Un ou plusieurs membres de votre famille habitent-ils à proximité de chez vous ?

- Oui, à pied
- Oui, à moins de 15 km en voiture
- Oui, dans le département
- Non

Q19 Avez-vous des contacts réguliers avec votre famille ?

- Oui
- Non [Aller à Q20]
- Pas de famille du tout [Aller à Q20]

Q19-1 Si oui, vous voyez au moins une personne de votre famille :

- Tous les jours
- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois par mois
- Occasionnellement (moins d'une fois par mois)

Q20 Avez-vous des contacts réguliers avec vos voisins ?

- Oui
- Non [Aller à Q21]

Q20-1 Si oui, vous voyez au moins une personne de votre voisinage :

- Tous les jours
- Au moins une fois par semaine
- Au moins une fois par mois
- Occasionnellement (moins d'une fois par mois)

Q21 Ressentez-vous de la solitude ?

(La personne peut se sentir seule quels que soient son environnement géographique et son entourage social : on interroge ici son ressenti).

- Oui
- Non

Q22 En cas de difficultés sociales (logement, emploi, mode de garde), qui contactez - vous ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Le PAS (Point d'Accueil Solidarité)
- Le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- La mission locale
- Votre réseau amical
- La permanence de votre mairie
- CAF (Caisse d'Allocation Familiale - Assistant social)
- MSA (Mutualité Sociale Agricole - Assistant social)
- Les associations caritatives
- L'établissement scolaire
- Les structures d'accueil des jeunes enfants (crèches, relai assistants maternels, centre de loisir...)
- Votre famille
- Je ne sais pas
- Je ne rencontre pas de difficultés sociales
- Autre, à préciser : -----

2. Fréquentation des services et équipements du territoire

a. Fréquentation des services (Pour vous-même)

Q23 Fréquentez-vous les équipements au sein de la communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon ?

- Oui
- Non [Aller à Q24]

Q23-1 Si oui, quel(s) type(s) d'équipements dans le domaine des loisirs ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Aire de jeux
- Chemins de randonnée
- Gymnase, stade
- Autre, à préciser : _____

Q23-2 Si oui, quel(s) type(s) d'équipements dans le domaine de l'action sociale :

(Plusieurs réponses possibles)

- CAF (Caisse d'Allocation Familiale - Assistant social)
- MSA (Mutualité Sociale Agricole - Assistant social)
- PAS (Point d'Accueil Solidarité)
- CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)
- Associations caritatives
- Aide à domicile
- Autre, à préciser : _____

Q23-3 Si oui, quel(s) type(s) d'équipements dans le domaine de la santé / médico-social

(Plusieurs réponses possibles)

- Centre hospitalier / clinique
- Maison médicale
- EHPAD (Maison de retraite), Résidence seniors, logement foyer ou Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie (MARPA)
- Autre, à préciser : _____

Q23-4 Si oui, quel(s) type(s) d'équipements dans le domaine de la petite enfance, enfance jeunesse et intergénérationnel :

(Plusieurs réponses possibles)

- Le PIJ (Point Information Jeunesse)
- Le multi-accueil
- Le relai assistants maternels
- La mission locale
- Le centre de loisirs
- La Protection maternelle Infantile (PMI)

Le Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)

Autre, à préciser : _____

Q23-5 Si oui, quel(s) type(s) d'équipements dans le domaine de la culture

(Plusieurs réponses possibles)

La bibliothèque

L'office de tourisme

Lieu culturel (Musée)

Ecole de musique

Autre, à préciser : _____

Q24 Si non, pour quel motif ?

(Plusieurs réponses possibles)

Vous n'en connaissez pas

Les activités proposées ne vous plaisent pas

Les horaires ne vous correspondent pas

Leur coût est trop élevé

Ils sont trop éloignés de votre domicile

Autre, à préciser : _____

Q25 Fréquentez-vous des associations ?

Oui, à préciser : _____

Non

b. Fréquentation des services (En famille)

(Cela doit être en accord avec la situation familiale que la personne a déclarée en Q6 : Vous avez déclaré avoir des enfants) Si non [Aller à Q44]

Q26 Pratiquez-vous habituellement des activités en familles ?

- Oui
- Non [Aller à Q27]

Q26-1 Si oui, quel type d'activités pratiquez-vous ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Culturelles
- Sportives
- De loisirs
- Temps partagés (cuisine, jeux ...)
- Autre, à préciser : _____

Q26- 2 A quel rythme :

- 1 fois par jour
- 1 fois par semaine
- 1 à plusieurs fois par mois
- 1 à plusieurs fois par an

Q26- 3 Où pratiquez-vous ces activités ?

(Plusieurs réponses possibles)

- à l'extérieur avec un organisme extérieur
- à l'extérieur avec d'autres personnes
- à l'extérieur grâce aux ressources du territoire
- à la maison, dans le jardin

Q27 Si vous ne pratiquez pas d'activités en famille, quels en sont les motifs principaux :

(Plusieurs réponses possibles)

- Manque de temps
- Coût trop élevé
- Manque de moyen de locomotion
- Autre, à préciser : _____

Q27-1 Par quel type d'activité(s) à faire en famille pourriez-vous être intéressé ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Collectives
- Individuelles
- Culturelles (visites guidées, musées...)
- Sportives
- De loisirs
- Autre, à préciser : _____

Q28 Partez-vous en vacances en famille :

- Oui [Aller à Q28-2]
- Non

Q28-1 Si non, pour quels motifs :

(Plusieurs réponses possibles)

- Manque de temps
- Coût trop élevé
- Manque de moyen de locomotion
- Autre, à préciser : _____

Q28-2 Quelle est la durée maximale de vos vacances sur l'année ? |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

(La réponse est à mettre en chiffre correspondant au nombre de jours / an au maximum où vous partez en vacances. Par exemple, vous bénéficiez de 30 jours de congés et partez 15 jours)

C. Services utilisés par vos enfants

(Cela doit être en accord avec la situation familiale que la personne a déclarée en Q6 : Vous avez déclaré avoir des enfants) Si non [Aller à Q44]

Si vos enfants ont entre 0 et 2 ans

(Cela doit être en accord avec la situation familiale que la personne a déclarée en Q7-1 : Vous avez déclaré l'âge d'au moins l'un vos enfants entre 0 et 2 ans) Si non [Aller à Q30]

Q29 Utilisez-vous un mode de garde ?

- Oui
- Non [Aller à Q29-2]

Q29-1 Si oui, quel mode de garde utilisez-vous ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Assistants maternels
- Multi-accueil
- Accueil périscolaire
- Réseau familial
- Autre, à préciser : _____

Q29-2 Si non, connaissez-vous les services de garde d'enfants proposés ? (exemple : assistants maternels)

- Oui
- Non

Si vos enfants ont entre 3 ans et 11 ans

(Cela doit être en accord avec la situation familiale que la personne a déclarée en Q7-1 : Vous avez déclaré l'âge d'au moins l'un vos enfants entre 3 et 11 ans) Si non [Aller à Q34]

Mode de garde

Q30 Utilisez-vous un mode de garde ?

- Oui
- Non [Aller à Q30-2]

Q30-1 Si oui, quel mode de garde utilisez-vous ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Assistants maternels
- Multi-accueil
- Accueil périscolaire
- Réseau familial
- Autre, à préciser : _____

Q30-2 Si non, connaissez-vous les services de garde d'enfants proposés ?

- Oui
- Non

Activités de loisirs

Q31 Pendant les vacances scolaires, l'un de vos enfants pratique-il des activités ?

- Oui
- Non [Aller à Q31-2]

Q31-1 Si oui, quelles activités pratique-il ?

(Plusieurs réponses possibles)

- sorties et jeux entre amis
- proposées par les centres de loisirs, associations, centres sociaux
- proposées par les clubs de sport
- activités à la maison
- Dans la famille
- Autre, à préciser : _____

Q31-2 Si non, pour quelles raisons ?

(Plusieurs réponses possibles)

- les activités proposées ne plaisent pas
- le coût est trop élevé
- il n'y a pas de moyen de transport
- Autre, à préciser : _____

Q32 En semaine, pendant les périodes scolaires, l'un de vos enfants pratique-il des activités ?

- Oui
- Non [**Aller à Q32-2**]

Q32-1 Si oui, quelles activités pratique-il ?

(Plusieurs réponses possibles)

- sorties et jeux entre amis
- activités à la maison
- proposées par les centres de loisirs, associations, centres sociaux
- proposées par les clubs de sport

Q32-2 Si non, pour quelles raisons ?

(Plusieurs réponses possibles)

- par manque de temps
- les activités proposées ne plaisent pas
- le coût est trop élevé
- il n'y a pas de moyen de transport
- Autre, à préciser : _____

Si vos enfants ont entre 12 ans et 17 ans

(Cela doit être en accord avec la situation familiale que la personne a déclarée en Q7-1 : Vous avez déclaré l'âge d'au moins l'un vos enfants entre 12 et 17 ans) Si non [Aller à Q37]

Q33 Pendant les vacances scolaires, l'un de vos enfants pratique-il des activités ?

- Oui
- Non [Aller à Q33-2]

Q33-1 Si oui, quelles activités pratique-il ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Sorties et jeux entre amis
- Proposées par les centres de loisirs, associations, centres sociaux
- Proposées par les clubs de sport
- Activités à la maison

Q33-2 Si non, pour quelles raisons ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Les activités proposées ne plaisent pas
- Le coût est trop élevé
- Il n'y a pas de moyen de transport
- Autre, à préciser : _____

Q34 En semaine, pendant les périodes scolaires, l'un de vos enfants pratique-il des activités ?

- Oui
- Non [Aller à Q34-2]

Q34-1 Si oui, quelles activités pratiquent-ils ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Sorties et jeux entre amis
- Proposées par les clubs de sport
- Des activités à la maison
- Proposées par les centres de loisirs, associations, centres sociaux
- Proposées par les établissements scolaires

Q34-2 Si non, pour quelles raisons ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Par manque de temps
- Les activités proposées ne plaisent pas
- Le coût est trop élevé
- Il n'y a pas de moyen de transport
- Autre, à préciser : _____

Q35 Si l'un de vos enfants ne va plus à l'école, quel est son quotidien :

- Il recherche un emploi ou une formation
- Il occupe un emploi ou une formation

- Non concerné
- Autre, à préciser : _____

Q36 Comment votre enfant se déplace-t-il :

(Plusieurs réponses possibles)

- A pieds
- En vélo, en scooter...
- Accompagné en voiture
- En car scolaire
- En train
- En transport en commun (Bus)
- Autre, à préciser : _____

Si vos enfants ont entre 18 ans et plus de 25 ans

(Cela doit être en accord avec la situation familiale que la personne a déclarée en Q7-1 : Vous avez déclaré l'âge d'au moins l'un vos enfants entre 18 et 24 ans ou plus de 25 ans) Si non [Aller à Q44]

Insertion et formation des jeunes

Q37 Quel est le dernier diplôme détenu par vos enfants ?

(Plusieurs réponses possibles - dernier diplôme pour chacun de vos enfants concernés)

- Diplôme National du Brevet
- Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP) / Brevet d'Etudes Professionnelles (BEP)
- Baccalauréat général, professionnel, ou technique
- Brevet professionnel (BP)
- Diplôme Universitaire Technologique (DUT) / Brevet technologique supérieur (BTS)
- Diplôme d'Etat (DE)
- Licence générale / professionnelle
- Master / Diplôme d'Ecole de commerce ou de gestion / Ecole d'ingénieur
- Doctorat
- Dispenses de titres (Mère ou père de trois enfants, sportifs de haut niveau)
- Autre, à préciser : _____

Q38 Quelle est la situation professionnelle de vos enfants ?

(Plusieurs réponses possibles correspondant aux enfants concernés)

- En emploi salarié
- En emploi non salarié
- Sans emploi et en recherche d'emploi
- Sans emploi et ne recherchant pas d'emploi
- En formation
- Autre, à préciser : _____

Q38-1 Si l'un de vos enfants ne travaille pas actuellement, depuis l'obtention de son dernier diplôme, a-t-il occupé un emploi ?

- Oui
- Non
- Non concerné [Aller à Q39]

Q38-2 Souhaiteriez-vous qu'il soit plus accompagné dans la recherche d'emploi ?

- Oui
- Non

Q38-3 Si oui, de quelle manière ?

Q38-4 A-t-il fait ou fait-il appel à des organismes pour l'accompagner dans sa recherche d'emploi ?

- Pôle emploi

- Mission locale
- Association d'insertion
- Autres

Q39 Si votre enfant travaille, a-t-il éprouvé des difficultés lors de sa recherche d'un emploi ?

- Oui
- Non

Q40 Selon vous, qu'est-ce qui peut faciliter l'entrée ou le retour à l'emploi de votre enfant ?

(Plusieurs réponses possibles)

- La formation suivie
- L'accompagnement du projet par Pôle Emploi, Cap Emploi, Mission locale...
- La motivation dans son projet professionnel
- Le recours au réseau personnel et professionnel
- Autres

Q41 Comment vos enfants se déplacent-ils ?

(Plusieurs réponses possibles)

- A pieds
- En vélo, en scooter...
- Accompagné en voiture
- En car scolaire
- En train
- En transport en commun (Bus)
- Autre, à préciser : _____

Q42 Quel type de ressource perçoivent-ils ?

(Plusieurs réponses possibles)

- Salaire
- Pôle emploi
- Bourse
- Prestation sociale
- Aucune
- Autres

Activités de loisirs

Q43 Pendant son temps libre, l'un de vos enfants pratique-il des activités ?

- Oui
- Non [**Aller à Q43-2**]

Q43-1 Si oui, quelles activités pratique-il ?

- Sorties et jeux entre amis
- Proposées par des associations, centres sociaux
- Proposées par les clubs de sport

- Activités à la maison
- Bénévolat
- Proposées par les établissements scolaires

Q43-2 Si non, pour quelles raisons ?

- Par manque de temps
- Les activités proposées ne plaisent pas
- Le coût est trop élevé
- Il n'y a pas de moyen de transport
- Autre, à préciser : _____

d. Fréquentation des services de santé

Q44 À quelle fréquence voyez-vous votre médecin traitant ?

- Tous les jours ou plusieurs fois par semaine
- Plusieurs fois par mois
- Une fois par mois
- Moins d'une fois par mois
- Une fois par an ou moins

Q45 Avez-vous fait un bilan de santé gratuit dans les 24 derniers mois ?

- Oui
- Non

Q45-1 Si non, pour quelles raisons ?

- Par manque de temps
- Il n'y a pas de moyen de transport
- Suivi par mon médecin traitant
- Ne ressent pas de besoin
- Méconnaissance de l'existence de l'examen de prévention en santé (EPS)
- Autre, à préciser : _____

Q46 Considérez-vous qu'actuellement votre santé est :

(C'est l'appréciation de la personne qui compte, pas celle de l'entourage s'il est présent.)

- Très bonne
- Plutôt bonne
- Plutôt mauvaise
- Très mauvaise

3. Les besoins de la personne

Q47 Avez-vous eu ces deux dernières années ou avez-vous l'intention de déménager ?

- Oui
- Non [Allez à Q48]

Q47-1 Si oui, avez-vous pu le faire ou est-ce réalisable ?

- Oui
- Non [Allez à Q48]

Q47-2 Si oui, avez-vous l'intention de déménager ?

- Dans l'année en cours
- Dans les 2 à 5 ans
- Dans les 5 à 10 ans
- Plus de 10 ans

Q48 Si vous envisagez de déménager dans les prochaines années, serait-ce parce que :

- Vous souhaitez trouver un logement à proximité de votre travail ou de celui de votre conjoint
- Vous souhaitez vous rapprocher de vos enfants / vos parents habitant dans la communauté de commune
- Vous souhaitez vous rapprocher de vos enfants / vos parents habitant hors de la communauté de commune
- Vous souhaiteriez vivre dans un logement moins onéreux
- Vous souhaitez devenir propriétaire
- Vous y seriez contraints pour raison professionnelle
- Le cadre de vie ne vous convient pas
- Vous n'envisagez en aucune manière de déménager

Q49 De manière générale, que pensez-vous de l'offre en équipements et en dispositifs de loisirs (sports, arts, culture, activités, sorties, séjours, lieux de rencontre et d'échange, etc) à proximité de chez vous ?

- Satisfaisant
- Plutôt satisfaisant
- Plutôt insuffisant
- Insuffisant

Q50 Pensez-vous avoir un accès suffisant à l'information concernant les équipements, l'aide à l'emploi, les services proposés ?

- Oui
- Non

Q51 Souhaiteriez-vous bénéficier d'activités réservées aux parents ?

- Oui
- Non [Allez à Q52]

Q51-1 Dans quel domaine ?

- Education
- Alimentation, sommeil, santé
- Le développement de l'enfant
- La place du numérique
- Jeux avec l'enfant
- Gestion du quotidien
- La parentalité dans un couple séparé
- Scolarité
- Les addictions
- L'adolescence
- Autre, à préciser : _____

Q51-2 Si oui, par qui souhaiteriez-vous que ces activités soient déployées ?

Q51-3 Si oui, par quoi seriez-vous intéressé :

- Des moments d'échanges et de partages avec d'autres parents sur des sujets quotidiens
- Des moments d'échanges et de partages avec des professionnels de la parentalité
- Des consultations individuelles avec un professionnel
- Des conférences, des débats, des groupes de recherche...
- Bénéficier d'un lieu où pratiquer des activités avec son / ses enfant(s)
- Autre, _____ à _____ préciser :

-

Q52 Connaissez-vous les activités pour les parents organisées sur le territoire de la communauté de communes ?

- Oui
- Non

Q52-1 Si oui, lesquelles :

-

Q53 Quels services, équipements, inexistants à ce jour, souhaiteriez-vous voir se développer sur votre territoire ?

Q54 Souhaiteriez-vous vous investir dans l'avenir sur la mise en œuvre du projet coopératif avec les familles ?

- Oui
- Non

Q54-1 Souhaiteriez-vous être recontacté pour recevoir un retour du diagnostic du projet coopératif avec les familles et/ou s'intégrer dans un groupe de travail ?

- Oui
- Non [[Allez aux commentaires](#)]

Q54-2 Si oui, pouvez-vous nous laisser vos coordonnées :

Nom et prénom de la personne enquêtée :

Commune de résidence et adresse postale :

Coordonnées téléphoniques et mailing de l'enquêté :

Commentaire de la personne interrogée si elle le souhaite

Merci de votre participation

COMPTE RENDU DE LA REUNION PUBLIQUE DU 26 JUIN A 18H30

REUNION PUBLIQUE DE PRESENTATION DU PROJET COOPERATIF AVEC LES FAMILLES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RIVES DE L'AIN PAYS DU CERDON

À la salle des fêtes de Pont d'Ain.

Discours d'introduction de M. Thierry DUPUIS, Président de la Communauté de communes Rives de l'Ain Pays du Cerdon.

Ce projet coopératif avec les familles est un projet de territoire. L'objectif est de définir une politique forte impliquant les familles. Les thématiques concernés par ce projet touchent le social, la parentalité, l'enfance, la jeunesse. Ce projet bénéficie du soutien de la Caisse d'Allocation Familiales de l'Ain et la Mutualité Sociale et Agricole, avec une vraie implication de ces acteurs pour le développement des services à la population. C'est une démarche innovante qui se veut participative.

Le projet coopératif, c'est permettre aux habitants d'indiquer leurs besoins ce qu'ils peuvent faire, on envie de faire pour mieux vivre ensemble.

Les diagnostics existants ressortent déjà des problématiques sur lesquelles il convient de s'y pencher et identifier les axes de travail pour y répondre. Il existe notamment des points inquiétants sur les jeunes, aussi bien sur le volet professionnel, sur leur vie sociale, sur l'alimentation... notre objectif est ainsi d'aller chercher ses jeunes, et de travailler avec eux sur des axes de prévention et d'actions, de services, pour le bien vivre sur notre communauté de communes.

Nous souhaitons par ce travail, impliquer le plus de volontaires disponible sur ce projet afin d'envisager ensemble le comment vivre ensemble, sans contrepartie immédiate mais permettant de développer un travail commun au bénéfice de tous.

En termes de calendrier, le souhait a été de réaliser un diagnostic global avant la fin de l'année et ainsi définir avec l'équipe municipale des pistes d'actions et développer des axes de travail avant la fin du mandat.

Intervention de M. Franck PARIS, CAF de L'Ain, Qu'est-ce que c'est ?

Le Projet Coopératif est une démarche innovante et volontariste réunissant la CAF, la MSA. Elle est proposée à la CCRAPC, dans le prolongement à la fois des actions et des services déjà accompagnés par la Caisse d'allocation familiale et de la Mutualité Sociale Agricole (RAM, CDL, EAJE, ...) et du projet de territoire de la CCRAPC. La signature officielle est intervenue le 15/06 lors de la manifestation « sur un air de famille » et engage ainsi l'ensemble des partenaires dans ce projet.

Ce premier projet coopératif nous engage à accompagner la CCRAPC jusqu'en 2022 dans le développement d'actions en direction des familles, pour 4 ans.

Les objectifs du Projet coopératif sont :

- lutter contre les inégalités dans l'accès au service,
- de créer du lien social et développer citoyenneté,
- à terme impulser des projets rassemblant les forces de chacun, avec les habitants et les familles du territoire.

Les champs d'intervention du projet coopératif peuvent être (à titre d'exemple) :

- La petite enfance : accueil collectif et individuel
- L'enfance : la jeunesse autour des loisirs, de l'autonomie des jeunes vers la vie active
- La Parentalité : lieu d'échange, action de soutien et d'information
- La santé : bilan de santé, action de prévention, ...
- L'accès aux droits : poste info en libre accès, accompagnement, ...
- La mobilité, ...

La population est ainsi associée dans le diagnostic dès cette première étape : Le recensement des besoins et actions en place sur le territoire.

Intervention de Mme Joëlle MORANDAT, administratrice MSA, Le Projet Coopératif : Comment participer ?

Afin d'être au plus près de la réalité du territoire, nous (MSA CAF et CCRAPC) avons souhaité intégrer une participation inédite des habitants, des familles et de tous les acteurs locaux (association professionnels, ...)

Cette participation débute aujourd'hui avec la présentation publique.

Demain, vous pourriez être :

- enquêteurs bénévoles pour rencontrer les familles du territoire,
- une famille enquêtée
- un participant lors de la restitution de l'enquête en novembre.
- et enfin, un acteur d'un des ateliers thématiques qui sera mis en œuvre à l'issue de l'étude de besoin.

Mme MORANDAT témoigne de sa participation en tant qu'usager sur un diagnostic participatif qui a eu lieu dans l'Ain en direction des seniors. Cette démarche est essentielle pour mettre en place des actions adaptées aux problématiques du territoire. Le diagnostic auquel elle a participé a permis de ressortir des actions concrètes : Mise en œuvre d'un minibus pour faciliter le déplacement, par exemple.

Intervention de Mme Clémence DUVAL, MSA Services Rhône Alpes Présentation de la méthodologie du diagnostic et du déroulé de l'enquête

C'est un engagement fort porté par un partenariat dynamique et complémentaire d'acteurs au service du dynamisme local.

L'objectif est ainsi de :

- Construire ensemble l'avenir de notre territoire
- Contribuer aux réflexions et déployer des ateliers thématiques adaptés
- Partager des projets
- Imaginer notre lieu de vie
- Rencontrer et échanger

Dans l'intérêt des familles

Aussi, avec l'appui de MSA Services Rhône-Alpes, Association spécialisée dans l'ingénierie de projet la première étape consiste à mettre en place une enquête qui porte sur les besoins des personnes des 14 communes de la communauté de communes et d'élaborer un diagnostic de l'existant sur l'ensemble des domaines touchant les familles. (Mobilité, fragilités sociales, insertion sociale et professionnelle, logement, services, activités de loisirs ou encore touristiques).

Ce diagnostic passe par l'analyse et le partage des données statistiques, des éléments quantitatifs déjà existants mais également d'engager une démarche qualitative afin de créer un portrait social des habitants de la communauté de communes. L'objectif du diagnostic est ainsi de recueillir le point de vue d'une grande diversité d'acteurs et d'identifier et formaliser les atouts et freins du territoire, les opportunités mais également les limites et de les partager ensemble pour déployer des axes de travail partagés et communs.

En conséquence, dans un premier temps une étude a été engagée afin de mieux identifier et répondre aux besoins de la population.

Cette étude sera complétée d'entretiens semi-directifs avec les partenaires professionnels.

La démarche de diagnostic se structure autour de :

L'étude des caractéristiques démographiques et sociales du territoire

A travers l'état des lieux de l'offre existante (offre de service, partenaires, infrastructures, etc.)

En identifiant les besoins globaux et spécifiques de la population du territoire

En définissant les moyens mobilisés et les instances de partenariat existantes

Et ainsi, définir l'écart entre le besoin et l'offre de service existante

En termes de méthodologie, il est prévu :

1 - Le recueil des données statistiques et des informations nécessaires à l'enquête

2 - La synthèse des données et diagnostics existants

La réalisation de l'enquête auprès de la population

La prise de contact avec les partenaires notamment avec les associations caritatives et les partenaires de l'emploi des jeunes, afin d'identifier les acteurs les plus éloignés de l'information.

3 - Réception des questionnaires

Entretiens semi-directifs avec les partenaires

4 - Présentation des résultats et axes de priorisation

Lancement des groupes de travail

Ce travail ne pourra se faire sans la participation active des familles et le regard de l'ensemble des parties prenantes sur les questions de la famille, l'enfance et la jeunesse avec des entrées thématiques variées. (Mobilité, fragilités sociales, insertion sociale et professionnelle, logement, services et modes de garde, activités de loisirs, formation,...).

Ce diagnostic est l'occasion d'identifier les leviers pour ajuster au mieux l'offre aux besoins.

Le déroulé de l'étude de besoins

L'objectif de cette enquête est de mieux connaître les familles ce qu'ils font, comment ils vivent et ce qu'ils souhaitent pour améliorer leur quotidien.

Il est aussi prévu par ce biais de connaître les besoins, notamment pour permettre aux communes et à leurs partenaires de créer ou d'améliorer les services pour que les familles puissent rester et mieux vivre dans nos villages.

Identifier les particularités sur chaque territoire, avec un regard particulier sur l'isolement, les contraintes financières, les mobilités et l'adaptation dans le logement,

Permettre d'identifier et d'interroger des personnes potentiellement vulnérables et actuellement non accessibles car méconnaissent ou n'accèdent pas aux services et structures du territoire.

Connaître les besoins, notamment pour permettre aux communes et à leurs partenaires d'adapter leurs propositions en conséquence.

Méthodologie :

Conception

- Définition du territoire en fonction d'un bassin de vie et la volonté des communes à participer (engagement moral et mise à disposition de moyens humains) : la communauté des communes
- Choix du critère d'âge des personnes qui seront enquêtées en se basant sur les données INSEE

Elaboration

- Signature de la clause de confidentialité entre MSA Services et les communes du territoire de l'étude,
- Transmission par les communes des listes électorales civilité ou sexe, nom, prénoms, date de naissance adresse,
- Détermination de l'échantillon définitif
- Tirage au sort aléatoire pratiqué pour chaque commune en fonction de la proportion d'hommes et de femmes, attribution d'un numéro d'ordre aléatoire affecté à chaque personne.

Communication

- La communauté de communes, informent leurs administrés de la mise en place d'une enquête pour connaître les besoins L'information se faire :
 - o par cette réunion publique de lancement
 - o par la diffusion d'informations et un courrier aux enquêteurs
 - o Les enquêteurs bénévoles du territoire sont formés, 20 à 25 enquêteurs (8 à 10 questionnaires/enquêteur) nécessaires

Réalisation

- Entretien individuel anonyme et non obligatoire, d'environ une heure
- Une soixantaine de questions abordant diverses thématiques : Des informations administratives, la situation familiale et professionnelle, l'utilisation des équipements et services pour vous mais également en famille et vos enfants par âge, les aides financières et vos ressources, votre vie sociale, les services prévention santé, ou encore les besoins et perspectives.
- Questions principalement fermées, rapide à remplir

La personne bénévole contacte l'enquêtés à partir de la liste tirage au sort, demande si la personne souhaite être interrogée, donne rendez-vous, effectue l'enquête au domicile ou en mairie. Il va de soi que les personnes ne sont pas obligés de participer à cette enquête.

Les renseignements demandés par l'enquêteur sont confidentiels. Par ailleurs ce questionnaire est anonyme c'est-à-dire qu'il ne mentionne pas votre nom sauf si la personne souhaite être recontactée.

2 listes seront disponibles par communes dans le cas où les enquêtés sélectionnés refusent, ne sont pas disponibles, est sélectionné le couple dans les deux listes...

Un territoire :

14 communes mobilisées :

- Boyeux Saint Jérôme
- Cerdon
- Challes La Montagne

- Jujurieux
- Labalme
- Mérignat
- Neuville sur Ain
- Poncin
- Point d'Ain
- Priay
- Saint Alban
- Saint Jean Le Vieux
- Serrières sur Ain
- Varambon

L'enquête de besoins s'adresse à la population présente sur les 14 communes.

Un échantillon :

20 à 49 ans

Ciblage de la population potentiellement la plus concernée par ce projet coopératif avec les familles.

Total de 5 319 habitants sur la population cible 20 - 49 ans sur la communauté de communes

213 questionnaires, avec un maximum de 43 enquêtés sur pont d'Ain et un minimum de 2 habitants sur Mérignat et serrières sur Ain.

Au total 213 personnes, soit 4% de la population concernées interrogées.

Au regard des éléments INSEE sur la population de chaque commune, un total de 111 hommes enquêtés et 104 femmes.

Ces personnes seront tirées au sort à partir des listes électorales de chaque commune.

L'enquête se déroulera du 8 Juillet au 30 août 2019.

Une restitution auprès de l'ensemble de la population et des partenaires le 16 novembre 2019

Attentes vis-à-vis des bénévoles- enquêteurs

- Entre 25 et 30 enquêteurs-bénévoles
- Se faire connaître à l'issue de cette réunion
- Se présenter le 5 juillet pour la formation d'1/2 journée (Matin - 9h30 à 12h ou Après-midi - 13h30 à 16h)
- La liste des enquêtés sera remise lors de la formation avec les questionnaires vierges
- Enquête conduite pendant l'été et jusqu'en septembre 2019
- Signer un document de confidentialité des données

Focus sur le rôle des "enquêteurs - bénévoles" (pour mettre en évidence la spécificité de la méthodologie de l'enquête et les éléments d'informations clés: date de la formation, ...)

30 enquêteurs estimés au total sont nécessaires, cela représente entre 1 et 5 enquêteurs attendus par commune.

Chaque enquêteur aura en charge l'administration de 8 questionnaires en moyenne

La répartition aura lieu lors de la formation, ou par le biais du référent par commune

Etude du guide de l'enquêteur, du questionnaire et répartition de la liste des enquêtés par commune, selon les connaissances, lieu, organisation pratiques

Insister sur les attentes vis-à-vis des enquêteurs bénévoles

Disposer de volontaires en nombre suffisant

Une fiche est à disposition des habitants afin d'identifier les volontaires par communes à remplir. Plus de enquêteurs, mieux c'est...

Un référent par commune est désigné pour transmettre les questionnaires à MSA Services

L'entretien va durer entre 15 minutes à 1h selon la situation familiale de la personne,

Une information auprès des administrés sera réalisée par la communauté de commune début juillet. Une fois l'information réalisée, l'enquêteur prend contact avec la personne pour fixer la date de rendez-vous. L'enquêteur a toute latitude pour organiser ces enquêtes à sa convenance, en respectant les consignes du guide et du questionnaire.

Une fois les questionnaires remplis ils sont à transmettre à la commune de référence pour un envoi groupé par commune (entre 5 et 40 questionnaires à la fois) pour une saisie au fur et à mesure dans l'été.

Un calendrier serré pour produire ce diagnostic et avancer sur des axes de travail avec les familles :

- Finalisation des démarches administratives avant le 1^{er} juillet 2019

- Formation des enquêteurs le 5 juillet avec la remise des questionnaires vierges, du guide de l'enquêteur et des listes tirage au sort
- Remplissage des questionnaires pendant l'été, avec une date limite au 30 août

Retour des questionnaires adaptable en fonction des congés des enquêteurs et bénévoles. Mais la nécessité de recevoir régulièrement dans l'été des questionnaires afin d'assurer la saisie et l'exploitation en septembre

- Des réunions afin de partager et travailler sur les axes identifiés en octobre / novembre pour une restitution publique à la population et un travail en atelier le 16 novembre 2019

Echanges avec la salle

Les questions portent sur :

- La possibilité de ne pas répondre à l'enquête, gêne vis-à-vis des questions personnelles que l'enquêteur recevra. L'enquêté est en droit de refusé. Rappel également sur la clause de confidentialité remplie par l'enquêteur, sur le fait que le questionnaire est anonyme. Une analyse des réponses globale sera réalisée au niveau de la communauté de communes.
- Un exemplaire du questionnaire circule dans la salle afin de se rendre compte du contenu du questionnaire
- Le thème de l'innovation et du numérique ne ressort pas de l'enquête.
- Le nombre des enquêteurs-bénévoles : Les communes où seulement 2 enquêtés sont identifiées, faut-il un enquêteur par commune ? Dans l'idéal c'est mieux pour l'administration, mais si le nombre d'enquêteurs est insuffisant, on peut imaginer de regrouper un enquêteur sur plusieurs communes.
- Les personnes sont invitées à informer du souhait de participer.

COMMENTAIRES DES PERSONNES INTERROGÉES

Commentaire
Sans enfants, le questionnaire est rapide
Madame souhaite s'investir
Beaucoup de dégradations sur les équipements pour les jeunes (city stades...) : débris de verre, canettes de bière ce qui devient dangereux. Sources de rassemblements qui peuvent être dangereux au final pour les jeunes, cela apporte de l'insécurité - Penser à créer <u>une MJC</u> (MJC souligné deux fois) Problématique soulevée du Camp de Thol.
Satisfaite des horaires du périscolaire sur Neuville mais un peu moins du lieu (préfabriqué - chaud l'été)
Souhait de remettre en place un centre pour adolescents ou 1 sortie / mois
Questionnaire qui m'a permis de découvrir des équipements existants sur la commune.
Souhait d'un aménagement du cœur de village.
Très bonne initiative cette enquête.
Etude de propositions pour les jeunes Questionnaires auprès des jeunes et leurs besoins.
Etaler les manifestations sur des WE différents plutôt que des dates groupées.
Les centres de loisirs et accueils périscolaires : Merci de prévoir une ouverture plus tardive le soir après 18h30 ainsi qu'une ouverture tout le mois d'Août car il y a des parents qui finissent tard le soir et qui travaillent au mois d'Août. <u>Merci</u> .
Meilleure prise en compte de la Communauté de communes de toutes les questions portant sur l'environnement! Sensibilisation des habitants à la sobriété, la pollution, le gaspillage. Inciter au vélo et à ne pas utiliser sa voiture + arrêter tout de suite les projets destructeurs type ZAC Ecosphère Innovation + anticiper la résilience des communes (Energie, Alimentation, Transport)
Même si ce projet me semble intéressant, je n'ai que trop peu de disponibilités personnelles pour m'y consacrer correctement.
J'ai choisi de vivre à Cerdon, malgré la distance avec mon lieu de travail et celui de mon compagnon, toutefois je déplore l'inadéquation de certains services avec les personnes, qui comme nous travaillons loin et tard; par exemple : <ul style="list-style-type: none">- Se déplacer pour inscrire nos au centre de loisirs- Les horaires périscolaires du Sou (sans mes parents, comment faire?- Pas de transports pour se rendre au centre de loisir : merci aux grands-parents

GRILLE D'ENTRETIEN AUPRES DES PARTENAIRES

Questionnements transversaux	
<p>Les structures / services du territoire offrent-ils/elles des réponses cohérentes, complémentaires, articulées, et suivies dans les domaines suivants :</p> <p>Aménagement du territoire et urbanisme Transports et mobilité Développement économique et social Emploi et insertion Prévention en santé et environnement Tourisme Numérique Travail en réseau Habitat et logement Public vulnérable Vie sociale Vieillesse Enfance et famille Jeunesse Santé</p> <p>Au travers des compétences de la CC (développement économique du territoire, les services à la population, la promotion et l'animation touristique du territoire, le logement, la voirie, l'environnement avec la collecte et le traitement des ordures ménagères)</p>	
<p>A votre avis, quels sont les déterminants majeurs pour un projet coopératif avec les familles réussi ?</p>	
Critère de l'effectivité	
<p>Quels sont les initiatives, projets, actions actuellement à l'œuvre sur la communauté de commune</p>	
<p>Quelles sont les actions non réalisées par les acteurs ?</p>	
<p>Quelles en sont les causes ?</p>	
<p>Quelles sont les premières actions mises en œuvre dans le cadre du projet de territoire ?</p>	
<p>Quelle connaissance de l'offre existante et des enjeux liés à la population sur le territoire ?</p>	
Critère de la pertinence	
<p>Quel repérage des besoins sur le territoire ?</p>	
<p>Quelle identification des populations « cibles »</p>	
<p>Quelles services, actions, propositions faudrait-il développer / imaginer / inventer à l'avenir ?</p>	
Critère des résultats et des impacts	
<p>Quels sont les résultats et effets obtenus ?</p>	

Correspondent-ils aux résultats attendus ?	
Quel public est/ n'est pas touché par les services ?	
Quelle fréquentation des services existants ?	
Critère de la cohérence	
Les services permettent-ils de couvrir le territoire au regard des besoins identifiés ?	
Quelle vision du travail partenarial ?	
Conclusion - Vision globale qualitative	
Quelle est votre vision du territoire ?	
Quel est le niveau de connaissance ? <i>(en déduction des réponses ci-dessus)</i>	
Quels sont les besoins identifiés ? <i>(lister et regrouper au global)</i>	
Quels sont les services/ structures en place ? <i>(comparer avec les éléments quantitatifs)</i>	
Quels seraient les projets, actions, services potentiellement réalisables / dispositifs innovants à développer ?	
Quelles contributions apportées par le partenaire ou à développer ?	

LISTE DES PARTENAIRES

Les 14 communes :

- Mairie de Jujurieux
- Mairie de Boyeux Saint-Jérôme
- Mairie de Poncin
- Mairie de Cerdon
- Mairie de Saint Jean le Vieux
- Mairie de Neuville sur Ain
- Mairie de Saint-Alban
- Mairie de Challes la Montagne
- Mairie de Labalme sur Cerdon
- Mairie de Mérignat
- Mairie de Pont d'Ain
- Mairie de Priay
- Mairie de Varambon
- Mairie de Serrières

Les Services à la population (ouverture des droits) :

- MSAP
- CLIC
- CAF
- MSA

Les partenaires de la politique pour les séniors :

- 3 EHPAD
- 1 MARPA
- 2 Foyers logements
- 1 Résidence séniors
- L'Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain (ADAPA) propose des services d'accompagnement et d'aide à domicile.

Le portage de repas :

- La Résidence pour les personnes âgées du Château de Valence à Jujurieux qui prépare les repas quotidiennement.
- L'ADAPA, qui se charge de la livraison à domicile des repas le midi.
- La Communauté de communes Rives de l'Ain - Pays du Cerdon, qui gère le service et les inscriptions.

Partenaires de la politique enfant et jeunes enfants

- Le RAM (existence d'une Charte qualité petite-enfance enfance jeunesse)
- Trois multi-accueils à Pont d'Ain, Saint-Jean-Le-Vieux et Poncin
- SESSAD (enfance handicapée)
- Deux accueils de loisirs intercommunaux
- ateliers d'initiations animés par des intervenants diplômés,
- Dix accueils de loisirs périscolaires
- Un éveil musical

Partenaires services, tourisme et loisirs

- Office de tourisme
- CAUE
- Comité départemental du tourisme de l'Ain (Aintourisme)
- Sapeurs-Pompiers de l'Ain
- Centre de loisirs de Jujurieux
- Ecole de musique les 3 rivières
- Déchèteries intercommunales
- Plusieurs sites touristiques majeurs (Grottes du Cerdon - Parc de Loisirs Préhistoriques, Ile Chambod, Musée des Soieries Bonnet)
- Associations locales de randonnées

Partenaires dans le cadre de l'habitat :

- OPAH - association solidaire pour l'habitat
- SOLIHA
- Info service énergie
- ADEME
- Collectif d'artisan

Partenaires de l'insertion Professionnelle :

- l'entreprise d'insertion des jeunes et adultes de l'Ain (EIJAA)
- Pôle emploi

SYNTHESE DES ENTRETIENS AVEC LES PARTENAIRES

Structure concernée	Relais Assistants Maternels
Personne référente	Mme BARCELO
Mission ou service de la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Accompagner les parents dans la recherche du mode garde, Informer les parents sur les différents modes d'accueil et de garde (transmission de la liste et disponibilités) • Favoriser la mise en contact entre les parents avec les assistants maternels et les structures d'accueil des enfants. • Animer le réseau des assistants maternels et accompagner à la formation et aux outils. • Animation d'un temps collectif motricité 1 fois par semaine, • Proposition d'un temps pour les professionnels le vendredi et des formations le samedi pour aider à la professionnalisation des assistants maternels (20 à 30 personnes) • 65 Assistants maternels inscrits au réseau • 42 utilisatrices de temps collectifs • 109 assistants maternels au total dont 2 assistants maternels • Rôle parfois de 1^{er} contact pour les familles nouvellement installées avec une présentation des services de la CCRAPC. (porte d'entrée)
Le niveau de connaissance et l'évolution de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Communauté de communes vaste et étendue • 3 secteurs différents sur Pont d'Ain (élément géographique de la rivière) avec : des personnes résidentielles installées sur le nord. Sur Pont d'Ain centre et blanchon, des problématiques de solution de garde et financières. • Problématiques financières et sociales de la population plus importantes depuis 2010 sur Pont d'Ain. • Une population sur Saint Jean le Vieux et Jujurieux plus conventionnelle. • Une population ayant des souhaits d'accueils et d'horaires atypiques et élargis.
Les besoins et problématiques identifiées	<ul style="list-style-type: none"> • Des problématiques d'accueil sur certaines communes. (Saint Jean le Vieux et Jujurieux) avec des assistants maternels vieillissants, et des demandes sur les communes limitrophes. • Un fonctionnement historiquement installée pour les Assistantes maternelles de Priay, peu de lien avec le RAM. • Sur Poncin, des assistantes maternelles sur des courtes périodes avec un souhait de changement professionnelles lors de l'arrivée d'enfants dans le ménage. • Plus de demandes que d'offres sur Varambon également • De manière générale, plus de demandes que d'offres et un enjeu dans l'avenir concernant les agréments PMI. Pour autant, une offre collective en augmentation. • Un enjeu de mobilité et de disponibilité de familles.
Les relations avec les partenaires et services en place	<ul style="list-style-type: none"> • Une relation à développer avec la protection Maternelle et Infantile. • Des échanges au sein de la communauté de communes Rives de l'Ain - Pays de Cerdon à renforcer pour rompre l'isolement dans la fonction. • Dans le cadre du parcours des enfants, développer l'accompagnement des enfants dans le passage de l'assistant maternel à l'école. • Des échanges avec le PAS pour faciliter l'accompagnement et la prise de relai sur des problématiques, notamment les questions de mobilités vers Ambérieu pour accéder aux services et face aux problématiques financières et sociales de certaines familles.
Difficultés rencontrées / inquiétudes	<ul style="list-style-type: none"> • Non remplacement des départs à la retraite des assistantes maternelles et parfois reconversions professionnelles de ces dernières

	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer le partenariat avec les services de PMI, favoriser la mise en lien RAM - PMI - CAF - Pôle emploi • Une inquiétude exprimée vis-à-vis de l'éventuel déplacement du PAS à Ambérieu et non plus basé sur Pont d'Ain. Un besoin d'information claire sur le sujet • Un investissement des familles pouvant être limité du fait des activités professionnelles et des déplacements. • Rechercher le développement en commun de temps d'accompagnement (jeux, salle des fêtes) une dynamique de groupe autour de thèmes fédérateurs, culturels et festifs.
Propositions, projets, actions, axes futurs de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Intérêt du questionnaire parents (diagnostic) et d'un recentrage des besoins des parents sur Neuville sur Ain, Saint Jean le vieux, Jujurieux et Varambon d'une offre de mode de garde. • Un travail à développer avec les élus des communes, un enjeu d'information dans et hors de la communauté de communes, un enjeu de visibilité des services • Revisiter par exemple le système de conseil des familles, intégrant élus, services, acteurs locaux • Faciliter un parcours du jeune enfant et la communication entre les partenaires ; Développer notamment les relations avec les écoles et faciliter les passerelles. • Faciliter l'accueil de parents / enfants : Un projet en cours de guichet unique primo-arrivant, avec les accueils à tour de rôle à la rencontre des nouveaux parents par la communauté de communes • Intégrer le travail partenarial autour d'actions conviviales en direction des familles et prendre le temps de l'échange, par exemple un évènement sur les fêtes de fin d'année pour l'ensemble des familles, avec l'objectif de sortir des familles de l'isolement. • Une communication sur « devenir assistantes maternelles » donner envie du métier (notamment dans un contexte d'évolution réglementaire), afin de répondre à la problématique de départ à la retraite des assistants maternels et face aux reconversions professionnelles.
Les contributions attendues	Souhait de participer à la restitution, aux futurs groupes de travail, dans l'intérêt des familles, et partager avec les partenaires pour rendre visible les services

Structure concernée	Collège Louise de Savoie Pont d'Ain
Personne référente	Mme PELISSON, principale
Mission ou service de la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Enseignement niveau secondaire • Développement d'un contrat local d'accompagnement scolaire depuis 3 ans à l'échelle de la Communauté de communes. lancement en cours d'un contrat local d'accompagnement à la scolarité également en école primaire. • 529 élèves répartis en 19 classes, élèves provenant de 6 communes, sur 3 communautés de communes. Pour la CCRAPC, accueil des élèves de Pont d'Ain, Priay et Varambon. Une moyenne de 30 élèves par classe, 90 boursiers recensés en 2019. • Une augmentation d'une année sur l'autre du nombre d'élèves, avec une cohorte importante sur l'année 2017.
Le niveau de connaissance et l'évolution de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Des programmes de construction en cours, une densité de plus en plus importante et une évolution du nombre de la population, une proximité avec l'autoroute (sur l'Axe Genève, Ambérieu et Bourg en Bresse). 2 secteurs différents • Une entreprise logistique nouvelle avec la création de 200 emplois sur Pont d'Ain. • Base militaire proche donc variation du nombre d'élèves accueillis en fonction des missions des parents. • Une population sur Pont d'Ain plus favorisée. Des parents avec des activités professionnelles à l'extérieur. Des logements sociaux en cours de construction, plus tardif que sur Poncin. • Une évolution de la population sur Priay plus défavorisée. • Les familles fréquentant le collège, globalement une population favorisée dans l'ensemble. Parmi les CSP favorisés beaucoup de parents travaillant sur Lyon, Bourg en Bresse et Ambérieu. Entre 30 - 33% de CSP très défavorisées et légèrement en augmentation parmi les parents d'enfants au collège. Mais peu de demandes de bourses et d'aides (plafond bas). • Des demandes d'aides parfois dans le paiement des cantines et sur le champ de l'aide sociale. Compensation possible sur les fonds sociaux de l'éducation. • Quelques familles défailtantes ayant conduit à des enfants au sortie du collège sans orientations, recherche dans ce cas d'un suivi et d'un rattachement à des formations (1 en 2019, 2 en 2018). Mêmes familles ayant des difficultés financières et sociales qui se déplacent sur la CCRAPC entre les établissements scolaires • Public accueilli en CLAS : Enfants et familles présentant des fragilités, un axe parentalité fort, et une aide à l'organisation, existence de familles monoparentales.
Les besoins et problématiques identifiées	<p>Une problématique de mobilité forte :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Refus de mobilité au-delà de Bourg-en Bresse (même Ambérieu-en-Bugey) pour les jeunes en sortie de collège ou souhaitent revenir après la formation. Une problématique de déplacement avec une organisation des transports compliquée malgré le développement du département en la matière. Des jeunes peu mobiles et des difficultés de passage du permis compliqués • Une difficulté de mobilité plus marquée dans la population défavorisée, avec une question du coût, et des problématiques financières qui se surajoutent (internat, aide) pour une frange de la population fragilisée. • Pas de Pédibus (ramassage), situation géographique du collège peu adaptée : à l'écart de l'école, mairie, au sein d'un quartier de pont d'Ain de l'autre côté de la rivière.

	<p>Un enjeu de prévention santé :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Absence de médecin scolaire : l'infirmière fait le lien direct avec les médecins traitants, pour les dépistages, renvoi vers le médecin traitant. L'infirmier de secteur est à mi-temps sur les écoles et le collège. En relation avec le CMP, ayant une connaissance dans le domaine psychiatrique. • Des manques concernant l'orientation sur la médecine préventive psychiatrique : Des difficultés car certains enfants présentent des troubles (addiction, scarification) et des relais manquants dans le domaine de la médecine préventive psychiatrique (un neuropsychologue sur le secteur et quelques psychologues mais une prise en charge privée non remboursée) <p>Des relations avec le voisinage et dans la commune :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Participation aux événements pour faire connaître le collège (communication) • Une problématique sonore avec le bruit de la sonnerie et des enfants pour le voisinage. • Une problématique évoquée d'utilisation du gymnase, avec les associations locales, alors que le collège paie l'utilisation pour le gymnase, incompréhension parfois avec les associations qui utilisent gratuitement les lieux et n'ont donc pas la primauté.
<p>Les relations avec les partenaires et services en place</p>	<p>Les liens dans le parcours du jeune :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une liaison école-collège qui fonctionne bien : évolution positive depuis 5 ans • Une liaison collège - Lycée plus compliquée du fait des orientations différentes des jeunes ; Lycée général sur Ambérieu (taille importante), un travail existant avec le lycée Plaine de l'Ain, et 5 lycées professionnels autour dans les domaines du transport, du soin à la personne et de l'agriculture, ce dernier est reconnu avec un travail important en liaison. <p>Des relations au quotidien à préserver :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des relations avec les associations locales : bon fonctionnement avec les arts martiaux, boxe, et foot. • Difficulté d'accès à la salle des fêtes, un investissement limité de la commune dans les actions communes (Organisation du CROSS UNSS par le collège sans soutien de la mairie) • Une association de parents d'élèves engagées et en appui. • Peu de partenariat à ce jour avec le tissu économique local, un stage de 3^{ème} effectué majoritairement en dehors de la CCRAPC. <p>Des relations développées avec la communauté de Commune, avec le département et avec l'éducation Nationale. Des relations qui ont été récemment développées avec la commune de Pont d'Ain.</p>
<p>Difficultés rencontrées / inquiétudes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 60 élèves en plus à accueillir. • Une évolution des enfants vers des troubles de l'apprentissage et des problématiques particulières et des orientations au CMP Ambérieu compliquées faute de disponibilité. • Une maison des ados trop loin (Bourg en Bresse et Oyonnax). Un accueil jeune sur la CCRAPC qui a périclité l'année dernière. • Manque d'investissement des parents d'élèves et une forme de défiance de la famille vis-à-vis de l'école.

	<ul style="list-style-type: none"> • Un manque d'accompagnement de professionnels (éducateurs, psychologues) au côté des enseignants. • Des manques de moyens pour favoriser les découvertes des jeunes en dehors des politiques de la ville. Des manques de services culturels, dans le domaine musical. Cinéma situé à Ambérieu.
Propositions, projets, actions, axes futurs de travail	<ul style="list-style-type: none"> • En projet, Développer les relations collège-lycée, labellisation développement durable de l'établissement. • A un projet de communication autour du handicap notamment invisible • Proposition d'un périscolaire pour le collège il y a 4 ans, mais des besoins différents qu'en école. • Etablir un guide du nouvel arrivant sur la commune, difficulté de se repérer concernant l'inscription des enfants à l'école par exemple. Existence d'un guide des associations mais un manque d'informations sur les activités. • Travailler sur la communauté de communes pour une maison des ados. • Développer des actions pouvant fédérer autour d'un thème festif : Favorable au développement de journée des familles, Un partenariat depuis 2 ans sur un air de famille, intérêt pour les projets partagés et pour participer à cette dynamique commune, participation du collège et des élèves souhaités dans tous les projets artistiques et culturels et sportifs. • Développement de projets autour de la mobilité rurale : culturellement, proposer une offre de compagnies théâtrales qui se déplacerait, intégré au village l'été par exemple. Un projet sur 2 ans pour 2020 avec un financement pour la participation d'artistes venant de Lyon. Développer des relations avec les associations sportives et culturelles, afin d'accompagner les jeunes dans les découvertes notamment dans le domaine culturel. • Idée du Graph auprès de jeunes permettant de les toucher, projet sur Poncin d'inter degré sur scène intéressant. • Développer une politique autour de l'enfance au niveau de la commune. Par exemple, existence d'un parcours d'orientation permanent à proximité du collège, avec la mise à disposition par le camping et une participation de la CCRAPC mais pas d'investissement dans l'entretien par la commune. Développer les relations avec le Maire de la commune, zone du collège à l'écart et mal identifié, souhait d'un pédibus • Souhait de développer un réseau avec les entreprises locales (pour visites, stages, découverte de métiers) => dédramatiser le monde professionnel et favoriser l'insertion des jeunes
Les contributions attendues	<p>Souhait de participer à la restitution, aux futurs groupes de travail, dans l'intérêt des familles,</p> <p>Partage entre les partenaires souhaités, sur le versant culturel notamment.</p>

Structure concernée	Caisse d'Allocations Familiales
Personne référente	Mme NATIEZ, Assistante sociale sur le territoire de la CCRAPC, rattachement sur Pont d'Ain.
Mission ou service de la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Versement des prestations familiales et développement d'une politique d'action sociale • Accompagnement des familles du territoire avec enfants à charge dans les formalités liées à la séparation, au décès, naissance, impayés de loyers... • Une permanence une à deux fois par mois pour recevoir les familles, en proximité sur le territoire afin de pallier aux freins liés à la mobilité, dans un travail partenarial avec le conseil départemental et la MSA, de réorientation et des allers-retours pour soutenir ces familles.
Le niveau de connaissance et l'évolution de la population	<p>Familles en situation de grande précarité avec des difficultés à se gérer de manière autonome.</p> <p>L'objectif est ainsi d'amener le groupe à une certaine autonomie dans le fonctionnement dans le cadre des actions collectives. Ces familles cumulent plusieurs problématiques : situations fragiles, grandes précarités, et grosses difficultés financières et sociales. Les interventions sont alors croisées et complémentaires entre les services sur plusieurs problématiques.</p>
Les besoins et problématiques identifiées	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique de mobilité • Loyers onéreux et peu de logements sociaux. Présence de situations avec des impayés et des loyers avec charges trop importantes. • Un accès aux droits des personnes compliqué avec des permanences sur Ambérieu. L'autonomie, la prise de rendez-vous, les permanences fermées n'aident pas avec une contrainte de délais et de mobilités pour ces familles.
Les relations avec les partenaires et services en place	<ul style="list-style-type: none"> • Des relations avec le PAS de Pont d'Ain et un bon partenariat actuellement en place avec le conseil départemental. Une inquiétude dans le cadre de la réorganisation envisagée pour décembre du Conseil départemental avec une maison de territoire sur Ambérieu en Bugey et donc la fermeture du PAS sur Pont d'Ain. Risque d'un service de proximité plus ponctuel sur la semaine avec des effets dans les relations de proximité entre la CAF et le département. La secrétaire du PAS effectue un travail d'orientation et de permanence sur le territoire. La présence effective ne sera pas aussi forte dans l'avenir. • Actuellement un travail organisé entre la CAF et la MSA pour le développement d'actions collectives et des missions de services sociales CAF - CD avec des interventions judicieuses. <p>Mission collective en 2012 autour de l'alimentation (équilibre et gestion du budget) à partir d'un diagnostic partagé des habitants qui révélaient que le poste alimentaire était le plus touché lors de problématiques budgétaires des familles. Une mobilisation du secours catholique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'une Maison au Service Au Public en fonctionnement pour la consultation mais pas d'accompagnement numérique. • Des structures et associations, des partenaires sociaux peu nombreux sur le secteur. • Relations avec la Protection Maternelle Infantile sur certaines situations. Un accompagnement de proximité effectué avec la sage-femme et puéricultrices de PMI.
Difficultés rencontrées / inquiétudes	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'autonomie des familles dans les démarches (numériques, administratives) • Difficultés d'accompagnement des familles dans le domaine du logement et du paiement des charges (énergie) • Comment travailler ensemble au plus près du territoire ? avec un risque d'accompagnement et de relations plus ponctuel dans l'avenir. • Une problématique de mobilité et de déplacements pour accéder

	<p>aux services sur Bourg et Ambérieu.</p> <ul style="list-style-type: none">• Une problématique d'approvisionnement concernant l'alimentation.
Propositions, projets, actions, axes futurs de travail	<ul style="list-style-type: none">• Désir d'accompagnement dans le numérique• Favoriser l'autonomie des familles par les actions collectives• Développer les relations avec les bailleurs sociaux
Les contributions attendues	Souhaits de disposer d'une restitution de la journée qui associerait les partenaires.

Structure concernée	Caisse d'Allocations Familiales
Personne référente	Mme JACQUET BERNARD, Chargée d'appui et d'expertise logements
Mission ou service de la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination des actions autour des impayés • Lutte contre les conditions d'insalubrité des logements
Le niveau de connaissance et l'évolution de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Territoire entre Ambérieu-en-Bugey et Bourg en Bresse délaissé • Deux communes très attractives : Pont d'Ain et Jujurieux. Un bassin de l'emploi intéressant pour des personnes avec peu de qualification dans le domaine de l'industrie. • Familles en situation de grande précarité avec des difficultés à se gérer et à assumer le paiement des loyers. Existence de Parents isolés. • L'accompagnement du CAF est plus présent sur Jujurieux, Pont d'Ain et Neuville sur Ain, parallèlement, il existe aussi des familles avec des ressources qui travaillent sur ces communes. Un accompagnement moins présent sur Poncin, Priay et Varambon.
Les besoins et problématiques identifiées	<ul style="list-style-type: none"> • Peu de logements sociaux sur le territoire. Une population pas homogène. • Quelques familles sans lien social ni travail • Des difficultés des familles concernant les impayés, principalement cumulant des difficultés (précarité et isolement)
Les relations avec les partenaires et services en place	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec les assistantes sociales et le service financier de la CAF. Un lien avec les Conseillers territoriaux sur des objectifs précis (impayés, insalubrités). • Sur la CCRAPC, travail avec l'OPAH pour l'amélioration du bâti, vieillissant, à réhabiliter pour tout public. (en lien avec les missions et face aux difficultés de précarité). • Lien privilégié avec le bailleur sur Ambérieu
Difficultés rencontrées / inquiétudes	<ul style="list-style-type: none"> • Une nécessité de complémentarité des acteurs et de croisement des informations ; Comment croiser les thématiques pour avoir une cohérence et une complémentarité des enjeux et des dispositifs à mettre en œuvre sur ce territoire ? • Une réunion avec la DDT en 2018 a permis de mener une réflexion sur les mouvements de la population, et la dynamique de logements, un enjeu de nouvelles constructions et de parcs sociaux sur ce territoire. • Manque un maillage et un travail partenarial,
Propositions, projets, actions, axes futurs de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Etude en cours de lancement sur la problématique du logement des étudiants • Développer la collaboration avec le département. • Souhait de créer une dynamique de participation des partenaires, impulser et organiser une implication des acteurs sur le territoire et de favoriser les rencontres et la connaissance mutuelle du territoire. • Favoriser l'accès aux droits
Les contributions attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Collaboration avec le Département • Participer à la création d'une dynamique de partenariat

Structure concernée	École de Priay
Personne référente	Mme COATENTIEC, directrice
Mission ou service de la structure	Éducation - Enseignement, de la petite section au CM2. 198 élèves répartis en 9 classes. Un enfant de saisonnier présent pendant les vendanges. Un CLAS mis en place (1 ^{ère} année de fonctionnement) avec 6 enfants de CP, signature du contrat le 8 octobre 2019.
Le niveau de connaissance et l'évolution de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Une évolution de la population avec des enfants accueillis en périscolaire le matin et l'après-midi plus important. Des horaires plus étendus afin de répondre à la demande. • La moitié des familles dont les enfants sont scolarisés travaille dans un secteur géographique éloigné (Lyon), avec la gare à moins d'un quart d'heure. • Installation de familles nouvelles avec l'un des parents qui travaillent hors CCRAPC pour la qualité de vie, et la proximité avec l'autoroute. Beaucoup de familles de militaires. • Familles classiques. • Peu de logements sociaux • Une épicerie envisagée sur Priay • Quelques prises en charge financières. Quelques familles en difficultés pour les paiements (4/150 familles) mais globalement, pas de grosses difficultés constatées. • ¾ des enfants ont des activités sportives foot ou judo • Existence d'un chéquier jeune
Les besoins et problématiques identifiées	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés liée au transport (Une voiture par famille), et pas de transports en commun. Une organisation nécessaire entre les mamans à travers le covoiturage et le car pour favoriser le lien PRIAY / gare. • Un enjeu concernant les enfants gardés chez la nourrice lié à la nouvelle loi scolarisation à 3 ans. • Accès à un mode de garde : Un manque d'Assistants maternels sur Priay. Des difficultés de gardes et de nourrices évoquées par les parents. • Des difficultés de relations pour joindre la PMI avec un renvoi sur Bourg.
Les relations avec les partenaires et services en place	<ul style="list-style-type: none"> • L'école est restée sur le système des 4,5 jours, avec des sorties et activités variées et de qualité (poterie, anglais, sport...) • De bonnes relations avec l'école et le collège. Des visites et une liaison dans l'accueil des enfants en cycle 3 (CM1-CM2 et 6^{ème}) • Un intervenant (animateur) de la communauté de commune intervient dans le domaine de la musique. • Des relations qui fonctionnent bien avec le Sou des Ecoles, bon investissement et fonctionnement (financement des sorties culturelles) • Maison médicale Priay
Difficultés rencontrées / inquiétudes	<ul style="list-style-type: none"> • Assurer le périscolaire sur une plage-horaire très large (7H - 18H30) avec une demande croissante de la population • Pas de transport en commun • Liste d'attente pour un rendez-vous chez l'orthophoniste • Accès difficile des familles pour les RDV avec les paramédicaux : Kinésithérapeute, ostéopathe, psychologue, dentiste, des déplacements sur Chalamond • Accès financier des familles à l'école de musique limité avec une suppression des aides financières des communes. • Accès à la fibre pour une connexion avec un meilleur débit
Propositions, projets, actions, axes futurs de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser l'accès à la culture et à la musique du fait de la proximité de Bourg et Lyon mais nécessite un investissement en temps et en coût des familles pour l'accès : Projet en cours sur la musique. • Un projet avec la classe de grande section en lien avec la résidence autonomie de PRIAY de rencontre Chorale et intergénérationnel, et des rencontres tous les 15 jours organisées autour des jeux de société, permettant des échanges avec des personnes et facilitant les relations. Souhait de développer les relations et les animations.

	<ul style="list-style-type: none"> • Un travail concernant l'alimentation • Favoriser le parcours artistique (festival d'ambronay, théâtre...) • Développer la découverte de la région (randonnées) pour connaître l'environnement. • Développer les échanges avec les parents • Projet en lien avec la résidence autonomie • Intégrer enfants souffrant d'un handicap (dossiers MDPH) avec présence d'une personne
Les contributions attendues	Développer l'accès culturel et musical des familles

Structure concernée	Mission Locale
Personne référente	Mme SAILLARD
Mission ou service de la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Accueillir, informer, orienter et accompagner les jeunes de 16 à 25 ans qui sont sortis du système scolaire. Après 26 ans, l'intervention se fait par pôle emploi. • Des permanences sont proposées sur Pont d'Ain, Saint Jean le Vieux, Jujurieux et Poncin. • Accueil des jeunes sur l'ensemble de la CCRAPC • Augmentation du nombre de jeunes accueillis entre aout 2018 et aout 2019, avec un total de 169 jeunes reçus de la CCRAPC, de 18 à 21 ans en majorité. • Plus d'hommes que de femmes accueillis, dont 19 mineurs. Ils proviennent des 12 communes sur les 14 de la CCRAPC. • Observation d'une évolution des conseillers de mission locale : Un manque d'investissement et de projets pour des jeunes sans perspectives, nécessitant un temps de remobilisation pour rejoindre l'emploi. • Organise des ateliers d'orientation et de compétence (ateliers collectifs et individuels). Atelier proposé sur le thème connexion et numérique, de prévention afin de favoriser l'utilisation des réseaux sociaux et faciliter l'accès. • Programme garantie jeunes : Pour les jeunes de 16 -26 ans, en en situation de précarité qui ne sont ni en emploi, ni en formation, ni en étude, assorti d'une aide financière pour faciliter leurs démarches d'accès à l'emploi.
Le niveau de connaissance et l'évolution de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Profil des jeunes sans activité pendant plusieurs mois voir années (1 ans majoritairement sans emploi), en situation d'isolement social ou situation familiale conflictuelle, parfois non inscrit au Pôle Emploi pour 30% de ces jeunes (notamment sans premier emploi et donc sans indemnités), rencontrant des difficultés de mobilité. • Quelques jeunes en couple avec enfant. Un bon accompagnement observé des jeunes mères isolées par le département. • Prise de contact de la Mission locale pour la recherche d'un emploi majoritairement. Lors de l'entretien, profil de jeunes éloignés de l'emploi, à remobiliser, en échec ou en perte de confiance • Concernant l'analyse statistique de la garantie jeune, accueil de 8 jeunes sur un groupe 15 jeunes, moins d'investissement observé sur Cerdon et Rives de l'Ain. • La carte Pass'Région est distribuée pour les jeunes 16 - 25 ans, proposant des avantages Culture, Sport, Santé, Permis de conduire et BAFA ou encore Manuels scolaires. Mais est peu utilisé d'après les statistiques, sauf pour se rendre au cinéma (hors CCRAPC). • Concernant l'accès au sport, assiduité jusqu'à 13-14 ans, désinvestissement observé ensuite hors du système scolaire, et complication pour reprendre l'activité, se rajoute la mise à l'écart social et la problématique des transports. • Permis non disponible pour ces jeunes, malgré une aide financière possible sur la gestion du fond d'aide aux jeunes dans la limite. Lourdeur administrative pour accéder au permis à 1 euros.
Les besoins et problématiques identifiées	<ul style="list-style-type: none"> • Un problème de mobilité sur le secteur mais une problématique principale de mobilisation. Investissement limité des parents pour ces jeunes, parfois en réflexion depuis 1 an, en conflit familial ou en rupture. Une problématique sociale importante, un isolement et un manque d'ouverture observé chez ces jeunes. • Manque d'investissement et de motivation des jeunes. • Méconnaissance des services existants et démarches administratives • Travail d'accompagnement non reconnu, la mission locale réalise avec ces jeunes un premier accompagnement dans la gestion des papiers administratifs avec la mise à jour des dossiers, dans la recherche de logement, méconnaissance des jeunes des aides et droits, et des démarches administratives à mener (par exemple sur la prime d'activité ou allocation jeune). Ne maîtrise pas les déclarations impôt, les taxes à payer ... une problématique administrative

	<p>importante.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le besoin de capter au plus tôt les jeunes en décrochage scolaire et sans emploi 1 à 2 ans après. Une problématique de coordonnées et de contacts pour ces jeunes
Les relations avec les partenaires et services en place	<ul style="list-style-type: none"> • Travail avec de nombreux partenaires : Pôle Emploi, Conseil Régional, AFPA, Entreprises locales. • Relation sur le thème de la prévention santé avec la réalisation de bilan de santé régulièrement. • Travail en cours avec deux autres missions locales, avec l'AFPA, dans le cadre de l'appel à projet plan d'investissement dans les compétences (PIC), pour faciliter le repérage des NEET (personnes "ni en emploi, ni en études, ni en formation"), autour de l'organisation de mini-chantiers favorisant l'intégration des jeunes. Projets de terrains envisagés (Bas Bugéy et Cerdon) • Relation avec le CIO, mission locale et partenaires dans le cadre de la plate-forme de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD), 16-25 ans ayant quitté le système éducatif sans diplôme.
Difficultés rencontrées / inquiétudes	<ul style="list-style-type: none"> • Nécessité de communiquer avec les élus et sur l'existence de la permanence pour les jeunes • Une vigilance à avoir concernant la captation des jeunes, puisque la mission locale intervient en dernière sortie. • Un enjeu de mobilité et transport collectif sur Pont d' Ain • Une utilisation des services mobiles plus appropriées et de la recherche sur internet. • Un décalage entre les objectifs définis par l'état de la mission locale et la réalité (chiffre d'entrée en emploi en CDI et contrat de plus de 6 mois), le travail d'accompagnement administratif et d'insertion n'est pas reconnu.
Propositions, projets, actions, axes futurs de travail	<p>Action de formation en lien avec le Pôle Emploi et Conseil Régional.</p> <p>Développement d'actions autour du sport et de ses valeurs par le biais de la participation d'un groupe de jeunes en vélo au travers le marathon des entreprises, afin de montrer le goût de l'effort et du dépassement de soi.</p>
Les contributions attendues	<p>Travailler le qualitatif dans les actions à mener vers les jeunes le plus en amont possible.</p>

Structure concernée	Maison Médicale Pont d'Ain (MSP)
Personne référente	Docteur DE HAAS, Médecin et Coordinateur
<ul style="list-style-type: none"> Mission ou service de la structure 	<ul style="list-style-type: none"> Assurer la prise en charge médicale des patients Ouverte depuis 2006, la maison de santé pluridisciplinaire accueille 23 professionnels de santé au service de la population pour assurer des soins de premier recours, des soins de proximité, ou « soins primaires », ESP réunissant 6 médecins généralistes dont 3 maîtres de stage, la MSP reçoit également 1 remplaçant et un interne. une pharmacie, sur 4 cabinets. 2 infirmières dont une infirmière de santé publique ASALEE (Infirmière salariée qui effectue des consultations infirmières et applique les protocoles de suivi de maladies chroniques pour les patients de la maison de santé), 3 kinésithérapeutes, 3 orthophonistes, 1 diététicienne, 1 podologue. Autre profession : 1 psychologue, un ergothérapeute Au 31/12/2018, 6.846 patients étaient inscrits auprès des médecins généralistes qui comptaient une file active de 8.389 patients. Territoire couvert par les médecins généralistes : Pont d'Ain, Druillat, Varambon, St Martin du Mont, Neuville sur Ain. Territoire couvert par les pharmaciens : Pont d'Ain, Druillat, Varambon, Neuville sur Ain. Territoire couvert par les infirmières : Pont d'Ain, Druillat. Territoire couvert par le centre social : Cantons de Pont d'Ain et de Poncin. <p>La Prévention consiste principalement au dépistage, et le rappel des vaccins</p> <ul style="list-style-type: none"> Prévention santé : test de mise en place des séances d'éducation thérapeutique du patient collectives sur le diabète mais résultats nécessitant une révision. Informations disponibles sur Patients insuffisants cardiaques et patients insuffisants rénaux chroniques, fièvre et diarrhée et alimentation du nourrisson, mal de dos, l'utilisation des écrans Lancement des opérations « article 51 » qui consistent en une expérimentation de suivi renforcé pour les patients atteints d'insuffisance cardiaque ou d'insuffisance rénale chronique. Mise en œuvre de protocoles et suivi d'expérimentation au travers : <ul style="list-style-type: none"> Programme en cours sur la prise en charge du surpoids et l'obésité des patients. Travail de dépistage : spirométrie (examen des capacités respiratoires pour déceler des troubles au niveau de la respiration du patient)
Le niveau de connaissance et l'évolution de la population	<ul style="list-style-type: none"> Population couverte du territoire par la MSP : 15 000 habitants Depuis l'ouverture élargissement des horaires de présence médicale et un accroissement de l'accessibilité des patients. Evolution des Médecins en temps partiel majoritairement. Une évolution de la population avec plus d'allocataires du RSA. Existence d'une population défavorisée, avec des problématiques d'addiction plus présentes Le territoire d'intervention s'est élargi avec le bouche à oreille, avec la venue de patients de bourg en Bresse, de jeunes familles. Une situation problématique dans l'avenir.
Les besoins et problématiques identifiées	<p>2 enjeux principaux identifiés :</p> <ul style="list-style-type: none"> L'accueil de nouveaux patients face au temps de travail des médecins (temps partiel) et aux départs à la retraite, et l'arrivée d'une nouvelle population L'orientation des patients vers certains spécialistes (psychiatrie par exemple)
Les relations avec les partenaires et services en place	<ul style="list-style-type: none"> Présence du centre social de Pont d'Ain avec trois assistantes sociales, une conseillère économique et sociale, une puéricultrice. (PAS de Pont d'Ain dans les mêmes locaux) et liens entre le monde social et sanitaire. Mais un souhait de restructuration du département. Consultation de PMI hebdomadaire. Besoin d'organisation plus poussée avec les autres professionnels

	<ul style="list-style-type: none"> • Relation avec la Maison médicale de Priay (3 généralistes, 1 infirmière, 1 kinésithérapeute, un psychologue, pharmacie, dentiste (retraite)) • Poncin : 3 médecins mais 2 partants à la retraite • Jujurieux : 2 médecins mais 1 proche de la retraite • Saint-Jean-le-Vieux : 1 médecin et 1 infirmier et où est implantée 1 pharmacie • Ambronay : 2 généralistes, 2 infirmières, 1 kinésithérapeute et 1 pharmacie) • Manque de communication sur le territoire entre les élus et les professionnels de santé / médecins libéraux. Exemple dans le cadre du développement des logements, pas d'informations sur l'arrivée d'une population nouvelle et la problématique de santé en lien avec la politique d'urbanisme du territoire. • Relations avec la directrice de l'hôpital de référence (Bourg en Bresse), avec l'ARS.
Difficultés rencontrées / inquiétudes	<ul style="list-style-type: none"> • Départs à la retraite des médecins déjà en place et un souci d'organisation des professionnels pour répondre à la population de plus en plus croissante. Remplacements de ces médecins => installation jeunes médecins, et la disponibilité de locaux. • Assumer une patientèle importante mais souci d'organisation sur le territoire • 2^{ème} souci dans la liaison des filières de soins avec les médecins spécialités et notamment avec l'hôpital, le secteur psychiatrique, un souci d'orientation observé dans certain secteur notamment la psychiatrie.
Propositions, projets, actions, axes futurs de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Prévention primaire envisagée dans les écoles • Anticiper pour l'avenir les départs des professionnels de santé sur le territoire et le risque de ne pas pouvoir accueillir la population nouvellement installée. • Une réflexion en cours de CPTS (Communautés professionnelles territoriales de santé) / PTA (Plateforme territoriale d'Appui) • Développement de la télémédecine, face aux problématiques de mobilité mais un enjeu d'accès à la fibre optique.
Les contributions attendues	Nécessité de mettre en place des réunions avec les élus locaux et territoriaux face à l'enjeu d'accès à la santé, avec un objectif d'actions.

Structure concernée	ADAPA
Personne référente	Mme LARRE
Mission ou service de la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention sur le Territoire • Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain, située à Bourg en Bresse, propose des services d'aide et d'accompagnement à domicile sur tout le département de l'Ain • Intervention principale sur ce secteur auprès des seniors, à travers le Service à domicile intervenant à domicile. • Mission en lien avec crèches à travers l'activité de portage de repas et livraison • ¾ des personnes sollicitant le portage de repas sont bénéficiaires de l'APA) • Enfance et famille, touché indirectement • Proposition d'ateliers de prévention pour les personnes de plus de 60 ans dans le domaine du numérique (Atelier tablette numérique proposé auprès des personnes) <p>Plaquettes existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Jeu de société en équipe • Mémoire en jeu • Instants bien être (toucher - détente) • Vitalité et gourmandise <p>Ateliers de prévention, par la formation d'animatrice avec activité aide à la personne Pas de démarche similaire sur les familles puisque cela entre dans le cadre du financement conférence des financeurs (+60 ans)</p>
Le niveau de connaissance et l'évolution de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Intervention en milieu rural, avec des personnes isolées géographiquement, des familles éclatées, et des situations plus complexes, des familles en rupture et avec des pathologies • Problématique de mobilité pour les personnes en recherche d'emploi avec RDV • Problématique de mobilité de la personne accompagnée lors d'une évolution de l'état de santé
Les besoins et problématiques identifiées	<ul style="list-style-type: none"> • Développement à prévoir du transport : Bus existant entre Ambérieu - Jujurieux, Taxi existant, • Problématique de candidatures, difficulté personnel et mobilité, déplacement, et souci financier. • Ressource humaine difficile
Les relations avec les partenaires et services en place	<ul style="list-style-type: none"> • Contacts sur habitat et logement, proposition personnes âgées sur l'aménagement de l'habitat • Vie sociale - lien CCAS et EHPAD, résidence autonomie • Santé : services cohérent travail cabinet médecin, canton, SSIAD
Difficultés rencontrées / inquiétudes	<ul style="list-style-type: none"> • Enjeu de recrutement • Enjeu de mobilité • Animation du réseau : qui peut animer, articulation à voir avec les choix politiques ?
Propositions, projets, actions, axes futurs de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Proposition sur le transport d'accompagner ponctuellement, RDV ou seniors (sauf si 100% remboursé avec ambulance ou taxi) • Mettre en place des réunions à thème, par tranche d'âge pour sensibiliser des personnes non touchées : Travail local à développer, imaginer le métier, nécessité de redynamiser le métier. • Travail à mener sur ce sujet : proposer de sensibiliser des élus CCAS et communes par rapport au métier d'aide à la personne : présenter l'activité puis favoriser les contacts de recherche d'emploi et assurer une interface (animer des groupes). • Répondre aux mieux aux besoins des personnes
Les contributions attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Partie prenante de la démarche, souhaite être associé, temps d'échange, • L'articulation des actions à bien organiser

Structure concernée	CCRAPC - Développement d'un festival local
Personne référente	Frédéric MONGHAL
Mission ou service de la structure	<ul style="list-style-type: none"> • Conseiller municipal à Jujurieux et conseiller communautaire à la Communauté de Commune des Rives de l'Ain • Professionnellement, engagé dans l'audiovisuel, dans l'univers du broadcast et de la télévision à Paris. Puis dans des projets à Lyon. Il rejoint l'Atelier Audiovisuel en 2015. Engagé dans le domaine du spectacle. • Projet de festival avec la commune de Neuville sur Ain suite à l'existence d'un domaine avec théâtre délaissé sur ce territoire de 250 places : projet de rénovation • Objectif : Créer un évènement pluridisciplinaire au niveau des arts, musique, cirque et art plastique entre Neuville sur Ain et Jujurieux • Réunions organisées avec un groupe d'élus des communes et de bénévoles, pour un évènement prévu le 25 août 2019, (dimanche) ayant réuni plus de 1 500 personnes. • Développement du projet en cœur de village sur Jujurieux, avec une déambulation des personnes au sein de la commune sur 3 sites : Hôtel de ville - parc de château et stade de foot, • Participation aux spectacles et activités de la population • Programmation éclatée et styles musicaux avec différents types de publics, curiosité en touchant diverses personnes. • Mise en place d'une Navette entre les 2 communes gratuite pour se déplacer entre les lieux
Le niveau de connaissance et l'évolution de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Accueil positif des personnes, principalement issues du territoire (Bilan de 25% - 50% de locaux ce qui est rare) • Communication, dans l'ensemble des 2 communes, par boîte aux lettres, auprès des 2 600 personnes sur les 2 communes • Ancienne chapelle sur Jujurieux devenant en 2017 lieux de spectacle, • 25 familles gens du voyage, implantées sur Jujurieux depuis 10 ans, nécessitant une réflexion au niveau des élus de la Communauté de communes et des projets de logement. • Une évolution de la population observée depuis 10 ans et une progression du nombre d'habitants. Une qualité de vie pour les personnes provenant de Bourg en Bresse, Lyon, Ambérieu. • Projet du Pont rompu terminé avec un objectif de 400 emplois • 47 associations sur Jujurieux (sports : lutte, judo, foot, chasse, pêches, boules, tennis, ping pong) • Evènement sur le territoire existant : Sur un air de famille,
Les besoins et problématiques identifiées	<ul style="list-style-type: none"> • L'office de tourisme touche peu de personnes de Jujurieux • Problématiques sur des travaux communs à mener au niveau de la communauté d'agglomération • Problème de mise en norme des espaces et des bâtiments existants • Enjeu de déplacement en mode doux sur le territoire • Manque de commerçants sur Jujurieux • Départ des jeunes pour travailler, se former • Fonctionnement des associations en standby depuis 10 ans, dynamique nouvelle en attente • Problématique gare et transport en commun • Fermeture de magasins sur Jujurieux, • Un enjeu concernant l'évolution de la population : Population citée dortoir,
Les relations avec les partenaires et services en place	<ul style="list-style-type: none"> • Sollicitation d'Artistes de l'Ain (offre locale) existence ressource art plastique, élargissement et arts musicaux • 2 février 2019 réunion des artistes, 40 à 50 personnes, dont la tannerie de Bourg • Recherche de lieux par des artistes (expo, concert) • Intérêt de développer la collaboration et développer la culture auprès de la population locale • Nécessité de collaborer pour développer des projets et créer du lien • Un travail en cours de l'ARTAG (Accompagnement social des Gens du voyage, des tsiganes, des Voyageurs.) mais un enjeu de financement
Propositions, projets, actions,	<ul style="list-style-type: none"> • Retravailler la reprogrammation liée à la température dans le cadre

axes futurs de travail	<p>du renouvellement de ce festival annuellement</p> <ul style="list-style-type: none"> • Recherche de subventions (65 000 euros) pour sonoriser la salle sur la chapelle de Jujurieux. • Elu communautaire en commission & équipement - projet ressourcerie, (ambérieux) • Travailler ensemble mais éventuellement spécialiser (exemple : salle de sport inexistante sur jurieux) • Lancement de l'installation d'un maraîcher, un travail à développer de mutualisation avec la cuisine centrale de la MARPA, la cantine scolaire, le groupe scolaire public • Mener une réflexion sur le mode doux, à l'image du développement sur la Communauté de communes de la Côtère. • Sécuriser l'accueil des jeunes au city-parc et développer les activités pour limiter les dégradations et la délinquance • Mener un projet de redynamisation et rénovation sur Jujurieux de l'ancien casino au côté de l'hôtel de ville (appartements, épicerie, lieu de convivialité avec terrasse.) • Réflexion à mener sur le développement d'un espace wifi ouvert au public. • Projet de Sentier dans jurieux de la place, musée des soieries avec sentiers découverte du village (démarche touristique) projet parking, internet, espaces conviviaux, autour de 3 pôles : l'espace champs de foire, l'espace hôtel de ville et du musée des soieries. • Un projet autour du Graff qui a permis de mobiliser la population jeune • Nouveau magasin juin 2020 pour faire venir du monde • Services publics de l'état inexistants, les personnes se déplacent sur Bourg en bresse et ambérieux, • Souhait de créer un espace numérique, professionnels, espace de coworking (espaces existants, location de bâtiments possible)- espace collectif avec la région, Implication des entreprises de grosse taille, groupe industriel. Réfléchir avec eux (coworking, participation à un financement par grosses entreprises) démarchage, service, se rejoindre sur ce thème • Reproduction du festival envisagé, sur 2 jours (22-23 août) avec un plan de financement calé afin de proposer le festival gratuitement et accompagner le développement culturel pour tous les âges. Proposer en extérieur, un espace de repli et d'exposition plus important.
Les contributions attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Un travail à mener de services à la population • Mandats 2014 - 2020 : aller plus loin dans la mutualisation (service technique, planning, remplacement, compétences) services à dégager et former (formation continue indispensable) et créer du lien

Structure concernée	DDCS - Droit des femmes
Personne référente	Pascale GUILLET
Mission ou service de la structure	La référente aux droits des femmes et à l'égalité veille à la mise en œuvre des politiques gouvernementales en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes, porté par le Ministère des droits des femmes, avec deux axes d'intervention : - L'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes ; - L'égalité en droits et en dignité : accès aux droits et lutte contre les violences faites aux femmes.
Le niveau de connaissance et l'évolution de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Approche générale du sujet de droit des femmes, connaissance limitée au niveau du territoire • Une étude sur l'Ain révèle que les femmes monoparentales renoncent à l'accès aux droits (croisement entre les fichiers des femmes en congés parentaux avec les fichiers du pôle emploi qui révèle qu'à l'arrivée d'autres enfants et en cas de divorce, elles ne sollicitent pas leur droit auprès de leur CAF, et ne disposent donc pas de d'allocations logement ou prime d'activité.) • Zone peu couverte en termes d'entreprises • Pas de retours particuliers concernant l'accès au logement
Les besoins et problématiques identifiées	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique de retour à l'emploi avec la garde d'enfant, problématique ressortant régulièrement pour les enfants de moins de 6 ans, notamment sur des horaires atypiques, • garde d'enfant de plus de 6 ans, plus d'aides financières et des difficultés pour les familles monoparentales, • Pour les femmes, le travail en décalage horaire (grande distribution, restauration, MS) rend plus compliqué le retour à l'emploi avec la problématique de l'emploi • Problématique des familles monoparentales : femmes célibataires et divorcées avec non-paiement des aides alimentaires • Un souci d'orientation dans les métiers pour les femmes dans les territoires vers des métiers porteurs d'emploi mais aux conditions de travail éloignées de leur vie familiale (ressources, horaires) • Attention particulière vers les femmes d'agriculteurs, conjoint exploitant et femmes d'artisans : femmes à la retraite
Les relations avec les partenaires et services en place	<ul style="list-style-type: none"> • Relations avec la CAF, concernant notamment les pensions alimentaires, lien entre la CAF qui se porte contentieux • Relations avec Pôle emploi
Difficultés rencontrées / inquiétudes	<ul style="list-style-type: none"> • Méconnaissance de l'existence de la prime d'activité • Difficulté d'accès par internet (zones blanches et problématiques financières) • Problématiques de mobilités concernant le retour dans l'emploi • Multiplication des démarches administratives qui fait renoncer au droit,
Propositions, projets, actions, axes futurs de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Problématique d'actualité de lutte contre les violences faites aux femmes, information des élus et réseaux CCAS sur ce domaine • Faciliter pour les familles monoparentales l'accès à l'autonomie, au logement, au salaire, à l'éducation. Développer un endroit unique pour les réponses aux démarches administratives. • Initiative intéressante : Proposer des bons taxis (5 dans l'année par exemple) au niveau du CCAS, afin de permettre aux personnes précaires, d'accéder au transport en cas d'urgence administrative nécessitant un déplacement sur bourg en bresse par exemple.
Les contributions attendues	<ul style="list-style-type: none"> •

Structure concernée	MSA Ain Rhône
Personne référente	Catherine THEIN, assistante sociale
Mission ou service de la structure	<ul style="list-style-type: none"> • La Mutualité Sociale Agricole (MSA) est la sécurité sociale des exploitants agricoles, de leurs ayants droit et de leurs salariés. Elle collecte, gère et verse leurs prestations sociales. Elle couvre également les risques liés à l'activité agricole et propose un service de médecine du travail. • L'action sanitaire et sociale propose des prestations et des interventions sociales, en complément de la protection sociale légale • Sur l'Ain, existence de 7 assistantes sociales et 9 sur le Rhône • Réalisation d'Interventions individuelles sur 8 communes. Accompagnement dans les demandes individuelles et ponctuelles, auprès des salariés et agriculteurs • Travail sur les prestations extralégales, les aides sociales pour les familles et les informations aux droits. Demande de familles liées par exemple à la naissance de l'enfant • Permanence sur Bourg en Bresse • Proposition d'action collective en direction du public fragile, selon les secteurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ Lutte contre la fracture numérique au travers le coup de pouce connexion, accès au numérique ouvert à l'ensemble de la population dont les agriculteurs (ayant des difficultés sociales, une méconnaissance de l'utilisation du numérique et une difficulté dans la gestion administrative) ○ Programme Avenir en soi qui consiste en un accompagnement au changement, développé en 2005. Développement d'une formation en 2015 auprès d'adhérents MSA, permettant aux personnes rencontrant des ruptures (exemple veuvage) de proposer des outils de réflexion et de prise de décision, maximum 8 journées entières pour 12 personnes. (2 personnes provenant de Poncin) • File activité de 320 personnes, suivies de 20 familles dont seulement 2 familles avec enfants • Concernant la prévention, un ciblage est effectué par le service santé pour les bilans de santé
Le niveau de connaissance et l'évolution de la population	<ul style="list-style-type: none"> • Principalement des exploitants agricoles seuls, rencontrant des difficultés de santé et d'insertion • Suivi effectué des personnes touchant le RSA • Enjeu de santé, problématiques économiques • Profil principalement jeune rencontré ayant besoin d'un accompagnement à la vie active • Zone géographique qui se caractérise par la présence de vins, mais des difficultés pour en vivre • Développement de l'exportation dans le domaine de l'élevage (vache, chèvre, escargot...) • Une évolution des modes d'exercice en association ou sociétés, coopératives (GAEC) • Apparition d'une population de main d'œuvre provenant des pays de l'Est, adaptation à ce nouveau public notamment sur les questions de santé et sociale
Les besoins et problématiques identifiées	<ul style="list-style-type: none"> • Enjeu des horaires atypiques liés à l'activité agricole pour la garde d'enfant, financement possible de frais de garde à domicile • Un enjeu concernant les jeunes agriculteurs qui reprennent l'exploitation familiale
Les relations avec les partenaires et services en place	<ul style="list-style-type: none"> • Suite à la réorganisation, pas d'assistante sociale précise sur ce territoire, partenariat territorial peu développé • Relation avec la maison des solidarités et avec la mission locale • Travail avec la chambre de l'agriculture
Difficultés rencontrées / inquiétudes	<ul style="list-style-type: none"> • Eléments concernant les jeunes amenés à revoir leur parcours professionnels, des enjeux familiaux, des problématiques de logement et de mobilité, • Des freins existants dans le cadre de l'accompagnement RSA à la recherche d'emploi, notamment concernant la mobilité • Des difficultés pour rencontrer certaines familles (jujurieux) qui demandent le RSA mais ne se saisissent pas de la rencontre ensuite

	<p>permettant d'ouvrir les droits malgré plusieurs relances.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enjeu d'accès aux soins médicaux, zones géographique excentrées et non véhiculés. • Difficulté rencontrée dans l'orientation d'une famille avec enfant en situation de handicap, parcours du combattant pour identifier une structure d'accueil.
Propositions, projets, actions, axes futurs de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Développement d'une offre de médiation familiale • Développement d'action auprès de deux familles de répit des exploitants agricoles permettant au ressortissant de se reposer et se retrouver en famille, proposition d'actions avec la participation ouverte des familles et pour rompre l'isolement au travers 1 soirée de spectacle et goûter • Action escapade bateau mouche
Les contributions attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Proposer la mise en place d'actions collectives, notamment sur le versant de l'accès aux soins pour les jeunes.

Structure concernée	RASED - CIRCONSCRIPTION D'AMBERIEU
Personne référente	Mme Agnès CHAPPAU, enseignante spécialisée
Mission ou service de la structure	<ul style="list-style-type: none"> Le RASED est un dispositif de l'Education Nationale qui a pour mission de prévenir ou réduire les difficultés que les élèves peuvent rencontrer à l'école. Le RASED regroupe 3 personnes : Une psychologue et deux enseignants spécialisés, l'un apportant une aide à dominante pédagogique et l'autre enseignant spécialisé dans l'aide à dominante spécialisée Le psychologue est à l'écoute de l'enfant à l'école, de ses parents et de ses enseignants. Il aide à l'analyse de la demande et des difficultés rencontrées, à l'élaboration des propositions d'aide ou d'orientation, à l'évaluation du changement. et à la prévention des difficultés scolaires. Il permet la collaboration de tous autour de l'enfant, et participe à l'intégration et à la scolarisation des élèves porteurs de handicap. 7 séances L'aide relationnelle s'adresse aux enfants qui rencontrent des difficultés pour prendre leur place d'élève, et a pour objectif de restaurer chez l'enfant la communication, l'estime de soi et le désir d'apprendre, permettre à l'enfant de faire évoluer son rapport aux exigences de l'école, aider l'enfant à prendre conscience de ses capacités. Cela a lieu pendant le temps scolaire, après rencontre et autorisation des parents, sous forme individuelle prioritairement. L'aide pédagogique s'adresse aux élèves qui manifestent des difficultés avérées à comprendre et à apprendre. L'objectif est ainsi de donner du sens aux apprentissages scolaires, améliorer ses capacités à dépasser ses difficultés scolaires, maîtriser ses méthodes et techniques de travail, prendre conscience de ses progrès, et transférer la réussite dans sa classe d'origine. L'aide pédagogique peut être apportée en classe ou hors de la classe en petits groupes, après information des parents. 10 séances avec les enseignants, lorsque l'enfant est en capacité, l'aide du RASED se termine. L'arrêt du suivi intervient plutôt à la demande. Le suivi est généralement long Le RASED intervient en médiation dans la relation avec l'école et les familles
Le niveau de connaissance et l'évolution de la population	<ul style="list-style-type: none"> Le Territoire d'intervention réunit 17 écoles, dont les écoles primaires sur la Communauté de communes : Cerdon, Jujurieux, Labalme, Neuville sur Ain, Poncin, Point d'Ain, Priay, Saint Jean le Vieux et Varambon. Tout travail avec le psychologue commence par un entretien avec la famille. Effectue un travail de prévention en éducation scolaire de la grande et moyenne section jusqu'au CP. Une rencontre est obligatoire avec les parents Les évolutions de la population observées concernent de plus en plus des demandes des enseignants face aux difficultés relationnelles, et ambiances de classe, Fluctuation de la population à chaque rentrée
Les besoins et problématiques identifiées	<ul style="list-style-type: none"> Un travail avec les enfants souffrant de troubles Dys, afin de faciliter l'adaptation des enseignants Pas de médecins scolaires Des besoins en termes de bilans orthophonistes avec un manque de professionnels dans ce domaine Questionnement sur la médicalisation à outrance de la difficulté scolaire Un enjeu financier et de déplacements pour certaines familles
Les relations avec les partenaires et services en place	<ul style="list-style-type: none"> Le RASED est placé sous la responsabilité de l'Inspectrice de l'Education Nationale de la circonscription, Le partenariat est développé avec les Assistantes sociales, les orthophonistes et psychomotriciens, avec une bonne connaissance mutuelle. Les demandes d'aides sont exprimées par les enseignants qui sollicitent le RASED, ce sont leurs premiers interlocuteurs. Le RASED est ainsi en relation avec l'ensemble des écoles. Un travail avec les équipes éducatives et pédagogique. Le psychologue scolaire a également un lien avec la MDPH, dans le cadre du bilan des dossiers et des orientations des enfants en

	<p>situation de handicap. Le RASED intervient généralement en première ligne sur les annonces et les découvertes d'enfants porteurs d'handicap.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réunions de travail sur Pont d'Ain • Relation avec l'infirmière scolaire • Relation avec les écoles privées du secteur par le biais du dossier scolaire • Suivi RASED lors du changement d'école et relation avec le RASED du prochain secteur • Relation avec la conseillère d'orientation du collège principalement au niveau de la psychologue • Relation avec la PMI en maternelle • Bon retour des temps d'activités périscolaires (TAP) mis en place par la CCRAPC, de qualité et accessibles.
Difficultés rencontrées / inquiétudes	<ul style="list-style-type: none"> • Les Assistantes sociaux et travailleurs sociaux avaient alerté dans l'avenir par rapport à la prise en charge du temps périscolaire et des vacances, •
Propositions, projets, actions, axes futurs de travail	<ul style="list-style-type: none"> • Le travail par la CCRAPC auprès des élèves de 6eme et CP est intéressant et correspondant à un besoin • Un projet avait été construit autour de l'aide aux devoirs, faute de moyen, ce projet ne s'est pas poursuivi. • Sur cette année, le RASED travaille, à la demande des enseignants, d'une école sur le climat scolaire.
Les contributions attendues	<ul style="list-style-type: none"> • Développement de projets communs entre écoles

RESTITUTION DU DIAGNOSTIC DU PROJET COOPERATIF AVEC LES FAMILLES

Diapositive 1

**Diagnostic du projet coopératif
avec les familles**

Communauté de Communes Rives de l'Ain -
Pays de Cerdon
CAF
MSA

Restitution aux familles - Samedi 16 novembre 2019
Présentation aux partenaires - Lundi 2 décembre 2019

msa SERVICES

Diapositive 2

**Rappel des objectifs et de la méthodologie d'élaboration
du diagnostic**

Objectif de l'étude :

- Identifier les aspirations, les attentes de la population du territoire, par le biais d'un questionnaire auprès de la population
- Focus sur la population jeune à travers un questionnaire en ligne destiné au 16-25 ans fréquentant ou ayant fréquenté la mission locale
- Analyser le territoire, en relevant leurs besoins de la population et les acteurs locaux du territoire par le biais d'entretiens semi-directifs
- Ressortir les atouts - faiblesses - opportunités et menaces des diagnostics déjà existants, des données quantitatives et de ces résultats d'entretiens et d'enquêtes.

Périmètre de l'étude :

- L'ensemble des 14 communes de la Communauté de Communes Rives de l'Ain - Pays de Cerdon.

Calendrier :
Enquête réalisée auprès de la population d'Avril à Août 2019
Enquête auprès des jeunes entre Septembre et octobre 2019
Entretiens avec les partenaires de Septembre à octobre 2019
Restitution publique prévue le 16 novembre 2019 auprès de la population puis élaboration des priorités d'actions.
Restitution et élaboration des pistes d'actions avec les partenaires le 2 décembre 2019

msa SERVICES

Entre Mai 2019 et Septembre 2019, la Communauté de communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon, en partenariat avec la CAF et la MSA Ain- Rhône a confié à MSA Services Rhône-Alpes, le soin de réaliser un diagnostic dans le cadre du projet coopératif avec les familles, regroupant une analyse statistique, une étude de besoins qui a pour objectif d'identifier les aspirations et les attentes des familles et jeunes du territoire, et d'analyser leurs besoins et des entretiens auprès des partenaires. Ceci afin d'identifier les atouts, faiblesses, opportunités et menaces du territoire.

Cette étude a été réalisée en collaboration avec les 14 communes du territoire.

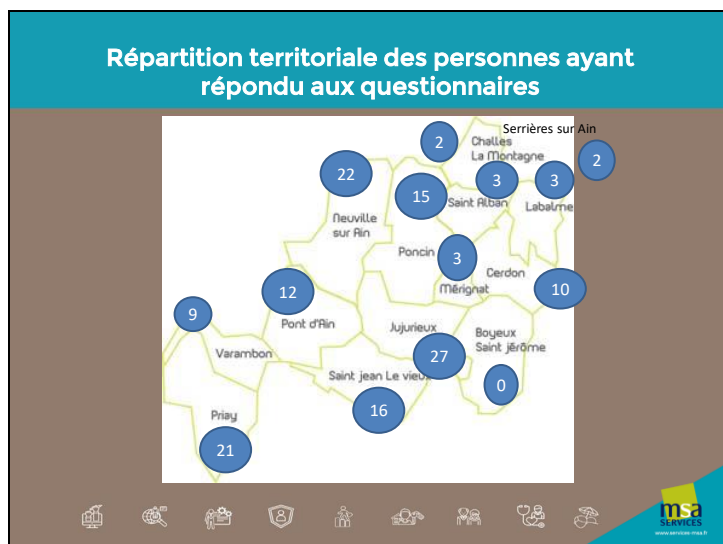
145 personnes représentant 4% de la population cible âgées de 20 à 49 ans, tirées au sort aléatoirement, ont été questionnées, 22 jeunes fréquentant la mission locale habitant la communauté de communes Rives de l'Ain Pays de Cerdon ont également été interrogées par le biais d'un questionnaire en ligne, enfin une dizaine d'acteurs locaux ont été rencontrés.

Cette phase de diagnostic a ainsi permis de recueillir le point de vue des familles, des acteurs du territoire et de les sensibiliser à la démarche.

Diapositive 3



Diapositive 4



Diapositive 5

Eléments de l'enquête

Cette étude s'articule en 3 axes principaux :

- 1) Caractéristiques sociodémographiques et conditions de vie
- 2) Vie quotidienne et cohésion sociale
- 3) Attentes et besoins



Diapositive 6

Profil des personnes interrogées

- Une majorité de femmes
- Un ancrage des personnes plus marquée sur 3 communes (Saint-Jean-le-vieux, Poncin et Cerdon)
- Une population nouvellement installée plus importante sur Labalme, Mérygnat et Priay,
- Une population installée dans la commune (72% des personnes n'envisagent pas de déménager)
- Majoritairement, la contrainte professionnelle et la proximité du travail pourrait conduire au déménagement.

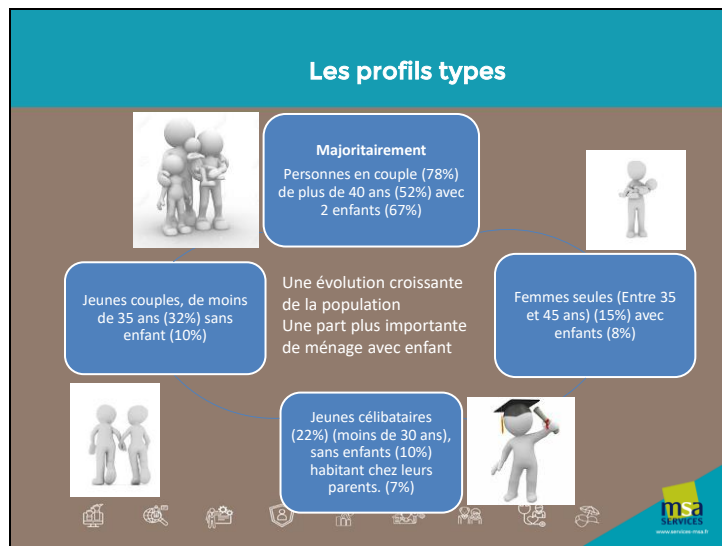
Ancienneté dans la commune de résidence (%)



Une majorité de personnes installée depuis 5 ans et avant 20 ans



Diapositive 7



Une majorité de couples (78%), mariés (45%) (Situation évoluant avec l'âge des personnes)

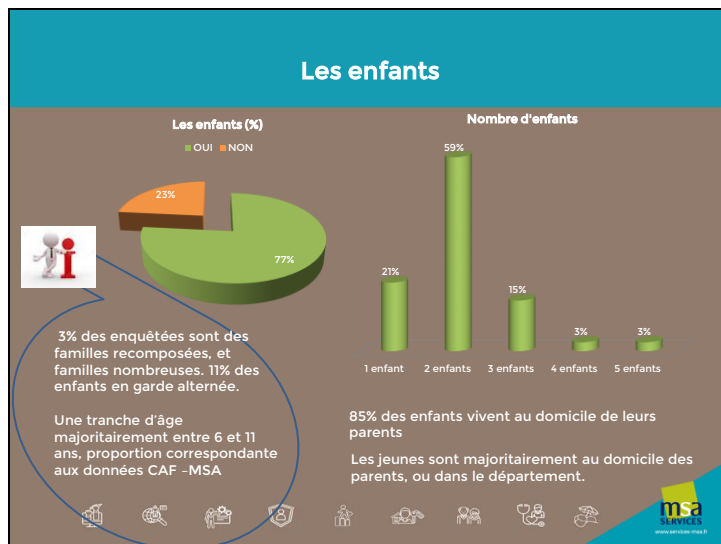
Des personnes vivant majoritairement en couple avec enfants (67%)

Concernant les personnes seules, l'enquête révèle que 15% des personnes vivent seules (23 personnes), dont un tiers des personnes sont des familles monoparentales. Ce dernier chiffre n'est pas négligeable dans la prise en compte des personnes dites « fragiles ». Ces personnes sont majoritairement des femmes, (8 femmes/ 11 personnes) ayant entre 32 ans et 47 ans, avec une moyenne de 42 ans.

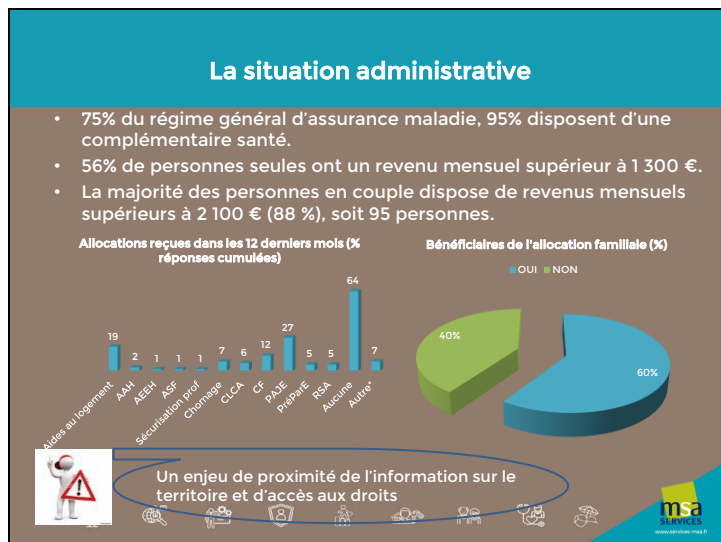
A l'inverse, les personnes seuls sans enfant sont majoritairement des hommes (9 hommes/ 11 personnes), ayant une moyenne d'âge de 42 ans.

Parmi les personnes seules, un tiers sont des familles monoparentales

Peu de familles recomposées ou pas identifiées



Concernant les 202 enfants déclarés dans le foyer, 5 familles sont identifiées comme familles recomposées, ayant en charge entre 3 et 5 enfants.
Sédentarité importante des familles



64% des individus ne bénéficient d'aucune allocation.

Le revenu augmente avec l'âge avec une proportion de 79% puis de 89% à partir de 35 ans, puis de 40 ans.

La prime d'activité concerne 4 personnes alors que 14 personnes déclarent un revenu inférieur au seuil de 1 300 euros

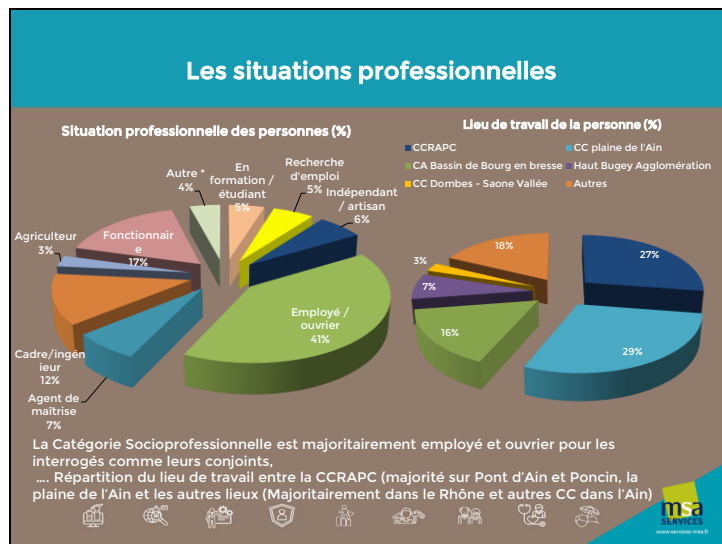
Concernant la tranche de revenus inférieure ou correspondante au plafond des minima sociaux (inférieur à 868, 20 euros pour une personne seule et inférieur à 1 347 euros par mois pour deux personnes sans ressources en 2019), cela concerne respectivement 7 personnes seules (dont 5 jeunes) et 5 personnes en couple.

, 64% des individus ne bénéficient d'aucune allocation

Pour 27% des répondants, soit 22 personnes l'aide concerne l'allocation de base PAJE liée à la naissance de l'enfant intégrant 4 aides principales (l'allocation de base, la prime à la naissance, et le complément du libre choix de mode de garde (CMG)).

60% bénéficient de l'allocation familiale, dont 94% reçoivent de la CAF

Diapositive 10



Diapositive 11

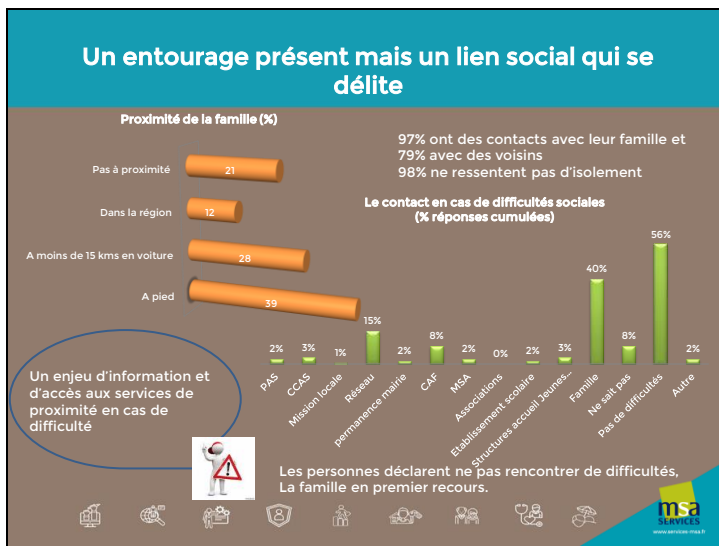
Un enjeu de déplacement identifié dans l'enquête comme par l'ensemble des partenaires

71% utilisent la voiture

- Près de 10% des répondants déclarent rencontrer des difficultés de déplacement.
- La raison principale évoquée : Le manque de transport en commun et l'impossibilité de recourir à un autre mode de transport
- Un déplacement en voiture majoritairement cité chez les jeunes, avec accompagnement des parents dans certains cas.
- Plus de la moitié des jeunes de la mission locale rencontrent des difficultés de déplacement
- Une demande d'actions dans ce sens par la population

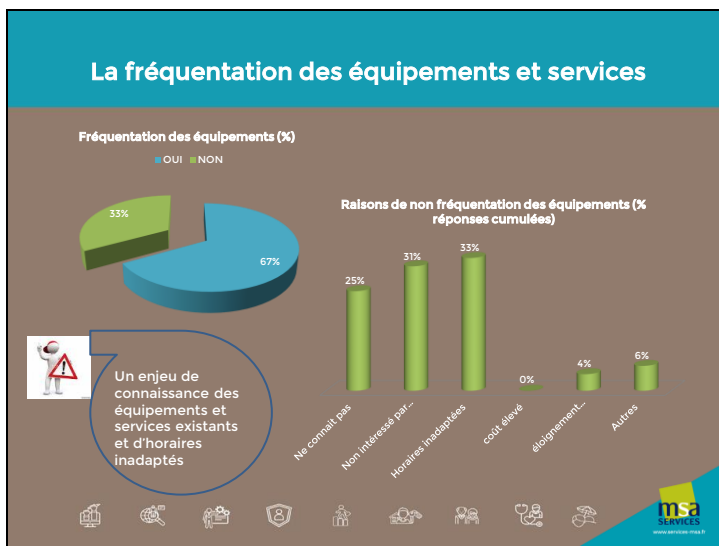
Plusieurs commentaires ramènent à l'absence de transport en commun et donc de choix dans le type de déplacement ;
 L'impossibilité de recourir un autre mode de transport que la voiture (train + transports en commun inexistant)
 L'accès à la gare d'Ambérieu-en-Bugey pour le train pour Lyon
 Une seule voiture dans le ménage
 Retard SNCF / Bouchon

Diapositive 12



8% des personnes interrogées déclarent ne pas savoir vers qui se tourner en cas de difficultés
22% des personnes enquêtées sont plus isolées du fait de l'éloignement de leur famille

Diapositive 13



16 personnes indiquent que la non fréquentation est dû aux horaires inadaptés et à la méconnaissance des équipements existants, pour 12 personnes. 15 personnes indiquent ne pas avoir d'intérêt ou de besoins de fréquenter des équipements sur la commune. Enfin, 11 personnes évoquent 2 autres raisons : le manque de temps et les habitudes prises sur d'autres lieux (Ambérieu en Bugey), et le fait de ne pas avoir de besoins liés à l'âge des enfants ou des répondants étudiants (jeunes de 20 - 25 ans).

Diapositive 14

La fréquentation majoritairement citée selon le type d'équipement



LOISIRS : Plus de la moitié indique faire des randonnées. Un tiers fréquente les aires de jeux



La CAF est citée pour 25 personnes parmi les équipements d'action sociale



ENFANCE / JEUNESSE : Le centre de loisirs est majoritairement cité dans le domaine de l'enfance puis le Relai d'Assistants maternels



SANTE : Le centre hospitalier et la maison médicale



CULTURE : La bibliothèque et les lieux culturels sont majoritairement cités

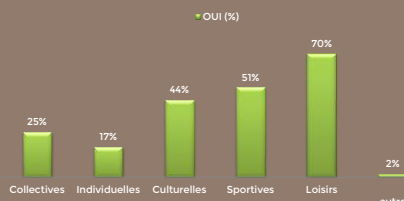


Diapositive 15

Les équipements pour les familles

- 93% des personnes concernées indiquent fréquenter des équipements en famille ...
- Majoritairement des activités de loisirs ...
- Une fois par semaine pour près de la moitié des répondants
- Majoritairement chez eux ou avec d'autres personnes.

Intérêt pour les types d'activités familiales (% Réponses cumulées)



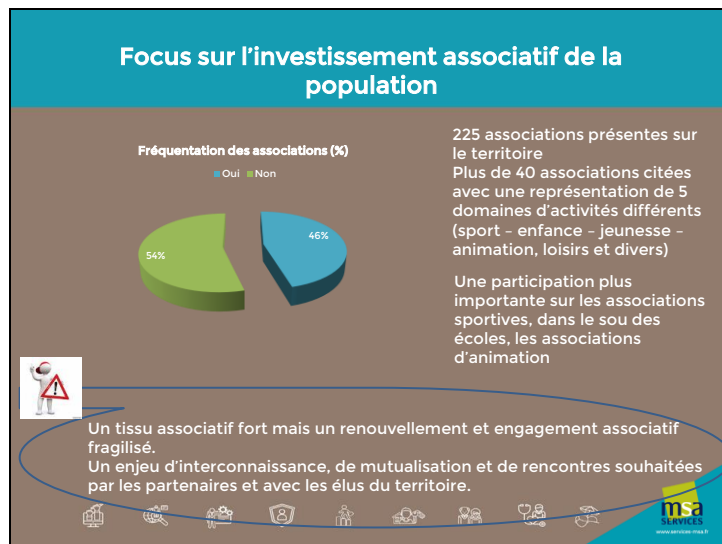
Un souhait de développement d'activités de loisirs, puis sportives et culturelles.

Un souhait de développement d'actions culturelles et musical évoquées par des partenaires, vecteur de liens sociaux.

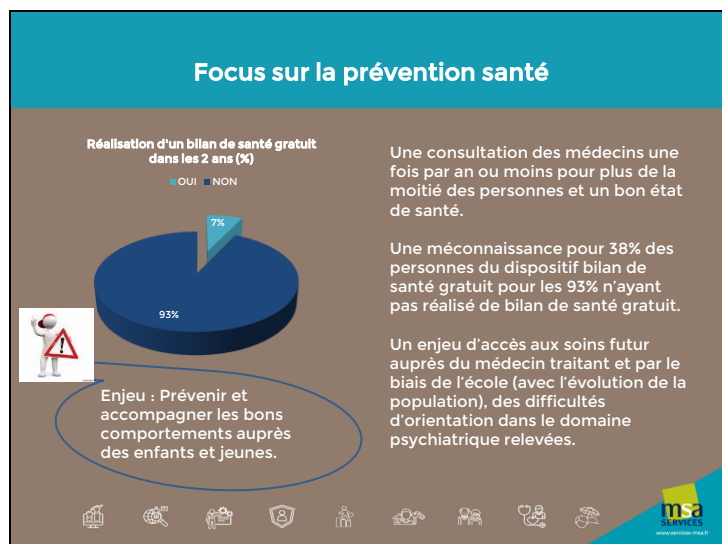
Un enjeu de développement d'activités de liens sociaux et d'une offre de loisirs



Diapositive 16



Diapositive 17



61% des personnes interviewées consultent leur médecin traitant une fois par an ou moins. 30% consultent moins d'une fois par mois. Cela correspond au ressenti de l'état de santé.

50 personnes sur les 132 interviewés indiquent méconnaître son existence, un quart des personnes évoquent un suivi par le médecin traitant ou n'en ressentent pas le besoin. A la marge, le manque de temps est évoqué pour 6% des personnes interrogées.

Diapositive 18

Focus sur les jeunes (18 ans à plus de 25 ans)

- En tête dans les 2 enquêtes, les jeunes font des études jusqu'au BAC et BEP / CAP
- Des jeunes qui pratiquent majoritairement des activités d'intérieur seuls (internet, TV, jeux vidéos) et peu intéressés par le développement d'activités spécifiques.
- Un manque constaté dans le domaine des transports, des activités et des lieux pour demander des conseils par les jeunes de la mission locale,
- Mais une demande de développement d'activités et de services souhaités par les parents,
- Des informations souhaitées pour les jeunes (proche de l'emploi) sur les offres d'emploi, la recherche d'internet, l'orientation (métiers et formations).

c. D'après vous, qu'est ce qui manque le plus aux jeunes sur votre commune, ou sur la communauté de communes (3 réponses possibles)

Catégorie	Nombre de réponses	Pourcentage
Des transports	15	15.86%
Des activités	8	8.08%
Des informations utiles	8	8.08%
des espaces jeunes de la commune	8	8.08%
des lieux via internet	7	7.21%
des structures sportives	6	6.13%

Un enjeu d'insertion professionnelle et de lien social des jeunes et de prévention des ruptures dans l'insertion professionnelle. Une demande d'espaces dédiés pour les jeunes.

- Une différence entre les parents et enfants dans les raisons facilitatrices d'entrée dans l'emploi
- L'accompagnement du projet par la mission locale et la formation suivie pour les jeunes
- La motivation et le réseau pour les parents
- Une demande de liens avec le secteur de l'entreprise évoquée par des partenaires
- Un enjeu d'insertion des jeunes sur la communauté de communes et prévenir les ruptures entre le système scolaire et l'emploi évoquées par des partenaires
- Des informations souhaitées pour les jeunes (proche de l'emploi) sur les offres d'emploi, la recherche d'internet, l'orientation (métiers et formations)

Diapositive 19

Satisfait ?

Satisfaction vis à vis de l'offre en équipements et dispositifs de loisirs (%)

Niveau de satisfaction	Pourcentage
Satisfait	43%
Plutôt satisfait	29%
Plutôt insuffisant	17%
Insuffisant	11%

Un retour de la population satisfaisant mais des différences selon les communes, Un accès à l'information mitigée, avec la moitié des répondants jugeant cet axe améliorable.


Proportionnellement au nombre de questionnaires réceptionnés par commune, on remarque une insatisfaction plus marquée sur Cerdon, sur Poncin, Pont-d'Ain. A l'inverse la satisfaction est plus importante sur Varambon, Saint Alban, et Saint Jean le Vieux.

Diapositive 20

Les activités à développer

- Le développement d'activités souhaitées pour les parents d'enfants de 0 à 11 ans ...
- Thématique principalement souhaité sur le développement de l'enfant
- Avec l'intervention et l'échange de professionnels et une organisation par la communauté de communes.

- Une méconnaissance d'activités pour les parents et entre parents sur le territoire.
- Un enjeu de communication et de développement d'une offre adaptée et complémentaire pour les parents.



Aussi bien en nombre de parents intéressés par des activités que proportionnellement à leur catégorie d'âge des enfants, les parents des enfants de 6-11 ans sont pour la moitié des interviewés concernés intéressés pour le développement d'activités.

Au regard des parents ayant des enfants de 0-2 ans et 3-5 ans, ils sont également majoritairement intéressés par des activités dédiés pour près de la moitié des personnes concernées mais représentent peu de répondants. Le taux baisse ensuite pour les parents d'enfants au-delà de 12 ans.

Diapositive 21

Les propositions des enquêtés

- Majoritairement, les personnes expriment des souhaits dans le domaine de **l'enfance** (20%) autour de :
 - Lieux de rencontre conviviaux parents / enfants et lieux d'accueil pour les adolescents,
 - Aire de jeux pour enfants.
- En 2nd position, les demandes exprimées (13%) touchent au **transport** sur :
 - Développement de arrêts et services de bus / de lignes de transports en commun, amélioration des trajets en cars scolaires,
 - Développement des pistes cyclables, du covoiturage et de l'auto-partage,
- Au total, 18% des demandes touchent au **domaine culturel et sportif** :
 - Développement de lieux d'accueil culturels et de l'offre,
 - Développement des équipements sportifs de qualité, des demandes d'utilisation de la piscine et du gymnase,
- 10% expriment des besoins en terme d'équipements (Distributeur de billets, petits commerces, épicerie de proximité voire ambulante, Supérette), des propositions en terme de communication et de nouvelles technologies



Diapositive 22

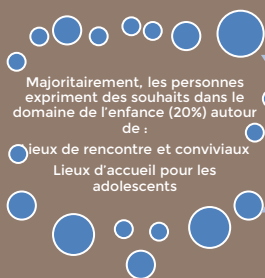
Consignes pour les ateliers de travail

- Objectif du temps de travail : Confronter les points de vue à partir des constats et problématiques du diagnostic par thèmes pour en ressortir des propositions d'actions.
- Partager les constats ressortis par les résultats des questionnaires et des entretiens avec les partenaires par thème :
 - Prioriser les actions réalisables : Proposer jusqu'à 3 actions pour chacun des groupes de travail qui font consensus.
- Désigner un rapporteur dans chacun des groupes.
- 1 animateur présent dans chacun des groupes de travail : Un représentant de la CAF (M. Franck PARIS), une représentante de la MSA (Mme Nathalie BOYER), et 2 membres de la CCRAPC (Mme Hélène SOUDY et Mme Barbara JANAUDY).



Diapositive 23

AXE 1 Favoriser les liens familiaux et accompagner les parents dans leur rôle





Quelles propositions développer sur la Communauté de communes pour dynamiser les actions et activités en direction des parents et leurs enfants de 0 à 11 ans ?



Diapositive 24

Objectifs de l'AXE 1

- Favoriser l'information sur les services de la CCRAPC,
- Renforcer les actions spécifiques liées à la parentalité,
- Sensibiliser et développer des actions de prévention santé des enfants.



Diapositive 25

AXE 2 Vers l'insertion des jeunes et l'orientation professionnelle



Des actions en direction des jeunes exprimées par les familles, les partenaires et les jeunes :



- Lieux d'accueil pour les adolescents
- Aide à la recherche d'emploi
- Développement des relations Ecole / entreprises

Comment favoriser l'insertion des jeunes dans l'emploi et dans la vie de la CCRAPC, et développer la prévention santé ?



Objectifs de l'AXE 2

- Accompagner l'intégration des jeunes dans la société,
- Faciliter leur orientation professionnelle et prévenir les ruptures de parcours,
- Sensibiliser et développer des actions liées à la santé des adolescents.



AXE 3 : Le développement social local et l'information sur les services de la CCRAPC



Une population éloignée des loisirs et espaces culturels pour des raisons économiques et de mobilité

Un accès à l'information mitigée



Un besoin de rendre plus lisible et de développer des actions liées à la parentalité, à la culture pour l'ensemble des familles

Comment favoriser et développer les liens entre les acteurs, avec les habitants, en s'appuyant sur les ressources du territoire ?
(Dans le domaine des loisirs, de la culture et la prévention santé)



Objectifs de l'AXE 3

- Travailler sur la visibilité de la communauté de communes,
- Mutualiser les actions entre les services et les associations sur le territoire de la communauté de communes CCRAPC,
- Renforcer la vie culturelle.



AXE 4 : La mobilité et l'accès aux droits des habitants



Des problématiques de mobilités récurrentes avec des publics plus concernés (Familles monoparentales, jeunes) et d'accès aux droits,



Une disparition progressive des services de proximité et un enjeu de proximité de l'information sur le territoire et d'accès aux droits.

Quelles propositions développées pour diminuer les contraintes de déplacements de la population et favoriser l'accès aux droits en direction de tous les habitants ?



Objectifs de l'AXE 4



- Faciliter l'orientation et l'accès aux services et aux droits,
- Limiter les enjeux de déplacement en développant la cohérence, la pertinence et l'efficacité des actions avec les partenaires du territoire,
- Développer des activités sur le territoire de la CCRAPC et rechercher l'itinérance des actions.



Les horaires du temps de travail

- 9h15 à 9h30 : Tour de table rapide de présentation des participants dans chaque groupe
- 9h30 - 10h15 : Prise de connaissance des constats puis élaboration des pistes d'actions
- 10h15 - 10h45 : Temps en plénière de restitution pour chacun des groupes (7 minutes max)

Possibilité d'indiquer pour les participants d'autres suggestions d'actions sur les panneaux / paperboard au travers les post-it pendant et après les présentations



PROPOSITIONS DES 4 ATELIERS DE TRAVAIL AVEC LES FAMILLES ET LES PARTENAIRES (16 NOVEMBRE 2019 ET 2 DECEMBRE 2019)

Diapositive 1

AXE 1 : Favoriser les liens familiaux et accompagner les parents dans leur rôle
 Quelles propositions développer sur la Communauté de communes pour dynamiser les actions et activités en direction des parents et leurs enfants de 0 à 11 ans ?
Référent du Groupe : CAF Rapporteur : Franck PARIS
Synthèse pour restitution

Constats / Problématiques	Actions / propositions / idées <i>(commence par un verbe d'action)</i>
<p>Favoriser l'information sur les services de la CCRAPC</p> <p>1. Un solde migratoire positif, 21% de la population a moins de 14 ans, une présence de familles monoparentales. Une tranche d'âge majoritairement entre 6 et 11 ans, ayant pour conséquence :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 60 à 65% des personnes concernées utilisent un mode de garde • Majoritairement l'assistant maternel pour les 0-2 ans puis l'accueil périscolaire • Une méconnaissance plus importante des modalités de garde chez les parents d'enfants de 3-6 ans <p>• Une demande d'information des familles sur les services de la CCRAPC lors d'un choix de mode de garde</p> <p>Quelques demande des familles concernant de la garde d'enfant spécifique : petits besoins, horaires particuliers, demandes ponctuelles, et une contrainte professionnelle, existence de multi-accueils et du RAM pour l'accueil du jeune enfant</p> <p>Des difficultés d'inscriptions auprès des communes, et une liste d'attente pour l'inscription aux centres de loisirs</p> <p>Une méconnaissance d'activités pour les parents sur le territoire relevée par l'enquête</p> <p>2. Un développement des communes en matière démographique avec des arrivées de familles, Répondre aux besoins des nouvelles populations (offre sociale, sportive, culturelle,...) sur l'ensemble du territoire</p> <p>Un projet éducatif de territoire et une volonté d'investir la question des familles par la CCRAPC, la MSA et la CAF</p> <p>Un bon retour des activités périscolaires, des équipements scolaires et une présence d'ateliers de motricité, d'actions collectives en direction des parents, ciblant la petite enfance proposés par différents acteurs (RAM, CAF, associations)</p> <p>Un enjeu de communication et de développement d'une offre adaptée et complémentaire pour les parents</p>	<p>Création d'un livret d'accueil recensant les structures gérées par la CCRAPC et les associations par thématique Petite Enfance, Enfance, Jeunesse et Adultes et les services communautaires.</p> <p>La communication passe quand on est utilisateur d'un service mais quid pour les non-utilisateurs qui pourraient avoir besoin de ce(s) service(s). Le 1^{er} lieu de contact est la Mairie puis l'école, sur chaque territoire. Faire le lien avec le service tourisme pour la communication intercommunale.</p> <p>Utiliser l'espace des aires de jeux et de panneaux d'informations.</p> <p>Mettre à jour les différents sites de la CCRAPC et les différentes communes du territoire, en référençant les activités portées par la CCRAPC.</p> <p>Permettre la connaissance entre les communes et la CCRAPC (élus et salariés) temps de travail commun.</p> <p>Avoir une structure au niveau CCRAPC pouvant centraliser les informations et les services du territoire, donner les infos à la MSAP ou France Service.</p> <p>Réfléchir à comment investir les habitants dans la recherche de l'information et de sa diffusion</p>

1

Diapositive 2

AXE 1 : Favoriser les liens familiaux et accompagner les parents dans leur rôle
 Quelles propositions développer sur la Communauté de communes pour dynamiser les actions et activités en direction des parents et leurs enfants de 0 à 11 ans ?
Référent du Groupe : CAF Rapporteur : Franck PARIS
Synthèse pour restitution

Constats / Problématiques	Actions / propositions / idées <i>(commence par un verbe d'action)</i>
<p style="text-align: center;">Renforcer les actions spécifiques liées à la parentalité</p> <p>3. L'enquête auprès des familles révèle : Le souhait d'un développement d'activités pour les parents d'enfants de 0 à 11 ans avec pour thématique principale le développement de l'enfant, une intervention et un échange avec des professionnels et une organisation par la communauté de communes</p> <p>Des propositions d'actions à mutualiser dans le domaine de l'alimentation évoquées par plusieurs partenaires</p>	<p>Activités ou ateliers avec son enfant (-3 ans ou 3/6 ans) avec ou sans le parents sur des temps collectifs, sur un roulement dans l'ensemble des communes de la CCRAPC en s'inspirant de l'itinérance du RAM (le samedi matin ou après midi en fonction des tranches d'âge) en association les forcées vives locales.</p> <p>Remettre du lien et actions entre enfants/ jeunes et les parents et voir intergénérationnels autour du jeu et d'autres supports, avec une réflexion sur le covoiturage et l'entraide.</p> <p>Café / parents avec des thématiques comme la diffusion du film « l'odyssée de l'empathie », en associant les établissements scolaires (collège, primaires) en direction des différents publics</p> <p>Attention à avoir sur le public cible et la disponibilité des parents. Thématiques : rythme de l'enfant, alimentation, psychologie, sommeil, massage, ...</p>

2

Diapositive 3

AXE 1 : Favoriser les liens familiaux et accompagner les parents dans leur rôle
 Quelles propositions développer sur la Communauté de communes pour dynamiser les actions et activités en direction des parents et leurs enfants de 0 à 11 ans ?
Référent du Groupe : CAF Rapporteur : Franck PARIS
Synthèse pour restitution

Constats / Problématiques	Actions / propositions / idées <i>(commence par un verbe d'action)</i>
<p>Sensibiliser et développer des actions de prévention santé des enfants</p> <p>4. Une présence de familles monoparentales sur le territoire et de familles cumulant des difficultés sociales et financières Un isolement des familles et un risque de ruptures familiales suite à l'installation de nouvelles familles sans entourage familial Une question de disponibilité des familles avec au moins l'un des parents travaillant à distance du domicile Une adaptation des activités aux contraintes et aux situations familiales diverses</p>	<p>Les actions doivent être réfléchies dès l'arrivée des enfants dans la familles.</p> <p>Café / Parents avec des sensibilisations autour de l'hygiène, santé, alimentation, outils numériques., accompagné par des professionnels en échanges libres. Sensibilisations des enfants autour de l'hygiène, santé, alimentation, outils numériques. Ateliers sur le 12h/14h de sensibilisation auprès des enfants et des jeunes avec des professionnels. Créer un réseau partenarial autour de la santé et de l'éducation en référence au PRE (Programme de Réussite Educative) Lien avec les AS scolaires, une continuité sur avant et après (droit à l'APS si déclaration mercredi, samedi ,vendredi, et temps méridien)</p>

3

Diapositive 4

AXE 2 : Vers l'insertion des jeunes et l'orientation professionnelle
 Comment favoriser l'insertion des jeunes dans l'emploi et dans la vie de la CCRAPC, développer la prévention santé.
Référent du Groupe : MSA
Synthèse pour restitution

Constats / Problématiques	Actions / propositions / idées <i>(commence par un verbe d'action)</i>
<p>1. Un besoin de coordination jeunesse à l'échelle intercommunale qui permettrait de pallier aux difficultés d'insertion des jeunes et de soutenir les initiatives des jeunes (problématique de mobilisation des jeunes dans leur parcours professionnel), Une demande d'espaces dédiés pour les jeunes. Un travail reconnu de la mission locale jeune, une mise en œuvre de la garantie jeune sur le territoire, un pass'réunion peu utilisé, un accueil jeune testé mais qui a péricité Des jeunes qui pratiquent majoritairement des activités d'intérieur seuls (internet, TV, jeux vidéos) et peu intéressés par le développement d'activités spécifiques Un partenariat à développer entre collège et entreprises du territoire, accompagner l'entrée dans la vie active et le développement de l'autonomie par l'utilisation adaptée du numérique, par la problématique de mobilité géographique et sociale Un manque constaté dans le domaine des transports, des activités et des lieux pour demander des conseils par les jeunes de la mission locale. Des informations souhaitées pour les jeunes (proche de l'emploi) sur les offres d'emploi, la recherche d'internet, l'orientation (métiers et formations)</p>	<p>Créer un lieu ressources dédiée à la jeunesse pour travailler sous forme d'ateliers, être un interlocuteur de proximité , proposer des projets à destination des jeunes pour les accompagner dans leur prise d'autonomie . Par exemple -Ateliers sur le numérique -Informations jeunesse: orientation, accompagnement sur les démarches administratives -... Veiller aussi à intégrer les parents dans l'accompagnement à l'autonomie des jeunes : cf axe 1? Penser à long terme de bâtir un accompagnement à la parentalité dès la petite enfance.</p> <p>Plateforme numérique où aller se renseigner / porte d'entrée pour connaître ce qui se passe pour commencer Clubs de jeunes à redynamiser / à fédérer Animation 4.0 vraiment à penser pour faire venir et aller vers les jeunes Investir le temps méridien des collégiens pour les mobiliser mais vigilance à adapter au besoin</p>

4

Diapositive 5

AXE 2 : Vers l'insertion des jeunes et l'orientation professionnelle
 Comment favoriser l'insertion des jeunes dans l'emploi et dans la vie de la CCRAPC, développer la prévention santé.

Réfèrent du Groupe : MSA
 Synthèse pour restitution

<p>2. Une problématique de mobilité forte :</p> <p>Un enjeu d'accès aux droits et d'accès numérique pour éviter les ruptures de parcours et les situations d'éloignement, Refus de mobilité au-delà de Bourg-en-Bresse pour les jeunes en sortie de collège ou souhaitent revenir après la formation. Une problématique de déplacement avec une organisation des transports compliquée. Des jeunes peu mobiles et des difficultés de passage du permis.</p> <p>Une difficulté de mobilité plus marquée dans la population défavorisée, avec une question du coût, et des problématiques financières qui se surajoutent (internat, aide) pour une frange de la population fragilisée.</p> <p>Un accès aux entreprises à développer</p>	<p>Réfléchir à un dispositif pour proposer des logements à disposition des jeunes apprentis (expérience menée sur la CCPA par la MLJ, à mutualiser avec les acteurs économiques)</p> <p>Travailler aussi les fondamentaux pour vivre en colocation/ accompagner la prise d'autonomie / phase de préparation en amont pour accompagner la décohabitation</p> <p>A fédérer avec les bailleurs sociaux, les particuliers, les acteurs économiques</p> <p>Colocation ou logement intergénérationnel</p> <p>Evocation dispositif Avenir en soi de redynamisation dans le parcours de vie et professionnel (adaptable au public jeunes, possibilité de l'expérimenter): méthode sur 3 mois pour penser une feuille de route à partir de ses ressources. Public à partir de 18 ans. Démarche de groupe 10 – 12 personnes.</p>
<p>3. Un enjeu de prévention santé enfance / jeunesse évoqué par les partenaires</p> <p>Des manques concernant la médecine scolaire et l'orientation vers la médecine préventive psychiatrique</p> <p>Constat d'un manque de professionnels de soins, de médecin scolaire et d'orientation vers la médecine préventive psychiatrique malgré la présence sur 4 communes d'une maison de santé ou cabinet médical regroupé</p> <p>Une consultation des médecins une fois par an ou moins pour plus de la moitié des personnes et un bon état de santé.</p> <p>Une méconnaissance pour 38% des personnes du dispositif bilan de santé gratuit pour les 93%.</p>	<p>Créer une cellule de repérage des situations individuelles pour mieux accompagner les enfants et les jeunes dans leur parcours de vie auprès des différents partenaires / se rencontrer entre partenaires pour se connaître, se coordonner et développer des projets collectifs de prévention santé (exemple dans le cadre du PRE)</p>

Diapositive 6

AXE 3 : Le développement social local et l'information sur les services de la CCRAPC
 Comment favoriser et développer les liens entre les acteurs, avec les habitants, en s'appuyant sur les ressources du territoire ? (Dans le domaine des loisirs, de la culture et de la prévention santé)

Réfèrent du Groupe : CCRPAC Rapporteur : Barbara JANAUDY
 Synthèse pour restitution

Constats / Problématiques	Actions / propositions / idées (commence par un verbe d'action)
<p>1. Un besoin de structuration du réseau d'acteurs autour de ce projet</p> <p>Rendre plus lisible par les acteurs du territoire les actions liées à la parentalité, Un accès à l'information mitigée, avec la moitié des répondants jugeant cet axe améliorable, point ressortant par ailleurs dans les commentaires</p> <p>Action pionnière du CCRAPC avec « Sur un air de famille » - Des lieux naturels et patrimoniaux et un environnement de qualité</p> <p>Un tissu associatif fort mais un renouvellement et engagement associatif fragilisé (225 associations présentes sur le territoire, plus de 40 associations citées dans l'enquête avec une représentation de 5 domaines d'activités différents (sport – enfance – jeunesse – animation, loisirs et divers). Une participation plus importante sur les associations sportives, dans le sou des écoles, les associations d'animation</p> <p>Une demande des partenaires d'investir davantage le champ culturel</p> <p>Un enjeu d'interconnaissance, de mutualisation et de rencontres souhaitées par les partenaires et avec les élus du territoire.</p>	<p>Partir de l'existant qui fonctionne actuellement en matière de loisirs culture et éducation: « Sur un air de familles ». Idée est de garder lieu phare chaque année et proposer en plus des antennes sur des plus petites communes, en gardant les valeurs et les objectifs de cette journée. Proposer des spectacle des actions modernes ludiques.</p> <p>Idée des galets : trouve mon galet⁰¹</p> <p>S'appuyer sur un air de famille avec des acteurs déjà engagés, (commencer à mutualiser à ce niveau</p> <p>Ressortir des actions communes – culture et musique, à partir de ce qui est déjà réalisé (festival des 2 rives, en élargissant)</p> <p>Utiliser des espaces d'équipements de chaque commune (exemple école de musique commun entre 2 communes)</p> <p>Enjeu de budget donc nécessité de mutualiser entre commune des équipements</p> <p>Mutualiser des espaces pour mettre à disposition à l'ensemble des communes</p> <p>Comment faire : dépasser les craintes et les réticences de départ</p> <p>Vigilance : mutualiser dans des grands lieux, difficulté de déplacement (exemple ramassage)</p> <p>Enjeu de déplacement à prendre en compte sur les manifestations (site pour disposer de l'information du covoiturage)</p>

6

Diapositive 7

AXE 3 : Le développement social local et l'information sur les services de la CCRAPC
 Comment favoriser et développer les liens entre les acteurs, avec les habitants, en s'appuyant sur les ressources du territoire ? (Dans le domaine des loisirs, de la culture et de la prévention santé)
 Réfèrent du Groupe : CCRPAC Rapporteur : Barbara JANAUDY

Synthèse pour restitution

<p>2. Activités attendues et appréciées par les familles La fréquentation des équipements de LOISIRS : Plus de la moitié indique faire des randonnées. Un tiers fréquente les aires de jeux. Fréquentation à 37% des centres de loisirs et 25% du Relai d'assistants maternels. La CAF pour les équipements d'action sociale. Une fréquentation des bibliothèques et des lieux culturels 93% des personnes concernées indiquent fréquenter des équipements en famille, Majoritairement des activités de loisirs, Une fois par semaine pour près de la moitié des répondants, Majoritairement chez eux ou avec d'autres Une demande de développement d'activités de loisirs, sportives et culturelles relevée par l'enquête Un souhait de développement d'actions culturelles et musicales évoquées par des partenaires, vecteur de liens sociaux Des équipements sportifs et jeux pour enfants jugés insuffisants et des dégradations</p>	<p>L'information doit être ludique et moderne Développer le bulletin municipal ou le bulletin intercommunal sous forme d'un feuillet mensuel rappelant ou annonçant les principales actions Question de l'aspect environnement: recevoir la lettre d'info par mail? Question de panneau pocket: qui alimente les infos? Souhait atelier avant l'école 0-6 ans, développer vers les jeunes de 11 – 12 ans pur éviter les situations rencontrées d'enfants désœuvrés (exemple skate parc, problématique de déplacement cheminement doux peut être à développer. Visibilité accessible sur la CCRAPC Trouver les bon moyens de communication, un enjeu commun, passer par l'extérieur, ne lise pas le bulletin d'information Limite interne, sites, Aire de jeux, information Accès wifi différents Packaging Par ex : manifestation (que se passe t-il comment y accéder, faciliter la communication CCRAPC Organisation d'un forum des associations sur l'ensemble des communes (découverte et jour des inscriptions), enjeu concurrence sur certaines communes Un enjeu de regroupement des associations, par quelle méthode ? Utiliser les associations qui font déjà circuler l'information Forum des associations tentés aux mêmes période sur l'ensemble des communes (fonctionnement 1 fois), Poncin, forum qui fonctionne à priori bien Manque d'information et de circulation de l'information Enjeu de disposer de matériel (besoin de mutualiser entre associations- comment mutualiser les équipements (risque détériorations de matériel) besoin de matériel commun avec une gestion commune.</p>
--	---

Diapositive 8

AXE 3 : Le développement social local et l'information sur les services de la CCRAPC
 Comment favoriser et développer les liens entre les acteurs, avec les habitants, en s'appuyant sur les ressources du territoire ? (Dans le domaine des loisirs, de la culture et de la prévention santé)

<p>3. Une population éloignée des loisirs et espaces culturels pour des raisons économiques et de mobilité Toucher les familles éloignées du système éducatif ou de la vie de leur commune Un défillement du lien familial avec l'installation d'une population nouvelle sans liens sur le territoire, dû fait des contraintes de logements et d'accès au travail (22% des personnes enquêtées sont plus isolées du fait de l'éloignement de leur famille d'après l'enquête) Une non fréquentation des équipements dû aux horaires inadaptés et à la méconnaissance des équipements existants</p>	<p>L'idée est d'amener les loisirs , la culture et les services dans les communes éloignées.</p> <p>Challes, nouvelles familles, implication et investis (consommations de services) Pop autonome Privilégier les moments en famille les week –ends, problématique financière Enjeu d'accessibilité des événements, créer la convivialité Des jeunes consommateurs : rechercher la continuité Enjeu des parents qui risquent de se désengager, prendre en considération le territoire</p>
--	--

Diapositive 9

AXE 4 : La mobilité et l'accès aux droits des habitants Quelles propositions développées pour diminuer les contraintes de déplacements de la population et favoriser l'accès aux droits en direction de tous les habitants ? Référent du Groupe : CCRAPC Rapporteur : Hélène SOUDY et Thierry DUPUIS Synthèse pour restitution	
Constats / Problématiques	Actions / propositions / idées <i>(commence par un verbe d'action)</i>
<p>1. Des problématiques de mobilités récurrentes avec des publics plus concernés (Familles monoparentales, jeunes) et d'accès aux droits</p> <p>71% utilisent la voiture</p> <p>Près de 10% des répondants déclarent rencontrer des difficultés de déplacement</p> <p>La raison principale évoquée : Le manque de transport en commun et de voiture dans le ménage</p> <p>Un déplacement en voiture majoritairement cité chez les jeunes, avec accompagnement des parents dans certains cas.</p> <p>Plus de la moitié des jeunes de la mission locale rencontrent des difficultés de déplacement demandées exprimées (13%) Les demandes de l'enquête aux familles concernent l'accès aux transport sur :</p> <p>Développement de arrêts et services de bus / de lignes de transports en commun</p> <p>Amélioration des trajets en cars scolaires</p> <p>Développement des pistes cyclables</p> <p>Développement du Covoiturage et de l'auto-partage</p>	<p>Pistes cyclables.</p> <p>Organisation de petits véhicules plus réguliers via l'air de covoiturage de Pont d'Ai pour Ambérieu.</p> <p>Bus pour les jeunes de l'AS des collèges.</p> <p>Garage solidaire via une association de tuning (dispo dans les communes, permettre à quelqu'un d'aller à un entretien, une formation, débiter un emploi)</p> <p>start up spécialiste de la mobilité via une application qui pourrait développer des solutions via l'air de covoiturage.</p> <p>Echanges de services pour les jeunes et participation financière du permis.</p> <p>Proposer une navette aux jeunes, identifier les moments où le transport peut être mutualisé par exemple pour le cinéma</p> <p>Plaine de l'Ain et Ambérieu, bus jusqu'à Ambronay pour les jeunes (exemple aller au cinéma) – mercredi ou samedi. Voir le fonctionnement en début d'Am et fin.</p> <p>Gestion par la ville d'Ambérieu ou CC Plaine de l'Ain,</p> <p>Un moyen à développer pour faire du ramassage ponctuel- transport scolaire du lycée ? Voir la possibilité de prendre ce transport</p> <p>Garage solidaire ? Chapoter par l'entreprise d'insertion, aide des jeunes et créateur d'emploi, loisirs</p> <p>Un enjeu d'assurance – Association toujours en fonctionnement Tuning ? Garage solidaire avec le besoin de responsabiliser les personnes qui empruntent (réparation par eux-même.</p> <p>Ressortir le plan départemental sur ce mode doux (lever les réticences du département et enjeu de terrain) étude sans Pont d'Ain à l'époque (financement européen)</p> <p>Réfléchir à la mise en place d'un cheminement doux (traverser la nationale), utiliser les champs (aménagement) – reprendre ces plans et partager en commune, présenter les plans et revoir avec le département.</p>

Diapositive 10

AXE 4 : La mobilité et l'accès aux droits des habitants Quelles propositions développées pour diminuer les contraintes de déplacements de la population et favoriser l'accès aux droits en direction de tous les habitants ? Référent du Groupe : CCRAPC Rapporteur : Hélène SOUDY et Thierry DUPUIS Synthèse pour restitution	
<p>2. Une disparition progressive des services de proximité et un enjeu de proximité de l'information sur le territoire et d'accès aux droits, qui se révèle par :</p> <p>Un enjeu d'information et d'accès aux services de proximité en cas de difficulté ressorti par l'enquête (8% des personnes interrogées déclarent ne pas savoir vers qui se tourner en cas de difficultés)</p> <p>Méconnaissance de l'existence de la prime d'activité, peu de bénéficiaires identifiés dans l'enquête au regard des revenus Des difficultés d'ouverture et d'accès aux droits, avec des permanences amenées à se déplacer sur Ambérieu, une contrainte d'autonomie, de prise de rendez-vous, d'horaires, de délais et de mobilité pour des familles</p> <p>Une inquiétude des partenaires vis-à-vis de la disparition progressive des services d'aide à la population et de perte de relations entre les partenaires qui fonctionnaient bien à ce jour</p>	<p>Des lieux à disposition pour un accueil individualisé</p> <p>Epicierie itinérante.</p> <p>Peu d'utilisation de l'office du tourisme à ce jour :</p> <p>mobilité du bus tourisme, utilisation de ce bus pour développer l'accès aux droits</p> <p>Développer des espaces pour aller vers les personnes (itinérance et accès des événements)</p> <p>Identifier les événements pour la présence du bus ou il y aurait du monde (exemple cuivrerie) une participation déjà présente</p> <p>Améliorer la communication des événements et de la présence de l'office de tourisme</p>

AXE 4 : La mobilité et l'accès aux droits des habitants

Quelles propositions développées pour diminuer les contraintes de déplacements de la population et favoriser l'accès aux droits en direction de tous les habitants ?

3. Multiplication des démarches administratives qui fait renoncer au droit, et problématique de l'accompagnement et d'accès au numérique
Existence d'une Maison de service au public à Poncin, avec un espace numérique, mais un accompagnement limité

Bureau mobile qui se déplace sur les communes avec un accompagnement dans les démarches (favorable pour les personnes âgées isolées)
Taxi pour le marché et supermarché.
Par le biais de l'entreprise d'insertion, on forme des jeunes au permis et développe un service de transport
Création d'un espace commun, de conférence et co-working,

Les entreprises demandent de plus en plus télétravail, apporter une structure pour accueillir et créer du lien avec un espace ordinateur
Espace de travail partagé pour rassembler,
Pour les personnes qui travaillent mais aussi faire le lien avec les personnes en difficultés et espaces de droit, accueil des jeunes qui veulent se lancer (locaux pour des créateurs d'entreprise. Start-up
Accès internet indispensable pour les permanences (exemple déplacement du matériel par la mission locale) si tout disponible dans l'espace (positif)
Faire de l'accompagnement avec outils
Recrutement sur le secteur plus favorisé
Espace réunion, service public, espace carte multiservices pour les jeunes 16-25 ans, avec aide au déplacement
Mutualisation des moyens, ressources et informations et créer des points de rencontre pour un rendu de l'information (trop d'informations, qui ne sont plus synthétiques, et dans la négation)